BURKINA FASO

- - - - - - - - -

Unité-Progrès-Justice



Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB

Janvier à Décembre 2014

Mars 2015

SOMMAIRE

TABLEAUX **5**

FIGURES **6**

SIGLES ET ABBREVAIATIONS **7**

INTRODUCTION **10**

MATRICE DE MESURE DES RESULTATS **11**

RESUME EXECUTIF **18**

I. DOTATIONS BUDGETAIRES EN 2014 AU SECTEUR DE L'EDUCATION **26**

I.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION 26
I.2 RESSOURCES ALLOUES AU SOUS-SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE 27

II. REALISATIONS ET RESULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME **31**

II.1 PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE 31
II.1.1 Résultat 1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue 31
II.1.2 Résultat 2 : L'offre de formation professionnelle s'est diversifiée 37
II.1.3 Résultat 3 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations 39
II.1.4 Résultat 4 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus 40
II.1.5 Résultat 5 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves 42
II.1.6 Résultat 6 : La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives 42
II.1.7 Résultat 7: Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts 43
II.1.8 Résultat 8 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans 45
II.1.9 Résultat 9 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumés par chaque partie prenante 47
II.1.10 Résultat 10 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base 49
II.1.11 Résultat 11 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé 50
II.1.12 Difficultés/enseignements tirés/recommandations 53
II.2 PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE 55
II.2.1 Résultat 1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible 56
II.2.2 Résultat 2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées 58
II.2.3 Résultat 3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel 61
II.2.4 Résultat 4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité 62
II.2.5 Résultat 5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps 65
II.2.6 Résultat 6 : Les résultats scolaires sont améliorés 67
II.2.7 Résultat 7 : Le temps d'enseignement/apprentissage atteint 800 heures 69
II.2.8 Résultat 8 : Les effectifs des apprenants en EB se sont accrus 70
II.2.9 Résultat 9 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru 71
II.2.10 Résultat 10 : Les innovations éducatives sont promues 73
II.2.11 Résultat 11 : Les connaissances apprises sont évaluées 75
II.2.12 Analyse des indicateurs de performance au niveau de la qualité de l'éducation de base 79
II.2.1 Difficultés/enseignements tirés/recommandations 84

II.3 PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE 86
II.3.1 Résultat 1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes 88
II.3.2 Résultat 2 : Le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés s'est accru 89
II.3.3 Résultat 3 : Le nombre d'apprenants formés dans les CFPNF et installés s'est accru 90
II.3.4 Résultat 4 : Le nombre d'apprenants des structures d'ENF de la petite enfance s'est accru 90
II.3.5 Résultat 5 : Les plans d'action des COGES sont mise en œuvre 91
II.3.6 Résultat 6 : Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF 92
II.3.7 Résultat 7 : Les structures d'ENF sont suivies 93
II.3.8 Résultat 8 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés 94
II.3.9 Résultat 9 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique 95
II.3.10 Résultat 10 : Les apprenants sont évalués 96
II.3.11 Résultat 11 : Un acte régissant les passerelles est pris et permet la transition entre les deux sous systèmes 97
II.3.12 Résultat 12 : Les innovations éducatives en ENF sont promues 98
II.3.13 Résultat 13 : Les sortants des structures d'ENF sont installés 99
II.3.14 Difficultés/enseignements tirés/recommandations 100
II.4 PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE 102
II.4.1 Résultat 4.1 : La coordination des activités du sous-secteur de l'éducation de base est assurée 102
II.4.2 Résultat 4.2 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles 104
II.4.3 Résultat 4.3 : La gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base est assurée 106
II.4.4 Résultat 4.4 : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée 107
II.4.5 Résultat 4.5: Le financement du sous-secteur de l'éducation de base est assuré 109
II.4.6 Résultat 4.6 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées 110
II.4.7 Résultat 4.7 : Les personnels de l'éducation de base sont gérés efficacement 117
II.4.8 Résultat 4.8 : Les structures disposent de moyens de travail 119
II.4.9 Résultat 4.9 : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux 121
II.4.10 Résultat 4.10 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée 122
II.4.11 Difficultés/enseignements tirés/recommandations 123

III. ANNEXES 124

ANNEXE 1 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA MCS-2 124
ANNEXE 2: ANNEXES DU PROGRAMME ACCES 128
Annexe 2.1: Etat de réalisation des infrastructures au niveau des communes sur ressources transférées 128
Annexe 2.2 : Recrutements d'élèves-professeurs formés à l'ENS/UK 128
Annexe 2.3 : Statistiques des stagiaires en Afrique du nord 128
Annexe 2.4 : Synthèse de l'état d'exécution physique des constructions des années 2012, 2013 et 2014 par la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée 128
Annexe 2.5 : Transferts de ressources financières et mesures d'accompagnement aux communes 129
Annexe 2.6 : Situation quantitative des vivres pillés 129
Annexe 2.7 : Répartition en prévision et en dotation des quantités de vivres et du nombre d'écoles par donateur 129
Annexe 2.7 : Liste des 43 communes prioritaires 130
ANNEXE 3: ANNEXES DU PROGRAMME QUALITE 131
Annexe 3.1 : Évolutions du taux de réussite au BEPC des trois dernières années 131
Annexe 3.2: Évolutions du taux de réussite au BEP des trois dernières années 131
Annexe 3.3 : Évolutions du taux de réussite au CAP des trois dernières années 131
Annexe 3.4 : Évolutions du taux de réussite au CQP des trois dernières années 131
Annexe 3.5 : Tableau comparatif des scores des élèves de CP1 et de CE2 aux enquêtes sur les acquis scolaires 131

Annexe 3.6 : Situation de la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelles 132
Annexe 3.7 : Situation des manuels du bilingue dans le magasin n° 1 132
ANNEXE 3 : GRILLES DE RESPONSABILITES DES POLITIQUES STRUCTURANTES (CONTINUUM, QUALITE, DISPARITES, DECONCENTRATION/DECENTRALISATION) 133
Annexe 3.1: Grille de responsabilités des actions du Continuum éducatif 133
Annexe 3.2: Grille de responsabilités des actions sur la Qualité 135
Annexe 3.3: Grille de responsabilités des actions de résorption des disparités 138
Annexe 3.4: Grille de responsabilités des actions sur la déconcentration/décentralisation 141
ANNEXE 4 : PLAN D'ACTION TRIENNAL 2014-2016 DE LA MISE EN ŒUVRE DU TRANSFERT DU PRESCOLAIRE ET DU POST-PRIMAIRE (TRANCHE 2014) 145

TABLEAUX

TABLEAU 0-1 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU CADRE DES RESULTATS POUR L'ANNEE 2014 11
TABLEAU I-1 : EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS FCFA) 26
TABLEAU I-2 : INDICATEURS DE MESURE DE L'EFFORT NATIONAL DU SECTEUR DE L'EDUCATION 26
TABLEAU I-3 : INDICATEURS DE PERFORMANCE 27
TABLEAU I-4 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DU PDSEB PAR INSTRUMENT (EN MILLIONS FCFA) 27
TABLEAU I-5 : REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMME DU PDSEB (MILLIONS DE FCFA) 27
TABLEAU I-6 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (EN MILLIONS FCFA) 28
TABLEAU I-7 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENA (EN MILLIERS FCFA) 28
TABLEAU I-8 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU CAST (EN MILLIONS FCFA) 29
TABLEAU I-9 : FINANCEMENT PAR BAILLEURS DU CAST/FSDEB (EN MILLIERS FCFA) 29
TABLEAU I-10 : DOTATIONS CAST/FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES (EN MILLIERS FCFA) 30
TABLEAU I-11 : RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES EN 2014 (EN MILLIERS FCFA) 30
TABLEAU I-12 : EVOLUTION DES MODALITES DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES (EN MILLIARDS DE FCFA) 31
TABLEAU II-1 : INFRASTRUCTURES REALISEES PAR LES ONG/ASSOCIATIONS, COMMUNES JUMELAGE 32
TABLEAU II-2 : TABLEAU DES INDICATEURS D'ACCES PAR NIVEAU 35
TABLEAU II-3 : RÉPARTITION DES CHANGEMENTS DE SITES PAR INFRASTRUCTURES 40
TABLEAU II-4 : INDICATEURS DE MESURE DE LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL A TOUS LES NIVEAUX 41
TABLEAU II-5 : INDICATEURS SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AFFECTES PAR LE VIH/SIDA 43
TABLEAU II-6 : INDICATEURS DE MESURE DES PRESTATIONS SOCIALES 45
TABLEAU II-7 : INDICATEURS SUR L'EGALITE D'ACCES ET L'EQUITE 46
TABLEAU II-8 : INDICATEURS SUR LA MISE EN PLACE DES COGES 48
TABLEAU II-9 : INDICATEURS SUR LA PRISE EN CHARGE DES ESH 50
TABLEAU II-10 : INDICATEURS DE L'ACCES AU PRIVE 51
TABLEAU II-11 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME 55
TABLEAU II-12 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PERSONNEL ENSEIGNANT 56
TABLEAU II-13 : TABLEAU: EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES MANUELS SCOLAIRES ET DIDACTIQUES 63
TABLEAU II-14 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES FOURNITURES SCOLAIRES 66
TABLEAU II-15 : EFFECTIFS DES SUPPLEANTS PAR REGION DE 2009-2010 A 2013-2014 69
TABLEAU II-16 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES APPRENANTS EN EDUCATION BILINGUE 70
TABLEAU II-17 : **TAUX DE TRANSFERT DES APPRENANTS "DES CLASSES PASSERELLES" 2014** 71
TABLEAU II-18 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS SCOLAIRES : SYNTHESE 76
TABLEAU II-19 : SCORES NATIONAUX DES ELEVES A L'ENQUETE DE 2014 SUR LES ACQUIS SCOLAIRES 78
TABLEAU II-20 : TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE 80
TABLEAU II-21 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ALPHABETISATION DES JEUNES DE 15-24 ANS DANS LES CENTRES 88
TABLEAU II-22 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES APPRENANTS ET LES STRUCTURES DE L'ENF DES ADOLESCENTS. 89
TABLEAU II-23 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES CFPNF 90
TABLEAU II-24 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS DE L'ENF DE LA PETITE ENFANCE 91
TABLEAU II-25 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES COGES 91
TABLEAU II-26 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL 92
TABLEAU II-27 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF 93
TABLEAU II-28 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF 94
TABLEAU II-29 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES 96
TABLEAU II-30 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION DES APPRENANTS 96
TABLEAU II-31 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES PASSERELLES 97
TABLEAU II-32 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES INNOVATIONS EN ENF 98
TABLEAU II-33 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES SORTANTS DES CEBNF ET ASSIMILES 99
TABLEAU II-34 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS DU NOYAU SUR (EN MILLIERS FCFA) 112

TABLEAU II-35 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS DU NOYAU SUR (SUITE) 112
TABLEAU II-36 : EXECUTION FINANCIERE SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE (MILLIERS FCFA) 112
TABLEAU II-37 : SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM) 2014 113
TABLEAU II-38 : EXECUTION FINANCIERE SELON LA NOMENCLATURE PDSEB 114
TABLEAU II-39 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE 115
TABLEAU II-40 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE DU PDSEB 115

Figures

FIGURE 1 : EVOLUTION DES TAP SELON LE GENRE 79
FIGURE 2 : COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU TBA, TBS ET TAP 80
FIGURE 3 : EVOLUTION COMPAREE DU TAUX D'ENCADREMENT PAR MILIEU 81
FIGURE 4 : EVOLUTION COMPAREE DU TAUX D'ENCADREMENT PAR STATUT 81
FIGURE 5 : EVOLUTIONS DES TAUX DE RENDEMENT INTERNE PAR SOUS-CYCLE 82
FIGURE 6 : ETUDE LA SURVIE SCOLAIRE 83

SIGLES ET ABBREVAIATIONS

2A3F : Approche d'Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
ADEA : Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AENF : Alphabétisation et Éducation Non Formelle
AFD : Agence française de développement
AGR : Activités Génératrices de Revenus
AME : Association des Mères Éducatrices
ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi
APC : Approche par les Compétences
APE : Association des Parents d'Élèves
BAC : Baccalauréat
BAENF : Bureau de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
BEP : Brevet d'études professionnelles
BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BID : Banque Islamique de Développement
BPT : Brevet Professionnel de Technicien
BPTS : Brevet Professionnel de Technicien Supérieur
BQP : Brevet de Qualification Professionnelle
CAADES : Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller
CAET : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP/CEG : Certificat d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement Général
CAPES/CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
CASEM : Conseil d'administration du secteur ministériel
CAST/FSDEB : Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE : Cours Elémentaire
CE1 : Cours Elémentaire 1ère année
CEB : Circonscription d'Éducation de Base
CEBNF : Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEEP : Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CEFPO : Centre d'Evaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
CEG : Collège d'Enseignement Général
CENAMAFS : Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires
CEP : Certificat d'Études Primaires
CET : Collège d'Enseignement Technique
CFPNF : Centre de Formation Professionnelle Non Formelle
CFPR-Z : Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CID : Circuit Intégré de la Dépense
CM1 : Cours Moyen 1ère année
CM2 : Cours Moyen 2ème année
CMG : Classe Multigrade
CNE : Conseil National de l'Education
CNPVE : Comité National de Prévention contre la Violence à l'Ecole
CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie
CP : Cours Préparatoire
CP1 : Cours Préparatoire 1ère année
CP2 : Cours préparatoire 2ème année
CPAF : Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEP : Commission
CPEP : Commission Permanente de l'Enseignement de base Privé
CPI : Conseiller Pédagogique Itinérant
CQB : Certificat de Qualification de Base
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

CSTB : Culture Scientifique et Technique de Base
CSTS : Culture Scientifique et Technique de Spécialisation
CTIS : Classe Transitoire d'inclusion scolaire
DAF : Direction de l'Administration et des Finances
DAMSSE : Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
DCIM : Dépenses Communes Interministérielles
DG-CMEF : Direction Générale du Contrôle, des Marchés et des Engagements Financiers
DGENF : Direction Générale de l'Éducation Non Formelle
DGESS : Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DMP : Direction des Marchés Publics
DPENA : Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DPEPE : Direction de la Promotion de l'Encadrement de la Petite Enfance
DRENA : Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DRINA : Direction de la Recherche et des Innovations en Alphabétisation et en Éducation non Formelle
ECOM : Ecole Communautaire
EFTP : Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EJE : Educateur des Jeunes Enfants
ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEP : École Nationale des Enseignants du Primaire
ENF : Education Non formelle
ENS/UK : École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou
EPFEP : Ecole Privée de Formation des Enseignants du Primaire
EPS : Education Physique et Sportive
EPT : Education Pour Tous
EQAmE : Ecole de Qualité Amie des Enfants
ES/CEBNF : École Satellite / Centre d'Education de Base Non Formelle
ESH : Enfants en Situation de Handicap
ESTP : Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FCB : Formation Complémentaire de Base
FCFA : Francs de la Communauté Financière Africaine
FEME : Fédération des Eglises et Missions Evangéliques
FIAB : Fédération Islamique
FOAD : Formation Ouverte ET A Distance
FONAENF : Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
FTS : Formation Technique Spécifique
IAC : Instituteur Adjoint Certifié
IDS : Institut des Sciences
IEPD : Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
INFTS : Institut National de Formation en Travail Social
INJEPS : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
IP : Instituteur Principal
IST : Infection Sexuellement Transmissible
MASSN : Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATD : Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MEJE : Moniteur d'Education des Jeunes Enfants
MENA : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS : Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MJFPE : Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MOD : Maîtrise d'Ouvrage Délégué
ND : Non disponible
OCECOS : Office Central des Examens et Concours du Secondaire
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PACOGES : Projet d'Appui au Comité de Gestion
PAM : Programme Alimentaire Mondial

PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie
PC	: Physique Chimie
PC/ASFP	: Programme conjoint d'appui au système de formation professionnelle
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PEQ	: Projet Ecole de Qualité
PIC	: Plan Intégré de Communication
PME	: Partenariat Mondial pour l'Education
PRFP	: Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
PTF-FC	: Partenaire Technique et Financier du Fonds Commun
RAENF	: Responsable de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
RESEN	: Rapport d'Etat du Système Educatif National
RETICE	: Réseau en Techniques de l'Information et de la Communication en Education
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDC	: Salle de classe
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SIMP	: Système d'Informations des Marchés Publics
SNAEF	: Stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles
SND	: Service National pour le Développement
SP/CNC	: Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification
SP/PDSEB	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TDR	: Termes de référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologies de l'Information et de la Communication en Education
TNI	: Tableau Numérique Interactif
UK	: Université de Koudougou
UNEEP-L	: Union Nationale des Etablissements d'Enseignement Privé Laïc
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

INTRODUCTION

La mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB), depuis son adoption en 2012, a permis d'atteindre des résultats appréciables au regard des principaux indicateurs d'éducation entre 2012 et 2014.

Ainsi, le taux brut d'admission est passé de 88,3% à 97% (94,8% pour les filles et 99% pour les garçons). Quant au taux brut de scolarisation, il a évolué de 79,6% à 83% (83,2% pour les filles et 82,8% pour les garçons). Dans le même temps, le taux d'achèvement du primaire a progressé en passant de 55,1% à 57,6% (59,7% pour les filles et 55,7% pour les garçons).

L'élaboration du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB intervient dans un contexte marqué par (i) les mutations institutionnelles suite au transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA; (ii) la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base, (iii) la poursuite du transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales, (iv) la poursuite de la réalisation des infrastructures éducatives avec l'appui des agences MOD, et (v) l'impact de la situation sociopolitique au lendemain de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 sur la mise en œuvre des activités du plan d'action.

Le présent rapport annuel fait ressortir au 31 décembre 2014, outre le bilan des activités programmées dans le cadre de la mise en œuvre du PDSEB, le niveau de performance dans l'atteinte des objectifs visés à travers les différents programmes[1]. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de chaque programme ont permis de tirer des enseignements et de faire des propositions de solutions.

Le rapport annuel comporte un résumé exécutif et une matrice de mesure des résultats. Il est organisé en cinq (05) chapitres. Le premier chapitre porte sur les dotations budgétaires et les quatre autres respectent la nomenclature du PDSEB par programme.

[1] Il s'agit des programmes suivants : (i) le développement de l'accès à l'éducation de base formelle, (ii) l'amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, (iii) le développement de l'éducation non formelle, et (iv) le pilotage du secteur de l'éducation de base et non formelle.

MATRICE DE MESURE DES RESULTATS

Tableau 0-1 : Matrice de suivi des indicateurs du cadre des résultats pour l'année 2014

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE	***Indicateurs globaux***							
	TAP	59,5%	63,9%	57,6%	-6,3%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation[2]	19,9%	19,9%	ND		DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base [3]	75,5%	73,7%	ND		DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
CONTINUUM EDUCATIF	***Indicateurs globaux***							
	TBS primaire	81,3%	86,9%	83,%	-3,9%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Taux de transition au post-primaire	52%	56,9%	75%[4]		DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	TBS au préscolaire	3,5%	4,2%	4%	-0,2	DEP/MASSN	avril	Annuaire statistique
	Ratio élèves/classe au primaire	56,1	56,0	51,4	-4,6	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1989[5]	3 580	1 970		DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions
	Indicateurs de processus							
	Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées [6]		Changements institutionnels sont effectifs.	Cf. encadré de la note de bas de page[7]		SG	février	Textes réglementaires

[2] Cet indicateur renseigne la proportion des ressources intérieures allouées au secteur de l'éducation par rapport au budget global de l'Etat sur les ressources publiques. Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques (ligne 25 du modèle) ;

[3] Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation (voir ligne 984).Cet indicateur diffère de celui présenté en annexe du document de convention AFD CBF 1259 01 G, convention de financement en date du 14 novembre 2013 pour rendre cohérent l'effort en matière d'investissement au profit du secteur de l'éducation. L'option prise par le secteur consiste à faire baisser la part de ressources consacrée à l'éducation de base en la faisant passer de 75,5% en 2013 pour se stabiliser autour de 70% en 2016.

[4] Cet indicateur a été aligné sur la décision gouvernementale d'absorber au moins 75% des élèves admis au CEP 2014.

[5] Cet indicateur renseigne le nombre de salles de classe construites par an au primaire. Il fait le rapport du nombre de salles de classes à construire sur celles effectivement construites au titre de l'année n.

[6] Il s'agit de l'ensemble des mesures administratives nécessaires à la mise en œuvre du continuum

[7] Adoption du décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions. Remise officielle le 30 décembre 2013 par le MESS de 350 collèges d'enseignement général (CEG) au MENA. Mise à disposition du MENA du personnel servant dans les 362 CEEP ainsi que dans les 924 établissements transférés. Prise des actes de carrière relative au personnel mis à la disposition. Prise d'un acte règlementant l'encadrement pédagogique.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
	Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles[8]	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants révisé est disponible	• Profil du sortant de l'éducation de base défini et disponible ; • Profil des enseignants non défini		SP/PDSEB	février	Rapport annuel d'état d'avancement
	La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires[9]	OUI	Oui	Oui		DGESS/MENA	novembre	Programme d'action annuel des infrastructures scolaires
	Indicateurs spécifiques (expérimentation)							
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés[10]	Sans objet	135	369[11]		DGESS/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes[12]	607	750	1 340[13]		DGESS/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
RESORPTION DES *DISPARITES*	***Indicateurs globaux***							
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire[14]	1	1	0,9	-0,1	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité de transition au post-primaire[15]	0,91	0,92	0,89		DGESS/MENA	Avril	Annuaire Statistique

[8] Il s'agit de l'ensemble des mesures techniques nécessaires pour la mise en place de cette réforme : curricula et curriculum de l'éducation de base (profil des apprenants et des enseignants), modalités d'organisation de l'éducation de base (2014 et 2015), utilisation des infrastructures éducatives, l'encadrement, le suivi évaluation, les passerelles et les transitions.

[9] Il s'agit ici de vérifier que la programmation annuelle des constructions scolaires tient compte des éléments suivants : Expansion du primaire et des autres niveaux du continuum, de la résorption des paillotes au primaire, de la normalisation des écoles du primaire (effectifs pléthoriques), de la résorption des disparités géographiques (constructions dans les communes prioritaires).

[10] Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés ;

[11] Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions sur fonds propres des communes, réalisées par les ONG/Association, le jumelage et autres partenaires.

[12]Cet indicateur permet de suivre la capacité et le niveau de réalisation des infrastructures éducatives notamment les SDC par les communautés.

[13] Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°14 du bilan du PA 2014 en additionnant les constructions réalisées par les ressources transférées aux communes, sur fonds propres des communes, réalisées par les ONG/Association, le jumelage et autres partenaires.

[14] Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux d'achèvement au primaire. Il fait le rapport entre le taux d'achèvement des filles sur celui des garçons.

[15] Cet indicateur permet de mesurer la parité des deux sexes du taux de transition au post-primaire. Il fait le rapport entre le taux de transition des filles sur celui des garçons. Il sera calculé sur la base des données de l'année n-1 du taux de transition des filles sur le taux de transition des garçons.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
	% de communes en deçà du TBS national pour le primaire[16]	48,15%	45%	ND		DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires[17]	50,4%	55%	52,2%	-2,8	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indicateurs de processus							
	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Sans objet (Non applicable)	177	297[18]		DGESS/MENA	février	Rapport DGESS/MENA sur l'état de réalisation des constructions scolaires
	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Sans objet	0	Sans objet		DAMSE/MENA	Annuelle	Rapport d'activités
	% d'écoles ayant REC moyen>90	3,5%	3%	ND		DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Indicateurs locaux (Expérimentation)							
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation[19]	Sans objet	0[20]	Sans objet		DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
AMELIORA TION DE L	***Indicateurs globaux***							
	Score moyen au CP2 en français[21]	51,1/100				DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires

[16] Cet indicateur permet de renseigner la proportion de communes ayant enregistré un TBS en deçà du TBS national ; il s'obtient en faisant le rapport entre le nombre de communes n'ayant pas atteint le TBS national multiplié par cent sur le nombre total de communes. Il s'agit de suivre l'évolution de la scolarisation dans les communes à faible TBS en vue de prendre les dispositions qui s'imposent au cours de la mise en œuvre de la première phase du Programme. Cet indicateur peut être biaisé par les déplacements de population insuffisamment pris en compte dans les projections démographiques.

[17] Cet indicateur fait le rapport entre les effectifs scolarisés (6-11 ans) sur la population scolarisable de la même tranche d'âge de chaque commune. Il permet de mesurer l'évolution de la scolarisation dans les communes prioritaires et par conséquent de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de résorption des disparités. Il s'agira de calculer un TBS pour chacune de ces communes et de suivre leur évolution.

[18] Cet indicateur a été calculé grâce aux données du tableau 12 du PA 2015 en additionnant les infrastructures réalisées sur autres sources de financement.

[19] Il s'agit d'un indicateur pour suivre la mise en œuvre de projets expérimentaux dans les communes d'expérimentation au cours de la première phase, les valeurs cibles ont été estimées de manière prudente, il est possible que les projets qui seront développés au cours de cette phase soient plus nombreux si les conditions préalables sont mises en œuvre.

[20] Cette année est consacrée au développement des outils de mise en œuvre et de suivi évaluation ainsi qu'aux actions de sensibilisation nécessaires au démarrage de cette expérience.

[21] Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CP2.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
	Score moyen au CM1 en français[22]	43,2/100				DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CP2 en Mathématiques [23]	43,0/100				DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100				DGESS/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP [24]	60,9%	64,4%	82,23%	+17,83	DEC	Annuelle	Résultats des examens
	Ratio élève SDC dans le Post-primaire [25]	79	70	70		DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Score moyen des élèves de 5ème en Français[26]	52/100				OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen des élèves de 5ème en Mathématiques[27]	45,5/100				OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au BEPC[28]	22,7%	29,1%	28,63%	-0,47	OCECOS	annuelle	Résultats des examens
						Indicateurs de processus		
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)[29]	Non	Oui	Non		SG	Annuelle	Notes de service du MENA

[22] Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves dans les deux épreuves dispensées (lecture à voix haute et épreuve écrite) pour mesurer le niveau d'acquisition en Français des élèves du CM1.

[23] Il s'agit du résultat moyen obtenu par les élèves de CP2 en Mathématiques

[24] Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au CEP. Il fait le rapport entre les candidats présentés sur le nombre de candidats admis. Les valeurs cibles sont issues du modèle de simulation (ligne 173).

[25] Cet indicateur permet de situer le nombre moyen d'élèves par SDC. Il s'obtient en faisant le rapport entre les effectifs totaux sur le nombre total de SDC. Il permet de suivre les conditions d'apprentissages dans le post-primaire en vue d'éviter un accroissement non préparé des effectifs dans ce niveau et par conséquent une dégradation de la qualité. Les cibles sont celles du modèle de simulation.

[26] Cet indicateur permettant de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en Français). Il s'agit du résultat moyen obtenu par élèves de 5ème en Français.

[27] Cet indicateur permet de suivre la qualité des apprentissages au Post-primaire (résultat moyen des élèves de la deuxième année du post-primaire en mathématiques.

[28] Cet indicateur permet de renseigner l'évolution du taux de réussite au BEPC. Il fait le rapport entre le nombre total de candidats présentés sur le nombre total de candidats admis. Cet indicateur est utilisé pour mesurer la qualité qu'il ne convient pas de confondre avec la transition vers le Lycée.

[29] Cet indicateur permet de suivre la mise en œuvre effective des mesures administratives nécessaires au démarrage de l'année scolaire le premier jour ouvrable du mois d'octobre de chaque année.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre)[30]	Non	Oui	Non		SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard[31]	Non	Oui	Non		DAMSE	Annuelle	PV de réception
	Indicateurs locaux (expérimentation)							
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation[32]	574[33]	600	ND		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire.[34]	ND	ND	ND		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation[35]	Sans objet	Sans objet	Sans objet		DGEB/CEB	Annuelle	Rapport spécifique

[30] Cet indicateur permet de suivre pour les communes prioritaires les délais dans l'affectation des enseignants. Dans cette première phase il n'est pas raisonnable de penser pouvoir assurer ce suivi dans toutes les communes.

[31] Cet indicateur permet de suivre et de vérifier la disponibilité des manuels au niveau des provinces. Il s'agit de suivre la mise en place des mesures nécessaires pour le démarrage dans les délais de la rentrée scolaire. Les bordereaux de livraisons des manuels permettent de suivre cet indicateur.

[32] Ces indicateurs permettent de suivre les mesures d'amélioration du temps scolaires dans les écoles des communes d'expérimentation. Des outils vont être développés, des mécanismes de suivi vont être identifiés au cours de l'année 2013 pour permettre le suivi de cet indicateur.

[33] Ce chiffre correspond au temps d'apprentissage moyen constaté au cours de l'année 2010. Pour les raisons du suivi il a été assimilé au temps de présence des enseignants dans les classes.

[34] Cet indicateur sera uniquement mesuré dans les écoles des communes expérimentales. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la date du démarrage effectif des cours. L'objectif assigné à cet indicateur est de voir sur la base des données qui seront recueillies à la rentrée 2013-2014, l'impact des mesures de sensibilisation et d'implication des communautés dans la gestion des écoles expérimentales sur le démarrage à temps des cours dans les écoles en vue de prendre les mesures les plus appropriées et les généraliser dans la seconde phase du PDSEB.

[35] Cet indicateur est en lien avec l'objectif global d'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la mise en place d'activités expérimentales. Les mécanismes de suivi pour renseigner cet indicateur seront développés dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations de la première phase du PDSEB.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
RENFORCEMENT DE LA DECENTRALISATION ET DE LA DECONCENTRATION	***Indicateurs globaux***							
	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées [36]	51,08%.	66%	ND		DAF	Annuelle	Rapport d'activités
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)[37]	15%	20,6%	ND		DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Décret de transfert
	Indicateurs de processus							
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre[38]	ND[39]	50%	11%[40]		DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
	Indicateurs locaux (expérimentation)							
	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation[41]	ND	6	ND		DGEB/CEB		Rapport spécifique des CEB

[36] Cet indicateur sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans le cadre de l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important car il consacre une mise en œuvre effective du processus de décentralisation par le mécanisme des ressources transférées qui constitue du reste un objectif stratégique du gouvernement.

[37] Cet indicateur renseigne la proportion du budget du MENA affecté aux communes dans le cadre des compétences et des ressources transférées aux communes. Il ne prend pas en compte les ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires au niveau du CAST.

[38] Cet indicateur fait le rapport entre les SDC programmées et celles réalisées. Il renseigne à un temps t, la proportion de SDC exécutée par les communautés...

[39] Aucun mécanisme de suivi permettant de renseigner cet indicateur n'est disponible. L'année 2013 permettra sa mise en place.

[40] Cet indicateur a été calculé avec les données du tableau N°12 du bilan du PA 2014 sur le niveau des constructions achevées des complexes et SDC.

[41] Cet indicateur permet de vérifier le nombre de visites mensuelles d'encadrement effectué dans les écoles des communes d'expérimentation par les CEB. Il s'obtient sur la base des rapports de visites d'encadrement des CEB. Les valeurs cibles sont en cohérence avec les objectifs d'encadrement.

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/ Périodicité	Moyens de vérification
		Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts			
		2012/2013	**2013/14**					
		2013	**2014**					
ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE	***Indicateurs globaux***							
	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale [42]	195 919	355 197	ND		DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique
	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé (e)s à l'issue de l'évaluation	202 318	314 117	ND		DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique

[42] Cet indicateur permet de connaître le nombre d'inscrits de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans en alphabétisation initiale au titre de la campagne d'alphabétisation de l'année n.

RESUME EXECUTIF

Au niveau du programme «Développement de l'accès à l'éducation de base formelle» , on note que l'offre d'éducation et de formation en matière de construction et de réhabilitation d'infrastructures éducatives à travers la MOD n'a pas été à la hauteur des programmations. En effet, le taux de réalisation des infrastructures est de : salles de 3,93%, complexes : 4,08%, CEG : 6,42%. Ce bilan, établi en fin d'année 2014, montre que les infrastructures attendues pour la rentrée scolaire 2014/2015 ne pourront être livrées en 2014 mais qu'en 2015, compte des retards souvent accusés et cumulés.

A ces infrastructures de 2014 dont les réalisations se poursuivront en 2015, s'ajoutent celles de 2012 et de 2013 qui sont toujours en cours. Dans ce cas, le plan d'action 2015 pourrait être compromis si les infrastructures 2012, 2013 et 2014 devaient s'achever effectivement en 2015. Des concertations donc entre le MENA et le MEF sont nécessaires en vue d'envisager des mesures pour la réalisation des infrastructures de ces quatre années.

Aucun des 3 CET programmés de l'enseignement post-primaire technique, ni aucune infrastructure de la formation professionnelle n'est réalisé. Cependant, l'offre de formation a connu une exécution satisfaisante : 2 340 Jeunes formés par apprentissage de type dual ou résidentiel sur 2 500, 68 nouveaux organismes privés et publics sont habilités par rapport à 40 de prévus, 150 sortants des centres sur 150 sont recrutés et mis en position de formation.

Pour les communes ayant bénéficié de transfert de ressources financières, on constate un faible niveau de réalisation des infrastructures éducatives mais meilleur à celui des MOD. Le bilan de réalisation révèle que 58 % des complexes, 54% des salles de classe, 54% des latrines et 35% des forages programmés n'ont pas connu de démarrage à la date du 30 août 2014.

Par ailleurs, il faut noter aussi la contribution non négligeable d'autres acteurs (communes sur ressources propres, les ONG/Associations etc.) dans l'offre éducative.

En termes de résultats, on note que le taux de préscolarisation a connu une évolution passant de 3,5% en 2011/2012 à 4% en 2013/2014, soit une augmentation de 0,5 point. Cependant, on note un écart de 0,2% par rapport à la cible visée qui est de 4,2%. Celui des filles a connu un accroissement de 0,4 point, pour atteindre 4% en 2014.

Au niveau du primaire, Le Taux Brut d'Admission (TBA) est passé de 88,3% en 2011/2012 à 92,8% en 2012/2013 et à 97,0% en 2013/2014 soit un gain de 8,7 points sur la période. Il reste cependant en deçà de l'objectif fixé en 2014 qui était de 97,3%.

Selon le genre, le TBS des garçons est passé de 81,1% en 2011/2012 à 81,6% en 2012/2013 et à 82,7% en 2013/2014. Celui des filles a enregistré également une croissance, passant de 78,1% à de 81,0% et à 83,2% au cours de la même période. Il a connu un accroissement plus important que celui des garçons, traduisant une résorption des disparités entre genre quant à la participation à l'éducation. En se plaçant sur le plan régional, on constate que le TBS national qui est de 83% cache des disparités. En effet, les régions du Nord (102,3%), du Centre-Ouest (97,2%) et du Centre-Sud (96,8%) enregistrent de meilleurs TBS comparativement à celles du Sahel (49,8%) et de l'Est (55,5%). On note un écart important de 52,2 points de pourcentage entre le TBS le plus élevé et celui le plus bas d'où l'identification et la prise en charge des communes prioritaires pour réduire cette disparité.

Dans l'enseignement post-primaire, le TBA en 6ème a connu une évolution positive passant ainsi de 35,7% en 2011/2012 à 41,7% en 2013/2014 soit un gain de 6 points. Il faut de noter que cet indicateur a exactement atteint sa valeur fixée (41,7%) pour 2014.

Pour le TBS, il a également évolué de façon continue de 34,9% en 2011/2012 à 36,7% en 2012/2013 et à 40,2% en 2013/2014 soit un gain de 5,3 points. On constate que le niveau par cet indicateur est de 0,6 point en deçà de la cible (40,8%) de 2014. Selon le genre, on observe une évolution continue des TBS des garçons et des filles. En effet, ils sont passés de 38,1% à 41,9% et de 31,7% à 38,4% respectivement pour les garçons et les filles entre 2011/2012 et 2013/2014. L'écart entre le TBS des filles et celui des garçons s'est réduit progressivement sur la période considérée chutant de 6,4 points en 2011/2012 à 3,5 points en 2013/2014, d'où une tendance à la résorption. Sur le plan géographique, force est de constater que

des disparités régionales existent. L'écart entre la région la plus scolarisée (région du Centre : 59,7%) et la moins scolarisée (région du Sahel : 12,7%) s'établit à 47 points de pourcentage.

Quant au taux Brut de Scolarisation (TBS), il est passé de 79,6% à 83,0% entre 2011/2012 et 2013/2014, soit une augmentation de 3,4 points sur la période. Malgré cette croissance, le niveau atteint par cet indicateur est en deçà de la prévision de 2014 (86,9%) avec un écart de 3,4 points.

Par rapport au personnel enseignant, on note qu'au préscolaire, 80 moniteurs de jeunes enfants ont été recrutés sur concours direct. Au primaire, ce sont 2 800 élèves-maîtres et 4 800 Instituteurs adjoints certifiés qui ont été recrutés. Des efforts ont été consentis également par le Gouvernement pour le recrutement de professeurs des lycées et collèges. Pour 2500 postes à pourvoir, 641 postes ont été effectivement pourvus traduisant ainsi des difficultés. Sur 115 postes à pourvoir au titre du recrutement de professeurs des lycées et collèges sur concours direct pour l'enseignement technique post-primaire, 115 ont été pourvus, soit un taux de réalisation de 100%. Malgré ceci, il faut noter une baisse constatée du nombre d'élèves-professeurs recrutés sur la période de 2011 à 2012 (80 à 65).

Il convient de préciser que le vivier en ce qui concerne les professeurs des matières scientifiques (Maths, PC, SVT) est très faible alors que le besoin est très important sur le terrain. Le même problème de vivier se pose dans l'enseignement technique et professionnel quant à la disponibilité de vivier dans certaines filières ou spécialités de formation telles que l'hôtellerie/restauration, la coupe-couture.

Au niveau de la formation professionnelle, au titre de 2014, 130 élèves-formateurs ont été recrutés et 80 formateurs qualifiés et formés à l'ENS/UK et au CFPR-Z mis à la disposition du MJFPE. Ces 80 formateurs, affectés dans les différents centres, contribueront ainsi à la résorption du déficit de formateurs et à l'amélioration de la qualité des prestations.

En matière de « santé-hygiène-nutrition », la situation de la mise en œuvre de ce volet n'existe pas en 2014 car n'ayant pas reçu de financement. Il est à noter que sa mise en œuvre a été interrompue depuis 2011 pour manque de financement. Dans le cadre de la lutte et de la prévention contre le virus « Ebola », il a été procédé au cours du dernier trimestre 2014, sur financement UNICEF, à la dotation de l'ensemble de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle en affiches (62 200) Ebola.

On note aussi la signature du protocole d'accord entre l'ONG Programme Healthy Kids de Nestlé et le MENA, le démarrage des activités étant prévu pour février 2015. Ce protocole d'accord porte sur la promotion de bonnes pratiques en matière de santé-hygiène et nutrition en milieu scolaire.

Dans le cadre de la prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire en 2014, 46,25% des OEV au niveau du MENA ont été soutenus pour leur scolarisation et 66,5% des agents infectés ont bénéficié d'une prise en charge médicale, psychosociale ou socioéconomique sur une prévision respective de 400 et 200. En outre, ont été réalisées. D'autres activités telles que l'organisation de 20 campagnes de conseil de dépistage, de conférence sur la SSR, le VIH/Sida et les IST, la relecture du module de formation des enseignants du primaire ont été menées.

La réalisation de ces activités pourrait porter plus fructueusement si les difficultés suivantes étaient aplanies : l'insuffisance de ressources, l'absence de numéro vert ou de cellules d'écoute pour jeunes et de cadre de concertation entre les acteurs intervenant en faveur des scolaires infectés et affectés par le VIH-sida et le retrait progressif de certains PTF au regard du taux de prévalence en baisse au niveau national.

Le fait marquant est l'augmentation du nombre d'OEV de l'éducation de base pris en charge au niveau du CMLS-action sociale passant de 22 255 OEV en 2012 à 33 000 OEV en 2013 soit un taux d'accroissement de 48,28%. Il faut signaler qu'en 2014, les ambitions ont été revues à la baisse du fait de la fin du projet du Fonds mondial au Burkina Faso qui avait pris en charge 23 000 OEV en 2013 sur les 33 000 0EV. Des actions fortes doivent donc être déployées par l'Etat pour la relève.

En vue d'offrir de meilleures prestations sociale aux élèves, on note l'acquisition de 35 005,86 tonnes de vivres (3 632,86 tonnes pour le CAST et 31 373 tonnes pour le budget de l'Etat) qui s'élève à un coût total de 15 672 451 516 FCFA (1 450 025 516 FCFA sur financement CAST et 14 222 426 000 FCFA du Budget de l'Etat). La part de CRS est de 4 405 tonnes de vivres évaluées à 2 105 400 000 FCFA et celle de PAM de 2 332,59 tonnes estimées à 5 millions de dollars US. Il faut noter que le tonnage servi par CRS et par PAM

prend en compte les vivres utilisés pour la cantine scolaire et pour la ration sèche à emporter (RAE) au profit des filles ayant totalisé par mois 90% de présences effectives.

En matière de promotion de cantines endogènes, ce sont près de 1 536 tonnes de vivres d'une valeur de 476 millions 760 milles qui ont été mobilisées par les communautés locales. Ces efforts sont à encourager pour permettre une réelle implication des populations.

Il est important d'indiquer les pertes de vivres (11 666 tonnes) survenues lors des conditions de conservation, des avaries et principalement du pillage (pour 11 564 tonnes) intervenu au cours de l'insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014.

Les quantités de vivres obtenues ont permis de doter 12 311 sur 13 204 écoles en 2013/2014 avec un écart négatif de 893, soit un taux de couverture de 93,24% dans toutes les zones d'intervention des acteurs. Ce taux est jugé satisfaisant mais des efforts doivent être consentis davantage pour en doter toutes les écoles. Mais l'exécution de ces activités a rencontré des difficultés liées à la mobilisation des ressources financières conséquentes, à la gestion des stocks, à l'insuffisance et/ou l'inadéquation de magasins, l'inefficacité des transporteurs et à la faible participation des communautés.

En vue de garantir l'égalité et l'équité d'accès à tous les enfants, des actions/activités ont été identifiées et mises en œuvre. Ainsi au primaire, il s'agit de celles entrant dans le cadre du maintien des filles dans le système éducatif et de la résorption des disparités de genre (subvention aux cotisations APE de 230 467 filles nouvellement inscrites aux CP1, tenue d'ateliers et renforcement des capacités de 100 AME pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus).

Au post-primaire, les activités menées en faveur du maintien des filles ont consisté en un don de kits scolaires à 1500 filles, un appui à l'hébergement à 56 filles et à la subvention à la cantine de 4 000 filles. Des activités de campagnes de sensibilisation (sur les grossesses non désirées et autres obstacles à la scolarisation des filles) ont été organisées.

En termes de résultats, on peut relever que dans l'éducation préscolaire, l'indice de parité du taux de préscolarisation au cours de la période 2012-2014 est en baisse (1,04 ; 1,03 et 1,02) mais demeure toujours en faveur des filles. Cette baisse indique une situation de retour à la parité qui est de 1.

Dans l'enseignement primaire, l'indice de parité du TBA a évolué en dents de scie (0,98 ; 0,99 et 0,96) au cours des trois dernières années (2012, 2013 et 2014) mais il est toujours resté proche de l'unité (1). Le niveau de cet indicateur signifie qu'en matière d'accès, les filles en âge d'aller à l'école (6 ans) ont pratiquement eu la même chance que les garçons d'âge correspondant d'être inscrits au CP1.

Pour l'indice de parité du TAP, son niveau a progressé de 0,06 point de pourcentage entre 2011/2012 (0,95) et 2013/2014 (1,01). Cette tendance signifie qu'en matière d'achèvement, la situation des filles qui n'avait pas atteint celle des garçons en 2012 et 2013, s'est améliorée progressivement jusqu'à être renversée en 2014. Cette situation montre qu'en cette dernière année scolaire, les filles ont mieux achevé leur cycle que les garçons.

Dans l'enseignement post-primaire, l'indice de parité du TBS a connu une croissance en dents de scie mais moins accentuée que celui du TBA. En effet, il baissé de 0,83 en 2011/2012 à 0,81 en 2012/213 pour remonter à 0,85 avec une augmentation de 0,04 point. Au post-primaire, on constate qu'en 2014, les filles sont moins scolarisées pour 100 garçons donnés qu'au primaire (0,85 contre 1,01).

Quant à l'indice de parité du TACH, il a évolué positivement de 2012 à 2014. Entre 2012 et 2013, la variation a été plus forte (0,06) que celle enregistrée (0,01) entre 2013 et 2014. On constate qu'au cours des trois dernières années (2012, 2013 et 2014), moins de 85 filles pour 100 garçons achèvent le cycle allant de la 6ème à la 3ème.

Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base devant être assumées et respectées par chaque partie prenante, il est alors indiqué que des actions/activités soient identifiées et menées pour y aboutir. C'est ainsi que l'on a la mise en place effective dans quatre régions de 3 583 COGES sur une prévision de 4000, des campagnes de sensibilisation tenues, la production et la reproduction d'un dépliant COGES en 4 000 exemplaires en

français, mooré, dioula, fulfuldé, et gulmancéma et distribués partiellement ainsi que la formation de 100 AME à la gestion de micros entreprises et à la promotion de l'éducation des filles.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces activités résident dans le remboursement des prêts AGR par certaines mères éducatrices.

En matière de prise en charge des enfants ESF dans le système éducatif de base, les activités réalisées au cours de l'année 2014 se résument à l'organisation de symposium, à la formation des acteurs, à l'organisation des activités de sensibilisation et de plaidoyer. On note également le recrutement sur mesures nouvelles sociales par le MENA de 97 agents vivant avec un handicap (physique, visuel et auditif) dont 71 agents de bureau, 17 assistants en étude et analyse et 9 professeurs certifiés des lycées et collèges.

Cependant, les difficultés rencontrées sont celles liées à l'insuffisance de formation des enseignants en éducation inclusive, à la faible dotation des écoles en matériels pédagogiques spécifiques et à l'inadaptation des infrastructures et équipements scolaires.

En termes de résultats obtenus en 2014, on note l'inscription au primaire d'environ 1667 ESH dont 728 filles selon les rapports de suivi des activités de l'éducation inclusive dans 08 régions. Au post-primaire, le nombre d'ESH inscrits est de 4 672.

L'une des difficultés majeures de ce type d'éducation est l'absence de données statistiques sur les ESH à tous les niveaux de l'éducation de base (préscolaire, primaire et post-primaire) qui ne permet pas de mieux appréhender la problématique du handicap en milieu scolaire sur le plan national.

La contribution du privé à l'accroissement de la capacité d'accueil du système éducatif de base formel peut être appréhendée à travers les résultats obtenus grâce au soutien que l'Etat apporte à ce secteur. Ce soutien se présente sous deux formes : technique et financier.

Sur le plan technique, les activités mises en œuvre ont contribué essentiellement à l'assainissement du paysage institutionnel, à l'accompagnement des établissements au respect du cahier de charges.

Sur le plan financier, l'Etat a versé des sommes aux établissements privés au titre des frais de scolarité des enfants qu'il y a envoyés, des subventions à UNPEE-L et à l'Eglise catholique pour un montant total de 1 770 195 000 F CFA. Cela a permis dans une certaine mesure d'obtenir les résultats suivants :

L'effectif de l'ensemble des élèves scolarisés par l'enseignement privé a progressé tout aussi considérablement : de 364 987 élèves en 2011/2012 à 449 187 élèves en 2013/2014, soit une augmentation de 26% en 3 années scolaires pour un TAMA de 12%. Particulièrement en 2013/2014, l'enseignement privé détenait 17% de l'effectif total de l'enseignement primaire. Pour la même année scolaire, le post-primaire privé disposait de 49% des établissements et 45% de salles de classe de ce cycle d'enseignement. L'effectif total de ses élèves est passé de 277 385 en 2011/2012 à 328 309 élèves en 2013/2014, soit une augmentation de 18 % avec un TAMA de 9%. Au cours de cette dernière année, l'effectif total du post-primaire privé dont 50% de filles, représente 39% de l'effectif total du post-primaire.

Au niveau du programme « amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, on note pour l'année 2014, la formation de 137 élèves encadreurs à l'INFTS, 1300 élèves-maîtres dans les ENEP et EPFEP, 200 élèves-professeurs (CAPES/CAPET) et 700 élèves-professeurs (CAP-CEG/CAET) à l'ENS/UK et à l'IDS. En vue de la mise en œuvre effective de l'éducation de base, de nouveaux programmes d'études sont en construction pour mettre en cohérence les curricula des niveaux préscolaire, primaire et post-primaire. La construction et la mise en œuvre des nouveaux contenus de formation initiale en lien avec le curriculum de l'éducation de base en élaboration restent de gros défis à relever. Dans le cadre de la formation continue, à l'exception de la conférence des enseignants du primaire qui s'est tenue, les autres espaces de formation continue des personnels de l'éducation de base n'ont pas été exploités comme un tremplin du processus de renforcement des capacités des acteurs.

Pour ce qui concerne la rénovation du curriculum de l'éducation de base, le cadre d'orientation du curriculum (COC) ainsi que ses outils de cadrage et de planification sont pré-validés. Ces instruments

précisent le profil du sortant de l'éducation de base, les champs disciplinaires, les options pédagogiques. En vue de l'expérimentation des nouveaux curricula, il a été procédé à la validation des curricula des classes de première année du primaire et du post-primaire (CP1 et 6ème), l'élaboration du protocole expérimental, la conception des modules de formation des expérimentateurs, l'élaboration de onze outils d'évaluation. Cette expérimentation a été reportée à l'année scolaire 2015-2016 pour des raisons aussi bien institutionnelles que techniques.

En vue de la promotion de l'utilisation des langues dans l'enseignement, le processus d'écriture d'une politique linguistique est amorcé avec la signature de l'arrêté interministériel mettant en place le comité technique. A terme, une assise nationale sur les langues regroupant l'ensemble des parties prenantes sera organisée afin de valider ladite politique avant l'élaboration de ses textes d'application. Au total, 32 792 élèves sont accueillis dans 789 classes bilingues avec 798 enseignants pour leur encadrement.

Dans le souci d'améliorer les apprentissages, on note la mise à la disposition des élèves du préscolaire de 108 944 manuels sur 224 603 prévus, 2 659 899 sur 3 699 328 prévus pour le primaire et 104 643 pour le post primaire. C'est pourquoi, au préscolaire, la norme de 5 manuels/enfant n'est pas respectée faute de ressources financières car le ratio actuel est de 2 manuels/enfant. Il en est de même pour le primaire où le ratio livre d'histoire/géographie est de 1 livre pour 2 élèves (au lieu de 1 livre par élève) et au post-primaire où les ratio de sept (7) manuels par élève de 6ème et de 5ème et de huit (8) manuels par élève de 4ème et de 3ème ne sont pas encore atteints car ces ratios sont en moyenne de 2 livres/élève. Cependant, les ratios livre/élève (1/1) en lecture, calcul, observation sont respectés au primaire.

En dépit du transfert des ressources aux 351 communes, le cartable minimum n'arrive pas aux élèves avant la rentrée scolaire en quantité et en qualité exigées. Cette situation est imputable au manque d'anticipation et à la non maîtrise des procédures de gestion dans certaines communes. Les ressources transférées sont de 7 100 320 685 FCFA pour l'acquisition de 2 730 892 cartables minimum à raison de 2 600FCFA par cartable et 959 640 000FCFA pour le fonctionnement courant des écoles. Du matériel didactique a été mis à la disposition des enseignants pour faciliter leur pratique classe, soit 932 mallettes pédagogiques et 20 186 fiches pédagogiques. De façon générale, les livraisons ont connu des retards dus au non virement à temps des fonds dans les comptes des mairies.

Sur les 350 CEG transférés au MENA, 125 disposent de 104 700 manuels scolaires pour l'application du principe de location aux élèves. Des efforts considérables doivent être fournis pour permettre à tous les CEG de disposer de manuels en quantité et en qualité suffisantes, d'où la mise en œuvre de la stratégie nationale de production et de distribution des matériels didactiques.

Dans le cadre du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), la convention entre le MENA et le BIE/UNESCO a suscité l'élaboration et la mise en place de mesures spécifiques pour l'amélioration de la lecture au CP1 et CP2. A cet effet, un plan d'action triennal (2014-2016) a été élaboré.

Toujours dans le cadre de l'amélioration des apprentissages, les outils de suivi du volume horaire ainsi que les instruments de collecte de données ont fait l'objet de relecture pour les adapter au nouveau contexte du continuum de l'éducation de base.

En somme, la mise en œuvre des intrants pédagogiques, des projets d'école (PEQ, EQAmE, école lumière) ainsi que des mesures d'accompagnement (inclusion, plafonnement du redoublement, pédagogie de groupe, tutorat, pédagogie différenciée) a contribué à améliorer les résultats scolaires. En outre, le taux de réussite au CEP connaît un accroissement passant de 61,69% en 2013 à 82,23 en 2014, soit un gain de 21,54%. Pour les mêmes années, le taux de réussite au BEPC est de 28,63% contre 22,57%, soit une régression de 6,06 points. Le taux de succès au CAP est de 42,86% et celui du BEP 30,52%. Quant aux taux de réussite au CQP et au BQP 2014, ils sont respectivement de 73,66% et 67,34%. Le nombre de centres à passerelle fonctionnels est de 158 avec un effectif de 4 164 apprenants.

En dépit de ces résultats, il faut travailler à relever le niveau des élèves en lecture, en français, en écriture et en calcul avec l'accompagnement considérable des enseignants et des parents en organisant des cours d'appui et de vacances. Les communes se doivent de mettre les intrants pédagogiques à bonne date aux élèves et enseignants. L'Etat, les partenaires sociaux, les partenaires techniques et financiers, les ONG et

associations actives en éducation doivent persévérer dans la mobilisation sociale et financière afin d'exiger à terme les résultats de qualité aux acteurs de l'éducation.

L'analyse générale des résultats atteints au niveau du programme développement de l'éducation non Formelle fait ressortir un certain nombre de points saillants.

Au niveau de l'accroissement de l'offre d'ENF et en ce qui concerne la réalisation des infrastructures, on note que la construction des CPAF et CEBNF au titre de 2014 connaît un retard qui est dû à la signature tardive des conventions, à la faible capacité des entreprises à exécuter les marchés à temps et aux évènements socio-politiques intervenus au dernier trimestre de 2014. Le nombre de structures ouvertes au niveau de l'ENF de la petite enfance connaît un taux d'accroissement de 79% et celui des adolescents de 16,5% entre 2012/2013 et 2013/2014. Cette hausse est aussi constatée au niveau des effectifs de ces deux composantes. Par contre, et comparativement à la campagne 2012/2013, le nombre de centres de l'ENF des jeunes et des adultes ouverts connait une baisse du fait que le nombre de centres financés par le FONAENF a diminué de 28% en 2013/2014.

Au niveau de la qualité de l'ENF, l'analyse des résultats fait ressortir que l'évaluation certificative a été effectuée par les DPENA et les résultats donnent un total de 189 581 déclarés alphabétisés en 2014, sans la Campagne spéciale d'alphabétisation dont les résultats ne sont pas encore disponibles. En outre, les activités de suivi/contrôle des structures d'ENF ont relevé des dysfonctionnements auxquels il convient d'apporter des solutions.

Des sortants des Centres de formation professionnelle non formelle(CFPNF) et des CEBNF attendent toujours de recevoir la subvention pour leur installation. Des COGES sont mis en place et leurs membres ont bénéficié d'une formation afin d'assurer convenablement la gestion de ces structures.

Les capacités des acteurs de l'ENF ont besoin d'être renforcées. Tous les programmes prévus ont été rénovés. Les nouveaux programmes intègrent les thèmes émergents et s'adaptent aux nouveaux besoins de formation. Les animateurs et apprenants ont bénéficié de manuels, de guides et de documents de post-alphabétisation.

En termes de résultats, on constate que le ratio livre/apprenant en lecture et en calcul en 2014 est atteint. Des textes instituant les passerelles existent mais il n'y a aucun mode opératoire permettant de les rendre effectives.

La mise en œuvre de la recherche-action et la recherche-développement en éducation non formelle en 2014 a consisté en l'adaptation de documents, la relecture et la finalisation de référentiels et curriculum, l'adoption de textes sur la gestion des innovations en Education non Formelle au Burkina Faso.

L'analyse des résultats du programme développement de l'ENF a fait ressortir des difficultés qui ont permis de tirer des leçons et de formuler des recommandations.

Au niveau du pilotage du secteur de l'éducation de base, le sous-secteur a connu une coordination avec la tenue régulière des rencontres nationales et internationales. En outre, les concours d'excellence ont été organisés dans cinq régions sur 13 programmées. Il est recommandé une meilleure couverture géographique et la relecture de l'arrêté portant organisation des concours d'excellence pour prendre en compte le continuum et la gestion de la décentralisation de l'éducation de base.

L'ensemble des outils de programmation ont été élaborés à bonne date et l'appui aux activités de suivi-conseil et de contrôle du fonctionnement des services a été effectif à travers les missions de l'Inspection Technique des Services (ITS).

Au post-primaire, la mise à disposition des cartes scolaires régionales a été retardée à cause de l'implication des chargés de statistiques et de cartes scolaires dans l'organisation des examens scolaires.

De même, l'élaboration du tableau de bord de l'enseignement secondaire général et technique professionnel a connu des difficultés d'exécution faute de déblocage des crédits.

Quant à la gouvernance du sous-secteur de l'éducation par plusieurs acteurs, elle a été assurée à travers les rencontres du Comité interministériel de suivi du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA et la réalisation des activités de la tranche 2014 du plan d'action triennal.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la grille de responsabilité sur les politiques structurantes (continuum, qualité, disparités et déconcentration/décentralisation) a permis d'impliquer les différents acteurs dans le processus de transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA.

En vue d'assurer la gestion de la décentralisation de l'éducation de base, les défis à relever par le MENA demeurent la généralisation des COGES et la poursuite des discussions avec le MEF pour l'adoption d'un mécanisme de mise à disposition de fonds publics aux COGES pour la gestion des cantines scolaires ; la prise de l'arrêté conjoint 2014 de transfert des ressources aux communes ; la mise en place du cadre juridique permettant la mise en œuvre du mécanisme conjoint de suivi MENA/Communes et ses outils, et la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités des acteurs y compris les collectivités territoriales.

La mobilisation de ressources a consisté pour le MENA en un plaidoyer pour que l'effort budgétaire que le transfert du préscolaire et du post-primaire a engendré soit constaté et effectivement pris en compte dans son allocation budgétaire 2014.

La mobilisation des ressources extérieures pour le plan d'action 2014 a été caractérisée par la signature des conventions de financement avec le PME pour la période 2014-2016 et la coopération Luxembourgeoise pour la période 2014-2015. Ces deux conventions ont permis d'augmenter les ressources du CAST de près de 23 milliards de FCFA en 2014.

Dans le cadre d'une gestion efficace des ressources financières, une feuille de route a été élaborée. La situation des recommandations liées à cette feuille de route, est la suivante : sur 71 recommandations, 49 ont été mises en œuvre, 12 sont en cours et 18 ne sont pas mises en œuvre. Par ailleurs, les rapports du 3ème et 4ème trimestres transmis aux PTF ont requis leurs appréciations.

Il faut également noter l'initiation d'un grand chantier de classement/conservation des documents de gestion.

Au 31 décembre 2014, le taux d'exécution (base liquidation) du budget/Etat du MENA (hors financement extérieur, ressources transférées aux communes et DCIM) est de 92,35%. Ce taux est inférieur à celui de la gestion précédente qui était de 94,84%. Néanmoins, on peut noter qu'il est supérieur au taux repère de 90% imposé dans le cadre de la SCADD.

Pour ce qui concerne le titre 5 qui enregistre un taux d'exécution de 39,29% contre 89,93% en 2013, cette contreperformance est imputable au niveau de paiement des décomptes au profit des MOD dans le cadre de la de la réalisation des infrastructures scolaires et administratives.

Le titre 4 connait également un niveau d'exécution relativement faible avec 68,72% contre 93,52% en 2013. Cette faiblesse du taux d'exécution s'explique essentiellement par les différentes contraintes et restrictions budgétaires intervenues au cours de l'exercice budgétaire 2014. Ces mêmes contraintes ont également affecté le titre 3.

Au 31 décembre 2014, sur 640 dossiers prévus dans le PPM, 604 ont été attribués, ce qui représente un taux d'exécution en nombre de 94,38 %, contre un taux d'exécution financière de 81,70%. Le niveau d'exécution des marchés sur le budget Etat est de 92,64% contre 58,70% pour le budget CAST.

En ce qui concerne la MOD, les conventions MOD sur financement CAST/FSDEB avec les trois (03) ONG (AIDE ET ACTION, PLAN BURKINA et SOLIDAR SUISSE) n'ont pas abouti.

Quant aux constructions directes par le Ministère, il faut souligner que sur les 109 CEG réduits prévus, les entreprises ont été recrutées pour ce qui concerne 48 CEG réduits. Le recrutement des entreprises pour les 61 autres CEG réduits sur financement du CAST a été annulé pour vice de procédure.

A la date du 31 décembre 2014 le taux global d'exécution du compte CAST/FSDEB base liquidation est de 56,43%. Par programme, il se présente comme suit : 45,82% pour le programme Accès, 64,02% pour le programme Qualité, 72,98% pour le programme ENF et 67,54% pour le programme pilotage et soutien aux services de l'éducation de base.

La gestion et le suivi des carrières au cours de l'année 2014 se particularisent par la reconversion d'enseignants du primaire titulaires de diplômes universitaires (DEUG, Licence) en enseignants du post-

primaire. Sur 1000 postes ouverts par voie de concours, seuls 398 ont été pourvus. Ce faible taux de succès s'explique par l'insuffisance de vivier surtout en ce qui concerne les disciplines scientifiques et par les critères de notes.

La mise en œuvre du PSRC se fait à travers les structures du MENA grâce aux appuis de la Coopération Luxembourgeoise, de la Société d'Accompagnement en Renforcement des Capacités, de la Coopération japonaise, de L'Agence Française de Développement.

Au niveau du suivi de la gestion des ressources transférées aux communes, la non remontée des données pour le bilan de la gestion des aspects autres que la réalisation des infrastructures reste préoccupante.

Par ailleurs, pour l'archivage des pièces comptables qui est une recommandation de la feuille de route du CAST/FSDEB, une inscription a été faite dans le plan d'action 2014 pour le déploiement ladite feuille de route au niveau région.

La tranche 2014 de la programmation pluriannuelle 2014-2016 de transferts aux communes n'est pas mise en œuvre par la prise de l'arrêté portant transfert des ressources et des compétences transférées aux communes.

I. DOTATIONS BUDGETAIRES EN 2014 AU SECTEUR DE L'EDUCATION

I.1 Ressources allouées au secteur de l'éducation

Le MENA et les ministères partenaires (MASSN[43], MESS, MJFPE) sont chargés de développer et de mettre en œuvre les politiques sectorielles en matière d'éducation. Le tableau I-1 présente l'évolution sur 3 ans des ressources allouées au secteur de l'Education à travers les budgets du MENA et des ministères partenaires.

Tableau I-1 : Evolution des ressources du secteur de l'éducation (en millions FCFA)

Budget en Millions de FCFA	**2012**	**%**	**2013**	**%**	**2014**	**%**
Budget MENA	166 580	**57%**	185 091	**58%**	224 090	62,0%
Evolution annuelle			11%		21%	
Budget MASSN	20 235	**7%**	16 076	**5%**	13 224	4%
Evolution annuelle			-21%		-18%	
Budget MESS	84 598	**29%**	103 769	**33%**	103 586	29%
Evolution annuelle			23%		0%	
Budget MJFPE	21 935	**7%**	13 872	**4%**	20 721	6%
Evolution annuelle			-37%		49%	
Secteur Education	**293 348**	**100%**	**318 809**	**100%**	**361 621**	**100%**
Evolution annuelle			9%		13%	

Source : Lois de finances 2012, 2013 et 2014

Note technique :
- Budget MENA = LFR (y compris DCIM) + CAST + Transferts aux communes (section 98)
- Budgets MASSN, MESS, MJFPE = LFR (y compris DCIM)

Les ressources globales du secteur de l'éducation sont en constante augmentation au cours de la période sous revue. De 293,348 milliards Francs CFA en 2012, elles passent à 318,809 milliards Francs CFA en 2013 pour se situer à 361,621 milliards FCFA, soit une augmentation de 13% en 2014 par rapport à 2013. On constate une hausse tendancielle des ressources financières allouées au secteur.

Il faut noter le fort accroissement du budget du MENA de 21% en 2014 contre 11% en 2013. Cette hausse est liée à la politique de recrutement du personnel enseignant, à la stratégie de réalisation des infrastructures éducatives et à la mise en œuvre du programme national des cantines scolaires.

De 2012 à 2014, l'indicateur de mesure de l'effort national en faveur du secteur Education de base se présente comme indiqué dans le tableau I-2.

Tableau I-2 : Indicateurs de mesure de l'effort national du secteur de l'éducation

Années	**2012**	**2013**	**2014**
Taux d'allocation budgétaire au MENA	16,38	16,12	16,01

Source : MEF/Direction Générale du Budget

Note technique :
- Numérateur = Budget MENA (LFI + DCIM) moins (financements extérieurs + contreparties des projets) + section 98
- Dénominateur = LFI moins (financements extérieurs + charge de la dette + transferts en capital + exonérations fiscales et douanières + subventions produits pétroliers + contreparties et surcoûts des projets)

En dépit des efforts fournis par l'Etat en termes d'allocation au sous-secteur de l'éducation de base, on constate une légère baisse de l'effort national au fil des années. Cette baisse est de 0,37 point entre 2012 et 2014.

[43] Les données du MASSN ne concernent que les années 2012 et 2013compte tenu de la mise en œuvre du continuum éducatif en 2014.

Tableau I-3 : Indicateurs de performance

Indicateur	Indicateurs			
	Valeur de base	*Cible*	Réalisation	Ecarts/observations
	2012/2013	**2013/14**		
	2013	**2014**		
Taux d'exécution par les communes des ressources transférées [44]	51,08%	66%	ND	
Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)[45]	15%	20,6%	ND	
Taux d'exécution du budget hors dépenses de personnel	90%	93,3		
Taux d'exécution du PPM	50%	57,1		

I.2 Ressources alloués au sous-secteur de l'éducation de base

Tableau I-4 : Evolution du financement du PDSEB par instrument (en millions FCFA)

Millions de FCFA	**2012**	**%**	**2013**	**%**	**2014**	**%**
Budget Etat	195 451	88%	216 340	88%	193 849	80%
MENA	*142 968*	65%	*166 652*	68%	187 491	77%
MASSN (Education de base)	*5 396*	2%	*4 212*	2%	*78*	0%
MJFPE (Education de base)	*3 291*	1%	*4 994*	2%	*5 926*	2%
MESS (Education de base)	*43 796*	20%	*40 482*	16%	*354*	0%
Projets (fin. Ext.)	8 129	4%	*7 159*	3%	*10 885*	4%
CAST / FSDEB	15 482	7%	18 440	7%	*25 714*	11%
ONG et associations	1 950	1%	4 134	2%	*12 508*	5%
Collectivités locales	0	0%	0	0%	0	0%
Total PDSEB	**221 012**	100%	**246 072**	100%	**242 957**	100%

Sources *: Loi de Finances, Plan d'action du MENA, Programmes d'activité des ministères partenaires, Arrêté de transfert aux communes*

Note technique
- Budget Etat = budget MENA (LFR + DCIM + sect. 98) + estimation des budgets « éducation de base » de MASSN + MESS + MJFPE (confère 1.2.3 budgets des ministères partenaires)
- Projet (Fin. Ext.) = Titre 5 (Financements extérieurs) du MENA
- CAST/FSDEB = dotations définitives y compris report 2013(tableau 9)
- ONG et Associations = montant inscrit au plan d'action du MENA

En 2014, le montant total destiné effectivement à l'éducation de base s'élève à 242,957 milliards de FCFA. Le budget de l'Etat (Budget Etat du MENA et Budgets destinés à l'éducation des Ministères partenaires) constitue le premier instrument de financement, avec un total de 193,849 milliards soit 80% du montant du PDSEB. Le CAST/FSDEB d'un montant de 25,714 milliards, représente, avec 11% du total, le 2ème instrument de financement. Les ONG & Associations représentent la 3ème source de financement avec 12,508 milliards de financements extérieurs soit 5% du total et les Projets (financements extérieurs) représentent la 4ème source de financement avec 10,885 milliards soit 4%.

Tableau I-5 : Répartition des ressources par programme du PDSEB (millions de FCFA)

	Programmes	**Budget de l'Etat**	**CAST / FSDEB**	**Projets, ONG/Assoc.**	**Total**	**% par Programme**
1	Accès	143 717	12 833	125	156 676	67%
2	Qualité	18 118	4 332	475	22 925	10%
3	ENF	4 650	3 515	245	8 410	4%
4	Gestion Pilotage	30 377	5 034	11 663	47 074	20%
	Total	**196 863**	**25 714**	**12 508**	**235 085**	100%
	% par instrument	**83,7%**	**10,9%**	**5,3%**	**100%**	**100%**

Source : Loi de Finance 2014 et PA du MENA

Note technique :
- Budget de l'Etat : budget du MENA (LFI y compris Financements extérieurs, sect. 98 et DCIM)

[44] Cet indicateur sert à mesurer les progrès réalisés par les communes dans le cadre de l'exécution des ressources transférées par le MENA. Cet indicateur est important car il consacre une mise en œuvre effective du processus de décentralisation par le mécanisme des ressources transférées qui constitue du reste un objectif stratégique du gouvernement.

[45] Cet indicateur renseigne la proportion du budget du MENA affecté aux communes dans le cadre des compétences et des ressources transférées aux communes. Il ne prend pas en compte les ressources qui seront transférées pour les constructions scolaires au niveau du CAST.

- CAST/FSDEB : dotations actuelles y compris report 2014 (tableau 9)
- Projets, ONG et Associations : montant inscrit au plan d'action du MENA

Sur un financement total de 196,863 milliards, le programme accès représente 67 % du Budget du plan d'action. Cette proportion s'explique par le poids des salaires du personnel enseignant, des vivres pour les cantines scolaires et des infrastructures éducatives. Le programme gestion et pilotage avec 20% du financement total est destiné aux salaires des personnels de bureau, au fonctionnement courant des services et les dépenses projets. Enfin le programme qualité avec 10% (Subvention des ENEP, examens et concours, manuels, fournitures et consommables scolaires) et le programme ENF avec 4% (financement du PRONAA et du FONAENF).

Tableau I-6 : Evolution des dotations du MENA (en millions FCFA)

Millions de FCFA	Dotations 2012	%	Dotations 2013	%	Dotations 2014	%
T2. Dépenses de personnel	**95 641**	63,3%	**101 684**	58,5%	**116 753**	58,9%
Evolution annuelle			6,3%		14,8%	
T3. Dépenses de fonctionnement	**11 215**	7,4%	**10 753**	6,2%	**10 362**	5,2%
Evolution annuelle			-4,1%		-3,6%	
section 23 (MENA)	9 387		8 924		8 833	
Evolution annuelle			-4,9%		-1,0%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	1 828		1 828		1 529	
Evolution annuelle			0,0%		-16,4%	
T4. Transferts	**12 656**	8,4%	**28 088**	16,2%	**28 996**	14,6%
Evolution annuelle			121,9%		3,2%	
T5. Dépenses d'investissement	**31 583**	20,9%	**33 285**	19,2%	**42 266**	21,3%
Evolution annuelle			5,4%		27,0%	
dont Etat seul	16 053	10,6%	*12 279*	7,1%	18 297	9,2%
Evolution annuelle			-23,5%		49,0%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	7 401		*13 848*		13 084	
Evolution annuelle			87,1%		-5,5%	
dont financement extérieur	8 129	5,4%	*7 159*	4,1%	*10 885*	5,5%
Evolution annuelle			-11,9%		52,1%	
Total du Budget/MENA (Etat + Ress. Ext.)	**151 096**	100,0%	**173 810**	100,0%	**198 377**	100,0%
Evolution annuelle			15,0%		14,1%	
Total du Budget/MENA (Etat)	**142 967**		**166 652**		**187 491**	
Evolution annuelle			16,6%		12,5%	

Source : Loi de finances

Note technique :
- Budget du MENA (LFR y compris DCIM) par titre
- Budget section 98 par titre
- Financements extérieurs : Titre 5

Le Budget du MENA a augmenté de 14,1% en 2014 par rapport à 2013; hors financements extérieurs, il est en hausse de 12,5%. Cette augmentation, essentiellement due aux dépenses de personnel (14,8%) pour le recrutement de personnel enseignants et aux dépenses d'investissement (27%), pour la réalisation des infrastructures éducatives.

Tableau I-7 : Situation des projets intervenant au MENA (en milliers FCFA)

Intitulé du projet	Coût total du projet	Durée du Projet	Cumul des montants reçu au 31/12/2013	Programmation loi de finances initiale 2014			Reprogrammation Révisée 2014			ECART (Total révisé - Total LFI)
				Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
ES-CEBNF	35 407 458	2011-2015	3 392 741	960 463	2 089 340	3 049 803	1 077 545	3 305 908	4 383 453	1 333 650
PACOGES	2 212 097	2014-2017	0	0	0	0	523 746	259 670	783 416	783 416
Construction d'écoles primaires phase 5	7 373 498	2012-2014	980 935	37 500	2 911 819	2 949 319	37 500	2 754 204	2 791 704	-157 615
Programme de Pays du PAM	6 594 607	2011-2015	844 227	74 155	1 564 791	1 638 946	74 155	802 805	876 960	-761 986
Projet une Lampe pour l'Afrique	2 967 798	2011-2014	1 138 572	167 110	136 836	303 946	167 110	996 409	1 163 519	859 573
Cantines scolaires/Cathwel	7 655 813	2011-2015	2 301 138	189 280	1 953 846	2 143 126	189 280	1 953 846	2 143 126	0
BID IV	6 290 000	2011-2015	868 668	197 280	2 022 201	2 219 481	60 498	2 022 201	2 082 699	-136 782
SMASE	1 841 690	2012-2015	172 598	136 396	206 637	343 033	136 396	354 912	491 308	148 275
TOTAL	**70 342 961**		**9 698 879**	**1 762 184**	**10 885 470**	**12 647 654**	**2 266 230**	**12 449 955**	**14 716 185**	**2 068 531**

Source : DGESS/MENA

Note technique :

- Coût total du projet et Durée du projet : source DGESS/MENA
- Programmation LFI 2014 : titre 5 MENA
- Reprogrammation à juin 2014 (revue à mi-parcours) : source DGESS/MENA

Le coût total du financement des projets inscrits au programme d'investissement prioritaire au titre de l'année 2014 s'élève à 14,716 milliards de FCFA. Ces projets sont financés à hauteur de 12,450 milliards F CFA (85%) par les ressources extérieures et 2,266 milliards FCFA (15%) au titre de la contrepartie nationale.

Tableau I-8 : Evolution des dotations du CAST (en millions FCFA)

Millions de FCFA	Dotations définitives 2012	%	Dotations définitives 2013	%	Dotations définitives 2014	%
Agence Française de Développement	1 525	12,3%	2 033	12,5%	2 050	8,7%
Canada	5 288	42,7%	5 623	34,6%	1 617	6,8%
Danemark	1 239	10,0%	1 339	8,2%	878	3,7%
Pays-Bas	3 800	30,7%	3 800	23,4%	0	0,0%
Suisse	271	2,2%	2 415	14,9%	264	1,1%
UNICEF	250	2,0%	1 023	6,3%	250	1,1%
Luxembourg					4 690	19,8%
PME via AFD					13 908	58,8%
Total du CAST / FSDEB (hors report)	**12 373**	100,0%	**16 234**	100,0%	**23 656**	100,0%
Evolution			**31%**		**46%**	
Reports	3 109		2 206		1 967	
Reversements					90	
Total du CAST / FSDEB	**15 482**		**18 440**		**25 714**	

Source : DGTCP

Note technique :

- dotations par bailleurs + reports définitifs + reversements du CAST

Le CAST, hors report, a augmenté de 46% en 2014. Cette hausse correspond principalement à la dotation de nouveaux partenaires techniques et financiers que sont le Luxembourg et le Partenariat Mondial pour l'Education (PME).

A contrario, on constate une diminution progressive des montants des reports sur les trois années due aux efforts d'absorption des ressources allouées.

Tableau I-9 : Financement par bailleurs du CAST/FSDEB (en milliers FCFA)

Millions de FCFA	Dotations initiale 2014	Financement additionnel	Dotations Définitives 2014	%
Agence Française de Développement	2 049 866		2 049 866	8,7%
Canada	1 616 800		1 616 800	6,8%
Danemark	877 663		877 663	3,7%
Suisse	263 500		263 500	1,1%
UNICEF	250 000		250 000	1,1%
Luxembourg	4 690 092		4 690 092	19,8%
PME via AFD	14 000 000	-91 921	13 908 079	58,8%
Total hors report	**23 747 921**	**-91 921**	**23 656 000**	100,0%
report 2013		1 967 192	1 967 192	
Reversements		90 372	90 372	
Total du CAST / FSDEB	**23 747 921**	**1 965 643**	**25 713 564**	

Source : DAF MENA, Lois de finances et annonces PTF-FC

Note technique :

- dotations définitives
- financement actuel (arrêté de réaménagement)

Les annonces initiales des partenaires techniques et financiers du CAST/FSDEB pour 2014 d'un montant de 23,748 milliards de FCFA ont été ramenées à un montant de 23,656 milliards FCFA. La moins-value

d'un montant de 91,921 millions FCFA constatée au niveau du financement du PME est due à la fluctuation du taux de changes du dollars US.

La dotation définitive de la gestion 2014 d'un montant de 25,714 milliards FCFA est constituée des annonces définitives au plan d'action des PTF d'un montant de 23,656 milliards FCFA complétées par le report 2013 d'un montant de 1,967 milliard FCFA et les reversements des reliquats des structures du MENA d'un montant de 90,372 millions FCFA.

Tableau I-10 : Dotations CAST/FSDEB par nature de dépenses (en milliers FCFA)

Milliers de FCFA	**Dotations déf. 2012**	**%**	**Dotations déf. 2013**	**%**	**Dotations déf. 2014**	**%**
T3. Dépenses de fonctionnement	3 751 163	**24%**	5 412 119	**29%**	8 256 857	**32%**
Evolution annuelle			44,3%		52,6%	
T4. Transferts	4 603 667	**30%**	8 987 941	**49%**	7 171 450	**28%**
Evolution annuelle			95,2%		-20,2%	
T5. Dépenses d'investissement	7 127 467	**46%**	4 039 566	**22%**	10 285 258	**40%**
Evolution annuelle			-43,3%		154,6%	
Total du CAST / FSDEB	**15 482 297**	**100%**	**18 439 628**	**100%**	**25 713 565**	**100%**
Evolution annuelle			19,10%		39,45%	

Source : DAF MENA, Lois de finances et annonces PTF-FC

Au titre de l'année 2014, les ressources du CAST/FSDEB se chiffrent à 25,714 milliards FCFA. Ce montant est en amélioration de 39,45% comparativement à celui de 2013.

Les crédits destinés aux dépenses de fonctionnement (titre 3) sont passés de 5,412 milliards FCFA en 2013 à 8,257 milliards en 2014, soit une forte hausse de 52,6%. Ces ressources financent d'importantes dépenses telles que l'acquisition de manuels scolaires (1,100 milliard FCA), de matériels pédagogiques (550 millions FCA), l'organisation des examens scolaires (610 millions FCA), la mise en œuvre du Plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC) (150 millions francs CFA), le plan d'amélioration des services financiers (483,640 millions FCA), et la généralisation des COGES (500 millions FCFA).

Les crédits destinés aux dépenses de transferts courants (titre 4) sont passés de 8,988 milliards FCFA en 2013 à 7,171 milliards FCFA en 2014, soit une baisse de 20,2%. Cette baisse est due à la diminution des crédits alloués à l'acquisition des vivres (2,464 milliard FCFA en 2014 contre 5,804 milliard FCFA en 2013) du fait d'une importante allocation du budget de l'Etat (19,904 milliards Francs CFA) pour cette dépense.

Hormis les crédits destinés à l'acquisition des vivres, ces ressources budgétaires financent des dépenses habituelles telles que le FONAENF (2,876 milliards FCFA) et santé nutrition (900 millions FCFA).

En revanche, on constate une hausse significative du titre 5 passant de 4,040 milliards FCFA en 2013 à 10,285 milliards FCFA en 2014. Cette importante allocation budgétaire est destinée à la réalisation, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures éducatives.

Tableau I-11 : Ressources financières transférées aux communes en 2014 (en milliers FCFA)

En milliers de FCFA	**Budget Etat**			**Total 2012-2014**
	2012	2013	2014	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	648 390	719 730	959 640	2 327 760
Cartable minimum	6 139 619	6 731 312	7 100 321	19 971 252
Total Fonctionnement	**6 788 009**	**7 451 042**	**8 059 961**	**22 299 012**
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	5 367 380	7 774 998	6 073 998	19 216 376
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	450 000	450 009	478 524	1 378 533
Total Investissement	**5 817 380**	**8 225 007**	**6 552 522**	**20 594 909**
Total des transferts de ressources financières	**12 605 389**	**15 676 049**	**14 612 483**	**42 893 921**
Accroissement annuel		24,36%	-6,78%	
Accroissement sur la période		15,92%		

Source : Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2011 à 2014

Au titre de la loi de finances initiale les ressources financières prévues pour être transférées en 2014 s'élevaient à 19,412 milliards FCFA contre 15,676 milliards FCFA en 2013. Cependant, dans le cadre d'une régulation d'autorité de crédits, ce montant a été ramené 14,612 milliards FCFA.

Tableau I-12 : Evolution des modalités de construction (en milliards de FCFA)

Modalités de construction des infrastructures éducatives	2012	%	2013	%	2014	%
MOD	14 243	71%	15 718	61%	18 732	60%
Transferts aux Communes (Constructions et réhabilitations)	5 817	29%	8 225	32%	6 553	21%
Construction directe MENA	0	0%	1 685	7%	5 942	19%
Total	**20 060**	**100%**	**25 628**	**100%**	**31 227**	**100%**

Source : Conventions MOD et Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2011 à 2013

Note technique :
- MOD : données du tableau 8 (2014)
- Transferts aux communes : données du tableau 12
- Données construction directe

Dans la période sous revue, les modalités de réalisation des infrastructures éducatives ont connu d'importantes fluctuations. En effet, aux MOD et aux transferts aux communes se sont ajoutées des constructions directes (CEG réduits, cybers classes et maisons).

II. REALISATIONS ET RESULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME

II.1 Programme 01 : Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

Le programme «**Développement de l'accès à l'éducation de base formelle**» s'articule autour de six (06) sous-programmes : i) Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux, ii) Recrutement du personnel enseignant, iii) Amélioration des conditions de santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire, iv) Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous, v) Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du sous-secteur de l'éducation de base et vi) Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux. Ces sous-programmes sont déclinés en objectifs spécifiques. Chaque sous-programme comprend un ou plusieurs résultats pour lesquelles des activités et des sous-activités sont définies.

II.1.1 Résultat 1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base[46] formel s'est accrue

En fin d'année 2014 la situation d'exécution de ces infrastructures se présente comme suit.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives et de formation (MENA)		
	Construction de 1 salle de classe pour préscolaire	Non réalisée
	Construction de 52 salles de classe de CEEP (2 salles de classe pour 26 CEEP)	Non réalisée
	Construction de 147 complexes ruraux	6 complexes réalisés
	Construction de 374 salles de classe	21 salles de classe réalisées
	Construction de 114 salles de classe (Normalisation des salles de classe)	15 salles de classe réalisées
	Construction de 22 salles de classe bilingue	Non réalisée
	Construction d'une (01) salle de classe formule nouvelle	Non réalisée
	Construction de 333 salles à réalisation progressive	Non réalisée
	Construction de 15 salles de classe pour la résorption des disparités dans les communes prioritaires	Non réalisée
	Construction de 78 logements de maîtres	Non réalisée
	Construction de 109 de CEG réduits	7 CEG réduits réalisés
	Construction de 4 cybers classe	Non réalisée
	Construction d'une maison communautaire pour jeunes filles	Non réalisée
	Construction d'une salle informatique	Non réalisée

[46] *Par rapport au post-primaire, seules des activités relatives aux constructions scolaires au post-primaire général ont fait réellement l'objet de prise en charge par le MENA en 2014. Sur la base des recommandations issues de la session (septembre 2013) du comité interministériel en charge du transfert de l'éducation préscolaire et du post-primaire au MENA, le MESS a poursuivi la gestion des autres dimensions du post-primaire général.*

	Construction de 283 latrines	9 latrines réalisées
	Construction de 2 magasins	non réalisée
	Réalisation de 313 forages positifs	Non réalisée

On constate à partir des données du tableau ci-dessus que le taux de réalisation des infrastructures en 2014 est très faible. Seules 36 salles de classe sont achevées soit 3,93% des salles de classe programmées, 6 complexes achevées sur l'ensemble des 147 complexes programmés soit 4%,9 latrines achevées soit 3,18% et 7 CEG construits soit 6,42% de leur programmation. Ce bilan établi montre que les infrastructures ne pourront pas être livrées pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Les retards chaque fois accusés dans la livraison des infrastructures dans les délais est l'une des difficultés majeures rencontrées dans le cadre de la mise en place des infrastructures. Le retard de signature des conventions ou les changements de sites ne sont pas les causes principales de ces retards. L'incapacité des MOD à superviser et piloter les activités des entreprises, des bureaux de contrôle à assurer un suivi-contrôle efficace des chantiers et des entreprises à mobiliser un personnel qualifié et une logistique conséquente sont aussi des éléments qui contribuent à retarder l'exécution des infrastructures.

Malgré l'existence d'un comité interministériel de suivi des infrastructures scolaires, on constate actuellement que des infrastructures des conventions 2012 et 2013 ne sont toujours pas achevées. Si pour certaines infrastructures ce retard peut être imputable aux procédures des marchés publics (procédure de résiliation et de réattribution des marchés), la plus part des chantiers sont en retard par défaut de suivi et de supervision par les MOD, les bureaux de contrôle et le ministère.

Toutefois en ce qui concerne précisément les conventions 2014, le non versement des avances de démarrage ou des décomptes a bloqué les chantiers depuis le mois d'octobre 2014 faute de paiements des décomptes.

La conséquence de cette situation est que certaines écoles ne seront pas ouvertes faute de constructions et que les conditions des élèves et des enseignants qui travaillent sous les abris précaires ne connaîtront pas d'amélioration.

A ces infrastructures de 2014 dont les réalisations se poursuivront en 2015, il faut ajouter celles de 2012 et de 2013 qui sont toujours en cours. Malgré la mise en place du comité interministériel de suivi des infrastructures scolaires les retards sur la mise en place des infrastructures persistent.

Les cumuls de retards sur plusieurs conventions impactent négativement sur la planification et la programmation à venir des infrastructures. Actuellement les ressources financières de l'année 2015 seules devront supporter également les paiements des constructions des années 2012, 2013, et 2014.

Dans ce cas, le programme de construction de l'année 2015 pourrait être compromis si les infrastructures 2012, 2013 et 2014 devaient s'achever effectivement en 2015. Il faut donc que le ministère (MENA) à travers ses structures impliquées (DAF, DSRIE, la DGESS, la DMP et la DC-MEF) en collaboration avec le ministère de l'économie et des finances envisagent des mesures pour la réalisation des infrastructures de ces quatre années. Il s'agira notamment de la mobilisation de ressources financières nécessaires et de la diversification des modalités de construction et particulièrement l'implication effective des communautés dans la réalisation des infrastructures.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du bilan physique de la réalisation des infrastructures du plan d'action 2014, la DGESS/MENA a procédé à la collecte de données au niveau des communes qui a permis de recenser les infrastructures construites par les autres acteurs de l'éducation, notamment les ONG et Association ainsi que les communes sur leurs fonds propres. Le tableau II-1 ci-dessous présente les infrastructures recensées sur le terrain.

Tableau II-1 : Infrastructures réalisées par les ONG/Associations, Communes jumelage

	Infrastructures Programmées					Infrastructures achevées	% des réalisations
Type d'infrastructures	Communes (Fonds propres)	ONG/Associations	Jumelage	Autres	Total général		
Complexes	12	14	1	28	55	11	20,00%

Salles de classe	55	58	9	117	239	37	15,48%
Latrines	12	16	1	14	43	3	6,98%
Forages	10	5		17	32	2	6,25%

Source : DGESS/MENA

L'analyse du tableau fait ressortir que l'exécution des activités au niveau des autres acteurs identifiés ci-dessus connait un taux très faible qui est de l'ordre de 6% pour les forages à 20% pour les complexes scolaires.

Cependant, on peut noter une contribution non négligeable de ces acteurs dans l'offre éducative. En effet, les infrastructures achevées (11 complexes et 37 salles de classe soit au total 70 salles de classe) ont permis si elles sont occupées d'inscrire en moyenne 5 250 enfants. Ce qui du coup augmente le TAB et/ou le TBS.

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives et de formation (MESS)		
	Construction de 03 CET	Non réalisée
	Réalisation de 20 forages positifs :	Non réalisée
Création de de nouvelles offres de formation (MESS)		
	Offre d'une nouvelle spécialité de formation professionnelle	Les caractéristiques techniques de la spécialité maroquinerie sont définies,

Les études architecturales des collèges d'enseignement technique de Pama, Pô et Houndé ont été faites. Les caractéristiques techniques de trois (03) CET : Toma, Zorgo et Orodara ont été évaluées. On note le recrutement des bureaux de contrôle et des entreprises qui sont en cours d'installation pour le démarrage des travaux. Cependant à ce jour, aucune construction d'infrastructure éducative, ni forage, ni équipement n'ont été réalisés au titre du plan d'action 2014. Le retard dans la réalisation des infrastructures et leur équipement s'explique par la lenteur accusée dans le transfert des ressources aux MOD.

Au titre de la réalisation des 20 forages positifs, les entreprises ont été sélectionnées et sont en cours d'installation.

Les difficultés à retenir à ce niveau sont également sont d'ordre procédural. Il serait nécessaire d'alléger la procédure de passation des marchés.

Au titre de l'offre de nouvelles filières de formation professionnelle, les caractéristiques techniques de l'équipement de la spécialité de formation en maroquinerie au CET de Kaya ont été définies. Quant à l'écriture du programme de formation en maroquinerie, la difficulté est essentiellement d'ordre financière. Le manque de ressources n'a pas permis à la direction générale des Inspections et de la formation pédagogique (DGIFP) d'écrire le programme.

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives et de formation (MJFPE)		
	Construction du Centre de Formation Professionnelle à vocation Industrielle (CFPI) de Bobo-Dioulasso	Non réalisée : travaux de finitions en cours (70% de taux de réalisation)
	Construction du Centre National de Transformation Artisanale du Coton (CNATAC) de Bobo-Dioulasso	Non réalisée
	Construction du centre de formation de Bagré	Non réalisée
	Finition des centres provinciaux de Nouna, Gourcy, Dano	Non réalisée : travaux de finitions en cours

En matière de formation professionnelle, l'accroissement de l'accès s'est fait à travers les constructions d'infrastructures et les offres de formations.

Les travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle à vocation Industrielle (CFPI) de Bobo-Dioulasso sont en phase de finition avec un taux de réalisation de 70 % même si certaines entreprises accusent un retard selon leur calendrier. Ceux du Centre National de Transformation

Artisanale du Coton (CNATAC) de Bobo-Dioulasso n'ont pas connu d'avancement en 2014. En effet, débutés en 2013, les travaux de construction du CNATAC sont aux arrêts. Cependant, la constitution du dossier d'une entreprise a été faite et transmise au MEF afin de permettre à cette entreprise de poursuivre les travaux.

Enfin, la construction du centre de formation professionnelle de Bagré n'a pas connu un début d'exécution. Seulement, les Termes de Références pour la manifestation d'intérêt au profit des cabinets d'architecture ont été élaborés. Débutés en 2012, les travaux de finition des centres provinciaux de Nouna, Gourcy, Dano sont toujours en cours de finition avec un taux de réalisation d'environ 70 %. Les travaux ont trainé parce que les ressources dégagées à travers la convention ne permettaient pas une prise en charge de la totalité des travaux.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Réhabilitations des infrastructures éducatives		
	Réhabilitations de 31 écoles primaires	Non réalisé
	Adduction d'eau aux établissements d'ESTP	Non réalisée
	Réhabilitation de 06 centres régionaux de formation professionnelle (Dédougou, Gaoua, Koudougou, Ziniaré, Ouagadougou, et Bobo-Dioulasso)	04 Centres Régionaux de Formation Professionnelle réhabilités ; 2 non réalisés (1 en cours et 1 mis en attente pour contrainte budgétaire)
	Réhabilitation de trois (03) bâtiments au CEFPO pour abriter les ateliers des 17 spécialités de formation dans le cadre de la création d'un Centre d'incubation	Non réalisée

Par rapport aux réhabilitations, la DGESS a enregistré 31 écoles endommagées au niveau central. Un cabinet d'études a été recruté pour évaluer la consistance et le coût des travaux de réhabilitation desdites écoles recensées. Ce cabinet d'études a déposé un rapport d'évaluation. La suite de la procédure consistera au recrutement des entreprises qui exécuteront les travaux de réhabilitation.

Pour ce qui concerne l'adduction d'eau aux établissements d'ESTP, le devis de raccordement au réseau hydraulique a été évalué pour les CET de Koupèla, Kaya, Boussé, Orodara et Zorgho. L'entreprise Boutique de développement a été contractée comme agence d'exécution des travaux. Au titre des difficultés, on note le retard dans la signature des conventions avec l'Office national de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) pour l'adduction d'eau aux établissements.

Dans le domaine de la formation professionnelle, en matière de réhabilitation, sur les 6 centres régionaux de l'ANPE prévus par le Programme de renforcement de la formation professionnelle (PRFP), 4 centres (Dédougou, Gaoua, Koudougou et Ziniaré) ont été réhabilités. Les deux autres restants ne le sont pas car celui de Ouagadougou est en cours et celui de Bobo-Dioulasso reporté pour raison de contrainte budgétaire.

La réhabilitation des ateliers du CEFPO pour abriter les 17 spécialités de formation dans le cadre de la création d'un Centre d'incubation n'a pas encore démarré. Seuls trois (03) grands bâtiments, ont été identifiés pour accueillir ces spécialités. Le nombre d'ateliers à mettre en place pour accueillir les 17 métiers reste à définir.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Equipement de salles de classe et de centres de formation		
	Equipement de 1747 salles de classe (Primaire)[47]	162 salles de classe équipées
	Equipement de 109 CEG	28 CEG équipés
	Renouvellement des postes de travail défectueux dans les établissements d'ESTP	Non réalisée
	Equipement de collèges d'enseignement technique	Non réalisée
	Equipement complémentaire de CET	Non réalisée

[47] L'équipement d'une salle de classe comprend : 25 tables bancs, 1 bureau de maître, 1 chaise de maître, 1armoire, 1 tableau d'affichage.

	Equipement de centres de formation professionnelle régionaux	Non réalisée : équipement en voie de livraison (1er trimestre 2015)
	Equipement de centres de formation professionnelle provinciaux	Non réalisée
	Equipement de centres de formation professionnelle spécifiques	Non réalisée, travaux de construction en cours
	Equipement complémentaire de centres de formation professionnelle	Réalisée

En matière d'équipement, le nombre de salles de classe à équiper, après les attributions des marchés aux entreprises par les maîtres d'ouvrage délégués, a été ramené à 1 747. Toutes les salles de classe construites seront systématiquement équipées. Ce principe est valable pour les maîtres d'ouvrage délégués et pour les communes. A cet effet, les conventions avec les MOD de même que les arrêtés portant transfert des ressources aux communes intègrent de façon distincte le volet équipement.

Au regard du déficit en place assises, le MENA a signé une convention avec la chambre des métiers de l'artisanat de Burkina pour la confection et la livraison de 50 000 tables bancs. Cette convention a été entièrement exécutée et le mobilier a été livré dans les écoles au cours de l'année 2014.

Si pour les nouvelles infrastructures les équipements une solution pérenne a été trouvée, les efforts devront être poursuivis pour la résorption du déficit en places assises au niveau de certaines écoles. Avec la création des classes sous les abris précaires et les pléthores des salles de classe les besoins en tables bancs sont de plus en plus exprimés par les chefs de circonscriptions d'éducation de base. Les conventions avec la chambre de métiers de l'artisanat du Burkina devront être revues à la hausse pour accélérer la résorption du déficit.

Au titre de l'année 2014, deux établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel ont bénéficié d'une allocation financière (150 000 000 FCFA) pour la réhabilitation de leurs ateliers. Les caractéristiques techniques des équipements ont été évaluées et les appels d'offres sont en cours d'exécution. Cependant, les postes de travail de ces différents ateliers ne sont pas encore renouvelés.

En ce qui concerne l'accroissement des capacités d'accueil dans l'enseignement technique et de formation professionnelle post-primaire, les caractéristiques techniques des équipements des CET de Toma, Zorgho et Orodara ont été évaluées. Les marchés sont en cours d'exécution.

Au niveau de la formation professionnelle, les équipements de centres régionaux achevés ou en cours de finition ne sont pas encore livrés. En effet, le processus d'acquisition de ces équipements est en marche et ils sont attendus dans le premier trimestre de l'année 2015. Quant aux centres provinciaux de formation professionnelle, les équipements sont soit installés, soit entreposés dans l'attente de leur installation imminente.

Tableau II-2 : Tableau des indicateurs d'accès par niveau

Indicateurs	Années scolaires/Années civiles					
	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
	2011	2012	2013	2014		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Préscolaire						
Taux de préscolarisation	3,0	3,5	3,8	4,2	4,0	0,2
Primaire						
TBA	85,7	88,3	92,8	-[48]	97,0	-97
TBS	77,6	79,6	81,3	86,9	83,0	3,9
Post-primaire						
TBA	32,6	35,7	38,6	41,7[49]	41,7	0
TBS	32,3	34,9	36,7	40,8[50]	40,2	0,6

Source : DGESS/MENA ; DGESS/MESS et Annuaire statistique du MASSN

[48] Il n'existe pas de cible pour cet indicateur
[49] Projections de la politique sous sectorielle des ESSRS
[50] Projections de la politique sous sectorielle des ESSRS

Pour une population pré-scolarisable estimée à 1 824 022 enfants en 2013, seulement 72 210 enfants sont inscrits en 2013/2014[51]. L'offre au niveau du privé, très élevée, représente 80,3% des effectifs totaux soit 58 003 inscrits. Malgré tout, l'offre préscolaire est très limitée. La croissance observée du nombre d'enfants entre 2012 et 2014 est sensible. Cela illustre les efforts enregistrés par les acteurs pour accroitre les capacités d'accueil du sous-système préscolaire.

Le taux de préscolarisation a connu une évolution au cours des trois dernières années scolaires (2011/2012, 2012/2013 et 2013/2014). Il est passé de 3,5% en 2011/2012 à 4% en 2013/2014, soit une augmentation de 0,5 point. Celui des filles a enregistré un accroissement de 0,4 point, passant de 3,6% à 4% au cours de la même période. Cependant, on note un écart de 0,2% par rapport à la cible visée qui est de 4,2%.

Il faut noter que le préscolaire très peu développé surtout en milieu rural. La multiplicité des formules développées (les Bisongo[52] et les espaces d'éveil éducatif (3E)) devrait augmenter l'offre dans ce niveau d'éducation pour répondre à la forte demande. Mais force est de constater que la progression est timide car l'éducation préscolaire est considérée comme un phénomène surtout urbain et de riches.

Au niveau du primaire, sur la période de trois ans, on a enregistré une évolution positive du TBA. Il est passé de 88,3% en 2011/2012 à 92,8% en 2012/2013 et à 97,0% en 2013/2014. Cependant, avec un gain de 8,7 points sur ma période, ce taux reste en deçà de l'objectif fixé qui était de 97,3% en 2014.

Le Taux Brut d'Admission (TBA) est passé de 88,3% en 2011/2012 à 92,8% en 2012/2013 et à 97,0% en 2013/2014. Cependant, avec un gain de 8,7 points sur la période, ce taux reste en deçà de l'objectif fixé qui était de 97,3% en 2014. L'écart observé est de 0,3%.

Quant au taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 79,6% à 83,0% entre 2011/2012 et 2013/2014, soit une augmentation de 3,4 points sur la période. Cependant, le niveau de cet indicateur n'a pas atteint la prévision pour 2014 qui était de 86,9% d'où un écart de 3,4 points. Au niveau du genre, le TBS des garçons est passé de 81,1% en 2011/2012 à 81,6% en 2012/2013 et à 82,7% en 2013/2014 soit un accroissement 0,5 point entre 2011/2012 et 2012/2013 et de 1,2 point entre 2012/2013 et 2013/2014. Celui des filles a enregistré un accroissement de 2,9 points et de 2,2 points au cours de la même période, passant de 78,1% à de 81,0% et à 83,2% pour les trois dernières années scolaires. On relève que le TBS des filles a connu un accroissement plus important. Cela a eu pour conséquence la résorption des disparités entre genre pour ce qui est de la participation à l'éducation.

Sur le plan géographique, notamment entre les régions, TBS national qui est de 83% cache des disparités. En effet, les régions du Nord (102,3%), du Centre-Ouest (97,2%) et du Centre-Sud (96,8%) enregistrent de meilleurs TBS comparativement à celles du Sahel (49,8%) et de l'Est (55,5%). On note un écart de 52,2 points de pourcentage entre le TBS le plus élevé et celui le plus bas d'où l'identification et la prise en charge des communes prioritaires pour réduire cette disparité.

43 communes ont été prioritaires identifiées : 19 accusent un déficit en infrastructures (villages sans école ou classes surchargées) où il faut augmenter l'offre éducative par la construction de salles de classe, et 24 dans lesquelles le taux de remplissage des salles de classe est faible. Dans ces 24 communes, des actions de mobilisation sociale sont inscrites au Plan d'action 2015 pour susciter la demande d'éducation au niveau des populations. La liste des communes prioritaires est jointe en annexe. Ces communes prioritaires seront désormais suivies dans les prochains rapports car elles participent de la réduction des disparités géographiques (offre éducative) et des inégalités de genre (demande d'éducation dans une certaine mesure).

Dans l'enseignement post-primaire, le TBA en 6ème a connu une évolution positive passant ainsi de 35,7% en 2011/2012 à 41,7% en 2013/2014 soit un gain de 6 points. Il faut de noter que cet indicateur a exactement atteint sa valeur fixée pour 2014 (41,7%). Pour le TBS, il a également évolué entre 2012 et 2014. En effet, il est passé de façon continue de 34,9% en 2011/2012 à 36,7% en 2012/2013 et à 40,2%

[51] Les données du préscolaire ne sont pas actualisées car l'annuaire 2013/2014 du préscolaire n'est pas disponible.
[52] Il s'agit des espaces d'entraide communautaire pour l'enfance

en 2013/2014 soit un gain de 5,3 points. On constate que la valeur atteinte de cet indicateur est de 0,6 point en deçà de celle fixée (40,8%) pour l'année 2014.

Selon le genre, on constate une évolution continue des TBS des garçons et des filles. En effet, ils sont passés de 38,1% à 41,9% et de 31,7% à 38,4% respectivement pour les garçons et les filles entre 2011/2012 et 2013/2014. L'écart entre le TBS des filles et celui des garçons s'est réduit progressivement sur la période considérée chutant de 6,4 points en 2011/2012 à 3,5 points en 2013/2014, d'où une tendance à la résorption.

Cependant, force est de constater qu'au cours de l'année scolaire 2013/2014, des disparités régionales existent. Au niveau géographique, les indicateurs de certaines régions sont relativement faibles par rapport à la moyenne nationale (40,2%). C'est le cas des régions du Sahel avec 12,7%, de l'Est avec 28,7% et du Centre-Nord avec 29,2%. L'écart entre la région la plus scolarisée (région du Centre : 59,7%) et la moins scolarisée (région du Sahel : 12,7%) s'établit à 47 points de pourcentage.

De la situation de ces deux types de disparités, il ressort que l'accent devrait être mis sur la scolarisation des filles de façon générale, mais encore davantage dans les régions ayant un TBS très en deçà de la moyenne nationale.

Les difficultés d'atteindre les différents indicateurs (TBA et TBS) fixés à tous les niveaux de l'éducation de base formelle résident en grande partie dans la faible capacité d'accueil du système. Alors cela constitue un défi majeur à relever, il faut donc accroitre l'offre éducative pour une réponse à la forte demande d'éducation.

II.1.2 Résultat 2 : L'offre de formation professionnelle s'est diversifiée[53]

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Accroissement de l'offre de formation par la diversification des opportunités		
	Formation de 2 500 jeunes par apprentissage de type dual ou résidentiel /ANPE	2 340 Jeunes ont été formés par apprentissage de type dual ou résidentiel
	Formation de 10 900 jeunes aux métiers PFM/ANPE	10 409 jeunes ont été formés aux métiers
	Former les **83 720** jeunes bénéficiaires des Travaux à HIMO	71 037 jeunes bénéficiaires des Travaux HIMO ont étés formés
	Perfectionnement de 450 artisans par l'ANPE	343 artisans ont été perfectionnés
	Habilitation de 40 nouveaux organismes privés et publics par le FAFPA	68 nouveaux organismes privés et publics ont été habilités
	Habilitation de 170 formateurs endogènes par le FAFPA	125 formateurs endogènes ont été habilités
	Soutien de 260 Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA) à l'identification de leurs besoins en formation par le FAFPA	272 OPA soutenues à l'identification de leurs besoins de formation ont été identifiés
	Recrutement de 150 sortants des centres sur l'ensemble du territoire national	150 sortants des centres ont été recrutés et mis en position de formation
	Réalisation de formations dans les filières non encore ouverte/CEFPO	Pas de nouvelles filière ont été ouvertes
	Mise en place un dispositif de suivi des sortants des centres /ANPE	322 sortants ont été répertoriés
	Organisation du salon des métiers du Burkina Faso	Le salon des métiers du Burkina Faso a été organisé
	Obtention des bourses de formation initiale et continue du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie pour les jeunes	34 jeunes ont bénéficié de bourses magrébines
	Formation de jeunes dans le cadre du programme de renforcement des capacités des jeunes de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	six (06) jeunes ont été formés en Froid - Climatisation et en Mécanique Automobile

Parallèlement aux travaux de construction et de réhabilitation de Centres de formation, il importe de faire cas des sessions de formation des jeunes organisées dans les centres régionaux et provinciaux de formation professionnelle de l'ANPE.

[53] Il s'agit d'une diversification offrant plusieurs possibilités/opportunités de formation

L'Agence Nationale Pour l'Emploi à travers les Centres Régionaux de Formation Professionnelle (CRFP) et les Centres Provinciaux de Formation professionnelle (CPFP) exécute des activités en matière de formation professionnelle dont les modes de formation existants sont les suivants : le perfectionnement des artisans , la formation par apprentissage (duale et résidentielle), la formation modulaire, le programme de formation aux métiers (PFM) et la formation des jeunes bénéficiaires des Travaux á Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

En effet, au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014, il ressort que sur une prévision de 2500 jeunes, 2 340 jeunes ont suivi des formations par apprentissage de type dual et résidentiel soit un taux de réalisation de 94% . 343 autres ont suivi un perfectionnement et une formation modulaire des artisans sur 450 initialement prévus d'où un taux de réalisation de 76,22%

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du PFM 2014, 10 409 apprenants ont été formés dans diverses spécialités sur une prévision de 10 900 jeunes, soit un taux de réalisation nationale de 95,50%. Les formations ont démarré le 1er septembre 2014 et au 15/12/2014, sur 15 428 personnes inscrites, 12 990 (84,2%) étaient formées et en cours de formation.

A la date du 28 novembre 2014, la situation des inscriptions par spécialités et par sexe révèle 9 593 femmes inscrites, soit 62,17% de l'effectif total des inscrits. Les hommes représentent 37,82 % de l'effectif des inscrits soit 5834 inscrits.

Sur l'ensemble des 9593 femmes inscrites, environ 5 290 soit 55,14% se sont inscrites pour des formations de très courtes durées dans les spécialités des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

A la date du 17 décembre 2014, sur une prévision de 10 900 jeunes à former dans divers métiers de leur choix, 16 402 se sont inscrits pour suivre les formations. Ce qui représente un taux d'inscription de 150,48% des prévisions et témoigne de l'intérêt que les jeunes accordent à la formation professionnelle

Pour ce qui est de la formation des bénéficiaires des travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans le cadre du renforcement des mesures sociales, sur une prévision de 83 720 bénéficiaires, 71 037 ont effectivement été formés sur l'ensemble du territoire soit un taux de réalisation nationale de 84,85%.

L'accès a consisté aussi à élargir les possibilités de financement du FAFPA qui bénéficie d'une très importante partie de l'enveloppe financière du PAPS-EFTP. Cela a permis à cette structure d'initier des appels à projets consistant à laisser l'initiative aux promoteurs de formation qui, normalement, ont l'avantage d'être proche de la cible et donc de connaître ses besoins de financements.

C'est ainsi qu'au niveau du Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), deux (02) sessions d'habilitation se sont tenues et ont permis d'habiliter soixante-huit (68) nouveaux organismes privés et publics (Cabinets, Centres de Formation et Consultants Indépendants), soit un taux d'exécution de 170%. Ces sessions d'habilitation ont permis d'apprécier la capacité technique et organisationnelle de ces opérateurs de formation afin de leur donner un agrément qui leur permet d'être consultés pour exécuter une action de formation au FAFPA. Aussi, il était prévu d'habiliter cent soixante-dix (170) formateurs et formatrices endogènes qui ont bénéficié de formation en 2012 et 2013 dans différents corps de métier. A ce jour, cent vingt-cinq (125) dossiers ont été reçus et après examen des dossiers une décision portant habilitation de l'ensemble de ces formateurs ont été prise.

Hormis les habilitations des formateurs et centres de formation professionnelle, l'accroissement de l'offre s'est également traduit par le soutien aux Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA). Ainsi, deux cent soixante-douze (272) OPA ont été accompagnées sur une prévision de 260, soit un taux d'exécution de 104,62%.

Au niveau régional, on enregistre également la réalisation des entretiens-conseils au profit des jeunes désireux de suivre une formation professionnelle. La mise en place d'un dispositif de suivi des sortants des centres de formation a permis de répertorier 322 jeunes en fin de formation.

Prévue pour être effective à la fin du second semestre 2014, l'ouverture des cinq (05) filières restantes au CEFPO (froid et climatisation, coupe /couture, coiffure, esthétique, menuiserie/bois,) n'a pas eu lieu, faute de candidature. Le niveau de recrutement étant élevé (Formation au BQP).

Il est donc envisagé la possibilité de transférer les équipements de ces filières à l'ANPE et de consacrer les énergies á l'ouverture de quatre (04) autres filières de formation dont l'électrotechnique, l'électronique automobile, l'énergie renouvelable et la plomberie. Activité qui serait rendue possible grâce au soutien de la Banque Africaine de Développement(BAD).

Dans le cadre de la coopération bilatérale, le Burkina Faso a bénéficié d'offres de bourses de pays amis du Maghreb pour la formation professionnelle initiale de jeunes et la formation des formateurs. Une mission de suivi des stagiaires et de prospection de nouvelles opportunités de formation effectuée en juin 2014 a permis d' aboutir à l'obtention de propositions de 22 bourses de formation initiale de jeunes en Algérie, 15 bourses de formation initiale de jeunes en Tunisie, : 10 bourses de formation initiale de jeunes et 10 bourses de formation continue de formateurs et de personnels de gestion du système de formation professionnelle au Maroc.

Toujours dans la perspective d'accroitre les offres de formation à travers la coopération, des accords de coopération en matière de formation professionnelle ont été signés avec la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Des projets d'accords en cette matière sont à l'étude avec le Togo, la Turquie et l'Inde.

II.1.3 Résultat 3 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives [2]		
	Transferts de construction de 268 complexes par les communes	156 complexes ont été réalisés
	Transferts de construction de 132 salles de classe par les communes	71 salles ont été réalisées
	Transfert de construction de 16 logements de maître aux communes	Non réalisées
	Transfert réalisation de 313 latrines aux communes	Non réalisées
	Transfert réalisation de 172 forages positifs aux communes	60 forages positifs ont été réalisés
	Transferts des réhabilitations de salles de classe à 150 communes (101 communes rurales et 49 communes urbaines) d'un coût de 480 687 000 F	non réalisé

Entamé depuis 2009, le processus de transfert des compétences et des ressources se poursuit selon la règle de la progressivité. Il est à noter que les établissements d'enseignement post-primaire ne font pas l'objet de transfert jusque-là.

Le plan d'action 2014 a prévu la réalisation d'infrastructures éducatives par les communes dans le cadre du transfert des compétences et des ressources. Il s'agit de 268 complexes, de 132 salles de classe, de 16 logements de maître, de 313 latrines et de 172 forages positifs. Il a été également prévu la réhabilitation de salles de classe par les communes sur transfert de ressources d'un montant de 480 687 000 FCFA. Ce volet réhabilitation concerne 101 communes rurales et 49 communes urbaines soit un total de 150 communes.

En 2014, 291 communes ont bénéficié du transfert pour les constructions nouvelles contre 200 l'année précédente soit un taux de progression de 31,3%. L'enveloppe financière pour les réhabilitations de salles de classe a enregistré une hausse de 6% par rapport à l'année précédente (2013).

Au 31 décembre 2014, les réalisations des infrastructures dans les communes au titre du transfert des compétences et des ressources ont connu des fortunes diverses. Les différentes missions effectuées ont permis de situer le niveau de réalisation des infrastructures éducatives sur transfert.

Le présent rapport permet d'examiner le niveau de réalisation des communes sur ressources transférées et par la même occasion d'identifier les causes probables ayant influencé négativement la réalisation des infrastructures éducatives dans les communes. On peut citer entre autres, les questions liées au changement opérés dans l'implantation des sites et celles liées aux procédures de passation des marchés publics.

D'une manière générale, on constate un faible niveau de réalisation des infrastructures éducatives sur ressources transférées. Le bilan de réalisation révèle que 58 % des complexes, 54% des salles de classe, 54% des latrines et 35% des forages programmés n'ont pas connu de démarrage à la date du 30 août 2014.

En considérant que les infrastructures programmées doivent être réalisées en année N, les communes doivent fournir d'avantages d'efforts car le niveau de réalisation n'est pas satisfaisant. La principale cause réside dans le retard des allocations à transférer aux communes. En effet, jusqu'en janvier 2015, la quasi-totalité des communes n'avaient pas encore bénéficié des ressources transférées. Certaines communes ont travaillé sur la base du projet d'arrêté interministériel portant transfert de ressources aux communes pour anticiper sur les procédures.

Il faut également relever la question récurrente des changements de sites opérés dans l'implantation des infrastructures éducatives. Le tableau suivant présente la situation des changements de sites en 2014.

Tableau II-3 : Répartition des changements de sites par infrastructures

Infrastructures	Prévisions	Nombre de sites changés	Pourcentages des sites changés
Complexes scolaires	268	143	53%
Salles de classe	132	58	44%
Forages positifs	172	53	31%
Latrines scolaires	313	163	52%
TOTAL	885	417	47%

Sources : DGESS/MENA

Sur un total de 885 sites prévus pour l'implantation d'infrastructures éducatives en 2014, 417 sites ont subi une délocalisation. Cet état de fait traduit le degré de non-respect des sites initialement programmés sur la base de la carte éducative.

Pour ce faire, le MENA a mis en place un cadre permanent de concertation entre acteurs des niveaux central, déconcentré et décentralisé ainsi que ceux de la société civile. Ce cadre dénommé mécanisme de suivi conjoint MENA-Communes va contribuer à instaurer une collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le processus de transfert des ressources. Il permettra également de disposer régulièrement de la situation d'exécution des domaines transférés. Le document portant mécanisme conjoint MENA/Communes et ses outils de collecte ont été validés le 02 janvier 2014.

Le pourcentage de communes couvertes pour les constructions (tous niveaux confondus) s'accroit par an. Il était de 35% en 2011 et est passé à 56% en 2014. On peut affirmer que le principe de la progressivité tel que prôné par le décret de transfert de ressources et de compétences aux communes est respecté. Il faut pourtant souligner que sur une prévision de toucher 83% des communes en 2014, 56% ont été bénéficiaires soit un écart de 26 points. Cette situation pourrait s'expliquer par la faible capacité de certaines communes à réaliser les infrastructures par faute de compétences. On peut relever également l'insuffisance des ressources allouées pour le transfert. La mise en œuvre du mécanisme conjoint MENA /Communes de suivi des domaines transférés pourrait apporter quelques solutions aux problèmes de rendus de compte des domaines transférés.

II.1.4 Résultat 4 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MENA)		
	Salaire des enseignants du primaire	Les salaires ont été payés à hauteur de 104 775 023 498 FCFA[54]
	Pécule d'enseignants SND qualifiés	Le pécule de 2100 enseignants SND qualifiés a été versé à hauteur de 1 008 000 000 FCFA
	Autres - Indemnités des CMG - Frais de vacation au niveau du post-primaire	• 562 176 000 FCFA • 301 360 000 FCFA

[54] Il s'agit du salaire de tout le personnel du MENA

	Recrutement sur concours direct pour le compte du préscolaire,	10 Inspecteurs d'Education de Jeunes Enfants + 20 Educateurs de Jeunes enfants
	Recrutement sur concours direct Moniteurs de jeunes Enfants	80 moniteurs
	Recrutement des enseignants	2800 élèves-maîtres et 4800 IAC ont été recrutés
	Recrutement de professeurs des lycées et collèges	641
	Recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive	161
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MESS)		
	Recrutement de professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET) à former à l'ENS-UK (DUT/BTS)	65 professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET) à former à l'ENS-UK (DUT/BTS) ont été recrutés
	Recrutement de professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET) à former à l'ENS-UK (Bac)	50 professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET) à former à l'ENS-UK (Bac) ont été recrutés
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MJFPE)		
	Recrutement de formateurs	130 formateurs recrutés
	Affectation de formateurs qualifiés dans les CFP	130 formateurs qualifiés sont affectés

Pour le recrutement des professeurs des lycées et collèges, les postes à pourvoir étaient de 2500 contre 641 postes effectivement pourvus. Cela traduit les efforts consentis par le Gouvernement dans le développement du système éducatif. Mais, on note parfois quelques difficultés. En effet, il convient de préciser que le vivier en ce qui concerne les professeurs des matières scientifiques (Maths, PC, SVT) est très faible alors que le besoin est très important sur le terrain. Pour l'année 2013/2014. En 2014, 65 professeurs de niveaux DUT/BTS et 50 professeurs de niveau Bac ont été recrutés pour être formés à l'ENS/UK pour le compte du post-primaire.

Au niveau de la formation professionnelle, au titre de 2014, 130 élèves-formateurs ont été recrutés par le Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle(PRF) pour une qualification à l'ENS/UK. 80 formateurs qualifiés à l'issue d'une formation à l'ENS/UK et au CFPR-Z ont été mis à la disposition du MJFPE et affectés dans les différents centres. Ce personnel hautement qualifié contribuera à la résorption du déficit de formateurs et à l'amélioration de la qualité des prestations.

Tableau II-4 : Indicateurs de mesure de la mise à disposition du personnel à tous les niveaux

Indicateurs	**Années**							
	2010/2011	**2011/2012**	**2012/2013**			**2013/2014**		
	2011	**2012**	**2013**			**2014**		
			Prévu	**Réalisé**	**Ecart**	**Prévu**	**Réalisé**	**Ecart**
MENA								
Nombre de salles de classes fonctionnelles	33 757	35 568	38 710	-	-	40 680		
Nombre de nouveaux enseignants recrutés au préscolaire						80	80	0
Nouveaux enseignants recrutés au primaire			7 200	7 200	0	7 200	7 200	0
Nombre de nouveaux enseignants recrutés au post-primaire						2 500	641	-1 859
MESS								
Nombre d'élèves-professeurs formés à l'ENS/UK	80	65	21	115	115	0		

L'accroissement du personnel en ce qui concerne les enseignants du primaire est resté le même tandis que celui du post-primaire connait un écart négatif de 1859. Cette situation s'explique par l'insuffisance du vivier sur le terrain. En effet, cette faiblesse du nombre de candidature s'explique par le fait qu'avec le système LMD, le DEUG 2 n'est plus un diplôme intermédiaire.

En 2011, 80 enseignants ont été recrutés dont 59 (42 et 17) par le Programme de Renforcement de la Formation professionnelle (PRFP). En 2012, 2013 et 2014. Les recrutements sont respectivement 65, 21 et 115 enseignants avec des taux d'accroissement annuel de -18,8% entre 2011 et 2102, -67,7% entre 2012 et 2013 pour atteindre 447,6% entre 2013 et 2014.

En 2014, sur 115 postes à pourvoir au titre du recrutement de professeurs des lycées et collèges sur concours direct pour l'enseignement technique post-primaire, 115 ont été pourvus, soit un taux de réalisation de 100%.

Notons que les enseignants de niveau CAPET recrutés ne sont pas pris en compte dans la mise à disposition d'enseignants qualifiés bien qu'intervenant au cycle court (ETP 1).

La baisse progressive constatée du nombre d'élèves professeurs recrutés sur la période de 2011 à 2013, s'explique surtout par la non disponibilité de vivier dans certaines filières ou spécialités de formation telles que l'hôtellerie/restauration, la coupe-couture.

La forte croissance constatée en 2014 avec l'atteinte des prévisions s'explique par la révision à la baisse du niveau de recrutement de la licence aux DUT/BTS puis au Bac.

Aussi, pour disposer de vivier suffisant, serait-il intéressant de maintenir le niveau actuel de recrutement, d'envisager l'ouverture des filières de formation suscitées dans les structures de formation au supérieur et mettre une stratégie de maintien des enseignants de l'ETP dans le dispositif.

II.1.5 Résultat 5 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves		
	- Mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire [*Appui à la couverture sanitaire et supplément nutritionnel*]	TDR pour la finalisation d'un plan d'action de santé-hygiène et nutrition disponibles.
	- Formation des enseignants (français, SVT, anglais) en santé nutrition et VIH/SIDA	Non réalisée
	- Développement d'un programme d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles par la prise en compte des thèmes émergents dans les programmes scolaires.	Non réalisé

Au primaire, les TDR pour la finalisation d'un plan d'action de santé-hygiène et nutrition sont disponibles. A ce titre, il reste le recrutement d'un bureau d'études. Mais des problèmes de ressources financières empêchent l'opérationnalisation du recrutement du bureau d'études.

Dans le cadre de la lutte et de la prévention contre le virus « Ebola », il a été procédé à la dotation de l'ensemble des structures éducatives (préscolaire, primaire, post-primaire et non formelle) en affiches (62 200) Ebola avec au verso une fiche pédagogique. Ce financement a été assuré par l'UNICEF entre octobre et décembre 2014.

L'ONG Programme Healthy Kids de Nestlé entreprend une expérimentation dans la région du nord sur l'éducation nutritionnelle, physique et sportive. Ce programme ambitionne promouvoir de bonnes pratiques en matière de santé-hygiène et nutrition dans le milieu scolaire. La signature du protocole d'accord avec le MENA est effective et la mise en œuvre des activités est prévue pour démarrer en février 2015. Les TDR sont élaborés et validés.

La situation de la mise en œuvre du volet « santé-hygiène-nutrition » n'a pas été établie. Il n'a pas été prévu de financement en 2014 pour ce volet. La mise en œuvre du volet « santé-hygiène-nutrition » a été interrompu depuis 2011 pour manque de financement. Ce qui n'a pas permis de renseigner les indicateurs ci-dessus. Néanmoins, on peut noter qu'un programme d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement a été développé dans les écoles.

II.1.6 Résultat 6 : La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Lutte contre le VIH/SIDA		
	- Autres [*Appuis à la prise en charge des OEV et des examens biologiques en relation avec les IST/VIH-SIDA dans les écoles*]	- 350 0EV ont été pris en charge dans les écoles au niveau du MENA ; - 185 agents infectés ont été pris en charge au niveau du MENA

	- Confection d'outils de sensibilisation contre le VIH et autres maladies à haute prévalence	- un module de formation des enseignants du primaire sur la SSR, le VIH/Sida et les IST a été relu et est disponible.
	- Organisation des campagnes de dépistage du VIH	- 07 campagnes de conseil de dépistage ont été réalisées au profit de 2700 élèves-maitres des ENEP - 13 campagnes de conseil de dépistage ont été réalisées au profit de 200 encadreurs pédagogiques - une conférence sur la SSR, le VIH/Sida et les IST a été organisée et a permis de toucher 100 personnels des structures centrales du MENA.

En 2014, 350 OEV (46,25%) au niveau du MENA ont été soutenus pour leur scolarisation et 185 agents infectés (66,5%) ont bénéficié d'une prise en charge médicale, psychosociale ou socioéconomique sur une prévision de 400 OEV et 200 agents infectés à prendre en charge. 20 campagnes de conseil de dépistage dont 07 au profit des élèves-maitres des ENEP et 13 au profit des encadreurs pédagogiques ont été réalisées. Lors des campagnes de sensibilisation et de dépistage 55 cartons de préservatifs masculins et 1750 unités de préservatifs féminins ont été distribués. Les autres activités menées au cours de l'année se résument à la relecture du module de formation des enseignants du primaire et à l'organisation de conférence sur la SSR, le VIH/Sida et les IST.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs, 400 OEV scolaires ont été formés en compétence de vie courante et 32 formateurs des ENEP et des EPFEP formés sur le module relatif à la SSR, le VIH, le Sida et les IST et sont aptes à dispenser le module.

Les principales difficultés sont l'insuffisance de ressources, l'absence de numéro vert ou de cellules d'écoute pour jeunes, le retrait progressif de certains PTF au regard du taux de prévalence en baisse au niveau national et l'absence de cadre de concertation entre les acteurs intervenant en faveur des scolaires infectés et affectés par le VIH-sida au niveau déconcentré. A cela, il faut noter le fait que les premiers bénéficiaires (élèves et enseignants) ne se présentent pas systématiquement dans les structures pour une prise en charge adéquate.

Tableau II-5 : Indicateurs sur la prise en charge des personnes affectés par le VIH/Sida

Indicateurs	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'OEV de l'éducation de base ayant bénéficié de prise en charge (soutien à la scolarisation, etc.)	22 255	33 000	7 045	ND	ND
Nombre d'OEV du primaire ayant bénéficié de prise en charge	ND	ND	400	350	-50
❖ *Pourcentage d'élèves ayant bénéficié de prise en charge au primaire*	-	-	100%	46,25%	53,75
Nombre d'enseignants ayant bénéficié de prise en charge	ND	ND	200	133	-67
❖ *Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié de prise en charge*	-	-	100%	66,50%	33,50
Nombre de campagnes de sensibilisations organisées au profit des enseignants et encadreurs du MENA	ND	ND	20	20	0

Le nombre d'OEV de l'éducation de base pris en charge et enregistré au niveau du CMLS-action sociale a connu une légère hausse passant de 22 255 OEV en 2012 à 33 000 OEV en 2013 soit un taux d'accroissement de 48,28%. Cependant, en 2014 les ambitions ont été revues à la baisse du fait de la fin du projet du Fonds mondial au Burkina Faso en 2014 qui avait pris en charge 23 000 OEV en 2013 sur les 33 000 0EV. Des actions fortes doivent être déployées par l'Etat afin de prendre la relève.

II.1.7 Résultat 7: Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Infrastructures et approvisionnement en vivres		
	Construction de 2 magasins pour les vivres à Kaya et à Fada	Non réalisée
	Achat de 35 005,86 tonnes de vivres par l'Etat	35 005,86 tonnes de vivres sont acquises par l'Etat ;

	Achat de 4 405 tonnes de vivres par CRS et 5 000 tonnes par PAM	4 405 tonnes par CRS ; 2 332,59 tonnes par PAM
	collectes des vivres locaux par les communautés	1 536 tonnes de vivres collectées par les communautés ;
	Transport des vivres	les vivres sont acheminés dans les écoles
	Subvention aux cantines endogènes	Non réalisée
	Autre [*appui à la couverture sanitaire et supplément nutritionnel*].	Le contrôle de quantité et de qualité est réalisé par les experts.

Au titre du budget 2014, un montant deux cent soixante-dix millions (270 000 000) FCFA est alloué pour la construction des deux (2) magasins dans les enceintes des DRENA de l'Est et du Centre Nord. Le marché a été attribué à l'entreprise Boutique-De-Développement en MOD qui a un délai de cinq (5) mois pour livrer. Les travaux sont en cours d'exécution et connaissent des retards. La signature tardive de la convention n'a pas permis de démarrer à temps les travaux qui viennent de commencer au dernier trimestre de l'année 2014.

L'acquisition des vivres pour le compte du budget CAST 2014 s'élève à un milliard quatre cent cinquante millions vingt-cinq mille cinq cent seize (1 450 025 516) FCFA TTC pour une quantité de 3 632, 86 tonnes de vivres.

Quant au budget de l'Etat, l'acquisition de 9 382 tonnes de vivres d'un montant estimatif de quatre milliards deux cent vingt-deux millions quatre cent vingt-six mille (4 222 426 000) FCFA TTC et un dossier de consultation restreinte d'un montant estimatif de dix milliards (10 000 000 000) FCFA TTC a permis également d'acquérir 21 991 tonnes de vivres. Soit au total 35 005,86 tonnes qui sont financées par les deux budgets.

Le stock total mobilisé par l'Etat du 15 septembre 2013 au 31 décembre 2014 est de 86 691 tonnes d'un coût global de 38 641 710 000 FCFA. Le stock de l'Etat prend en compte le reliquat de 2012/2013, les acquisitions sur budget 2013 et les acquisitions de 2014. Les cantines scolaires ont bénéficié de 48 307 tonnes dont 1 276 tonnes pour soutenir la zone d'intervention de PAM au Sahel et 4 tonnes utilisées en appui aux manifestations scolaires (OSEP, concours d'excellence etc.).

Quant à CRS, ce sont 4 405 tonnes de vivres d'un montant de 2 105 400 000 FCFA qui sont acquises et PAM 2 332,59 tonnes d'une somme de 5 millions de dollars US. Le tonnage servi par CRS et par PAM prend en compte les vivres utilisés pour la cantine scolaire et pour la ration sèche à emporter (RAE) au profit des filles ayant totalisé par mois 90% de présences effectives.

En matière de promotion de cantines endogènes, ce sont près de 1 536 tonnes de vivres d'une valeur estimée à 476 millions 760 milles qui ont été mobilisées par les communautés locales au profit des cantines scolaires. Ces efforts sont à encourager pour permettre une réelle implication des populations.

Les pertes totales en vivres s'élèvent à 11 666 tonnes (58 tonnes dues aux conditions de conservation, 44 tonnes pour avarie et 11 564 tonnes pillées lors de l'insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014). Les 11 564 tonnes de vivres pillés correspondent à la ration d'environ 2 569 778 élèves[55] d'un mois de préparation.

En 2013/2014 les efforts conjugués de l'Etat et de ses partenaires au développement ont permis d'atteindre des résultats fort louables en matière de dotation des écoles en vivres.

Cependant il faut noter que des difficultés subsistent telles : i) les difficultés liées à la mobilisation des ressources financières conséquentes ii) les difficultés liées à la gestion des stocks, ii) l'insuffisance et l'inadéquation de magasins, iii) l'inefficacité des transporteurs, iv) la faible participation des communautés.

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, il était prévu à titre expérimental, l'allocation de ressources financières d'un milliard à trois cent deux (302) écoles disposant de COGES fonctionnels, répartis dans trois régions à savoir : le Centre-Est, le Plateau Central et le Centre Nord. A cet effet deux cent soixante-

[55] 11 564 000 kg divisé par 0, 25 kg/jour/élève divisé par 18 jours de préparation dans le mois

quatre (264) directeurs d'école et six cent huit (608) membres de COGES ont été formés en gestion des ressources mises à leur disposition en vue de l'acquisition des vivres pour le fonctionnement des cantines scolaires. L'ouverture de comptes dans les institutions financières a été faite mais aucun montant n'a été transféré depuis lors. Des concertions sont en cours avec le MEF pour simplifier la procédure d'acquisition des vivres afin d'opérationnaliser cette phase pilote.

Tableau II-6 : Indicateurs de mesure des prestations sociales

Indicateurs	Années				
	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'écoles dotées en vivres	11 308	11385	13 204	12 311	- 893
Nombre de cantines fonctionnelles	11 308	11385	13 204	12 311	- 893
Nombre d'élèves bénéficiaires de rations alimentaire	2 344 031	2 466 379	ND	2 677 142	-2 677 142
Nombre de COGES subventionnées	0	0	302	0	-302

Source : DAMSSE

On observe une évolution positive au cours des trois dernières années. Mais il faut noter que l'augmentation du nombre de cantines fonctionnelles (ou le nombre d'écoles dotées en vivres) obtenue entre 2012 et 2013 est très minime (77) par rapport à celle existant entre 2013 et 2014 (926). Par ailleurs si l'on considère le nombre d'élèves bénéficiaires de rations alimentaire, on constate que l'augmentation entre les deux dernières années (210 763) a presque doublé celle des deux premières années (122 348). En faisant une simple analyse comparative, on est tenté de dire que l'apport de 77 écoles est de 122 385 élèves bénéficiaires par école entre les deux premières années alors que les 926 écoles dotées s'octroient les 210 763 bénéficiaires entre les deux dernières années. Cette situation mérite qu'on fasse une étude sur le terrain pour en savoir les raisons.

Le nombre d'écoles dotées en vivres scolaires en 2013/2014, est de 12 311 sur 13 204 écoles avec un écart négatif de 893, soit un taux de couverture de 93,24% dans toutes les zones d'intervention des acteurs. Ce taux est jugé satisfaisant mais des efforts doivent être consentis pour doter toutes les écoles. Au total, 2 677 142 élèves ont bénéficié de la cantine scolaire en 2014. Près de 55044,59 tonnes de vivres distribués ont été mobilisées par l'Etat et ses partenaires pour doter les écoles. On note une moyenne de 4 mois de préparation effective. Les écarts s'expliquent en grande partie par les retards de livraison des vivres aux écoles par certaines sociétés de transport et des ruptures d'approvisionnement qui ne permettent de couvrir toute la période de l'année scolaire. Des réflexions sont en cours en vue d'aplanir ces difficultés.

En ce qui concerne la subvention aux COGES, l'expérimentation n'a pas connu un début de réalisation du fait du non transfert des ressources financières pour l'achat des vivres.

II.1.8 Résultat 8 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Sensibilisation à la scolarisation des filles		
	Subvention à la scolarisation de 230 467 filles ;	230 467 filles ont bénéficié de la subvention à la scolarisation des filles
	Dotation de 1 500 filles et élèves en difficultés en bons scolaires (kits, restauration, appui à l'hébergement)	1 500 filles ont bénéficié de kits scolaires, 56 d'un appui à l'hébergement et 4 000 de la subvention à la cantine
	Organisation de plans intégrés de communication (PIC) sur la scolarisation des filles dans les provinces du Ioba, Bougouriba, Poni et Noumbiel ;	Non réalisée
	Organisation d'un camp scientifique national au profit des filles du secondaire	Non réalisée
	Actions de résorption des disparités de genre ;	Réalisées
Maintien des filles dans le système éducatif		
	Mise en œuvre de clubs d'excellence dans les provinces de la région de l'Est ;	Non réalisée

	Distribution de rations sèches en faveur des filles	Réalisée (quantité de ration sèche distribuée)
	Appui technique et financier aux activités des clubs d'éveil des filles	6 clubs d'éveil des filles du post primaire ont bénéficié d'un appui technique et financier
	Organisation d'un atelier de formation des conseillers du Centre et des Services régionaux de l'Information et de l'Orientation (SRIO) en innovation et pratique en orientation	30 conseillers ont été formés

Au primaire, les activités programmées et réalisées dans le cadre du maintien des filles dans le système éducatif et de la résorption des disparités de genre ont concerné i) la subvention aux cotisations APE de 230 467 filles nouvellement inscrites aux CP1 à raison de 1 000 francs CFA par fille ; ii) la tenue d'un atelier d'élaboration du plan d'action triennal (2015-2017) de mise en œuvre de la SNAEF ; iii) la tenue d'un atelier de conception d'outils de suivi des activités de promotion de l'éducation des filles ; iv) la tenue d'un atelier national sur les disparités de genre et v) le renforcement des capacités de 380 AME pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR).

D'autres activités ont été programmées mais n'ont pu être réalisées par manque de financement. Il s'agit : des activités de protection des filles dans le secteur éducatif ; de l'appui aux enfants des familles démunies ; de l'organisation d'un atelier de formation des AME en gestion de microprojets dans les provinces du Sanmatenga, du Kouritenga, du Passoré et de la Comoé ; de l'organisation de plans intégrés de communication (PIC) sur la scolarisation des filles dans les provinces du Ioba, de la Bougouriba, du Poni et du Noumbiel.

D'autres activités non programmées ont été réalisées et ont concerné (i) le renforcement des capacités des répondantes de la DPEFG sur leurs rôles et attributions et de même que des gestionnaires des directions centrales du MENA sur la budgétisation sensible au genre (2 ateliers organisés à Bobo Dioulasso et à Manga) ; (ii) l'organisation de la journée internationale de la jeune fille à Kaya ; (iii) la tenue de l'atelier national de réflexion sur l'harmonisation des clubs scolaire d'excellence et (iv) l'organisation de campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des filles dans les régions du Centre-est et de l'Est.

Au post-primaire, 1500 filles ont bénéficié de kits scolaires, 56 filles d'un appui à l'hébergement et 4 000 de la subvention à la cantine. Deux campagnes de sensibilisation sur les grossesses non désirées et autres obstacles à la scolarisation des filles ont été organisées. Un appui technique et financier a permis de soutenir six clubs d'éveil des filles dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-nord et du Nord.

En vue de la promotion de l'équité, une session de formation en élaboration de documents de référence a été organisée au profit de 39 points focaux et marraines ; deux sessions de formation intensive en habilitation et appui pédagogique ont été organisées au profit de 280 filles ; 3 000 élèves en difficulté dont 300 filles ont bénéficié de cours d'appui ; un atelier de formation en innovation et pratique en orientation a été tenu du 28 septembre au 3 octobre 2014 au profit d'au moins 30 conseillers du Centre et des Services régionaux de l'Information et de l'Orientation (SRIO).

Tableau II-7 : Indicateurs sur l'égalité d'accès et l'équité

Ordre d'enseignement	Indicateurs	Années		
		2011/2012	2012/2013	2013/2014
		2012	2013	2014
Education préscolaire	Indice de parité Taux de préscolarisation	1,04	1,03	1,02
Enseignement primaire	Indice de parité TBA F/G	0.98	0,99	0,96
	Indice de parité TBS F/G	0,96	0,99	1,01
	Indice de parité TAP F/G	0,95	1,01	1,07
Enseignement post-primaire	Indice de parité TBA F/G	0,84	0,66	0,93
	Indice de parité TBS F/G	0,83	0,81	0,85
	Indice de parité TAP F/G	0,77	0,83	0,84

Sources : Annuaire du MASSN, DGESS/MENA et DGESS/MESS

La comparaison des Taux de préscolarisation de 2013/2014 des garçons (3,9%) et des filles (4%) permet d'apprécier la parité entre genre. L'indice de parité du Taux de préscolarisation au cours de la période 2012-2014 est en baisse (1,04 ; 1,03 et 1,02) mais demeure toujours en faveur des filles. Cette baisse

signifie que la situation est en train de se stabiliser pour revenir à la situation de parité parfaite c'est-à-dire 1.

Au niveau du primaire, l'indice de parité sera analysé sous trois angles à savoir le TBA, le TBS et le TAP.

Pour l'indice de parité du TBA, il a évolué en dents de scie mais il est toujours resté proche de l'unité (1). En effet, il est monté de 0,98 en 2011/2012 à 0,99 en 2012/2013 pour descendre à 0,96 en 2013/2014. Le niveau de cet indicateur signifie qu'en matière d'accès, les filles en âge d'aller à l'école (6 ans) ont pratiquement eu la même chance que les garçons d'âge correspondant d'être inscrits au CP1.

L'indice de parité du TBS a, quant à lui, connu une évolution continue jusqu'à dépasser la parité parfaite qui est de 1. De 0,96, il est monté à 1,01 en passant par 0,99 au cours des trois années scolaires. Cette situation s'explique par le fait que les filles sont plus scolarisées que les garçons. Cela dénote du progrès fait dans le cadre de la sensibilisation à la scolarisation des filles au niveau du primaire.

L'indice de parité du TAP a, comme celui du TBS, a progressé entre 2011/2012 et 2013/2014. De 0,95 en 2012, il a atteint le niveau de 1,01 en 2014 avec une variation régulière de 0,06 point. Cette tendance indique qu'en matière d'achèvement, la situation des filles qui n'avait pas atteint celle des garçons en 2012 et 2013, s'est améliorée progressivement jusqu'à être renversée en 2014. Cela signifie qu'en cette dernière année scolaire, les filles achèvent mieux que les garçons.

Dans l'enseignement post-primaire, l'indice de parité sera examiné également sous l'angle de l'accès, de la participation et de l'achèvement.

En ce qui concerne l'accès, le TBA a connu une évolution en dents de scie. Le fait très remarquable est qu'il a chuté brutalement de 0,84 en 2011/2012 à 0,66 en 2012/2013. Ensuite, il a grimpé en dépassant son niveau de 2012 pour atteindre 0,93 en 2014. Cette grande baisse et cette remontée spectaculaire pourraient être imputables aux résultats du CEP et de l'entrée en 6ème notamment chez les filles d'une part et d'autre part aux capacités d'accueil en 6ème liées aux performances des élèves dans ces classes. Une étude pourrait identifier les causes de ces deux phénomènes. Cet indicateur montre qu'au cours de l'année scolaire 2012/2013, 66 filles pour 100 garçons accèdent en classe de 6ème alors que la situation s'est améliorée en donnant 93 filles pour 100 garçons d'où un écart de 33.

Pour le TBS, l'indice de parité a connu un accroissement en dents de scie mais moins accentué que celui du TBA. En effet, il baissé de 0,83 en 2011/2012 à 0,81 en 2012/213 pour remonter à 0,85 avec une augmentation de 0,04 point. Au post-primaire, on constate que les filles sont moins scolarisées pour 100 garçons donnés qu'au primaire (1,01 contre 0,85 en 2014). Pour améliorer la situation, il serait nécessaire de renforcer les mesures d'incitation déjà prises et d'accentuer les campagnes de sensibilisation auprès des parents.

Quant à l'indice de parité du TAP, il a évolué positivement de 2012 à 2014. Entre 2012 et 2013, la variation a été plus forte (0,06) que celle enregistrée (0,01) entre 2013 et 2014. On constate qu'au cours des trois dernières années (2012, 2013 et 2014), moins de 85 filles pour 100 garçons achèvent le cycle allant de la 6ème à la 3ème. Comme entre autres solutions, des mesures idoines doivent être prises pour maintenir aussi les filles dans le système.

II.1.9 Résultat 9 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumés par chaque partie prenante

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Développement de l'éducation parentale		
	Autres [Sensibilisation des populations à participer au programme d'éducation parentale, Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale]	
	La sensibilisation des COGES, APE et AME sur la fréquentation et le suivi scolaires des enfants;	17 915 membres de bureaux COGES dont des président (e) s APE/AME ont été sensibilisé(e)s à travers les formations COGES.
	La formation/sensibilisation de 100 AME à la gestion de micros entreprises et à la promotion de l'éducation des filles ;	100 AME ont été formées et sensibilisées

	Les subventions financières pour la mise en œuvre d'Activités génératrices de revenus (AGR) au profit des AME	La somme de 150 823 000 de FCFA a été mobilisée au profit des AGR des AME dont 41.600 000 représentant le financement de l'UNICEF.
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME		
	Appui aux activités des COGES/APE/AME	
	Mise en œuvre des plans d'action de 2792 COGES	2792 COGES ont mis en œuvre leurs plans d'action
	Mise en place de 4 000 COGES	3583 COGES ont été mis en place
	Organisation de 4 émissions radio de sensibilisations à la philosophie des COGES	4 émissions radio de sensibilisations ont été faites
	Production d'un dépliant COGES en français, mooré, dioula, fulfuldé et gulmancéma et reproduction en 4000 exemplaires	Un dépliant COGES a été produit et reproduit en 4000 exemplaires en français, mooré, dioula, fulfuldé, et gulmancéma
	Formation par la DAMSSE de 264 directeurs d'école et 608 membres COGES	264 directeurs d'école et 608 membres de bureaux COGES ont été formés
	Allocation à titre exceptionnel d'un montant de 1 302 000 000 de FCFA au bénéfice de 302 écoles disposant de COGES fonctionnels pour les cantines scolaires	Activité non réalisée

Au titre de l'année scolaire 2013/2014, les 2792 COGES du Centre-Est, du Centre-Nord, du Plateau Central et une partie du Centre ont mobilisé un montant global de 339 799 323 de FCFA au titre de l'exécution de leurs plans d'action. Dans le cadre de la généralisation des COGES dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest, 3583 COGES ont été mis en place sur une prévision de 4000. Il convient de souligner que plusieurs écoles d'une même aire ont la possibilité de former un COGES commun.

A l'issue de la mise en place des COGES, 17 915 membres de bureaux COGES dont des président (s) APE et AME ont été formés à la mise en œuvre des plans d'action d'école. Au titre des activités de sensibilisation, 4 émissions radiophoniques ont été produites à Bobo, Gaoua, Dédougou et Banfora. Un dépliant COGES a été produit et reproduit en 4000 exemplaires en français, mooré, dioula, fulfuldé, et gulmancéma. Une partie de ces dépliants a été distribuée dans les 4 régions suscitées.

En ce qui concerne la DPEFG, 380 AME ont été formées à la gestion de micros entreprises et à la promotion de l'éducation des filles. La somme de 192 423 000 de FCFA a été mobilisée au profit des AGR des AME dont 41 600 000 représentant le financement de l'UNICEF.

L'expérience pilote de la DAMSSE qui vise à conférer la gestion des vivres scolaires aux COGES participe à la responsabilisation des communautés dans la gestion scolaire. 264 directeurs d'école et 608 membres de bureaux COGES ont été formés pour la gestion des ressources à allouer.

Au titre des difficultés, on relève :

- ✓ La perception des missions par les communautés de base liées à la multiplicité des associations (COGES, APE et AME) impliquées dans la gestion de l'école ;
- ✓ Les difficultés de suivi/accompagnement des COGES sur le terrain liées à l'insuffisance du carburant pour couvrir toutes les activités des CEB, DPENA et DRENA ;
- ✓ Les difficultés de remboursement des prêts AGR par certaines mères éducatrices ;
- ✓ Le manque de consensus entre le MENA et le MEF au regard de l'absence d'un manuel de procédures et de gestion des fonds à transférer aux 302 COGES formés.

Le tableau ci-après donne l'évolution de la situation des COGES au cours des trois dernières années scolaires.

Tableau II-8 : Indicateurs sur la mise en place des COGES

Désignation	**Années scolaires/Années civiles**						
	2011/2012	**2012/2013**			**2013/2014**		
	2012	**2013**			**2014**		
		Prévu	**Réalisé**	**Ecart**	**Prévu**	**Réalisé**	**Ecart**
Nombre de COGES existants	1 034	1 442	1 442	0	1 494	1 494	0

Nombre de COGES à mettre en place	408	0	52	52	1 014	1 298	+284
Nombre de Coordinations communales des COGES	00	52	51	-1	0	0	0

A la fin de l'année scolaire 2013/2014, le MENA enregistrait 2 792 COGES fonctionnels dans les régions du Centre Est, du Centre Nord, du Plateau Central et une partie du Centre. La généralisation des COGES entamée dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest a permis la mise en place de 3583 COGES en fin décembre 2014. Le MENA compte de nos jours 6 375 COGES.

En termes de perspectives, l'année 2015 verra la poursuite des activités de la généralisation dans les six autres régions restantes du pays notamment le Nord, le Sahel, l'Est, le Centre-Sud, le Centre-Ouest et le Centre. Le coût global de cette seconde phase de la généralisation est estimé à près d'un milliard de francs CFA. La finalisation du modèle de la Coordination communale de COGES (CCC) s'inscrit dans les objectifs majeurs de l'année et une expérimentation est en cours dans le Centre-Nord. De plus, le partenariat avec d'autres structures (UNICEF, AIDE et ACTION) en charge de la mobilisation sociale à travers des approches similaires est en phase d'être développé.

II.1.10 Résultat 10 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base

Activités	**Sous-activités**	**Livrables fournis**
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques		
	Education inclusive promue à travers le renforcement des capacités des acteurs et le suivi des activités d'éducation inclusive	3 symposiums ont été organisés au Bam, Sanmatenga et du Namentenga et environ 350 personnes ont été touchées
		Un plaidoyer auprès de 21 autorités administratives, coutumières et religieuses a été réalisé et environ 200 autres participants ont été touchés
		Environ 400 parents d'élèves des écoles maternelles Bissighin et de Nioko II dans le Kadiogo ont été initiés à la philosophie de l'éducation inclusive
		deux rencontres préparatoires pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive ont été tenues
		62 encadreurs, enseignants, directeurs d'école ont été formés en Langue de Signes
		822 enseignants ont été formés dont 350 sur les besoins spéciaux des enfants et 472 sur l'Education Inclusive
		Un voyage d'étude a été effectué au Ghana pour s'inspirer de l'expérience ghanéenne en matière d'éducation inclusive
		Environs 60 structures ont été visitées et 11 ont bénéficié d'un appui financier
		Des outils de suivi ont été conçus. Un planning de suivi des élèves et d'accompagnement des enseignants a été élaboré.

Les activités réalisées au cours de l'année se résument à l'organisation de symposium, à la formation des acteurs, à l'organisation des activités de sensibilisation et de plaidoyer. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'étude réalisée en 2013 sur l'éducation inclusive, on note l'érection du Service Promotion de l'éducation Inclusive (SPEI) en Direction de l'Education Inclusive (DEI), la diffusion et la vulgarisation des textes en EI, le renforcement des capacités des acteurs en EI, etc.

Par ailleurs, il faut noter le recrutement sur mesures nouvelles sociales par le MENA de 97 agents vivant avec un handicap (physique, visuel et auditif) dont 71 agents de bureau, 17 assistants en étude et analyse et 9 professeurs certifiés des lycées et collèges et la parution d'un bulletin trimestriel d'information sur l'EI par Handicap international.

Les principales difficultés rencontrées sont liées à l'insuffisance de formation des enseignants en éducation inclusive, à la faible dotation des écoles en matériels pédagogiques spécifiques et à l'inadaptation des infrastructures et équipements scolaires. A cela s'ajoute l'absence de données statistiques au niveau national sur le handicap et notamment sur les enfants en situation de handicap. Les données disponibles sont partielles et ne reflètent pas la réalité sur le terrain.

Tableau II-9 : Indicateurs sur la prise en charge des ESH

Indicateurs	Années		
	2011/2012	2012/2013	2013/2014
	2012	2013	2014
Nombre de CTIS	ND	8	8
Nombre d'enfants en situation de handicap (ESH)	6 374	ND	ND
Nombre d'ESH inscrits au primaire	ND	ND	1 667[56] *(dont 728filles)*
Nombre d'ESH inscrits au post-primaire	4 401 (dont 2184)	5 463 (dont 2 773)	4672[57] (dont 2389 filles)

Au total 08 CTIS accueillent les enfants en situation de handicap (ESH). Quant au nombre total d'ESH, le Rapport d'étude sur l'éducation inclusive au Burkina Faso indique 6 374 ESH en 2012 dont 5518 ESH dans les Ecoles inclusives, 767 dans les Ecoles spécialisées et 89 dans les Ecoles intégratrices. En 2014, environ 1667 ESH dont 728 filles sont inscrits au primaire selon les rapports de suivi des activités de l'éducation inclusive dans 08 régions (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Nord ; Plateau central).

Au post primaire le nombre d'ESH inscrits à l'école est passé de 4 401 en 2012 à 5463 en 2013 puis à 4672 en 2014 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 3%. L'absence de données statistiques sur les ESH au niveau national (préscolaire, primaire et post-primaire) ne permet pas de mieux appréhender la problématique du handicap en milieu scolaire.

II.1.11 Résultat 11 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Autres subventions en faveur de l'enseignement privé		
	Soutien technique à l'enseignement privé	- 12 sorties de visites techniques sont organisées pour l'ouverture de nouvelles structures préscolaires ; - 150 instituteurs adjoints ont été formés ; - 450 directeurs ont été formés s ; - 237 enseignants des écoles franco-arabes sur 500 prévus ont été formés sur 500 prévus ; - 197 dossiers de demande d'ouverture et de fermeture d'établissements privés d'enseignement secondaire général ont été traités - 148 sorties de suivi/supervision et d'inspection sont effectuées - Les deux sessions de la commission permanente de l'enseignement de base privé (CPEP) se sont tenues - la session du comité technique des écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) est tenue. - une session statutaire de la Commission paritaire de concertation (CPPC) sur les 4 est tenue; - l'étude pour établir une situation de référence (ou cartographie) du nombre d'élèves à besoins spécifiques y compris les talibés est réalisée - Les TDR pour la tenue d'une session extraordinaire de la CPEP pour la reconnaissance officielle des écoles non reconnues sont élaborés mais l'activité n'est pas réalisée ; - l'étude de 48 dossiers de demande de création d'établissements privés d'enseignement secondaire général est réalisée - le traitement de 499 dossiers d'autorisation d'enseigner, de diriger et de surveiller dans les établissements privés d'enseignement secondaire général est assuré

[56] Ces données concernent 08 régions sur les 09 visitées car les données de la région de l'Est ne sont pas encore disponibles
[57] Données de l'annuaire statistique 2012, 2013 et 2014 du MESS

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Autres subventions en faveur de l'enseignement privé		
		- 23 établissements privés sont dotés en vivres pour la cantine scolaire - la convention entre l'église catholique et l'Etat et qui est en cours est relue - un atelier de finalisation de la convention entre l'Etat et la FAIB suivi de sa signature est tenu - un atelier de pré-édition de manuels de 3ème et 4ème année de lecture en arabe est tenu - les manuels de lecture et de EMC en arabe de 1ère et 2ème année sont relus et amendés.
	Soutien financier à l'enseignement privé	- les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements conventionnés du post-primaire et du secondaire sont réglés : sur un montant total engagé de 1 034 940 000 FCFA, 1 014 110 000 FCFA ont été effectivement payée à la date du 31 décembre 2015 - l'UNEEP-L a reçu la somme de 250 000 000 F CFA en date du 02 juillet sur les 250 000 000 FCFA prévus[58] au titre de la subvention contre une somme attendue de 500 000 000 FCFA conformément à la demande de l'UNEEP-L - Au titre de la convention entre l'Etat et les établissements catholiques d'enseignement, l'Etat a payé (i) la subvention au primaire de 472 500 000 FCFA, (ii) les frais de scolarité des élèves affectés au post-primaire et au secondaire à hauteur de 506 085 0000 FCFA) - la dotation budgétaire de 450 000 000 FCFA prévue pour la réimpression de manuels en arabe au profit de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina n'a été pas engagée

En vue d'aider le secteur privé à booster aussi l'éducation, l'Etat a apporté en 2014 son soutien aux promoteurs de l'enseignement privé qui est à la fois technique et financier.

Sur le plan technique, les activités mises en œuvre ont contribué essentiellement à l'assainissement du paysage institutionnel (la tenue des sessions réglementaires, la relecture des conventions) à l'accompagnement des établissements au respect du cahier de charges (les autorisations d'enseigner, de surveiller, de créer ou d'ouvrir des établissements).

Ainsi en 2014, au titre de la tenue des sessions règlementaires, il y a eu la session de la commission permanente de l'enseignement de base privé (CPEP), la session du comité technique des écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) et l'une des sessions statutaires de la Commission paritaire de concertation (CPPC).

En ce qui concerne les conventions, on note la tenue d'un atelier de finalisation de la convention entre l'Etat et la FAIB suivi de sa signature, et la relecture en cours de la convention entre l'église catholique et l'Etat.

Sur le plan financier, l'Etat a effectué des paiements des sommes dues aux établissements privés au titre des frais de scolarité des enfants qu'il y a envoyés, des subventions à UNPEE-L et à l'Eglise catholique. Au total c'est un montant de 1 770 195 000 F CFA qui a été versé par l'Etat en soutien à l'enseignement privé.

Tableau II-10 : Indicateurs de l'accès au privé

Indicateurs	2011/2012	2012/2013	2013/2014
	2012	***2013***	***2014***
Nombre d'établissements d'enseignement au préscolaire	452	522	569
Nombre d'établissements d'enseignement au primaire	2 279	2 508	2 779
Nombre d'établissements d'enseignement au post-primaire	631	673	820
Nombre total d'enfants scolarisés au préscolaire	30 234	33 826	36 803
Garçons	*15 547*	*17 358*	*18 749*

[58] Le MESS s'était engagé pour la somme de 250 000 000 FCFA

Filles	*14 687*	*16 468*	*18 054*
Nombre total d'élèves scolarisés au primaire	364 987	406 523	449 187
Garçons	*167 298*	*188 443*	*210 354*
Filles	*197 689*	*218 080*	*238 833*
Nombre total d'élèves scolarisés au post-primaire	277 385	313 145	328 309
Garçons	*141 287*	*157 646*	*163 949*
Filles	*136 098*	*155 499*	*164 360*

Entre 2011/2012 et 2013/2014, le nombre de centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) du privé est passé de 452 à 569. Sur la période, le privé a augmenté ses centres d'éveil et d'éducation préscolaire de 26% contre 3% pour le public et a obtenu un TAMA 12% contre 2 % pour le public. Il y a donc un écart de 10 points en termes de TAMA des établissements du préscolaire en faveur du privé. Outre ce dynamisme remarquable, 86% des centres d'éveil et d'éducation préscolaire appartiennent au privé en 2013/2014.

L'évolution du nombre de salles de classe des CEEP est à l'image celle du nombre de CEEP du privé. En effet, entre 2011/2012 et 2013/2014, le nombre de salles de classe des CEEP privés est passé de 1114 à 1369, soit une évolution de 23% avec un TAMA de 11%. Pendant ce temps le nombre de salles de classe des CEEP public a enregistré un TAMA nul (0%) et une évolution nulle (0%). En 2013/2014, le secteur privé disposait des 83% de salles de classe des CEEP.

Les écoles privées au niveau de l'enseignement primaire sont passées de 2 279 à 2 779 entre 2011/2012 et 2013/2014. Ce qui correspond à une augmentation de 22% du nombre d'établissements ou à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 10% sur cette période. Ce qui dénote d'un dynamisme de l'enseignement privé, quand on sait que l'enseignement public a enregistré un TAMA de 6% de ses établissements, soit 4 points de moins que celui du privé.

Ce nombre d'établissements du privé lui a permis de faire passer le nombre de salles de classe de 8 093 en 2011/2012 à 9 764 en 2013/2014, avec le même TAMA que celui des établissements, 10% contre 7% pour l'enseignement public.

En somme, en 2013/2014, le secteur privé possède 21% de l'ensemble des écoles primaires du Burkina et 19 % de salles de classe.

Le nombre d'établissements privés (infrastructures physiques) ayant le post-primaire uniquement ou le post-primaire combiné à d'autres cycles est passé de 631 en 2011/2012 à 820 en 2013/2014, soit une augmentation de 30 % et qui correspond à un TAMA de 14%. Sur la même période, le public a augmenté ses établissements de 27% soit un TAMA de 13%. L'évolution du nombre d'établissements du post-primaire privé s'est répercutée également sur celle du nombre de salles de classe qui est passé de 4 240 à 5 489 entre 2011/2012 et 2013/2014. Selon le type d'enseignement, 98% des établissements et 93% de salles de classe du post-primaire privé sont affectés à l'enseignement général. En 2013/2014, le post-primaire privé disposait de 49% des établissements et 45% de salles de classe de ce cycle d'enseignement.

Les effectifs du préscolaire privé sont passés de 30 234 en 2011/2012 à 36 803 à enfants en 2013/2014, soit une augmentation de 22% sur cette période, correspondant à un TAMA de 10%.

En 2013/2014, l'éducation préscolaire privée avait 51% de l'effectif des enfants du préscolaire et cet effectif était composé de 49% de filles.

L'accroissement des capacités d'accueil de l'enseignement privé a contribué à augmenter les effectifs scolarisés. Au niveau de l'accès, les nouveaux inscrits au CPI sont passés de 80 246 à 103 497 élèves entre 2011/2012 et 2013/2014. C'est une augmentation de 29% sur la période et un TAMA de 14%.

L'effectif de l'ensemble des élèves scolarisés dans l'enseignement privé a progressé tout aussi considérablement : de 364 987 élèves en 2011/2012 à 449 187 élèves en 2013/2014, soit une augmentation de 26% en 3 années scolaires pour un TAMA de 12%. En 2013/2014, l'enseignement privé tenait 17% de l'effectif total de l'enseignement primaire.

Entre 2011/2012 et 2013/2014, l'effectif des élèves nouvellement accueillis en classe de 6ème a évolué en dents de scie. De 47 585 en 2011/2012 il est remonté à 52 262 en 2012/2013 avant de rechuter à 49 172. Ce qui donne un TAMA de 1,7% sur la période. Toutefois, la contribution du privé dans l'accueil des nouveaux inscrit en 6è en 2013/2014 est encore forte avec 25 % du total des nouveaux inscrits.

Le secteur privé a réussi à faire passer l'effectif total de ses élèves du post-primaire de 277 385 en 2011/2012 à 328 309 élèves en 2013/2014, soit une augmentation de 18 % avec un TAMA de 9%.

En 2013/2014, l'effectif total du post-primaire privé dont 50% de filles, représente 39% de l'effectif total du post-primaire. L'importance de ses effectifs doit être appréciée en tenant compte de la contribution du cours du soir et des élèves que l'Etat envoie dans les établissements privés conventionnés :

Les cours du soir sont un enseignement à temps partiel dont l'effectif des élèves varie selon les années : 41643 en 2011/2012, 44 111 en 2012/2013 et 35 592 en 2013/2014. Cependant, même au plus bas de son effectif en 2013/2014, il a représenté 11% de l'effectif du post-primaire privé et 4% l'effectif total du post-primaire.

En 2011/2012, l'Etat a inscrit 17 209 élèves dans les établissements post-primaires privés conventionnés. Ce chiffre est passé à 14 965 en 2012/2013 et à 18 761 en 2013/2014.

II.1.12 Difficultés/enseignements tirés/recommandations

Difficultés	Conséquences/implications	Recommandations
Non mise à disposition dans les délais des infrastructures éducatives : très faible taux de réalisation pour des infrastructures prévues pour octobre (rentrée scolaire 2014/2015)	▪ la forte probabilité d'avoir des salles de classe à effectifs pléthoriques ; ▪ limitation du nombre de nouveaux inscrits au CP1 ; ▪ recours probable aux abris précaires.	▪ Elaborer et mettre en œuvre la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducative ▪ arrimée la réalisation des infrastructures avec l'annualité budgétaire
Cumul de retard sur trois conventions (2012, 2013, 2014)	▪ non réalisation du programme de construction de l'année 2015	▪ engager des échanges avec le MEF pour la mobilisation de ressources ▪ diversifier les modalités de construction
Manque de compétences	Retard dans les procédures de passation de marché	Mettre à disposition d'agents compétents dans les communes
Le rapportage et le bilan des activités menées dans les domaines transférés	La situation des domaines transférés n'est pas maitrisée	Mettre en œuvre du mécanisme conjoint MENA /Communes de suivi des domaines transférés par la signature de l'arrêté portant adoption
Insuffisance du vivier des postulants au concours sur le terrain	Etablir une équivalence entre le L2 et le DEUG2 pour permettre aux étudiants de 2ème année de postuler aux concours de ce niveau. Le métier d'enseignant du post-primaire est peu attractif pour les étudiants des filières scientifiques.	Entreprendre les actions, avec les présidents d'université, les directeurs d'UFR et d'instituts, les enseignants et leurs syndicats pour la normalisation des années universitaires ainsi que pour la facilitation de l'application du LMD, notamment par la délivrance d'attestations de niveau (L2, M1) ».
Manque ou insuffisance d'enseignants dans certaines filières de formation	Limitation des offres de formation dans les établissements	▪ Ouverture de nouvelles filières de formation dans les écoles de formation (ENS/UK, UPB, etc.) ▪ Maintien du niveau actuel de recrutement ▪ Mise en place d'une stratégie de maintien des enseignants de l'ETP dans le dispositif
Le manque de ressources pour gérer des stocks	Pertes de quantité énorme de vivres	Mettre à la disposition du projet cantines scolaires des moyens suffisants pour la gestion des stocks
Insuffisance de formation des enseignants en éducation inclusive	▪ offre d'éducation non adaptée aux besoins spécifiques ▪ Déperdition scolaire, échecs et déscolarisation	Définir et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs en formation initiale et continue

Difficultés	Conséquences/implications	Recommandations
Production, conservation et diffusion des données statistiques au niveau de la formation professionnelle	Nécessité d'harmoniser les outils de collecte des informations	Organiser des rencontres de formation ou de concertation avec le MJFPE pour une harmonisation des outils de collecte des données

II.2 Programme 02 : Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Le programme « amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » du PDSEB est organisé autour de quatre sous-programmes (formation initiale et continue du personnel ; développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation ; promotion du bilinguisme et du multilinguisme ; amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant). Ces sous-programmes sont déclinés en onze (11) résultats immédiats centrés sur l'amélioration de la performance de l'apprenant avec l'accompagnement de l'enseignant et de la communauté éducative. En 2014, un accent particulier a été mis sur la construction du curriculum de l'éducation de base et la fourniture des intrants pédagogiques (manuels, fournitures, consommables scolaires, matériels didactiques) aux acteurs de l'éducation. Le tableau II-13 présente le niveau de réalisation des activités par sous-programme.

Tableau II-11 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programme du PDSEB	**Taux de réalisation**
SP1 : formation initiale et continue du personnel	80%
SP2 : développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85%
SP3 : promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83%
SP4 : amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80%
TOTAL	**82%**

Source : Bilan annuel des activités du MENA, gestion 2014.

Le taux d'exécution global du programme « amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » est de 82%. Ce résultat positif est en partie imputable à la bonne réalisation des activités sur la construction du curriculum de l'éducation de base (81%), la mise en œuvre des passerelles (95%) et le dispositif d'évaluation des acquis scolaires (98,8%). Ce taux, bien que satisfaisant, cache quelques dispersions dont la mise à disposition tardive des intrants pédagogiques aux apprenants, la non tenue des sessions de formation des enseignants, le manque de visites classes, la précarité des conditions d'études (déficit en places assises, classes en paillotte, etc.).

En dépit de ces résultats appréciables, il est indispensable de développer des mesures idoines pour mettre à la disposition des apprenants des manuels et fournitures scolaires à temps dont les taux d'exécution sont respectivement de 30% et 40,9%.

En effet, l'état des lieux de la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique a relevé des pénuries de manuels scolaires, le manque de professionnels du livre, l'absence de privés nationaux dans la chaine de production et de distribution de livre scolaire et la qualité insuffisante des produits scolaires.

En outre, certaines communes n'arrivent pas toujours à livrer le cartable minimum en qualité et à temps aux élèves. Du coup, les cours démarrent en retard dans ces collectivités avec pour corollaire une négation relative dans les résultats scolaires. Cette situation s'explique en partie par le transfert tardif des ressources dans les communes entrainant des non paiements des prestataires. Le déficit de communication entre certaines communes et CEB retarde le processus d'acquisition et complique la collaboration entre acteurs à la base. Par ailleurs, certains parents n'ayant pas bien compris la gratuité de l'éducation refusent catégoriquement de payer les fournitures scolaires sous prétexte que l'Etat a pris l'engagement de tout assurer à leurs enfants.

En considération de ces difficultés, des mesures telles que le renforcement des capacités des secteurs public et privé de l'édition au niveau national, le renforcement des communes en personnel chargé d'éducation, le pré-positionnement des stocks de sécurité au niveau DPENA, la communication de proximité avec les parents d'élèves sont prises. En plus, la mise en place des mesures incitatives telles

que la récompense aux enseignants, écoles, communes, COGES, APE, AME et CEB les plus performants contribuent à la quête permanente de la qualité des enseignements/apprentissages.

II.2.1 Résultat 1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Construction et équipement des infrastructures de formation		
	▪ Construction et équipement d'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire.	▪ Achèvement des travaux de la construction des salles de classes, réfectoire, dortoirs, bâtiments administratifs de l'ENEP de Dédougou. ▪ Poursuite du processus de construction de l'ENEP de Tenkodogo amorcée en 2013. ▪ Etudes faites pour les travaux de construction de l'ENEP de Kaya.
	▪ Construction et équipement d'établissements de formation des enseignants du post primaire	▪ Non réalisé

L'ENEP de Dédougou est fonctionnelle depuis la rentrée scolaire 2013-2014 et a valeur d'un complexe intégré d'éducation de base. A ce titre, des infrastructures complémentaires doivent être réalisées notamment une école annexe et des ouvrages destinés au préscolaire et à la formation professionnelle du non formel.

La construction de l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Tenkodogo a débuté en 2013, se poursuit avec l'appui technique et financier de la Banque islamique de développement (BID). Trois entreprises chargées d'exécuter les travaux ont été recrutées et un avis de non objection a été soumis au bailleur de fonds pour approbation. En retour, la BID a, dans un premier temps, émis des réserves concernant le lot 1 des travaux avant de promettre son quitus assujetti à des démarches ciblées du MEF. Ces mesures permettront d'envisager le démarrage effectif des travaux au cours du premier semestre de l'année 2015.

Après les études pour la réalisation de l'ENEP de Kaya avec l'appui de la coopération japonaise, la convention pour l'exécution du projet entre les gouvernements burkinabè et japonais a été signée en août 2014. L'étape suivante est la mise en place de l'équipe mixte chargée de suivre l'exécution du projet à l'issue de l'appel d'offre international qui sera lancé au Japon. La réalisation de ces infrastructures de formation renforcera le vivier d'enseignants qualifiés et favorisera la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base.

Il faut aussi relever que la diversité des écoles de formation professionnelle des enseignants de l'éducation de base (1 INFTS, 7 ENEP, 33 EPFEP, 1 IDS, 1 ENS) contribue à l'accroissement sensible des effectifs des enseignants qualifiés dans les salles de classe.

Pour réduire le déficit en personnels enseignants au post-primaire, l'IDS a bénéficié de la construction progressive d'un amphi de 700 places et d'une extension suivie d'équipement d'un bâtiment pédagogique R+1 en R+2. Par ailleurs, il est envisagé d'une part l'accroissement des effectifs des enseignants à former à l'ENS/UK, l'IDS/Ouaga et l'INJEPS et, d'autre part, la création d'une ENS et d'un IDS à Bobo.

Tableau II-12 : Evolution des indicateurs du personnel enseignant

Année académique	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	
Année civile	2011	2012	2013	2014	
				Prévu	Réalisé
Nombre d'enseignant du préscolaire formés dans les INFTS	-	-	151	150	137
Nombre d'élèves-maîtres formés dans les ENEP et dans les EPFEP	5 000	7 600	8 204	13 000	11 300
Nombre d'élèves-professeurs formés à l'IDS et à l'ENS/UK	419	466	1895	419	466

Nombre d'élèves formateurs et de conseillers en jeunesse, formation professionnelle et emploi formés à l'INJEPS et à l'ENAM	-	-	170		79
Taux de réussite au CAP/CEG	96,75	97,65	98,31	100%	96,75

Au préscolaire, cent trente-sept (137) cadres moyens de deux cohortes (2013 et 2014) constitués de moniteurs, d'éducateurs ont été formés à l'institut national de formation en travail social (INFTS). À l'issue de leur formation, environ 68 de ces personnels sont mis à la disposition du MENA pour une meilleure prise en charge de l'éducation préscolaire. On constate également une évolution en dent de scie du personnel enseignant passant de 137 en 2011 à 106 en 2012 soit une réduction de 77% du fait du non recrutement des moniteurs en 2012. Ce nombre va croître légèrement pour se stabiliser à 137 enseignants formés en 2014.

Au primaire, en 2014, dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-cinq (19 785) élèves-maîtres dont onze mille trois cents (11 300) au compte de la première année, ont été formés aussi bien dans les sept écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) que dans les écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP). La cohorte de la deuxième année, composée de huit mille quatre cent quatre-vingt-cinq (8 485) élèves-maîtres, renforce le potentiel d'enseignants qualifiés sur le terrain à l'issue de sa formation théorique et pratique. Pour l'année scolaire 2014/2015, les élèves-maîtres de la première année de l'année scolaire précédente sont en stage pratique dans 906 écoles d'application.

Au post-primaire, on note la formation initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement pédagogique des cohortes de 2012-2013 à l'ENS-UK et à l'IDS. Ces cohortes sont constituées de 200 élèves-professeurs (CAPES/CAPET) et 700 élèves-professeurs (CAP-CEG/CAET)). La capacité d'accueil de l'IDS est passée de 300 à 600 places actuellement avec la construction en cours d'un amphithéâtre de 700 places.

Pour ce qui est de l'ENS, elle dispose actuellement de 19 salles de cours d'une capacité de 1030 places, d'un amphithéâtre de 500 places et de 8 ateliers de formation technique d'une capacité de 129 places. Sa capacité totale d'accueil est estimée ainsi à 1659 places. Si l'on se réfère aux effectifs de l'ENS/UK de 2012-2013 qui s'élevaient à 2863, on peut donc affirmer que la capacité est largement en deçà des besoins, d'où le recours à la location de salles de cours dans la ville.

Dans le sens de renforcer le vivier d'enseignants, des autorisations d'enseigner sont délivrées chaque année aux cadres titulaires d'au moins d'un diplôme universitaire. Ainsi, en 2013/014, neuf cent trente-six (936) attestations ont été délivrées et les titulaires de ces autorisations sont considérés comme des enseignants potentiels. Toutefois, il est important de signaler que le chiffre ci-dessus inclut les attestations délivrées pour l'enseignement secondaire et aux travailleurs d'autres secteurs sollicitant les autorisations pour enseigner dans le privé aux heures libres.

On note aussi dans les cohortes de 2012-2013 le recrutement de 25 élèves inspecteurs et de 65 élèves conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire. Le recrutement des nouveaux élèves-professeurs (CAP-CEG, CAET, CAPES, CAPET) est effectif avec 1598 stagiaires sur un besoin initial de 1775. Le déficit par rapport au besoin initial s'explique essentiellement par l'insuffisance de mesures motivantes ou la pénurie de compétences dans certaines filières comme les matières scientifiques. Cela a conduit à l'élaboration d'une stratégie de résorption du déficit en personnel enseignant. Dans le cadre de la formation ouverte et à distance (FOAD) au niveau de l'IDS, il importe de souligner la mise en œuvre de la filière en licence professionnelle.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Amélioration du contenu des formations initiales		
	▪ Développement d'un programme d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles	▪ Activité non réalisée
	▪ inclusion d'un module « pédagogie sensible au genre, l'éducation inclusive, l'éducation bilingue, la gestion des classes multigrades » dans le cursus de formation initiale des enseignants du primaire	▪ Activité non réalisée
	▪ intégration d'un module « éducation inclusive » dans les programmes	▪ Activité réalisée
	▪ formation des formateurs sur le nouveau programme de formation des enseignants du primaire	▪ Activité non réalisée

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Amélioration du contenu des formations initiales		
	▪ élaboration des contenus de la formation initiale et continue des enseignants destinés à exercer au niveau de l'éducation de base ;	▪ Activité non réalisée
	▪ Adaptation de la formation initiale des enseignants aux besoins du continuum éducatif	▪ Activité non réalisée

L'activité relative au développement d'un programme d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles de formation n'a pas été réalisée en raison d'un déblocage tardif des ressources financières.

Pour ce qui concerne la formation des formateurs sur le nouveau programme de formation des enseignants du primaire et l'adaptation de la formation initiale des enseignants aux besoins du continuum éducatif, ces deux activités sont en cours.

De nouveaux programmes d'études orientés vers l'éducation de base sont en construction avec l'appui des autres ministères en charge de l'éducation dans le sens de mettre en cohérence les curricula des niveaux préscolaire, primaire et post-primaire. Les thématiques nouvelles telles que l'inclusion, le genre, l'hygiène, l'assainissement, le bilinguisme sont prises en compte dans le programme de formation des élèves-maîtres. La construction et la mise en œuvre des nouveaux contenus de formation initiale qui restent un vaste chantier se feront en lien avec le curriculum de l'éducation de base.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Subventions aux établissements de formation		
	subvention de fonctionnement autres transferts courants.	4 297 213 000FCFA accordés aux sept ENEP pour assurer leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base, des efforts doivent être davantage consentis pour accroître la capacité d'accueil des écoles de formations des enseignants de l'éducation de base en construisant de nouvelles salles de classe dans les infrastructures existantes tout en renforçant les compétences des formateurs. En outre, le vivier d'enseignants de l'éducation de base ayant un titre de capacité doit être maîtrisé car un faible potentiel d'enseignants pourrait engendrer un déficit tandis qu'un potentiel très élevé susciterait à long terme des revendications dues à un chômage technique des enseignants formés non engagés dans la fonction publique ou non employés dans le secteur privé.

II.2.2 Résultat 2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Formation continue des personnels		
	▪ appui aux conférences pédagogiques des personnels d'éducation préscolaire [c'est la poursuite de l'organisation de la conférence pédagogique des encadreurs et moniteurs de la petite enfance];	▪ conférences du préscolaire non tenues
	▪ appui aux groupes d'animation pédagogique (stage de recyclage) ;	▪ sessions de formation non tenues
	▪ appui aux conférences pédagogiques par circonscription d'éducation de base ;	▪ conférences tenues dans les 463 CEB
	▪ formation continue des enseignants [Enrichissement des contenus de formation continue avec de nouveaux thèmes portant sur la pratique classe, l'interaction entre l'élève et l'enseignant, les évaluations formatives et le développement personnel, l'éducation inclusive, la dimension genre et intensification de la formation des enseignants exerçant dans les écoles bilingues] ;	▪ Enrichissement des contenus de formation continue non effectué
	▪ formation ouverte à distance [FOAD)	▪ FOAD non réalisée

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Formation continue des personnels		
	▪ formation de 200 enseignants de l'enseignement général dans toutes les disciplines ;	▪ Formation de 210 acteurs en mesure et évaluation
	▪ formation de 75 encadreurs pédagogiques dans toutes les disciplines ;	▪ Recyclage de 350 enseignants du post primaire en pédagogie des grands groupes
	▪ organisation des visites de classes au post-primaire ;	▪ Aucune visite de classe organisée par le MENA ni par le MESS
	▪ organisation des inspections pédagogiques.	▪ Aucune inspection pédagogique organisée par le MENA ni par le MESS

A l'exception de la conférence des enseignants du primaire qui s'est tenue, les autres espaces de formation continue des personnels de l'éducation de base n'ont pas été exploités comme un tremplin du processus de renforcement des capacités des acteurs.

En effet, les conférences pédagogiques des encadreurs et moniteurs du préscolaire ne se sont pas tenues à cause du faible montant alloué à la mise en œuvre de l'activité et à la régulation des ressources intervenue en fin d'année. Il est alors envisagé une budgétisation conséquente en fonction des effectifs réels des enseignants du préscolaire et le démarrage anticipé de la procédure de déblocage des ressources par la structure.

Les groupes d'animation pédagogique transformés en sessions de formation n'ont pu se tenir pour insuffisance de ressources. Au fait, les ressources allouées aux GAP devaient servir à l'organisation de ces formations sur l'approche ASEI/PDSI. Or, la différence de durée des sessions GAP (3 jours) et des sessions de formation (5 jours prévus) et le recrutement entre temps d'environ 900 enseignants ont engendré un gap financier qui ne pouvait être comblé en cours d'année. A à cela s'ajoute le déblocage trimestriel des ressources GAP, toutes choses qui n'ont pas permis de disposer des ressources financières à temps. Des ressources additionnelles obtenues suite à des réaménagements budgétaires permettront d'organiser ces sessions de formation au cours du premier trimestre de l'année 2015.

Quant aux conférences pédagogiques des enseignants du primaire, elles ont été organisées et tenues dans toutes les 463 CEB. Elles ont regroupé tous les enseignants titulaires des classes publiques et privées. Plusieurs thèmes liés à la pédagogie et à la culture générale ont été traités.

L'activité relative à l'enrichissement des contenus de formation continue n'est pas effectuée, faute de ressources. Le déblocage n'étant pas fait à temps, ces ressources ont été régulées.

La formation ouverte à distance (FOAD) prévue pour se mener dans une plateforme virtuelle n'est pas effective. Cependant, la revue « Action-Réflexion-Culture » (ARC), les émissions radiophoniques sur l'éducation et la formation ouverte à distance (FOAD) sont réalisées et contribuent à la formation des enseignants.

Dans le cadre de l'accompagnement technique aux activités du transfert du préscolaire au MENA 43 séances d'animation pédagogique ont été organisées par les Directions régionales de l'Action sociale et de la Solidarité nationale (DRASSN) du Centre, Centre-Est, de la Boucle du Mouhoun et du Plateau central ainsi que 61 sorties d'inspection pédagogique réalisées dans la DRASSN du Centre.

Par ailleurs, les plans d'amélioration individuels (PAI) et les plans d'amélioration collectifs (PAC) qui sont des outils d'encadrement n'ont pas été utilisés par les enseignants du fait de sa complexité dans leur exploitation. Une étude diagnostique a été alors menée en vue de leur allègement. Les principales recommandations sont : (i) la simplification et la réorganisation de ces outils ou qu'un seul plan ou projet pédagogique d'école, synthèse de tous les plans individuels soit élaboré et mis en œuvre, (ii) la formation théorique alliée à celle pratique de tous les acteurs et adaptée à chaque cible en fonction des besoins avec une possibilité de formation continue par divers moyens.

Les prochaines étapes de l'étude consisteront à mettre en place l'un ou l'autre des scénarii dont le premier dénommé scénario de développement comportera trois phases à savoir : (i) la préparation de la

recherche-action (décembre 2014 ou janvier 2015); (ii) la réalisation de la recherche-action (janvier à mai 2015); (iii) la restitution des résultats de la recherche-action en juillet 2015.

Quant au second scénario dit recherche-action et expérimentation volontaire, les nouveaux outils seront mis à la disposition des CEB additionnelles qui désirent en faire l'expérimentation selon un protocole qui sera défini lors de la phase préparatoire.

Pour ce qui concerne **les visites pédagogiques** au primaire, selon les normes définies, par semaine, l'IP doit effectuer 5 sorties classes, 3 sorties classes pour le CPI et 1 sortie école pour le CCEB. Toutefois, avoir la situation exacte des visites de terrain reste un défi majeur pour la DGEB en raison de l'absence de statistiques précises sur le nombre de sorties effectuées, conséquence du non envoi régulier des rapports de visites pédagogiques par les acteurs de terrains. En vue de la relecture des outils d'encadrement pédagogique (PAI/PAC), il est envisagé l'insertion d'un outil de collecte sur les visites de classe de même que l'élaboration d'un outil de synthèse pour le niveau central.

Une collecte de données réalisée sur les 425 CEB fonctionnelles en 2012-2013 sur la gestion de la suppléance a révélé une pléthore de CPI et d'enseignants dans les CEB urbaines de Ouagadougou et de Bobo tandis qu'on note une insuffisance de ce type de personnel dans la plupart des CEB des zones rurales. Il faudra alors veiller à une gestion rationnelle des enseignants et encadreurs pédagogiques pour la garantie d'une éducation de qualité.

Au post-primaire, avec la fin de la 2e phase du projet enseignement post primaire (PEPP 2), aucune activité d'encadrement pédagogique, de conférence pédagogique n'a pu être organisée au bénéfice des enseignants. Seuls les stagiaires de l'IDS et de l'ENS/UK ont bénéficié d'un suivi pédagogique dans le cadre de leur formation grâce au financement de leurs structures respectives.

En 2014, le ministère de chargé de la formation professionnelle a œuvré à la formation continue de (i) 34 formateurs (dont 24 en électrification rurale et 10 en mécanique), (ii) 56 cadres en élaboration de référentiels de formation et de certification, (iii) 35 cadres en ingénierie et en gestion du dispositif de la formation professionnelle. Cet effort de qualification de ses ressources s'est poursuivi avec une étude d'élaboration d'un plan de renforcement des promoteurs et opérateurs du secteur privé. Ces effectifs, au regard de la situation actuelle du personnel déjà déficitaire, sont loin de couvrir les besoins qui risquent de s'aggraver avec la mise en œuvre de la stratégie de généralisation de la formation professionnelle adopté par le gouvernement en mai 2014. C'est pourquoi, il est envisagé la révision des contenus de la formation initiale, le relèvement des effectifs à recruter, l'exploitation de tous les créneaux existants (PAPS-EFTP, FAFPA, budget national, coopération avec les pays du Maghreb) pour relever significativement les compétences des cadres sur le terrain.

La formation continue est un des piliers du développement qualitatif de l'éducation. Cependant, le domaine souffre d'application effective. Les contenus des formations ne répondant pas toujours aux attentes des bénéficiaires, ces espaces sont délaissés par les enseignants au profit des formations qualifiantes organisées par les universités. Cette pratique est positive mais il faut toutefois contrôler la présence des enseignants en classe. En outre, la recherche effrénée de perdiem fait que les enseignants ne sont plus disposés à suivre des formations sans prise en charge conséquente. Il est alors indispensable de développer la formation ouverte à distance via les technologies de l'information et de la communication centrée sur les sciences de l'éducation. Les visites classes sous forme d'appui conseil pédagogiques doivent être aussi renforcées d'où la nécessité de veiller au bon fonctionnement des CEB avec des allocations financières destinées à l'acquisition des équipements (mobilier, ordinateurs, électricité, eau) et à la sécurisation des lieux.

II.2.3 Résultat 3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'éducation primaire		
	▪ TICE (cyber classes au primaire) ;	▪ Quatre cyber-classes réalisées.
	▪ autres actions de rénovation des programmes d'éducation du primaire [Elaboration et expérimentation du curriculum de l'enseignement de base ;	▪ Cadre d'orientation du curriculum (COC) et ses instruments de mise en œuvre pré-validés ;
	▪ élaboration et mise en place des mesures spécifiques pour l'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 (20 plans d'amélioration de la lecture sont mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation).	▪ Signature de convention entre le MENA et le BIE pour la mise en œuvre du plan d'action d'amélioration de la lecture dans les petites classes (CP1, CP2 et CE1).

Dans le cadre du développement des TICE à l'école primaire, quatre cyber-classes équipées d'ordinateurs sont construites dans des écoles relevant des communes de Gaoua, Dori, Dédougou et Koudougou. Ces salles servent à l'initiation informatique des élèves et enseignants.

Au niveau de la réforme curriculaire, le cadre d'orientation du curriculum (COC) ainsi que ses outils de cadrage et de planification sont pré-validés. Ces instruments précisent le profil du sortant de l'éducation de base, les champs disciplinaires, les options pédagogiques. On note également que les curricula des premières années des primaires et post-primaire (CP1 et 6e) ont été pré validés. Les curricula et le COC devront être adoptés en Conseil des Ministres. Le protocole expérimental, et les outils d'accompagnement ne sont pas encore pré validés.

L'expérimentation des nouveaux curricula a été reportée pour l'année scolaire 2015-2016 pour des raisons aussi bien institutionnelles que techniques. Au niveau institutionnel, il faut noter la non adoption du COC en conseil des ministres et la crise socio-politique d'octobre 2014. Sur le plan technique, les nombreuses innovations introduites dans les nouveaux curricula ainsi que le souci de la mise en œuvre d'une nouvelle approche pédagogique centrée sur l'apprenant (Approche pédagogique intégratrice (API) nécessitent des matériels didactiques nouveaux qui n'ont pu être apprêtés. En outre, on constate une insuffisance de communication de proximité avec les acteurs terrain (enseignants) et les partenaires sociaux ; cela nécessite au préalable, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication.

Afin de favoriser le bon déroulement de l'expérimentation, les outils de mise en œuvre et de formation des acteurs seront peaufinés et de fiches pour disciplines littéraires et pour disciplines scientifiques élaborées. Un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre par le MENA. Il est aussi envisagé d'assurer la stabilité des acteurs identifiés et formés pour l'expérimentation des curricula par une décision de nomination.

Concernant l'élaboration et la mise en place des mesures spécifiques pour l'amélioration de la lecture au CP1 et CP2, dans le cadre du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), ce volet a fait l'objet d'une convention entre le MENA et le BIE/UNESCO. Un plan d'action triennal (2013-2016) a été élaboré et sa mise en œuvre en 2013-2014 a permis de collecter des données dans les trois premières années du primaire, de les analyser et de présenter les résultats à deux pays concernés (Niger et Sénégal).

Pour capitaliser ces résultats, il a été construit une mallette d'outils pédagogiques, un guide d'utilisation des stratégies d'apprentissage de la lecture, une boîte à outils de techniques, de supports pédagogiques et de modèles de fiches d'intégration des stratégies d'amélioration de l'enseignement -apprentissage de la lecture dans les trois premières années du primaire. Une formation post licence en élaboration des curricula est également organisée au profit de deux cadres du MENA.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'éducation post-primaire et formation professionnelle		
	▪ relecture des programmes dans toutes les disciplines ; ▪ élaboration de nouveaux programmes ; ▪ validation des nouveaux programmes par les commissions ;	▪ activités réalisées dans le cadre du curriculum de l'éducation de base.

	▪ validation de 5 nouveaux programmes par la commission nationale des programmes ; ▪ formation de 200 enseignants à l'utilisation des nouveaux programmes	▪ activités non réalisées

Au post-primaire, la validation de 5 nouveaux programmes par la commission nationale des programmes assortie de la formation de 200 enseignants à leur utilisation n'a pas été réalisée. Le curriculum de l'éducation de base étant en construction, la validation de ces programmes devient caduque car les nouveaux contenus identifiés seront pris en charge dans les champs disciplinaires.

Au niveau de la formation professionnelle, la formation est soutenue par une bonne ingénierie. C'est pourquoi, l'inventaire des référentiels et /programmes disponibles a été fait en vue de relire ou harmoniser les contenus de certains documents ainsi que la formation des formateurs.

En outre, cinq référentiels de métiers de niveau CQP en agro-alimentaire ont été élaborés avec l'IRSAT et la DAT. Un référentiel en électrification rurale (ER) de niveau BQP avec l'Institut 2 iE a été produit suivie de la conception de 04 nouveaux référentiels de formation professionnelle de niveau CQP (carrelage, hôtellerie option hébergement, maroquinerie et tissage-teinture).

Par ailleurs, l'ANPE a procédé à l'harmonisation de 22 programmes sur 35 prévus pour accroitre les performances de la mise en œuvre du Programme de Formation aux Métiers(PFM). Cet écart de 13 points résulte du retard dans le déblocage des fonds nécessaires au démarrage de l'activité. La solution réside dans le placement des ressources dans le compte de la structure chargée de l'exécution, en l'occurrence l'ANPE.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnelle (PAPS-EFTP), il a été décidé de produire en 2014 de 40 référentiels métiers et de 20 référentiels de formation et de certification. Des groupes de travail ont été mis en place en vue de faire l'état des lieux des supports existants. 56 cadres (sur une prévision de 40) du secteur public (majoritairement du MJFPE) et du secteur privé (promoteurs, opération de formation, etc.) ont pris part à une formation en élaboration de référentiels en vue de les préparer à l'animation des cercles de travail qui seront constitués dans ce but.

L'expérimentation du curriculum de l'éducation de base est un processus de longue haleine qui implique plusieurs acteurs et partenaires de l'éducation. A ce titre, il est indiqué d'adopter une construction suivant le principe de progressivité. En outre, les organes techniques doivent être formalisés avec des textes règlementaires. Les formateurs et les enseignants chargés de l'expérimentation doivent être capacités et suivis avec des outils adaptés à l'exercice. Pour ce faire, une anticipation s'impose au niveau des acteurs en vue de respecter les différentes étapes de la feuille de route.

II.2.4 Résultat 4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Manuels scolaires		
	▪ Réimpression de 224 603 de manuels au pré scolaires	▪ 108 944 manuels du préscolaire réimprimés et livrés dans les structures préscolaires
	▪ réimpression de 3 542 000 de manuels au primaire	▪ Activité non réalisée
	▪ finalisation et édition de 50 000 livres de mathématiques de la 6ème à la 3ème et 20 000 livres de physique-chimie de la 4ème à la 3ème ;	▪ Activité non réalisée
	▪ production de 40 000 livres d'anglais 6ème et 5ème ;	▪ 15000 livres d'anglais 5è ont été produits sur 40 000 prévus
	▪ finalisation des illustrations des 9 titres de manuscrits de 2nd cycle ;	▪ Les manuscrits sont finalisés et les illustrations seront traitées par un consultant déjà recruté.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Manuels scolaires		
	▪ production de 90 000 manuels du second cycle en mathématique, français, allemand, histoire, géographie, SVT, PC, anglais et philosophie ;	▪ Non réalisée
	▪ restauration de 45000 manuels détériorés.	▪ 6 750 manuels ont été restaurés

Au préscolaire, 108 944 manuels ont été réimprimés au bénéfice de 51 019 enfants dont 14 207 du public et 36 803 du privé. La première commande de 64 926 manuels n'ayant pas couvert les besoins, une seconde commande de 44 018 manuels a été lancée portant ainsi à 108 944 le nombre total de manuels commandés contre une prévision de 224 603 manuels sur le terrain. Les manuels acquis sont vendus et les recettes de la vente sont reversées au trésor public chaque année.

Au primaire, en 2014/2015, il est prévu l'acquisition de 3 542 000 manuels scolaires au profit des élèves des écoles publiques et privées du Burkina Faso. Ce marché d'acquisition des manuels scolaires est au stade de réimpression par les fournisseurs du fait de la réception tardive du bon à tirer (BAT). Les livraisons sont attendues au 1er trimestre de l'année 2015.

Cependant, il faut relever la faible qualité éditoriale de ces manuels, l'insuffisance d'entretien dans les écoles et l'absence d'un dispositif de récupération des manuels détériorés. Toute chose qui n'améliore pas la durée de vie du manuel. La résolution de la question de la qualité du matériel didactique réside surtout dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de production et de distribution centrée sur la valorisation des capacités nationales.

Il faut noter également, la faible capacité des magasins de stockage et de leur équipement (manque de produit d'entretien et de protection, insuffisance de palettes, absence de gardien) qui ne permettent pas de garantir la sécurité des manuels. La mise en place d'un système de récupération des manuels détériorés, l'accentuation du suivi sur le terrain et l'amélioration du dispositif de stockage seraient un gain pour l'Etat qui débourse chaque année des sommes importantes pour l'acquisition des manuels.

Au niveau du post-primaire, la finalisation et l'édition de 50 000 livres de mathématiques de la 6ème à la 3ème et 20 000 livres de physique-chimie de la 4ème à la 3ème et la production de 90 000 manuels du second cycle en mathématique, français, allemand, histoire, géographie, SVT, PC, anglais et philosophie n'ont pas été réalisées. La raison principale est l'insuffisance de crédits alloués au CENAMAFS soutenu antérieurement par le PEPP 2 qui a pris fin.

Toutefois, 15 000 livres d'anglais de 6ème et de 5ème ont été produits sur une prévision de 40 000 livres et 45 000 manuels ont été restaurés. En dépit de ces quantités, on note le manque de certains titres de manuels notamment ceux d'anglais de 4ème et 3ème, d'histoire, de géographie et de français de la 6ème à la 3ème. L'utilisation des manuels par les élèves occasionne leur détérioration.

Le centre dispose d'une imprimerie possédant deux machines, dont une seule est fonctionnelle avec une capacité de production annuelle de 100 000 manuels et une autre machine capable de produire 4 fois la première malheureusement en panne.

Il convient de renforcer à court terme les capacités du CENAMAFS pour la production des manuels en quantité et en qualité et permettre à chaque établissement de disposer d'un kit de récupération des manuels usagés d'où l'intérêt d'une dotation conséquente de ressources à la structure.

Tableau II-13 : Tableau: Evolution des indicateurs sur les manuels scolaires et didactiques

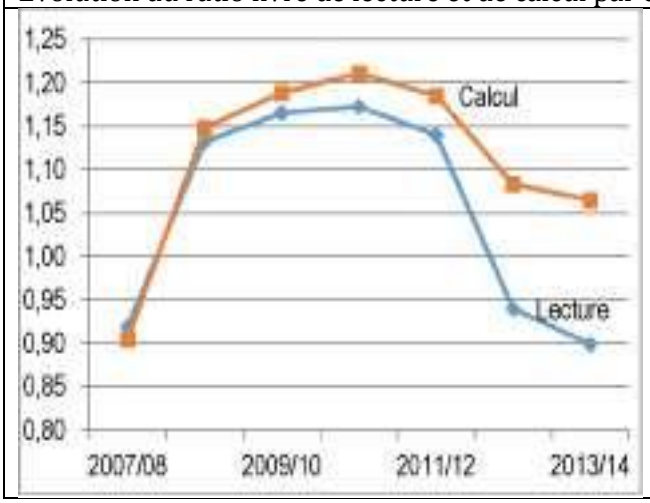
Année académique	Niveau éducatif	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Année civile		2011	2012	2013	2014	
					Prévu	Réalisé
Nombre de manuels scolaires	Préscolaire	110 294	150 038	76 278	224 603	108 944
	Primaire	2 618 966	2 749 248	2 954 953	3 699 328	2 659 899
	Post-primaire	ND	ND	ND	ND	104 643
Nombre de matériels didactiques		ND	717	442	932	932
Nombre de fiches pédagogiques					54 294	20 186
	Préscolaire	3	4	4	5	2

Année académique	Niveau éducatif	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	
Année civile		2011	2012	2013	2014	
					Prévu	Réalisé
Ratio livre/élève par discipline	Lecture	1	1	1	1	1
	Calcul	1	1	1	1	1
	Observation	1	1	1	1	1
	histoire	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
	géographie	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
Nombre d'enseignants disposant de fiches pédagogiques					54 294	20 186
% d'élèves bénéficiaires du cartable minimum avant le 1er octobre					100%	79,35%
% de livres disponibles dès la rentrée		88,99%	94,42%	75,84%	100%	97%

Au préscolaire, les manuels sont composés essentiellement de livrets de graphisme, de pré-lecture, d'éveil math, de coloriage et de peinture. Le ratio manuels/enfants dans les normes est 5 manuels/élève et il n'a jamais été atteint. Néanmoins ce ratio a connu une légère amélioration au cours des deux dernières années passant de 3 en 2010/2011 à 4 en 2012/2013. Par contre en 2013/2014 il est tombé à 2/élève. Cette baisse s'explique par la non-satisfaction des besoins exprimés (20 186 manuels réimprimés pour un besoin réel de 54 294 manuels). Il est important d'améliorer le mécanisme d'acquisition et de distribution pour permettre d'atteindre le ratio 5 manuels/élève.

Le montant alloué à l'acquisition des manuels chaque année n'évolue pas or les besoins augmentent à cause de l'évolution des effectifs ce qui oblige à privilégier le ratio des disciplines fondamentales au détriment des disciplines d'éveil dont le ratio n'est pas encore atteint. Il convient de doter conséquemment les ressources nécessaires à l'acquisition des manuels scolaires.

Évolution du ratio livre de lecture et de calcul par élève



Pour l'année scolaire 2013/2014, le ratio livre/élève est de 0,9 pour la lecture et 1,06 pour le calcul. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2012/2013 (4% pour le ratio livre de lecture par élève et 2% pour le ratio livre de calcul par élève). Par rapport à 2007/2008, ces indicateurs ont régressé de 0,02 point pour le ratio livre de lecture par élève et 0,16 point pour celui du calcul.

Cependant, il faut noter que des disparités existent toujours entre les secteurs public et privé. En effet, les ratios du privé sont largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève. En 2013/2014, les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,45 et 0,48 au privé contre 0,99 et 1,18 au public. L'analyse de l'évolution des ratios au niveau du privé depuis l'année scolaire 2007/2008 fait ressortir une tendance à la baisse.

Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, on note en zone rurale ; un ratio livre de lecture de 0,98 et 1,17 pour le ratio livre de calcul, tandis qu'en zone urbaine, tous les ratios restent largement en deçà de 1. Ceci est dû à la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, à l'exception du Centre, toutes les régions ont plus d'un livre de calcul par élève. Seulement quatre (4) régions sur les treize (13) ont un ratio de plus d'un livre de lecture par élève. Ce sont les régions des Cascades, du Centre-Ouest, de l'Est et du Sud-ouest.

Concernant les fiches pédagogiques, on note que sur 54 294 classes prévues, pour être dotées en fiches, c'est 20 186 classes de CP1 et CP2 qui ont reçu des fiches pédagogiques en langage, lecture, exercices

sensoriels/d'observation, calcul et un document guide en EPS pour les classes CE1. Il faut signaler que ces fiches avaient été élaborées selon l'approche classique. Cependant, dans le cadre de la généralisation de l'approche ASEI/PDSI du projet SMASE, pour l'année scolaire 2014-2015, les fiches pédagogiques en mathématiques et en sciences des premier et second trimestres de toutes les classes ont été validées. Pour ce qui concerne les fiches du troisième trimestre et les autres disciplines, le processus d'élaboration est en cours.

Au post-primaire, le ratio est de sept (7) manuels par élève de la classe de 6ème et de 5ème (français texte, grammaire, histoire, géographie, SVT, mathématiques et anglais) et de huit (8) manuels par élève dans la classe de 4ème et de 3ème (français texte, grammaire, histoire, géographie, SVT, mathématiques, anglais et PC). Il faut noter qu'en réalité ces ratios ne sont pas encore atteints car ces ratios sont en moyenne de 2 livres/élève. Des efforts sont en train d'être développés pour respecter ce principe, notamment la redynamisation du processus d'acquisition et de distribution desdits manuels puis la poursuite de la restauration des manuels usagés dans les établissements.

II.2.5 Résultat 5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Fournitures et consommables scolaires		
	▪ Acquisition de 2 730 892 cartables minimum	▪ 2 588 967 cartables minimum acquis
	▪ Dotation des écoles en consommables scolaires	▪ Toutes les écoles sont dotées en consommables scolaires

En 2014, respectivement 7 100 320 685 FCFA et 959 640 000 FCFA sont destinés à l'achat des fournitures scolaires et consommables pour le fonctionnement courant des écoles transférées aux 351 communes. Il a été acquis 2 588 967 sur 2 730 892 cartables minimum prévus à raison de 2600 FCFA par cartable. De même, les consommables scolaires (craie, ardoisine et cahiers de préparation) sont livrés au profit des écoles. Il faut cependant noter l'implication des COGES dans le processus de distribution des fournitures aux élèves.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Dotation et distribution des manuels et matériel didactique		
	dotation en manuels et fournitures scolaires aux élèves des communes prioritaires dans le post-primaire	2 659 899 manuels scolaires (livres de l'élève, guides de maître et dictionnaires) distribués sur un besoin de 3 699 328 exprimé par les CEB
	acquisition de la matière d'œuvre au profit des établissements d'ESTP	matière d'œuvre acquise

Au préscolaire, le nombre de manuels mis à la disposition des enfants a connu une régression au cours des dernières années passant de 110 294 en 2011 à 108 944 en 2014 soit une baisse de -1,22 point sur la même période. Ces indicateurs sont toujours en baisse comparativement à la cible initiale qui est de 5 manuels par enfant. C'est le cas des prévisions de 2014 où la commande s'est dégradée significativement avec une réduction de plus de la moitié de ce qui était prévu. Cela se justifie par une allocation insuffisante de ressources pour assurer la réimpression des manuels.

Pour pallier cette insuffisance, les établissements scolaires, reproduisent les manuels manquants qu'ils revendent aux parents dont les recettes ne rentrent pas dans les caisses de l'Etat. Il est important d'améliorer le mécanisme d'acquisition et de distribution afin de permettre aux structures de disposer à temps et en nombre suffisant de manuels.

En 2013/2014, 2 594 631 élèves du public et du privé du Burkina ont bénéficié de 2 659 899 sur 3 699 328 manuels didactiques (livres de l'élève, guides de maître et dictionnaires) exprimés par les CEB, soit un taux de réalisation de 71,90%. Signalons que les besoins exprimés par les CEB ne reflètent pas toujours la réalité. Les expressions des besoins sont toujours au-delà des besoins réels, empêchant ainsi

une bonne planification. Selon l'annuaire statistique du MENA 2013/2014, il y a 7 588 360 livres de l'élève et 3 066 346 guides de maîtres sur le terrain.

La campagne de distribution des manuels scolaires pour le compte de l'année 2014/2015 n'a pas encore connu un début de démarrage malgré la disponibilité des stocks. Ce retard est dû à la non signature jusque-là des contrats de transport en raison de la lenteur administrative.

Au post- primaire, sur les trois cent cinquante (350) CEG transférés au MENA, 125 disposent de manuels scolaires pour l'application du principe de location aux élèves. Le nombre de ces manuels est estimé à cent quatre mille sept cents (104 700) en 2013/2014. Des efforts considérables doivent être fournis pour permettre à tous les CEG de disposer suffisamment de manuels en quantité et en qualité, d'où la mise en œuvre de la stratégie nationale de production et de distribution des matériels didactiques et de son plan d'action triennal (PAT 2014-2016).

Au niveau de l'Enseignement Secondaire, Technique et Professionnel (ESTP), un montant de 215 118 675 F CFA a été débloqué au profit de dix (10) établissements d'ESTP sur dix-neuf pour l'acquisition de la matière d'œuvre. Neuf (09) établissements n'ont pas pu bénéficier de ces fonds. La raison principale évoquée concerne la procédure de déblocage des crédits. Les établissements concernés sont : le lycée professionnel Dr. Bruno BUCHWIESER, le lycée professionnel régional du Centre, le lycée professionnel régional Naba KANGO, le CET agricole de Boussouma, le CETFP du Boulgou, le CETFP princesse Yennega de Tenkodogo, le CET de Manga, le CETFP Jean –Baptiste SOME de Diébougou et le CETFP Beyon KONE de Banfora. Le reliquat de 2014 a été reconduit en 2015 et fait passer l'enveloppe à 684 891 000 F CFA au titre de l'année 2015 pour l'ensemble des établissements d'ESTP. On note cependant, qu'avec l'accroissement des établissements d'ESTP publics, les montants affectés aux établissements ne couvrent plus les besoins de formation pratique.

Outre la subvention pour l'acquisition de la matière d'œuvre financée par l'Etat, on note la contribution des parents d'élèves qui se traduit par l'achat des fournitures et du matériel spécifique pour la formation.

La décision du ministère de l'Economie et des Finances de procéder à l'achat groupé des matières d'œuvre au profit des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel va à l'encontre de certains acquis dans l'ETP, notamment l'autonomisation des établissements. Toutefois, pour résoudre les difficultés liées à la disponibilité de la matière d'œuvre dans les établissements, il serait souhaitable d'envisager la création d'un stock de sécurité pour les matières d'œuvre non périssables.

Tableau II-14 : Evolution des indicateurs sur les fournitures scolaires

Année académique		**2010/2011**	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**	
Année civile		**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	
					Prévu	**Réalisé**
Nombre de fournitures scolaires	Préscolaire	-	-	-	-	-
	Primaire	ND	ND	ND	2 730 892	2 588 967
Nombre d'élèves bénéficiaires	Préscolaire	-	-	-	-	-
	primaire	ND	ND	ND	ND	2 588 967

Au primaire, à la date du 31 décembre 2014, 318 communes sur 351 ont pu exécuter leurs marchés et mettre les fournitures scolaires à la disposition des écoles, soit un taux de réalisation de 90,59%. Il en résulte que 33 communes sont toujours à l'étape d'acquisition des fournitures scolaires. A ce propos, l'on note que certains marchés sont en instance devant la Commission de Règlement des Différends (CRD). La plupart des communes qui connaissent des difficultés ont eu recours aux stocks de sécurité dans les DPENA pour permettre aux élèves de démarrer les cours.

Activités	**Sous-activités**	**Livrables fournis**
Matériels didactiques		
	▪ autres actions de production de guides et matériel didactique (**dotation des écoles bilingues et des collèges multilingues en matériel didactique spécifique)** ;	▪ 24 508 manuels mis à la disposition des écoles bilingues
	▪ Acquisition de 932 **mallettes pédagogiques** au profit des écoles	▪ 931 mallettes pédagogiques contenant des compendiums métriques et scientifiques sont acquises

	▪ autres actions de production de guides et matériel didactique (Mise en œuvre de la Stratégie nationale de production et de distribution des matériels didactiques)	▪ stratégie mise en œuvre
	▪ autres actions de production de guides et matériel didactique (RETICE (300M)	▪ Activité non réalisée

Les écoles bilingues et les collèges multilingues ont été dotés en matériel didactique spécifique. Au total, 24 508 manuels ont été distribués et concernent le bissa barka, le bisssa lebiri, le dagara, le fulfulde, le gulmacema, le kassem, le lyélé et le nuni. Les manuels en mooré et en dioula ne sont pas disponibles faute de réimpression. Toutefois, des commandes sont lancées pour résorber l'insuffisance.

Par ailleurs, 931 mallettes pédagogiques contenant des compendiums métriques et scientifiques ont été acquises au profit des écoles ayant exprimé les besoins. Ces mallettes sont en cours de dépôt dans les DPENA pour distribution aux écoles.

Dans la perspective de doter les apprenants et les enseignants de matériels didactiques de qualité, le MENA a entrepris la mise en œuvre de la Stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique. Ainsi, en 2014, les professionnels de la chaîne de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base ont pu bénéficier de formation dans cinq spécificités que sont la rédaction ; la gestion de l'édition ; la maquette ; l'illustration et l'infographie ; l'évaluation et la distribution de matériels didactiques.

En outre, les deux imprimeries du MENA ont fait l'objet d'un diagnostic assorti de recommandations pour l'amélioration de leurs performances en attendant une réforme plus structurelle à l'issue de l'audit prévu en 2015. La stratégie et ses outils ont été relus pour prendre en compte le non formel et clarifier davantage le rôle du secteur privé. En termes de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de production du matériel didactique, l'on note l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et la vétusté des équipements.

L'acquisition de tablettes numériques au profit des écoles pilotes du projet Réseau énergie, technologie de l'information et de la communication en éducation (RETICE) est suspendue pour non-conformité de l'équipement informatique proposé par le prestataire. Il est envisagé la relance du processus d'acquisition des équipements en 2015.

II.2.6 Résultat 6 : Les résultats scolaires sont améliorés

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Mise en œuvre des projets écoles de qualité		
	Soutien aux projets écoles de qualité [Mise à la disposition auprès de tous les établissements scolaires d'une grille d'élaboration des projets d'école de qualité ;	Harmonisation des PEQ/EQAmE et finalisation en cours de la grille de gestion de ces nouveaux outils
	Appui à la mise en œuvre par les COGES de PEQ harmonisés qui intègrent la fois les caractéristiques des PEQ (déjà expérimentés) et des EQAmE (en cours d'expérimentation)] ;	Formation de 490 enseignants sur l'approche EQAmE dans la mise en œuvre par les COGES de PEQ harmonisées ; Formation de 47 encadreurs pédagogiques sur l'approche EQAmE dans la mise en œuvre par les COGES de PEQ harmonisées ; Mobilisation sociale des communautés ; Amélioration des installations (cantines, points d'eau, équipement sportif) ; Organisation du concours de la meilleure EQAmE dont 20 primées ; Formation de 77 formateurs des ENEP sur l'approche EQAmE ;

		Evaluation interne de 25 EQAmE témoins 1305 écoles lumières avec 79 493 kits distribués, et F. Elèves bénéficiaires de kits solaires individuels : 57 735
	Autres actions en faveur des projets écoles de qualité [Utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires (opérationnaliser à travers une matrice de suivi des indicateurs de qualité et former les acteurs pour l'identification d'actions de remédiation) ;	Activité non réalisée
	Elaboration et mise en œuvre une feuille de route pour rendre opérationnelle la matrice de la qualité de l'éducation de base et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs].	matrice de performance de la qualité opérationnalisée et finalisée ; plan d'action pour la mise en œuvre du déterminant « Enseignants qualifiés, engagés, motivés » finalisé ; mécanisme de suivi-évaluation du plan d'action et les tableaux de bord par acteur finalisé ; document guide d'élaboration des projets d'établissement et des projets d'école de qualité finalisé.

Le document de référence des PEQ/EQAmE a fait l'objet de relecture. Les modes opératoires sont devenus uniques. Il reste la relecture de la grille de gestion du nouvel outil prévue en 2015.

Par ailleurs, les outils de mise en œuvre de la matrice ont été relus notamment la feuille de route, le plan d'action triennal. Cette relecture a permis de choisir les actions du déterminant « enseignants formés et motivés » qui sont planifiées. L'utilisation du référentiel de qualité pour l'éducation de base dans les communes prioritaires est reportée en 2015.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Mesures d'accompagnement		
	Autres [Etude pour établir une situation de référence (ou cartographie) du nombre d'élèves à besoins spécifiques y compris les talibés, Promotion de l'éducation inclusive y compris les talibés ;	▪ Etude sur la cartographie du nombre d'élèves à besoins spécifiques y compris les talibés réalisée ; ▪ Etat des lieux sur l'éducation inclusive et sur les talibés effectué, capacités des enseignants des classes inclusives renforcées.
	Réalisation d'un suivi accompagnement des responsables des structures déconcentrées dans la gestion de la suppléance des enseignants]	▪ Activité non réalisée

L'étude sur la cartographie du nombre d'élèves à besoins spécifiques y compris les talibés a été réalisée. Les enfants à besoin spécifique scolarisés sont estimés à 6374 dont 5518 dans les écoles inclusives, 767 dans les écoles spécialisées et 89 dans les écoles intégratrices. Le nombre de talibés n'est pas connu et une étude complémentaire est prévue en 2015. Il est mis un programme spécifique pour mieux encadrer cette population sur la base des principales recommandations[59]. Par ailleurs, les capacités des enseignants des classes inclusives sont renforcées.

Dans le cadre de la gestion de la suppléance des enseignants, il était prévu la réalisation d'un suivi accompagnement des responsables des structures déconcentrées. Cette activité n'a pas été réalisée pour régulation financière.

[59] Recommandations phares issues de l'étude sur l'état des lieux de l'éducation inclusive : (i) faire un bilan des actions entreprises en éducation inclusive avec un accent sur les ressources humaines engagées et le matériel utilisé ; (ii) formuler un programme de développement de l'éducation inclusive, (iii) publier les outils statistiques de l'éducation inclusive et (iv) élaborer un plan de communication sur les personnes en situation de handicap et les enfants en situation de handicap.

Tableau II-15 : Effectifs des suppléants par région de 2009-2010 à 2013-2014

Années scolaires REGIONS	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
BOUCLE DU MOUHOUN	308	291	237	292	266
CASCADES	51	81	103	116	138
CENTRE	376	349	336	419	582
CENTRE-EST	129	147	99	255	411
CENTRE-NORD	135	123	93	142	221
CENTRE-OUEST	259	341	285	317	478
CENTRE-SUD	36	47	98	92	103
EST	90	102	147	161	227
HAUTS-BASSINS	517	460	516	675	868
NORD	175	150	109	231	363
PLATEAU CENTRAL	35	28	13	79	75
SAHEL	53	66	87	135	131
SUD-OUEST	76	80	69	146	177
Total National	2240	2265	2192	3060	4040

Sources : Annuaires statistiques du MENA 2010, 2011, 2012,2013 et 2014

On constate l'augmentation considérable du nombre de suppléants d'année en année surtout dans les villes comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Les effectifs des suppléants sont passés de 2192 en 2012 à 4040 en 2014. Cette situation est due à l'application exagérée du taux de suppléance au niveau CEB, au nombre du personnel impotent et à un manque de rigueur dans la gestion des ressources humaines. Il est impérieux de commanditer un audit sur les effectifs des enseignants mais surtout appliquer scrupuleusement les textes régissant la gestion du personnel à tous les niveaux.

II.2.7 Résultat 7 : Le temps d'enseignement/apprentissage atteint 800 heures

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Mise en place d'un système harmonisée d'évaluation		
	▪ Organisation de compositions harmonisées à l'école primaire ;	▪ Déroulement de deux compositions trimestrielles harmonisées sur tout le territoire national
	▪ Mise en œuvre des actions d'amélioration du temps d'apprentissage	▪ Sorties terrain dans trente (30) écoles pour une collecte de données sur le temps d'enseignement effectif, organisation de l'année scolaire en 28 semaines de travail
	▪ Mise en place des mesures incitatives telle que la récompense aux enseignants, écoles, communes, COGES, APE, AME et CEB les plus performants sur le respect du temps d'apprentissage	▪ Non réalisé, projet de récompenses à des enseignants, écoles, communes, COGES, APE, AME et CEB
	▪ Mise en œuvre de mesures de remédiations efficaces	▪ Non réalisé, mesures en cours de mise en œuvre.

Au primaire, les outils de suivi du volume horaire ainsi que les instruments de collecte de données ont fait l'objet de relecture pour les adapter au nouveau contexte du continuum de l'éducation de base. Des sorties terrain ont été effectuées en vue de collecter les données sur le temps effectif d'enseignement. L'analyse des données fait ressortir que pour les deux périodes, le taux d'exécution moyen du volume horaire officiel d'enseignement est de 89,17% en 2014 alors que selon les résultats de 2011, le pourcentage du volume horaire moyen exécuté était de 75,60%. Entre 2011 et 2014 on constate une progression de 13,57 points.

Au post-primaire, le volume horaire dû est la somme des volumes officiels par disciplines pour l'ensemble des classes et le volume horaire fait représente le nombre d'heures que les professeurs peuvent faire au regard des textes en vigueur fixant à 22heures/semaine pour les professeurs de CEG et 18 heures pour les professeurs de lycées et CEG.

On remarque que dans certains établissements il y a des enseignants qui n'assurent pas tout le volume horaire dû. En revanche dans d'autres établissements certains enseignants sont surchargés jusqu'à la vacation pour cause du manque de personnel.

On constate depuis 2006 une évolution rapide et importante des charges financières liées à la vacation. En effet, les montants alloués aux directions régionales au titre des vacations sont passés de trois cents (300) millions en 2005-2006 à plus d'un milliard de francs CFA en 2009-2010.

En 2012, on a enregistré une augmentation notable des taux de la vacation. Cette situation a obligé l'Etat à ouvrir une tranche complémentaire pour contenir cette charge financière. Il convient de signaler que dans le courant de l'année 2014, avec le transfert, le MESS a eu recours aux subventions du MENA et aux mesures sociales de l'Etat pour faire face à cette obligation.

En matière d'actions d'amélioration du temps d'apprentissage, il est envisagé la mise en place des mesures incitatives telles que la récompense aux enseignants, écoles, communes, COGES, APE, AME et CEB les plus performants sur le respect du temps d'apprentissage et la mise en œuvre des mesures de remédiations efficaces. Il est prévu dans le plan d'action du plan de développement des enseignements techniques professionnels et secondaire général (PDE/TPSG), le renforcement du dispositif de collecte, d'analyse des données sur le volume horaire dans les directions régionales.

D'une manière générale, les activités de suivi du volume horaire ont rencontré des difficultés liées au retour hors délai des outils renseignés, mauvais remplissage de certains outils et au non-retour de certaines fiches.

Il est nécessaire d'améliorer la couverture sanitaire des élèves afin d'atténuer davantage le taux des pertes dus aux raisons de maladie, généraliser l'utilisation des outils de suivi, renforcer le processus de déconcentration des actes de gestion des carrières, renforcer les moyens d'encadrement et de suivi des enseignants/enseignantes, organiser des séances de travail avec les acteurs de terrain autour des outils de suivi pour l'exécution du volume horaire officiel d'enseignement, etc.

Dans le sens d'améliorer le temps d'enseignement/apprentissage, un système harmonisé d'évaluation est mis en place. En plus des devoirs journaliers, des compositions harmonisées sont organisées par province et les résultats sont publiés par école.

Le temps d'enseignement/apprentissage est capital dans le dispositif de formation complète des apprenants. A ce titre, le volume horaire doit faire l'objet d'un suivi à tous les niveaux notamment à l'école. Les enseignants doivent être fortement impliqués et responsabilisés car l'interaction élève/enseignant constitue l'un des facteurs déterminants dans le processus d'enseignement. En outre, le volume horaire officiel doit être déterminé avec réalisme dans le cadre du curriculum de l'éducation de base. Il est indispensable d'engager une réflexion entre les différents acteurs et partenaires sur l'élaboration d'une autre stratégie de collecte de données, avec l'implication des enseignants et des encadreurs pédagogiques.

II.2.8 Résultat 8 : Les effectifs des apprenants en EB se sont accrus

Activités	**Sous-activités**	**Livrables fournis**
Utilisation des langues dans l'enseignement		
	▪ élaboration et mise en œuvre d'une politique linguistique [il s'agit de l'élaboration d'une politique linguistique].	▪ Activité non réalisée

Le processus d'écriture de la politique est amorcé avec la mise en place d'un comité technique chargé d'élaborer la politique. L'arrêté interministériel mettant en place ce comité est signé. A terme, une assise nationale sur les langues regroupant l'ensemble des parties prenantes sera organisée afin de valider ladite politique avant l'élaboration de ses textes d'application.

Tableau II-16 : Evolution des indicateurs sur les apprenants en éducation bilingue

Année académique	**2010/2011**	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**	
Année civile	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	
				Prévu	**Réalisé**
Nombre d'écoles bilingues fonctionnelles	127	158	168	ND	212
Nombre d'enseignants dans les écoles bilingues	ND	532	568	ND	798
Nombre de classes EB	527	527	557	ND	789
Nombre d'élèves des écoles bilingues	24731	28 405	30 524	ND	32792

Ratio élève/classe dans les EB	47	54	55	ND	42
Nombre de CMS					3
Taux de réussite au CEP des écoles bilingues	61,77%	65,62%	56,67%		81,89
Taux de réussite au BEPC des collègues multilingues					28,26

Le nombre des élèves ainsi que celui des écoles connaissent des progressions et traduisent une demande de plus accrue en matière d'éducation bilingue. En 2013/2014, l'éducation bilingue a mobilisé 798 enseignants ont accueilli 32 792 élèves dans 789 classes, soit un ratio de 42 élèves par classe.

Pour améliorer les prestations des enseignants, 70 enseignants ayant terminé le cycle de formation en didactique du bilingue depuis 5 ans ont été recyclés. 95 enseignants titulaires des classes bilingues de 5è ont bénéficié de journées pédagogiques. 99 enseignants des classes bilingues de 1re et 3e année ont bénéficié d'un suivi pédagogique. 60 enseignants ont été formés en technique de résolution de problème, en langage et en technique d'expression orale et écrite.

En outre, 100 enseignants titulaires des classes bilingues de 5è année ont été formés en rédaction langue nationale/langue française et résolution de problème. 500 autres enseignants ont reçu une formation en vue de promouvoir les activités pratiques de production et de culture (APPC). 350 élèves-encadreurs pédagogiques de l'ENS/UK et 1500 élèves maîtres des ENEP de Dori et de Ouahigouya ont été aussi formés en transcription des langues nationales et à la didactique de l'éducation bilingue.

Pour améliorer les acquis des élèves en lecture et écriture l'Organisation Internationale de la Francophonie développe depuis 2013/2014 une approche dénommée École et Langue Nationale en Afrique (ELAN Afrique). L'expérimentation de l'approche est faite dans 10 écoles bilingues de l'Oubritenga et doit être évaluée trois ans après sa mise en œuvre avant de s'étendre à d'autres écoles bilingues et à d'autres disciplines.

Par ailleurs, l'introduction de l'anglais dans les programmes d'enseignement au primaire est tributaire de la réforme des curricula. Les curricula étant en cours de relecture, le résultat ne peut être réalisé que dans l'avenir. Toutefois, certains établissements privés l'ont déjà introduit sans pour autant perturber le cours normal des programmes officiels.

En dépit des efforts fournis, on note que l'éducation bilingue se développe timidement. Certains parents d'élèves, ne percevant pas toujours la portée de la langue du milieu dans le dispositif d'enseignement, sont réticents et vont même à changer leurs enfants d'école. Par ailleurs, l'ouverture d'une école bilingue est à l'initiative des parents. Cette approche bien que réaliste ne facilite pas toujours l'expansion du système d'éducation bilingue au regard des réticences observées dans certains milieux. Il est alors organisé des campagnes de sensibilisation/conscientisation auprès des parents.

En termes de perspectives, il est prévu le lancement prochain de campagnes massives de sensibilisation des communautés sur la base d'un plan d'action national de mobilisation sociale pour la généralisation de l'éducation bilingue. Des mesures incitatives (concours d'excellence par exemple) pour encourager et promouvoir la production et la culture, l'extension géolinguistique avec l'intégration de la langue bwamu pour passer de 9 à 10 langues nationales sont prévues.

L'éducation bilingue est une alternative qualitative à développer. Il faut alors relire le continuum de l'éducation de base multilingue dans le sens d'adapter le mode opératoire aux acteurs à la base notamment la communauté éducative.

II.2.9 Résultat 9 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru

Activités	**Sous-activités**	**Livrables fournis**
Opérationnalisation des passerelles		
	▪ Harmonisation des référentiels et des niveaux d'entrée ;	▪ Réalisé pour le non formel seulement
	▪ Appui à la mise en place de centres spécialisés de bilan et de compétence [Ouverture de centre à passerelles].	▪ Fonctionnement effectif d'un total de cent cinquante-huit (158) centres à passerelle dont soixante-dix (70) centres sur financement de l'Etat

Tableau II-17 : Taux de transfert des apprenants "des classes passerelles" 2014

Année	Centre	Apprenants inscrits	Apprenants admis	Apprenants transférés	Taux de transfert

		Garçons	Filles	**Total**	Garçons	Filles	**Total**	Garçons	Filles	**Total**	Garçons	Filles	**Total**
2012	110	1 484	1 464	**2 948**	1 228	1 211	**2 439**	1 068	1 074	**2 142**	86,97%	88,69%	**87,82%**
2013	146	2 790	2 048	**4 838**	2 127	1 561	**3 688**	2 007	1 503	**3 510**	94,36%	96,28%	**95,17%**
2014	158	2 254	2 020	**4 274**	1 779	1 680	**3 459**	1 613	1 557	**3 170**	90,67%	92,68%	**91,64%**
2012-2014				**12 060**	5 134	4 452	**9 586**	4 688	4 134	**8 822**	91,31%	92,86%	**92,03%**

Source : Rapports de fin de campagne de 2013- 2014 des associations et ONG partenaires de mise en œuvre de la SSA/P

On relève que les apprenants ayant bénéficié des activités d'enseignement/apprentissage en 2014 dans les passerelles est inférieur aux prévisions (4 274 inscrits contre 4 740 inscriptions prévues). La stratégie de la SSA/P relevant de l'éducation formelle au Burkina Faso, les effectifs ci-dessus ne comptabilisent pas les apprenants des ECOM et structures de l'Alpha Active qui sont des formules d'ENF et dont la gestion technique est du ressort exclusif des ONG de mise en œuvre en partenariat avec le MENA.

Vingt (20) sorties terrain réalisées en 2014 ont permis de suivre le fonctionnement des centres Stratégie de scolarisation accélérée (SSA)/passerelles et l'évaluation des apprentissages des apprenants dans les provinces du Ganzourgou, du Yatenga, du Séno, Namentenga, du Boulkiemdé, de la Sissili et du Kadiogo.

Sur la période 2012-2014, sur un effectif total de 12 060 apprenants inscrits dans les centres passerelles, 9 586 sont déclarés admis aux tests de fin d'année, soit un taux de réussite moyen de 79,5%. L'écart entre filles et garçons (78,65% pour les garçons contre 80,48% pour les filles dans la réussite aux tests de fin d'année) est sensible soit plus d'un point de pourcentage (1,83) en faveur des filles.

Sur cet effectif de 9 586 apprenants admis aux tests de fin d'année sur la période 2012-2014, 8 822 apprenants sont transférés au cours élémentaire, soit un taux moyen de transfert de 92, 03%. Ce taux a oscillé entre 87,82% et 95,17% au cours des trois dernières années. Le taux de transfert des filles est plus élevé que celui des garçons (92,86 contre 91,31%), soit 1,54 points de pourcentage.

En dépit du bon niveau des acquisitions scolaires et l'engouement général des bénéficiaires (parents, apprenants et communautés d'accueil) à ces différentes expérimentations, des difficultés d'ordre matériel et humain (insuffisance de matériels didactiques, faible formation pédagogique des animateurs…) ont été relevées dans certains centres.

Au post-primaire, le décret portant création des titres prévoit pour chaque titre les différentes passerelles possibles mais il faut noter que cela n'est pas pour le moment appliqué. Cependant on observe que les sortants de l'enseignement technique et professionnel (CET) se présentent au CQP en tant que candidat libre. Il en est de même des sortants des centres de formation professionnelle titulaires du CQP qui se présentent au CAP en qualité de candidats libres.

Les mécanismes d'opérationnalisation des passerelles ne sont pas encore mis en place à l'échelle institutionnelle et cela apparaît comme un défi à relever. Toutefois, dans le domaine de la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée ou Passerelle (SSA/P), le MENA a renforcé sa collaboration avec la fondation STROMME et les associations/ONG de mise en œuvre à travers un protocole d'accord révisé en 2011, la rédaction d'un plan d'action et la mise en place d'un cadre interministériel en vue d'élaborer une stratégie de communication autour des centres à passerelle.

L'expérience demeure très satisfaisante au regard d'une part du taux de réussite des apprenants et d'autre part du taux de transfert dans les écoles classiques.

La mise en œuvre des passerelles est une alternative porteuse en ce sens qu'elle permet la transition fluide entre les sous-systèmes. Malgré le succès certain de ces innovations éducatives en matière de passerelle dans l'enseignement primaire, les préoccupations demeurent pour les mécanismes nécessaires à leur appropriation effective par les structures de l'Etat et à leur extension géographique à travers le pays. Il est donc impérieux de formaliser les passerelles avec un acte administratif et un guide d'opérationnalisation en s'appuyant sur les expériences des centres à passerelles et bien d'autres (CEBNF, ECOM). Du reste, le référentiel de validation des innovations pédagogiques déjà validé crée de bonnes conditions pour la validation objective et la capitalisation de ces différentes expériences éducatives au niveau des passerelles.

Action à prendre :

Un dispositif de collecte de données sur les passerelles ENF/éducation formelle et la formation préprofessionnelle/éducation formelle permettra de renseigner l'opérationnalisation totale des passerelles.

II.2.10 Résultat 10 : Les innovations éducatives sont promues

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Recherches actions		
	Mise en œuvre des résultats de la recherche-action [Réalisation à la fin de chaque cycle des mesures des acquis scolaires de façon harmonisée ; réduction des disparités dans les acquis scolaires] ;	▪ une étude diagnostique sur les disparités dans les acquisitions scolaires réalisée ;
	Adaptation du continuum éducatif au système d'organisation des examens scolaires du post-primaire	▪ un référentiel de suivi -évaluation et d'un manuel de procédures des innovations du formel et du non formel adoptés
	Promotion des écoles lumières	▪ 1305 écoles lumières

Plusieurs innovations, dont les niveaux de réussite sont jugés bons, ont été promues en 2014, au niveau de l'éducation de base formelle.

Les EQAmE sont des approches innovantes qui contribuent à l'amélioration de l'offre et de la demande éducatives et au renforcement de la qualité des enseignements/apprentissages. Les principes directeurs sont l'enfant-centrisme (prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, enseignement/apprentissage focalisé sur l'enfant, environnement protecteur de l'enfant) ; la participation démocratique (participation des enfants, implication/concertation de la communauté) ; l'inclusion (prise en compte des enfants à besoins spécifiques).

L'approche « EQAmE » vise à rendre l'environnement éducatif plus convivial et propice à la qualité des enseignements/apprentissages au Burkina Faso. Elle a pour objectifs de (i) mettre progressivement en œuvre, sur l'ensemble du territoire national, les standards de qualité identifiés au niveau national adoptés dans ses dimensions matérielles et non matérielles (hardware et software) ; (ii) capitaliser l'ensemble des expériences de manière à en assurer l'intégration progressive dans le système éducatif national ; (iii) renforcer les capacités des acteurs et du système éducatif en vue de l'opérationnalisation du modèle, avec un accent particulier sur les enfants, les enseignants et les collectivités territoriales.

L'école lumière est un cadre de formation, d'enseignement-apprentissage où les bénéficiaires, au cours et au terme du cycle considéré s'y éclairent mutuellement de connaissances et de savoirs en ressortent éclairés, intelligents avec des compétences.

C'est un espace de co-construction du savoir, qui habilite les sortants à s'opposer au fatalisme, la résignation du fait de l'exercice de leur entendement.. Le socle de cette école est le prolongement de la lumière solaire dans la nuit au service de l'apprentissage et ce, grâce à la technologie photovoltaïque.

C'est une école considérée comme l'unité du changement dans une vision systémique, flexible et ouverte où les acteurs partagent les mêmes valeurs et se soutiennent mutuellement pour l'atteinte des objectifs.

Les principes suivants guident ce type d'école : (i) l'ouverture de l'école à toute la communauté ; (ii) la planification systématique de tout le processus avec l'ensemble des acteurs à travers un projet éducatif fondé sur une vision qui vise l'excellence ; (iii) des référentiels d'intervention inspirés du projet éducatif pour les trois groupes d'acteurs : élèves, enseignants et communautés ; (iv) l'engagement collectif autour de valeurs qui rassemblent ; (v) l'appropriation de la technologie photovoltaïque au service de l'apprentissage en tout temps et en tout lieu et (vi) la reconnaissance de l'école comme l'unité où interviendra le changement..

L'accès et le maintien à l'école demeurent problématiques pour les enfants en situation de handicap (ESH) du Burkina Faso où l'éducation spécialisée est peu développée. L'éducation inclusive qui intègre les enfants ayant des besoins à l'école dans des classes ordinaires comprend les écoles spécialisées qui

développent une offre éducative pour les sourds, aveugles, déficients intellectuels et les écoles intégratrices, organisées sous la forme de **Classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS)** au sein desquelles les élèves handicapés auditifs et visuels bénéficient d'un enseignement spécifique qui les prépare pendant 3 à 4 ans à intégrer une école classique.

Des innovations éducatives expérimentant la passerelle sont promues. Des apprenants des structures éducatives expérimentant la passerelle notamment, les ECOM, des EdB et des FEIPA, les Centres AFID (Alphabétisation Formation intensive pour le développement), les Centres Banma Nuara (CBN) des jeunes, les CEBNF (Centres d'Education de Base Non Formelle) après un cycle de 4 ans en demi-saison, à travers la passerelle, ont la possibilité de poursuivre leur cursus dans le formel ou bénéficient d'une formation socioprofessionnelle (couture, coiffure, mécanique, soudure, menuiserie, agriculture, élevage etc). Certains sortants, n'ayant pu poursuivre leurs études au secondaire, se sont insérés dans des activités socio-économiques. Le niveau de réussite de la PDT est de 79,80% et celui de SSAP Passerelles est de 87%.

La principale difficulté des innovations porte sur la faible prise de conscience des acteurs et partenaires sur l'impact positif de l'exploitation judicieuse des potentialités d'offres éducatives des innovations pour l'amélioration de la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base. Afin de pallier ces insuffisances, il s'avère nécessaire de réaliser l'état des lieux des innovations éducatives (formelles et non formelles) et de développer des stratégies de capitalisation des acquis en vue de leur prise en compte dans la réforme du système éducatif en cours.

Les innovations éducatives contribuent de façon significative à l'accroissement des performances de notre système éducatif sur les plans quantitatif et qualitatif. La mise en œuvre du PDSEB et la réforme de l'éducation en cours constituent des opportunités pour envisager avec les partenaires techniques et financiers une prise en charge efficace de toutes ces alternatives éducatives qui permettront d'assurer le développement efficace de l'éducation de base.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Recherche-développement		
	▪ Poursuivre la réforme du système d'évaluation et de certification pour mieux prendre en compte les langues nationales et les écoles franco-arabes ;	▪ Réflexion sur la réforme du système d'évaluation et de certification est engagée dans le contexte du continuum de l'éducation de base
	▪ Argumenter la prise de décision sur la pertinence des PAI et des PAC (étude)]	▪ Etude diagnostique réalisée

La réflexion sur la pertinence du CEP comme mode d'évaluation pour la transition du CM2 à la classe de 6ème dans le contexte du continuum éducatif de base (6 à 16 ans) s'est poursuivie. A ce jour, un plan d'orientation assorti d'une feuille de route qui trace les grandes étapes de l'évaluation et la certification dans le cadre du continuum d'éducation de base a été élaborée. La première étape de l'expérimentation est prévue pour la session de 2015.

Les activités telles que la réalisation à la fin de chaque cycle des mesures des acquis scolaires de façon harmonisée, l'évaluation des apprentissages des élèves du post-primaire, la mise en place d'un système d'évaluation et de certification des acquis des apprenants en ENF, la finalisation du guide d'application de l'arrêté portant normes d'évaluation et de certification des acteurs sont en cours de réalisation.

Une étude diagnostique de mise en œuvre des plans d'amélioration individuel (PAI) et des plans d'amélioration collectif (PAC) a été réalisée. Cette étude a permis d'une part de relever la pertinence de ces outils d'encadrement tout en identifiant les causes profondes de leur non utilisation. Les prochaines étapes sont : le traitement et l'analyse des données par l'équipe des experts, la présentation/validation du rapport diagnostic. La réflexion devra se poursuivre pour (i) une prise de décision sur les changements à apporter ; (ii) la conception d'une nouvelle stratégie et/ou de nouveaux outils ou l'amendement des outils existants ; (iii) l'élaboration du protocole de recherche action et (iv) la mise à l'essai sur le terrain de la nouvelle stratégie.

En matière de recherche, le MENA, en collaboration avec le projet OPERA, l'AFD, l'OIF, les Universités de Koudougou, de Dakar, l'AUF et l'Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM) en France, mène une recherche sur l'observation des pratiques classe des enseignants. Le Burkina Faso et le Bénin sont concernés. Les sous cycles CP et CM en sont retenus avec le français comme langue d'enseignement.

Cette étude a pour objectif de caractériser les pratiques propres, de mesurer l'effet maître sur l'apprentissage des élèves, et sur les représentations des rôles des acteurs de la classe par les élèves. Les données ont été collectées par le biais de l'observation, des entretiens, des questionnaires et des vidéos de séances. L'analyse préliminaire et la restitution des résultats intermédiaires ont été faites. L'analyse approfondie est en cours pour nourrir la réflexion sur l'articulation des processus d'enseignement et d'apprentissage.

Le projet Centre d'excellence, prend ses origines de la visite de la MENA au japon en Avril 2013. Au cours de ce voyage et à l'issue de la visite d'un centre d'excellence, elle a exprimé le besoin d'ouvrir un tel centre au Burkina en lien avec nos réalités. La JICA a par la suite envoyé une mission de prospection qui s'est entretenue avec les responsable du MENA sur les voies et moyens d'opérationnaliser cette idée. Elle a ensuite organisé une réflexion sur la mise en place d'un centre d'excellence à l'ENEP de Loumbila, dans la perspective de la transformation des ENEP en INAFEEB.

Le projet One 2 Count de l'Association Evangélique d'appui au développement (AEAD), de Christian Relief Development Organisation (CREDO) et de leur partenaire financier Woord en Daad, propose de mettre en place un jeu numérique basé sur le curriculum officiel de mathématique. Le document du projet et la demande des ONG ont été analysés et la réponse du MENA a été transmise.

La recherche-action et la recherche développement restent un vaste chantier à mettre en œuvre et la mise en place de la structure chargée de la réforme de l'éducation et de la formation contribue au développement de ce sous-programme. A ce titre, des ressources doivent être mobilisées en vue de faciliter la formalisation de ce dispositif.

II.2.11 Résultat 11 : Les connaissances apprises sont évaluées

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Organisation des examens et concours scolaires		
	▪ Organisation des examens et concours scolaires du primaire	▪ L'administration et la correction des épreuves du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et du concours d'entrée en 6ème se sont déroulées du 10 juin au 16 juillet 2014
	▪ Organisation du BEPC et des concours d'entrée en seconde et en première année des BEP de la session de 2014 ; organisation des examens du CAP; formation des acteurs des examens et concours à l'utilisation du logiciel des examens scolaires	▪ L'administration et la correction des épreuves de l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du concours d'entrée en seconde se sont déroulées du 03 juin au 16 juin 2014
	▪ Organisation de l'enquête d'évaluation nationale des acquis solaires (EAS) au primaire	▪ Evaluation nationale des acquis scolaires au primaire réalisée
	▪ Organisation de l'enquête d'évaluation internationale des acquis solaires (PASEC)	▪ Evaluation PASEC réalisée

Au primaire, l'évaluation et la certification ont concerné les compositions trimestrielles harmonisées, l'examen du Certificat d'études primaires (CEP) et les concours d'entrée en classe de 6ème et au Prytanée militaire du Kadiogo (PMK) ainsi que les évaluations annuelles des acquis scolaires.

Les compositions harmonisées ont été organisées à l'école primaire pour l'année scolaire 2013-2014 et se sont tenues à la 1ère semaine du mois de décembre 2013 et la 2ème semaine du mois de mars 2014 respectivement pour les compositions du 1er trimestre et du 2ème trimestre de l'année scolaire.

L'organisation des examens scolaires de 2014 a enregistré la participation de 344 982 candidats pour un taux de succès global de 82,23%. Ce taux est en hausse par rapport à celui de 2013 qui était de 61,69% soit un écart positif de 20,54 points. Ces résultats traduisent l'effet des efforts consentis pour l'amélioration des performances des élèves et méritent d'être pérennisées. L'on note également la prise en compte des spécificités des écoles bilingues et franco-arabes dans le dispositif d'évaluation et de

certification. A la session 2014, les candidats des écoles bilingues ont eu comme épreuve spécifique la rédaction en langue nationale. Il est prévu l'intégration progressive de la dictée, des mathématiques et des autres disciplines.

Dans le domaine de l'évaluation des acquis scolaires, l'enquête de 2014 a été effectivement administrée. Les niveaux évalués à cette session sont le Cours préparatoire 1re Année (CP1) et le Cours élémentaire 2e Année (CE2). Les épreuves ont porté sur le français et les mathématiques au CP1 ; au CE2 elles ont porté sur le français, les mathématiques et les sciences d'observation. Des questionnaires complémentaires ont été administrés aux élèves des deux niveaux, ainsi qu'à leur parent, à leur enseignant et au directeur de leur école. Neuf mille six cent soixante-deux (9662) élèves de CP1 et neuf mille cinq cent trente-neuf (9539) de CE2, respectivement de 480 et 478 classes, réparties dans toutes les régions et toutes les provinces ont participé à l'enquête.

Tableau II-18 : Evolution des indicateurs sur les taux de réussite aux examens scolaires : synthèse

Année académique	**2010/2011**	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**	
Année civile	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	
				Prévu	**Réalisé**
Taux de réussite au CEP	64,0	65,2	60,9	100%	82,2
Taux de réussite au BEPC	30,6	52,3	22,6	ND	28,3
Taux de réussite au CAP	32,4	47,7	42,7	ND	42,9
Taux de réussite au BEP	40,1	39,8	41,7	ND	30,8
Taux de réussite au CQP	75,1	77,2	74,3	ND	73,66
Taux de réussite au BQP	-	-	78,7	ND	67,3
Taux de réussite au BPT	-	-	-	ND	92,55
Taux de réussite au BPTS	-	-	-	ND	88,57
Scores moyens par discipline et par niveau[60]	Cf. tableau en annexe sur les scores moyens par discipline au primaire				

En termes de résultat, on note que le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2014 est de 82,2%. Il connait une hausse de 21,3 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès des filles reste toujours inférieur à celui des garçons (80,2 % contre 84,4%). Le taux de réussite au CEP a atteint un nouveau pic en 2014.

Il existe une disparité entre les régions. La région du centre enregistre le plus fort taux (89,5%) contre 78,4 au Centre-ouest. Soit un écart de 11,1%. Comparativement à l'année dernière, la région du centre Nord a connu le plus fort taux de croissance avec un écart de 29,6 points de pourcentage.

Cette année, on note une réduction de l'écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles qui est de 4,3% contre 8,1% l'année dernière.

Cinq régions ont enregistré un taux de réussite supérieur au taux national. Ce sont les régions du centre, du Centre-Est, du Centre-Sud, des Hauts-bassins et du Sud-ouest.

Les activités telles que la réalisation à la fin de chaque cycle des mesures des acquis scolaires de façon harmonisée, l'évaluation des apprentissages des élèves du post-primaire, la mise en place d'un système d'évaluation et de certification des acquis des apprenants en ENF, la finalisation du guide d'application de l'arrêté portant normes d'évaluation et de certification des acteurs sont en cours de réalisation.

Au post-primaire, l'administration et la correction des épreuves de l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du concours d'entrée en seconde se sont déroulées du 03 juin au 16 juin 2014. Les candidats inscrits étaient au nombre de 184 175 avec 179 490 ayant effectivement pris part à l'examen. Le nombre d'admis est de 52 730, soit 28,63% contre 22,57% en 2013.

Pour l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de l'enseignement secondaire technique et professionnel, le nombre de candidats s'est régulièrement accru, légèrement, entre 2012 et 2014. Ceci pourrait s'expliquer par les redoublements et, aussi, par l'augmentation du flux de transition, répercussion de l'accroissement de l'offre d'éducation au primaire opéré grâce aux stratégies éducatives successives et, notamment, au PDDEB (2001-2010). Les proportions d'admission sont allées en dents de

[60] Cf. tableau en annexe sur les scores moyens par discipline

scie, entre 33 et 44%. La plus faible proportion a été enregistrée en 2012 (33,5%). La proportion de réussite des filles a régulièrement été inférieure à celle des garçons.

En ce qui concerne le Brevet d'études professionnel (BEP), le nombre de candidats est également allé crescendo entre 2012 et 2014. Les proportions d'admission quant à elles sont, ici encore, allées en dents de scie, entre 30 et 42% ; et la proportion de réussite des filles a aussi été régulièrement inférieure à celle des garçons.

Le taux global de succès aux examens techniques toutes options et spécialités confondues est de 34,67%, accusant une baisse par rapport à 2013 où il était de 42,69%.

Si le défi d'organiser les examens scolaires du post-primaire est chaque année relevé par l'Office Centrale des Examens et Concours du Secondaire (OCECOS), il faut reconnaître que c'est avec beaucoup de peine et d'angoisse. L'opération est en effet rendue plus difficile par l'insuffisance de financement, le manque de la matière d'œuvre et la vétusté du matériel informatique.

Le budget accepté à l'OCECOS n'a pas évolué depuis plusieurs années, alors que les jurys des examens augmentent chaque année et que le groupe électrogène est bien souvent utilisé à fond en période d'examen. . La conséquence est que la structure consacre l'essentiel de son temps et de son énergie à résoudre les problèmes de financement au détriment des questions techniques. A cela s'ajoute l'inadaptation des applications informatiques pour augmenter les risques de tous genres dans la bonne gestion de l'opération.

Il convient d'accorder une attention particulière à ces questions pour favoriser l'efficience dans l'organisation des examens scolaires au post-primaire.

Pour ce qui concerne le renforcement du dispositif de certification professionnelle, cinq (05) projets d'arrêtés portant sur la certification professionnelle qualifiante ont été élaborés par le Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification (SP/CNC) et adoptés. Ces arrêtés permettront de renforcer le dispositif institutionnel de la structure par une bonne réglementation de la conduite des activités. En collaboration avec l'ONG canadienne SACO, une application sur la certification a également été développée au profit du SP/CNC et un consultant a été recruté pour la conception de la base de données des évaluateurs potentiels avec l'appui financier du Programme conjoint d'appui au système de formation professionnelle (PC/ASFP).

La tenue des sessions de certification des compétences des niveaux CQP et BQP a été effective. On note en 2014 les taux de succès de 73,66% au CQP et de 67,3% au BQP, en régression par rapport à l'année précédente où ils étaient respectivement de 74,3% et de 78,7%.

Des trois (03) nouveaux titres (CQB, BPT et BPTS), le BPT et le BPTS sont opérationnels au Centre de Formation Professionnelle et de Référence de Ziniaré (CFPR-Z) depuis 2014 seulement. Les taux de réussite à ces titres sont respectivement de 92,6% et 88,6%. Un atelier de réflexion sur les possibilités de mise en œuvre du CQB, prévu au quatrième trimestre avec l'appui financier du PC/ASFP, n'a pu se tenir faute de financement.

La classification professionnelle qui consiste à positionner un employé dans une catégorie, voire un échelon est fondée sur les diplômes de l'enseignement technique et professionnel (ETP) ou sur ceux de l'enseignement général. Les titres délivrés (CQP, BQP, BPT, BPTS) par le dispositif de la formation professionnelle (FP) ne sont pas reconnus par le milieu professionnel parce que non indexé à un niveau de salaire.

Les titres délivrés par le dispositif de la FP attestent que leurs titulaires maîtrisent des compétences dont le regroupement permet de les situer à un niveau de qualification donnée correspondant à des emplois ou postes de travail reconnus dans les différents secteurs économique au niveau national. Il ne faudrait donc pas établir une comparaison systémique entre les titres de la FP et de l'ETP.

Pour assurer une reconnaissance des titres délivrés par le dispositif de la FP par le milieu professionnel, il est impérieux de mettre en place un cadre national de certification. Ce cadre définira des critères qui

permettront d'indexer les niveaux de qualification à des emplois ou postes de travail reconnus au niveau national.

Tableau II-19 : Scores nationaux des élèves à l'enquête de 2014 sur les acquis scolaires

Nivaux évalués	Résultats moyens globaux obtenus aux disciplines évaluées			Proportions de réussite de la lecture à haute voix
	Français	Maths	Sciences	
CP1	42,2/100	50,8/100	-	14,2%
CE2	49,7/100	37,5/100	47,3/100	46,8%

Source : DGESS-MENA

Les réponses aux épreuves et aux questionnaires complémentaires ont été codifiées, ou corrigées ; les données ont été saisies sur ordinateur par lecture optique ; l'information a été traitée puis l'analyse des données et la rédaction des rapports, national et régionaux sont en cours. Le rapport national, en finalisation, présente les scores moyens de 42,2 points sur 100 en français au CP1 ; 49,7 points sur 100 en français au CE2 ; 50,8 points sur 100 en mathématiques au CP1 ; 37,5 points sur 100 en mathématiques au CE2 et 47,3 points sur 100 en sciences au CE2.

La restitution des résultats nationaux, la rédaction des rapports régionaux et la diffusion de tous les résultats finaux devront être réalisées au cours du premier semestre 2015.

Les classes de CP1 et de CE2 ont été évaluées en 2005, en 2008 et en 2014. Les résultats moyens obtenus par les élèves en français et en sciences ont connu un accroissement progressif, quoique bien souvent léger. En mathématiques, le score moyen des élèves de CE2 a connu une baisse, tout aussi légère, en 2014.

La principale difficulté rencontrée dans le bon déroulement de l'évaluation des acquis scolaires est le retard souvent accusé dans la mise en place du budget alloué à l'activité. En 2014, cet état de fait a particulièrement été ressenti. En effet, des innovations introduites dans la présentation des épreuves et dans la prise en charge financière des correcteurs nécessitaient des précautions idoines pour favoriser la qualité des différentes opérations : agencement pratique des cahiers de composition, pré-test conséquent des outils de collecte des données, formation conséquente des agents de collecte des données et autres garde-fous. Si l'on sait par ailleurs que certaines étapes du processus, comme l'administration de l'enquête, se tiennent à des périodes fixes, un retard dans le déblocage des fonds et la nécessité de respecter ces périodes devraient entraîner que des étapes, et pas des moindres, soient escamotées.

En vue de prévenir un tant soit peu cette difficulté aux sessions d'enquête futures, l'équipe technique chargée de l'évaluation des acquis scolaires envisage de demander l'inscription des fonds nécessaires à la préparation et à l'administration des enquêtes dans le budget des années précédant celles d'administration (années N-1). Il est également envisagé d'avancer l'administration d'un mois (de mai à avril) pour éviter que quelque petit décalage entraîne des précipitations, toujours néfastes en évaluation des acquis scolaires.

Par ailleurs, dans le contexte de l'éducation de base, l'évaluation des acquis scolaires devrait prendre en compte le post-primaire. Cela portera à dix (10) le nombre des niveaux à évaluer périodiquement. La réflexion est en cours et, d'ici à 2016, le dispositif institutionnel de cette évaluation d'envergure sera précisé et renforcé par une bonne réglementation de la conduite des activités et la formation des acteurs. De même, les orientations en termes de périodicité des enquêtes, de discipline (s) à évaluer et de niveau (x) à évaluer par session seront indiquées. Un budget conséquent sera à prévoir régulièrement pour la réalisation des différentes sessions. Au regard de l'importance et de l'interdépendance des étapes du processus d'évaluation des acquis scolaires, quelque retard dans la mise en place de ce budget ou du déblocage des fonds sera d'autant plus dommageable que le cycle couvert par l'activité est grand et que l'expérience est à ses débuts.

Il importe donc que les acteurs de la chaîne budgétaires prennent toutes les dispositions utiles pour la mise en place des budgets et le déblocage des fonds à bon temps.

L'enquête 2014 de l'évaluation PASEC a été administrée du 07 au 25 avril 2014. Elle a concerné les élèves de 2e et de 6eannées, et a couvert deux cents (200) écoles primaires. Les données collectées ont été saisies sur ordinateur et traitée ; le plan d'analyse des données aussi a été défini en vue d'orienter les

interprétations et commentaires des statistiques dans la rédaction du rapport d'analyse, prochaine étape de l'activité.

De manière générale, tout s'est bien déroulé dans sans incident majeur jusqu'ici. Les acteurs aux étapes déjà réalisées ont été assidus et participatifs.

La rédaction du rapport d'analyse, puis la diffusion des résultats finaux sont prévues pour l'année 2015. L'équipe nationale PASEC est continuellement en contact avec le siège (Dakar, République du Sénégal) pour la réalisation de ces étapes.

Il faut rappeler qu'une session d'enquête dure deux (02) années pour l'évaluation nationale (EAS) et les enquêtes internationales (PASEC) sont désormais espacées de quatre (04) années. Il reste donc théoriquement du temps suffisant pour publier et diffuser les résultats définitifs de l'EAS (nationaux et régionaux) et du PASEC 2014.

Ces évaluations, nationale et internationale, sont instituées pour suivre la qualité des enseignements/apprentissages scolaires, opérer des comparaisons à l'échelle nationale et internationale et, ainsi, permettre d'améliorer l'information éducative et capitaliser les modèles et expériences réussis en vue de renforcer les capacités de planification et de pilotage du sous-système éducatif de base. Il est dès lors nécessaire que les résultats soient judicieusement exploités et le dispositif mis en place à cet effet devra être pleinement opérationnalisé.

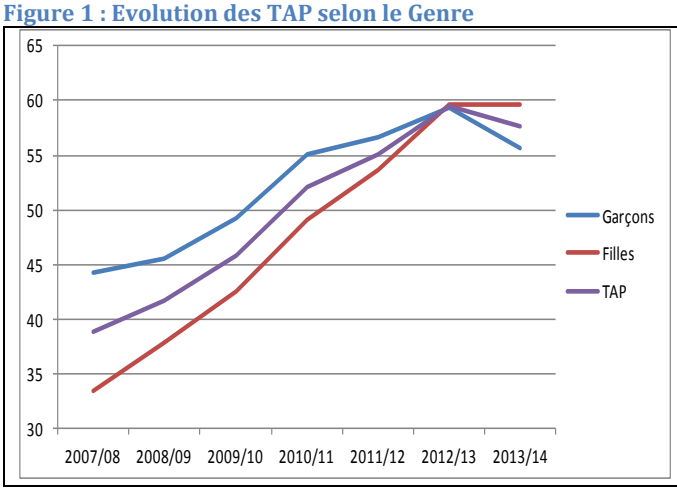
Dans le cadre de la mise en œuvre du continuum éducatif de base, il importe que les toutes prochaines enquêtes, au moins celles nationales, couvrent tout le cycle de l'éducation de base. Le processus de définition des mesures et actions dans ce sens devra être accéléré.

II.2.12 Analyse des indicateurs de performance au niveau de la qualité de l'éducation de base

- **Le taux d'achèvement**

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) est passé de 59,5% en 2012/2013 à 57,6% en 2013/2014, soit une baisse de 1,9 point. La cible de 63,9% n'est pas atteinte. La baisse du TAP pourrait s'expliquer par le faible effectif des nouveaux inscrits au CP1 constaté en 2008/2009 suite aux mesures de suspension des innovations pédagogiques (classes multigrades et doubles flux). C'est cette cohorte des élèves qui ont atteint la classe de CM2 en 2013/2014.

Figure 1 : Evolution des TAP selon le Genre



En 2013/2014, le TAP des filles est supérieur à celui des garçons (59,7% contre 55,7%). La baisse du TAP observée globalement ne concerne que celui des garçons avec une chute de 3,6 points tandis que celui des filles est resté stationnaire. Depuis l'année passée, les disparités entre filles et garçons sont en faveur des filles en termes d'achèvement du cycle primaire. En effet, pour 100 garçons du CM2, il fallait dénombrer 101 et 107 filles respectivement en 2012/2013 et 2013/2014.

Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante que celui des garçons (26,2 contre 11,4 points). Les communes prioritaires quant à elles, ont enregistré un TAP de 30,9% en 2013/2014 ; ce qui est largement inférieur au niveau national. L'écart s'est accentué en 2013/2014 et est de 26,7 points contre 20,7 en 2012/2013.

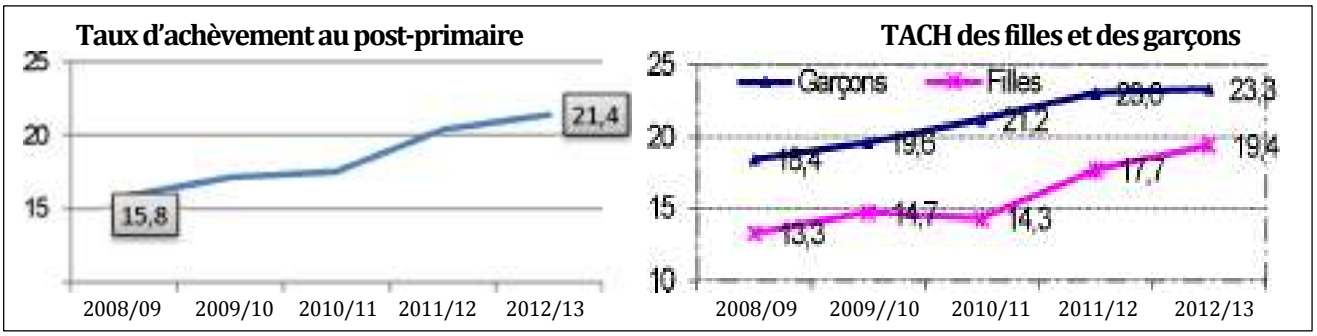
Les disparités régionales sont toujours perceptibles en 2013/2014. Le TAP varie de 21,1% dans la région du Sahel à 72,7% dans les régions du Centre Ouest et du Centre Sud. Six (6) régions ont un taux supérieur à la moyenne nationale (Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Hauts-Bassins et Nord). Seules les régions du Centre-Est et du sahel ont un indice de parité filles/ garçons inférieur à 1.

Au post primaire, au cours de l'année scolaire 2013/2014, seulement 24,3% 21,4% de la population de 15 ans pouvaient s'inscrire en classe de 3ème pour la première fois. Le TACH a connu une augmentation moins importante que celle de l'année précédente, seulement 3,9% contre 5%.

Le TACH des filles est de 22, 3% contre 26,4% pour les garçons. Après une baisse en 2010/2011, le taux d'achèvement des filles cornait une amélioration plus importante que celui des garçons. Ainsi, l'indice de parité F/G du TACH qui était de 0,83 en 2012/2013 est passé à 0,84 en 2013/2014.

Tableau II-20 : Taux d'achèvement au post-primaire

Niveau en 2012/13			Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2011/2012	2003/09
21,36	19,40	0,83	5%	35%

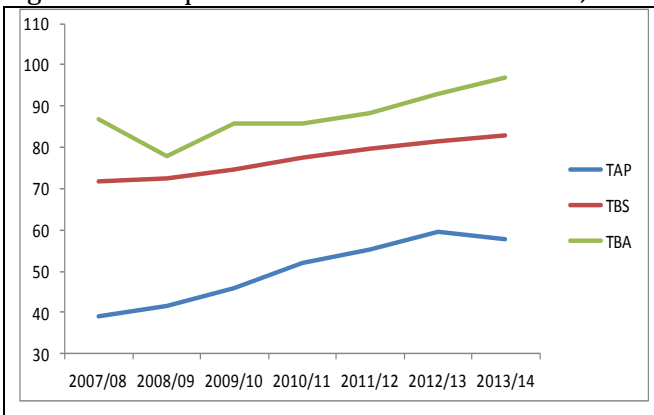


Une observation par région montre de fortes disparités. Le plus fort taux est relevé dans la région du Centre et le plus faible dans le Sahel. La parité F/G du taux d'achèvement au post-primaire s'est légèrement améliorée dans toutes les régions sauf dans celle du Centre-Est où on note une baisse de 1,2% par rapport à 2011/2012.

- **La dynamique de la scolarisation**

En 2013/2014, l'écart entre le TBA et le TBS est de 14 points. Comparé à l'année 2012/2013 (11,5 points) il a connu une hausse de 2,5 points. Cette hausse indique de lueurs d'espoir d'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. Les écarts entre les deux taux varient entre 4,3 points dans le Centre-Sud à 42,8 points dans le Sahel.

Figure 2 : Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP



L'écart entre le TBS et le TAP au niveau national s'est accentué entre 2012/2013 et 2013/2014 passant de 21,8 à 25,4 points. Au niveau des régions, cet écart varie également entre 15,8 points dans la région de l'Est à 33,8 points dans le Plateau Central. Avec le maintien du rythme de croissance du TBS, la réduction de l'écart entre le TBS et le TAP renseigne sur les bonnes perspectives du TAP.

Source : Tableau de bord du MENA, 2013/14

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec 86,2 points contre 13,6 pour la région du Sahel. Puis viennent dans l'ordre croissant, les régions de l'Est (24,9), du Centre Nord (40,6) et les Cascades (47,9). En dehors des régions du Centre et du Centre-ouest, toutes les autres sont en dessous de la moyenne nationale qui est de 83,2.

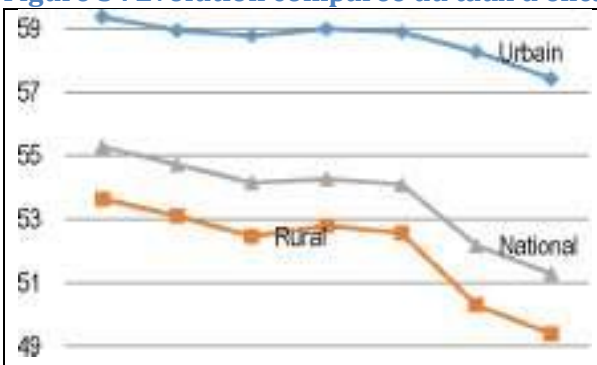
Au post primaire, l'on note que le TBS en 2013/14 est de 40,2%. Sa variation annuelle a connu une baisse. En effet entre 2012/2013 et 2013/2014 la variation annuelle du TBS au post-primaire est de 3,5% contre 5% entre 2011/2012 et 2012/2013. Le TBS au post-primaire est de 38,4% pour les filles et 41,9% pour les garçons.

Bien qu'ayant une progression faible, l'indice de parité F/G du TBS au post-primaire a connu une forte augmentation annuelle en 2013/2014 de l'ordre de 0,3% par rapport à 2012/2013. L'indice de parité F/G du TBS atteint 0,91% en 2013/2014 contre 0,88 en 2012/2013.

Les taux de scolarisation par âge spécifique révèlent une scolarisation plus importante des enfants âgés de 13 à 16 ans.

- **Le taux d'encadrement**

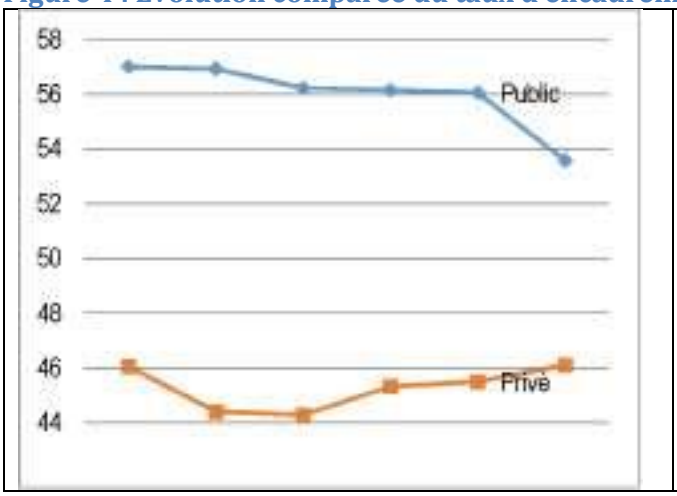
Figure 3 : Evolution comparée du taux d'encadrement par milieu



Au cours de l'année scolaire 2013/2014, le taux d'encadrement est de 51,3 élèves par enseignant. Il a connu une baisse de 0,9 point par rapport à l'année précédente (52,2 élèves par enseignant). Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain (57,4 élèves par enseignant contre 58,3 en 2012/2013) que le milieu rural (49,4 élèves par enseignant contre 50,3 en 2012/2013).

Les communes prioritaires enregistrent un taux d'encadrement de 37,2 élèves par enseignant contre 52,6 élèves dans les autres communes pour un objectif national de 50 élèves par enseignant. Au regard de ce ratio, il faut des activités de sensibilisation pour une rentabilisation des investissements réalisés quand on sait que le TBA de ces communes est de 75,3% contre 97% au niveau national.

Figure 4 : Evolution comparée du taux d'encadrement par statut



Suivant le statut de l'établissement, le taux d'encadrement au niveau du public a enregistré une baisse par rapport à celui de l'année précédente (52,5 contre 53,6). Ce taux reste largement supérieur à celui du privé malgré les hausses de ces deux dernières années (45,5 en 2011/2012 contre 46 en 2013/2014). Sur la période 2007/2008 et 2013/2014, le taux d'encadrement a connu une baisse de 3,4 points.

Le taux d'encadrement au niveau national (51,3 élèves par enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 39,9 élèves par enseignant dans le Sud-ouest à 61,3 dans les Hauts-Bassins.

A l'exception de la région du Sud-ouest (39,9) et des trois (3) régions (Est, Plateau Central et Sahel), les autres régions ont un taux d'encadrement supérieur à 50 élèves par enseignant.

Au post primaire, le ratio élèves/classe en 2013/2014, dans l'enseignement général est de 69 au post-primaire. Dans l'enseignement général public, 50% des classes de 6ème ont des effectifs de plus de 95 élèves et celles de 5ème plus de 80. La norme nationale est de 70 élèves/classe au post-primaire.

- **Les caractéristiques des enseignants**

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, le nombre d'enseignants est de 58 294 contre 53 505 en 2012/2013. Le degré de féminisation du corps enseignant a atteint 41,7% et la proportion des enseignants qualifiés a reculé, passant de 85,6 en 2012/2013 à 84,4%.

La représentation des femmes au cours de l'année 2013/2014 a augmenté de 2,2 points par rapport à l'année précédente. La proportion des enseignants qualifiés a baissé de 1,2 point par rapport à l'année dernière. La proportion d'enseignants qualifiés est en baisse mais reste importante en milieu rural 90,9% qu'en milieu urbain (66,9%). La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural; dans le public que dans le privé.

La représentation des femmes dans les communes prioritaires atteint 35,5% contre 27,7% l'année précédente. Elle reste plus importante dans les communes non prioritaires (46,1%).

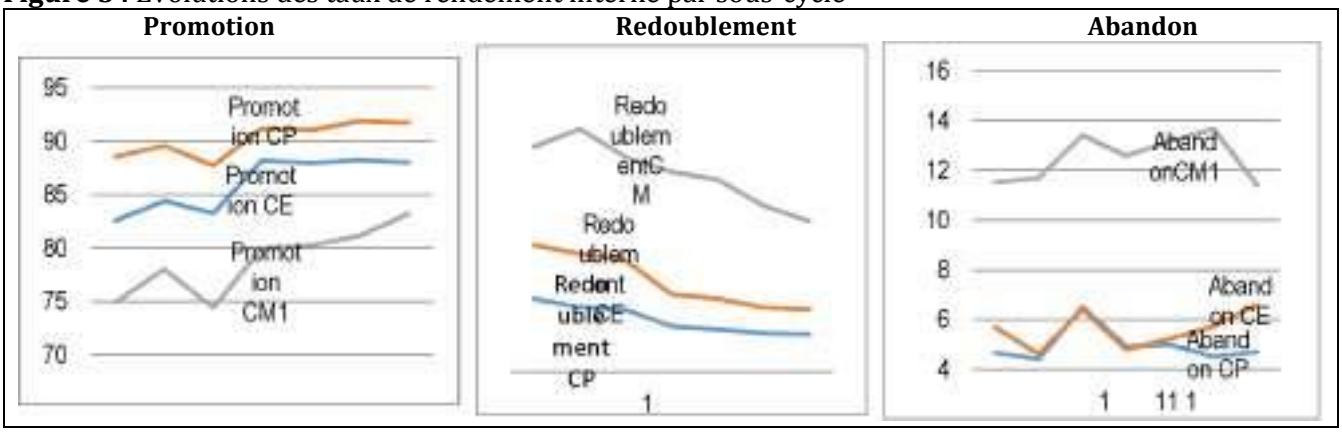
Il existe de fortes disparités entre les régions en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Dans les zones urbaines, où le secteur privé est plus important, on note de faibles pourcentages d'enseignants qualifiés et un fort taux de féminisation. Le taux de féminisation varie de 34,5% dans la Boucle du Mouhoun à 53,9% au centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest demeure toujours au premier rang avec 97,6% suivi de la région de l'Est avec 95,3%. La région du centre avec 53,5% est classée en dernière position.

Au post primaire, en 2013 :2014, les cours du post-primaire et du secondaire ont été assurés par 12 627 enseignant(e)s contre 12 424 en 2012-2013. Comparativement à l'année précédente, cet effectif a augmenté d'environ 0,2%. Les femmes ne représentent que 19% de l'effectif total.

Le corps enseignant au post primaire et au secondaire se caractérise par la faible proportion de femmes, la baisse continue de la proportion des professeurs qualifiés et une inéquitable répartition des professeurs entre les régions.

- **L'efficacité interne**

Figure 5 : Evolutions des taux de rendement interne par sous-cycle



Les taux de promotion ont connu une légère baisse en 2013/2014 au niveau du CP et au niveau du CE et une augmentation au niveau du CM1. En effet ce taux est passé de 91,9% en 2012/2013 à 91, 7% en 2013/2014 au CP. Il a également baissé de 0,3 point au niveau CE à la même période. C'est au CM1 qu'il a connu une hausse de 2,1 points.

Les taux de redoublement ont connu une baisse dans tous les sous cycles au fil des ans depuis 2008. Entre 2013/2014 et 2007/2008, il a connu une baisse de 3,3 points au CP, 6 points au niveau CE et 6,9 points au CM.

Même si les taux de redoublement et d'abandon ont connu une baisse de 1,5 et 2,3 points par rapport à l'année dernière, ils restent élevés au cours moyen. Ils sont respectivement de 14% et 11,4%.

Il existe des disparités entre les régions. En effet, la proportion des redoublants est de 4% au Sahel et de plus de 8% au Plateau Central.

Le taux d'abandon qui était en dessous de 12% en 2007/2008 s'est approché de 14% en 2012/2013 avant de baisser à 12% en 2013/2014. Néanmoins, ce taux reste toujours élevé.

Les indicateurs de rendement interne sont positifs. Le taux de promotion a progressé de 8,3 points et celui d'abandon a reculé de près de 7 points entre 2008 et 2014.

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2013/2014 se situe légèrement au dessus de celles des cohortes de 2012/2013. Elle résume en partie les améliorations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système décrit précédemment. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année est restée identique à celle de l'année scolaire écoulée. En effet, en 2013/2014, sur 1000 élèves entrés au CP1, 692 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 688 en 2012/2013 et 670 en 2007/2008. La réussite à l'examen du CEP a augmenté. En effet, toujours sur les 1000 élèves, 682 réussiront au CEP en 2013/2014 contre 631 en 2012/2013 et 513 en 2007/2008.

En ce qui est des disparités suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrées au CP1, 744 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 731 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 640 et de 632 pour les garçons.

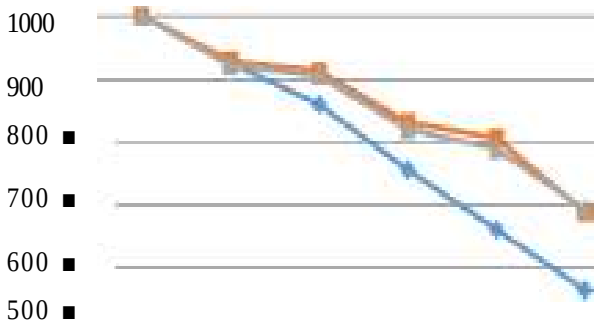
En 2013/2014, un élève devra passer en moyenne 6,4 ans pour obtenir son CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP est en baisse par rapport à celle de 2012/2013 qui était de 6,6 ans et 6,8 ans en 2007/2008.

En 2013/2014, 25,6% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'atteindre la fin du cycle sont gaspillées contre 26,9% en 2012/2013 et 31,9% en 2007/2008 soit respectivement une baisse de 1,3 et 6,3 points par rapport à 2012/2013 et 2007/2008. Les ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. Elles sont en baisse chez les filles de 1,5 point et au niveau des garçons où l'on enregistre une baisse de 0,5 point. Ces ressources gaspillées chez les garçons et les filles sont respectivement de 30,5% et 29,8% en 2013/2014 contre 31,0% et 22,3% en 2012/2013. Pour l'année 2007/2008, elles étaient 32,9% pour les garçons et 30,6% pour les filles.

- **Le taux de survie**

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

Figure 6 : Etude la survie scolaire



La courbe de la cohorte de 2013/2014 se situe légèrement au-dessus de celles des cohortes de 2012/2013. Elle résume en partie les améliorations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système décrit précédemment. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année est restée identique à celle de l'année scolaire écoulée. En effet, en 2013/2014, sur 1000 élèves entrés au CP1, 692 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 688 en 2012/2013 et 670 en 2007/2008. La réussite à l'examen du CEP a augmenté. En effet, toujours sur les 1000 élèves, 682 réussiront au CEP en 2013/2014 contre 631 en 2012/2013 et 513 en 2007/2008.

En ce qui est des disparités suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrées au CP1, 744 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 731 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 640 et de 632 pour les garçons.

En 2013/2014, un élève devra passer en moyenne 6,4 ans pour obtenir son CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP est en baisse par rapport à celle de 2012/2013 qui était de 6,6 ans et 6,8 ans en 2007/2008.

En 2013/2014, 25,6% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'atteindre la fin du cycle sont gaspillées contre 26,9% en 2012/2013 et 31,9% en 2007/2008 soit respectivement une baisse de 1,3 et 6,3 points par rapport à 2012/2013 et 2007/2008. Les ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. Elles sont en baisse chez les filles de 1,5 point et au niveau des garçons où l'on enregistre une baisse de 0,5 point. Ces ressources gaspillées chez les garçons et les filles sont respectivement de 30,5% et 29,8% en 2013/2014 contre 31,0% et 22,3% en 2012/2013. Pour l'année 2007/2008, elles étaient 32,9% pour les garçons et 30,6% pour les filles.

II.2.1 Difficultés/enseignements tirés/recommandations

	DIFFICULTES	ENSEIGNEMENTS TIRES	RECOMMANDATIONS
Manuels scolaires	Qualité non satisfaisante des manuels scolaires imprimés et réimprimé hors du pays et caractérisés, entre autres, par des contenus insuffisants et/ou de nombreuses coquilles	L'impression des manuels scolaires à l'extérieur du pays, doublée de l'absence totale des maquettes électroniques limite, voire empêche toute action de correction conséquente du contenu desdits manuels.	Valoriser l'expertise nationale à travers un partenariat efficace entre public et privé pour la production et la distribution d'un matériel didactique de qualité plus satisfaisante et en quantité suffisante.
Fournitures scolaires	Dotation tardive du cartable minimum aux élèves par certaines communes et faible qualité de ces fournitures scolaires.	Le transfert tardif des ressources dans les communes engendre des non paiements des fournisseurs. En plus, l'insuffisance de compétences avérées dans certaines collectivités territoriales et la non association des techniciens du domaine lors des passations des marchés favorisent l'acquisition des fournitures scolaires de qualité. La perception erronée de la notion de gratuité de l'éducation par certains parents d'élèves pour qui cette gratuité est synonyme de l'engagement de l'Etat à tout assurer.	Prendre des mesures pour (i) le transfert à bonne date des ressources aux collectivités territoriales, (ii) le renforcement du personnel des communes en chargés d'éducation et (iii) l'implication des bénéficiaires à la procédure d'acquisition des fournitures scolaires à temps

	DIFFICULTES	ENSEIGNEMENTS TIRES	RECOMMANDATIONS
Encadrement pédagogique	Absence d'allocation budgétaire logée au niveau CEB pour le fonctionnement courant de cette structure (visites pédagogiques, au primaire.	L'allocation des ressources (moto, carburant, consommables) à la CEB depuis le niveau central ou région n'est pas efficace. Les ressources mises à disposition des CEB n'arrivent pas toujours à temps et ne servent pas toujours à l'encadrement pédagogique, donc pas de visites classes. La vétusté des bâtiments servant de CEB et l'absence d'équipement adéquat sont sources de démotivation des encadreurs pédagogiques : 65 CPI faisant fonction de CCEB, 100 IP faisant fonction de CPI, pléthore d'IEPD affecté au bureau.	- Elaborer une stratégie de gestion des CEB pour faciliter les missions d'encadrement pédagogique
Éducation Bilingue	Expansion timide du système de l'éducation bilingue, objet de préjugés négatifs de la part des parents d'élèves et ce malgré l'approche réaliste pour l'ouverture de ce type d'école.	Certains parents d'élèves des écoles bilingues, ne percevant pas toujours la portée de la langue du milieu dans le dispositif d'enseignement, vont même à changer leurs enfants d'école.	-Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication de proximité pour une campagne nationale de sensibilisation et/ou de conscientisation des communautés sur la base -Eclore des mesures incitatives spécifiques (concours d'excellence) pour la promotion de la production et de la culture.

II.3 Programme 03 : Développement de l'éducation non formelle

Le programme éducation non formelle se consacre aux activités de l'ENF des jeunes et des adultes, des adolescents et de la petite enfance. Ce programme comporte essentiellement deux sous-programmes: l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité en ENF.

Les activités du programme s'exécutent principalement à travers les deux sous-programmes cités.

Sous-programme 1 : Accroissement de l'offre et de la demande en ENF

Les structures d'ENF de la petite enfance enregistrent un taux d'accroissement de 79% pour atteindre 553 en 2013/2014. Au niveau de l'effectif des enfants on note un accroissement de 67,6%.

Au niveau de l'ENF des adolescents, la réalisation de 05 CEBNF est en cours avec les sites déjà identifiés, les conventions signées et le processus de recrutement des entreprises et du bureau de contrôle entrepris.

Le nombre de structures de l'ENF des adolescents fonctionnelles en 2013/2014 est de 253 centres soit une croissance de 16,5% par rapport à 2012/2013. L'effectif des adolescents passe de 7058 en 2012/2013 à 9077 en 2013/2014 soit une augmentation de 2029 apprenants représentant 29% de taux d'accroissement.

Au titre de l'ENF des jeunes et des adultes, le processus de construction de 14 CPAF prévu est amorcé avec l'identification des sites, la signature des conventions et le recrutement des entreprises et du bureau de contrôle.

La campagne ordinaire 2013/2014 a connu l'ouverture de 10 347 centres pour l'ENF des jeunes et adultes toutes formules confondues. La contribution du FONAENF est très appréciable à ce niveau avec l'appui aux opérateurs pour l'ouverture de 9 854 centres soit 95%. On note cependant que le nombre de centres ouverts affiche une régression de 26,6% comparativement à la performance de 2012/2013 où 14 103 ont été enregistrés.

L'effectif des nouvelles inscriptions[61] est de 210 779 apprenants au titre de la campagne ordinaire soit un gain de 15% par rapport à la campagne précédente. La part contributive du FONAENF à ce niveau est de 198 948 apprenants soit 94,3%.

Il importe de signaler que les présents résultats ne prennent pas en compte les données de la campagne spéciale(CSA) qui sont en cours de traitement. A terme, la CSA 2014 devrait ouvrir au moins 4000 centres avec un effectif prévisionnel de 120 000 nouveaux apprenants. Partant de cette hypothèse on pourrait enregistrer 330 779 nouveaux apprenants pour l'année 2014. Cet effectif resterait encore en deçà de la cible projetée par le PDSEB (386 234 nouveaux inscrits) au titre de l'année 2011. En d'autres termes un énorme effort reste à faire pour atteindre la cible de 541 858 nouveaux inscrits en 2015. Au regard de l'insuffisance des ressources financières de plus en plus constatées, la question est de savoir quelles stratégies adopter pour véritablement atteindre les objectifs fixés ?

Sous-programme 2 : Amélioration de la qualité de l'ENF

La mise en place du système d'évaluation et de certification des acquis des apprenants en ENF s'est manifestée avec l'élaboration d'un document d'évaluation et de certification en ENF. L'arrêté portant normes d'évaluation et de certification des acteurs du non formel et son guide d'application ont été adoptés par les spécialistes.

L'évaluation certificative a été effectuée par l'administration déconcentrée du MENA(DPENA). A l'issue de la campagne ordinaire 2013/2014, on enregistre 189 581 apprenants déclarés alphabétisés dont 131 434 femmes soit 69,3%.[62]

Les activités de suivi/contrôle des structures d'ENF ont été réalisées, ce qui a permis de relever des dysfonctionnements au sein des structures visitées.

[61] Apprenants de 1ère année de l'Alphabétisation formation de base (AI /N1, FE, l'AMT, PdT, REFLECT, Braille…)
[62] Les données de la CSA 2014 ne sont pas ici prises en compte parce qu'elles sont en cours de traitement

Bien qu'encore insuffisant, le renforcement des capacités des acteurs de l'ENF (animateurs, formateurs aux métiers dans les CEBNF, enseignants des CEBNF, formateurs de formateurs, personnel du niveau central et déconcentré) n'a pas été occulté au titre de l'année 2014.

Les curricula du programme Centre d'éducation pour l'intégration (CEI) ont été validés ; les modules, le curriculum et le guide du facilitateur/trice 2A3F niveau 1 sont aussi finalisés. Les référentiels et les curricula de la Formation technique spécifique (FTS) et de la Culture scientifique et technique de base (CSTB) sont finalisés ; ceux de la Culture scientifique et technique de spécialisation (CSTS) sont en cours d'élaboration et enregistrent des avancées importantes.

La mise en œuvre des programmes d'alphabétisation par les Technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est poursuivie et l'on enregistre 305 nouveaux Tableaux numériques inter actifs (TNI) installés dans les centres et 30 téléphones portables utilisés pour l'alphabétisation.

Au titre des Centres de formation professionnelle non formelle (CFPNF) un effectif de 99 sortants du CFPNF de Koutoura[63] ont reçu en 2014 un appui pour la mise en œuvre de leur projet. Au regard des données à notre dispositions, on note que de 2011 à nos jours, 95 des sortants des deux CFPNF attendent encore de recevoir la subvention pour leur installation.

Au terme de l'année 2014, le programme de développement de l'éducation non formelle enregistre dans l'ensemble un taux d'exécution de ses activités estimé à 50,18%.[64]

L'examen des réalisations affiche des taux élevés en ce qui concerne les activités de suivi/supervision, les activités de sensibilisation/mobilisation des acteurs autour des activités d'ENF, l'évaluation et la certification des apprenants, le renforcement des capacités des acteurs. Les taux d'exécution varient entre 67 et 100%.

Les plus bas taux d'exécution se situent surtout au niveau des réalisations d'infrastructures: 10 à 30%. Les activités à ce niveau sont généralement au stade de signature de conventions, de recrutement d'entreprises et de bureau de contrôle, d'identification de site. La réalisation des infrastructures prévues ne semble pas suivre le rythme souhaité ce qui risque de compromettre l'atteinte des objectifs au niveau de l'offre d'ENF.

Des activités n'ont pu être exécutées au cours de l'année 2014 pour non disponibilité de ressources financières. On peut citer entre autres : (i) la formation des apprenants des CEBNF à l'entreprenariat, (ii) la mise en place de 25 unités avicoles dans les CEBNF, (iii) le recrutement et la mise à niveau de 26 formateurs des CEBNF, (iv) la formation des formateurs à l'entretien des équipements des métiers, (v) la formation des membres des COGES en AGR, (vi) l'organisation d'un atelier bilan des CEBNF, (vii) la construction d'un Forage positif équipé thermique et solaire, (viii) la réhabilitation des bâtiments CPR, (ix) la formation des encadreurs au bilinguisme du transfert, (x) la négociation de la convention sur le programme expérimental d'alphabétisation par la vidéo, « Yo, Si Puedo », (xi) la mise en œuvre du plan d'accélération de l'alphabétisation/formation des femmes et des filles avec l'appui des communes en faisant le lien avec la politique nationale genre (PNG), (xii) la poursuite de l'animation des cadres de concertation pour une plus grande appropriation des politiques publiques du secteur.

Les résultats au terme de la mise en œuvre des activités du programme 3 en 2014 se déclinent comme suit : (i) le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment celui des filles et des femmes, (ii) le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés s'est accru, (iii) le nombre d'apprenants formés dans les Centres de formation professionnelle non formelle(CFPNF) et installés s'est accru , (iv) le nombre d'apprenants des structures d'ENF de la petite enfance s'est accru, (v) les plans d'action des COGES sont mis en œuvre, (vi) les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF, (vii) les structures d'ENF sont suivies,(viii) les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés, (ix) les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique,(x) les apprenants sont évalués,(xi) un acte régissant les passerelles est pris et permet la transition entre les deux sous

[63] Source : Entrevue du 28 janvier 2014 avec le Directeur du CFPNF du Koutoura
[64] Source : Travaux préparatoires du plan d'action 2015 du MENA

systèmes, (xii) les innovations éducatives en ENF sont promues,(xiii) les sortants des structures d'ENF sont installés.

II.3.1 Résultat 1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes

Activité	Sous - activité	Livrable fourni
Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des jeunes et des adultes		
	Construction de 10 CPAF	- Construction des 4 CPAF en cours

Au terme de l'année 2014, 04 CPAF sont en cours de construction. Les conventions pour les 06 CPAF ne sont pas encore signées.

Le retard de construction est dû à la lenteur administrative, à la faible capacité des entreprises à exécuter les marchés et aux évènements politiques intervenus au dernier trimestre de 2014.

Tableau II-21 : Evolution des indicateurs sur l'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans dans les centres

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de centres FCB + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	8 570	14 692	9 638	7250	-2 388
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans de l'ENF des adultes	163 599	202 937	251 734	120 005	-131 729
Femmes	*110 180*	*124 072*	*151 040*	*80 909*	*-70 131*
Nombre total d'inscrits de la FCB + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	211 335	267 946	240 952*	210 791	-30 161
Femmes	*141 451*	*182 561*	*144 571*	*146 618*	*2 047*
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans alphabétisés	52 700	139 291	-	81 302	-
Femmes	*35 212*	*93 650*	-	*54 561*	-
Taux d'alphabétisation projetés dans le PRONAA	45,50%	49,90%	54,70%	-	-

Source: DGESS/MENA- Annuaires statistiques du Non formel; *Projection du PRONAA

Sur une prévision de 9 638 centres de deuxième année de l'ENF des jeunes et des adultes pour la campagne 2013/2014, on enregistre 7250 centres réalisés lors de la campagne ordinaire soit 75,2% du nombre de centres prévu. On constate une baisse de 50,6% par rapport à 2013 qui se justifie en partie par les résultats de la campagne spéciale en cours de traitement. Si les 4000 centres projetés pour la CSA étaient effectivement réalisés on atteindrait 11 250 centres au titre de l'année 2014, un chiffre nettement inférieur à celui de 2012/2013 qui est de 14 692 centres. La baisse des ressources financières au niveau du FONAENF qui finance près de 90% l'ouverture des centres, justifie également la réduction du nombre de centres.

L'effectif total des apprenants de 15-24 ans de l'ENF des jeunes et des adultes enregistré lors de la campagne ordinaire 2013/2014 est de 120 005 dont 67,4% de femmes. Ce score reste inférieur à la prévision qui est de 251 734 soit un écart négatif de 131 729.

L'effectif total des apprenants de la FCB et des niveaux 2 de l'AMT, de la PdT, de la REFLECT, des Brailles, est de 210 791 apprenants dont 69,6% de femmes ; ce qui représente 87,5% des prévisions. Il faut signaler que l'effectif des femmes réalisé à ce niveau (146 618 apprenantes) dépasse de 2 047 apprenantes l'effectif prévu. Ce score des femmes témoigne encore de leur volonté à s'alphabétiser.

Les déclarés alphabétisés de 15-24 ans de la campagne ordinaire 2013/2014 sont au nombre de 81 302 avec 54 561 femmes 67,1%. Cet effectif représente 42,9% de l'ensemble des déclarés alphabétisés de la campagne. Il est en baisse par rapport à la campagne 2012/2013 eu égard aux données de la CSA 2014 qui ne sont pas ici prises en compte et au fait que le nombre de centres financés par le FONAENF a baissé de 28% en 2013/2014.

L'adoption d'initiative d'accélération de l'alphabétisation telle que la campagne spéciale et la formule enchaînée contribue également à l'accroissement du nombre de déclarés alphabétisés en témoignent les données de 2012/2013 (139 291 au total dont 96 909 apprenants alphabétisés au titre de la CSA soit 69,5% des déclarés alphabétisés).

Notons qu'en 2014, on enregistre 189 581 apprenants déclarés alphabétisés dont 131 434 femmes soit 69,3%. Une enquête spécifique sur l'alphabétisation nous situerait davantage sur le taux actuel d'alphabétisation et la part contributive de l'ENF à travers le PRONAA.

II.3.2 Résultat 2 : Le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés s'est accru

Activité	Sous - activité	Livrable fourni
Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des adolescents		
	Construction de 5 CEBNF	2 CEBNF en cours de construction

Pour ce qui concerne la construction des cinq (05) CEBNF prévus, 02 sont en cours. Le retard de construction au niveau des CEBNF est aussi dû à la lenteur administrative, à la faible capacité des entreprises à exécuter les marchés et aux évènements politiques intervenus au dernier trimestre de 2014.

Tableau II-22 : Evolution des indicateurs sur les apprenants et les structures de l'ENF des adolescents.

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés	5 545	7058	58 726*	9 077	-49 649
Filles	*3 634*	*3 469*	*28 142*	4 556	-23 586
Nombre de CEBNF et assimilés	228	218	367(*)	253	-114
Nombre de salles de classe fonctionnelle (CEBNF et assimilés)	695	472	1468(*)	404	-1 064

Source: DGESS/MENA- Annuaire statistiques du Non formel; *Projections du PRONAA- (*) DGESS/Estimation

Il s'établit un grand écart entre la prévision et la réalisation pour ce concerne le nombre d'apprenants des CEBNF et assimilés (49 649 apprenants de moins). Cet écart s'explique par le faible rythme de construction et d'équipement des centres, le coût élevé de la formation aux métiers et le faible niveau de financement des centres (02,4% de l'offre globale)

Le nombre d'apprenants en 2013/2014 a connu une hausse de 28,6% par rapport à 2012/2013. Une hausse imputable à un regain de crédit à l'offre de formation découlant de l'augmentation du nombres de structures, des opérations d'installation des sortants, de mobilisation des communautés autour des objectifs de rénovation des CEBNF, de mise à l'échelle des formations à la carte permettant d'accéder plus rapidement aux cycles de métiers et aux opportunités de transition vers le formel.

Les initiatives privées[65] ont contribué à la hausse des effectifs. En effet elles représentent près de 67% des structures de l'ENF des adolescents avec une fréquentation assez intéressante.

Le nombre de structures de l'ENF des adolescents en 2013/2014 est de 253 centres soit une croissance de 16,5% par rapport à 2012/2013. Cette situation se justifie par la construction de nouveaux centres, l'appui de l'ONG Enfant du Monde qui finance le passage à l'échelle des écoles communautaires, des foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescents (FEIPA), Ecole du berger et de la bergère.

On assiste cependant à une baisse progressive du nombre de salles de classes fonctionnelles au niveau des structures de l'ENF des adolescents. Par rapport à 2012/2013 cette baisse est de 14,4% en 2013/2014. Cela s'explique surtout par l'existence de CEBNF non fonctionnels ou transformés en écoles primaires.[66] L'irrégularité des recrutements des apprenants dans ces structures pour insuffisance de vivier, l'absence du volet apprentissage de métiers dans certains CEBNF sont aussi des raisons qui justifient la situation présente des CEBNF non fonctionnels.

Il y a lieu de se pencher véritablement sur le problème des CEBNF afin que les objectifs poursuivis à ce niveau ne soient pas hypothéqués. Du reste, l'organisation d'un atelier bilan des CEBNF prévue en 2014 et qui n'a pas été exécutée aurait permis de poser des bases pour la dynamisation de ces structures.

[65] FEIPA, Ecole du Berger et de la bergère, Ecom, AFI-D, CBN2 Jeunes…
[66] Source ; Rapport de supervision des CEBNF/DGENF/DENFA

BREF APERÇU SUR LA SITUATION DES CEBNF [67]

- Certains CEBNF construits manquent de kits de formation eu égard au coût élevé des équipements. C'est le cas des Centres de Poedogo, de Passakongo.
- Des CEBNF disposent de kits insuffisants à cause des livraisons tardives et l'équipement progressif programmé.
- Des formateurs aux métiers des CEBNF n'ont toujours pas été payés dû à des retards de paiement.

II.3.3 Résultat 3 : Le nombre d'apprenants formés dans les CFPNF et installés s'est accru

Sous-activités	Livrables fournis
Des infrastructures d'ENF sont construites	Deux CFPNF fonctionnels depuis 2009

On dénombre aujourd'hui deux CFPNF créés en 2009 par le MENA. Le CFPNF de Koutoura et le CFPNF Hoggo Sammboual de Dori. Le premier s'est spécialisé dans les formations centrées sur l'agriculture, l'élevage, la médecine traditionnelle, les plantes médicales; le second dans les activités de production agro-sylvo-pastorale avec une dominante de formation orientée vers l'élevage et les produits dérivés. En perspective, ces deux CFPNF devraient élargir leurs champs d'opération à d'autres opportunités de formation porteuses.

En dehors de ces CFPNF qui accueillent les sortants des CEBNF et d'autres structures d'éducation, les apprenants en fin de cycle des centres d'éducation de base non formelle peuvent s'inscrire dans les centres de promotion rurale (CPR) comme celui de Kodougou qui en reçoit chaque année.

D'autres types de CFPNF sont mis en place par les OSC. Il s'agit en particulier du Centre polyvalent de formation « Beoog Yinga » de Nacombogo dans la province du Bazèga crée par la FDC et le Centre de promotion agropastorale (CPAP) de Botou dans la province de la Tapoa.

Tableau II-23 : Evolution des indicateurs sur la situation des CFPNF

Année académique	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2011	2012	2013	2014		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de CFPNF et assimilés fonctionnels	4	4	4	-	4	-
Nombre d'apprenants	86	108	205	-	134	-
Femme	15	05	33	-	39	-
Nombre de sortants	44	46	145	104	104	0
Femme	-	-	-	-	-	
Nombre de sortants installés	0	0	43	194*	99	-95
Femme	-	-	-	-	-	-
Proportion des installés	0%	0%	30%	100%	51%	- 49%

Les données ici présentées sont celles des CFPNF à statut public.[68] L'effectif des apprenants présente une évolution en dents de scie depuis 2010/2011. La hausse de l'effectif en 2012/2013 ne s'est pas poursuivie en 2013/2014. On note pour cette année une régression de 57%. Cette régression des effectifs pourrait se justifier par le découragement au vu des sortants qui ne sont toujours pas installés. A titre illustratif, de l'ensemble des sortants des deux CFPNF depuis 2011, soit 194, encore 95 d'entre eux attendent la subvention pour leur installation. Seulement 51% de cet effectif a reçu une subvention d'installation.

L'installation des sortants des deux CFPNF n'est pas effective chaque année en témoigne la proportion des installées depuis 2010/2011.

L'implication des structures déconcentrés du MENA et les opérateurs en alphabétisation dans le recrutement des nouveaux apprenants pourrait améliorer la fréquentation des CFPNF.

II.3.4 Résultat 4 : Le nombre d'apprenants des structures d'ENF de la petite enfance s'est accru

Activité	Sous-activité	Livrables fournis

[67] Source : Synthèse de l'entrevue avec le Projet ES/CEBNF(Janvier 2014)

[68] Les données sollicitées auprès de certains CFPNF privées ne nous sont pas encore parvenues malgré notre demande répétée.

Construction et équipement des centres de l'ENF de la petite enfance		
	Equipement de bisongo, halte garderie et 3E	Aucune activité prévue

Pour l'année 2014, il n'a pas été noté de construction et d'équipement de structures d'ENF de la petite enfance par le MENA.

Tableau II-24 : Evolution des indicateurs sur les structures et les apprenants de l'ENF de la petite enfance

Année académique	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**		
Année civile	**2012**	**2013**	**2014**		
			Prévu	**Réalisé**	**Ecart**
Nombre de structures d'éducation non formelle de la petite enfance	253	309	262*	553	291
Nombre total d'apprenants des structures d'éducation non formelle de la petite enfance	16 311	20 626	23 575*	34 562	10 987
Filles	*8 458*	*10 508*	_	17 364	-

Source : DGESS/MENA-Annuaire statistique de L'ENF- DPEPE/MASSN et Solidar Suisse; *Modèle de simulation du PDSEB

Les structures d'accueil de l'Education non formelle de la petite enfance présentent un taux d'accroissement de 79% en 2013/2014. Quant à l'effectif des enfants, il passe de 16 311 en 2011/2012 à 20 626 2012/2013 puis à 34 562 en 2013/2014 soit un taux d'accroissement moyen de 47,01%. Cette performance témoigne de l'engouement des communautés pour ces structures au vue du rôle important qu'elles jouent dans l'éducation de l'enfant.

Malgré l'accroissement constaté entre 2011/2012 et 2013/2014, le rythme de progression des effectifs laisse présager que l'objectif de 627 structures[69] d'éducation non formelle de la petite enfance et de 52 549 apprenants en 2015 risque de ne pas être atteint si rien d'autre n'est fait. Des efforts méritent d'être faits pour combler l'écart de 74 nouvelles structures en 2015 et celui de 17 987 apprenants.

II.3.5 Résultat 5 : Les plans d'action des COGES sont mise en œuvre

Sous-activité	**Livrables fournis**
Dynamisation des COGES	Mise en place de COGES
Suivi des COGES	Suivi/accompagnement de 39 COGES par le PACOGES
Renforcement des capacités des COGES	Formation de 137 membres de bureau COGES
Soutien à la mise en œuvre des plans d'actions des COGES	Accompagnement technique à travers le suivi-accompagnement ;

Des COGES sont mis en place dans les structures d'ENF et les membres de bureau de ces COGES sont formés pour assurer la gestion de ces structures et la mise en œuvre des plans d'action.

Tableau II-25 : Evolution des indicateurs sur la situation des COGES

Année académique	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**		
Année civile	**2012**	**2013**	**2014**		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de COGES existants	10 539	9 964	-	7722	-
Nombre de COGES fonctionnels	9 627	9 274	-	7152	-
COGES modèle PACOGES	17	34		39	-
Nombre de campagnes de sensibilisation	0	0	-	04	
Nombre de membres des COGES formés	51	51	-	137	-

Source : DGESS/MENA . Annuaire statistique. PACOGES/MENA

Sur 10 539 COGES identifiés en 2011/2012, on note 9 627 fonctionnels, soit 91,3%. Ce pourcentage va s'améliorer de 1,8 point de pourcentage en 2012/2013 pour ensuite connaître une chute de 0,5 point en 2013/2014.

[69] Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base(PDSEB)- Période 2012-2021.

Il faut signaler que les COGES se comportent relativement bien même s'il existe encore des centres qui n'en disposent pas. La mise en place de ce type de structures a contribué à améliorer le fonctionnement des centres et leur fréquentation par les apprenants.

Les COGES non fonctionnels sont généralement le fait du manque de sensibilisation/négociation avec les communautés de base, l'apparition des sites aurifères entraînant la désertion des centres, l'absence de motivation pour l'alphabétisation en langues nationales, les conflits de leadership pouvant occasionner parfois des distorsions profondes. Quant aux COGES inexistants la principale difficulté évoquée tient au cloisonnement des interventions des opérateurs et un manque d'adhésion au programme de formation.

Soulignons cependant des améliorations significatives enregistrées avec la création des COGES du projet d'appui aux comités de gestion (PACOGES). Ils représentent 0,4% des COGES fonctionnels en 2012 / 2013, et 0,5% en 2013/2014. Ce modèle est d'autant plus sollicité qu'il est l'objet de réflexion pour son déploiement à plus grande échelle sur l'étendue du territoire.

On note qu'avec le concours financier de l'UNICEF, le projet ES-CEBNF a sollicité l'expertise du projet d'appui aux comités de gestion pour former 51 membres des COGES (modèles PACOGES) en 2013 et 137 autres membres en 2014, soit 188 membres en deux ans.

De plus, dans le cadre de la création des COGES selon le modèle PACOGES au profit des CEBNF, 4 campagnes de sensibilisation ont été organisées en 2014. Elles ont été l'occasion de produire 4 émissions radiophoniques, 4 000 dépliants en mooré, dioula fulfuldé et gulimancema, et des entretiens avec les DPENA, les directeurs d'écoles et les CCEB des CEBNF concernés. Le succès de ces campagnes s'est traduit par une forte mobilisation sociale autour des CEBNF, la mise en place de COGES dynamique, une meilleure insertion sociale des centres et l'augmentation des effectifs. Cette dynamique devra se poursuivre pour canaliser et stimuler la participation communautaire en faveur de la généralisation de ce modèle d'organisation.

Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA), en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération Internationale (JICA) a mis en place depuis 2009, les Comités de gestion d'école (COGES). Le projet ES/CEBNF avec le concours de l'UNICEF a demandé en 2012, la dynamisation de 17 COGES CEBNF sous le modèle PACOGES. Cette requête a été renouvelée en 2013 où 17 autres COGES ont vu le jour. Du reste, la DGENF, le projet ES/CEBNF et le PACOGES gagneraient à travailler en synergie pour une dynamisation continue des COGES. Au regard de l'impact positif des COGES sur le fonctionnement des centres, il est souhaitable que l'UNICEF poursuive son action pour généraliser le modèle COGES de PACOGES dans toutes les composantes de l'ENF.

II.3.6 Résultat 6 : Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF

Activité	Sous – activités	Livrables fournis
Formation continue dans le non formel		
	Organisation de sessions de formation/recyclage des acteurs pédagogiques	Animateurs, formateurs, superviseurs, formés ou recyclés,
	Organisation de sessions de formation/recyclage des agents administratifs	Gestionnaires, agents des structures centrales, formés ou recyclés.

En 2014, les acteurs intervenant dans l'ENF ont bénéficié de formation ou de recyclage.

Tableau II-26 : Evolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel

Année académique	2013/2014		
Année civile	2014		
	Prévu*	Réalisé	Ecart
Nombre d'animateurs des CPAF et assimilés formés ou recyclés	19788*	9 059	-10 729

* Les prévisions ont été établies à partir des données chiffrées du PRONAA et les normes prévisionnelles habituellement appliquées en ENF (1niveau pour 30 apprenants, 1 niveau pour un animateur). Le PRONAA a prévu l'ouverture 19 788 centres (niveaux) en 2014, soit 19 788 animateurs des CPAF et assimilés à former ou à recycler. Par rapport aux CEBNF, le PRONAA a projeté le recrutement de 58 726 apprenants, soit 1 958 niveaux (classes) correspondant au même nombre d'animateurs ou d'enseignant à former ou recycler.

Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	1958*	292	-1 666
Nombre de formateurs des CFPNF, CEBNF et assimilés formés ou recyclés		315	315
Nombre de gestionnaires des DPENA et des opérateurs formés	529	529	0
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)	463	189	-274
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPENA et DRENA)	58	45	-13
Nombre de personnes du niveau central formés	136	70	-66
Total	**22 932**	**10 499**	**-12 433**

Source: FONAENF/Rapport technique et financier, 1er trimestre 2014 (janvier-Juin 2014); DGENF/Rapport de suivis/supervision des CPAF (Juin 2014). ES/CEBNF/ Bilan des activités du premier semestre 2014. DGESS /Annuaire statistiques 2013/2014

Malgré les efforts pour le renforcement des capacités des acteurs, les besoins en formation sont encore énormes. En effet sur 22 932 acteurs programmés pour bénéficier des formations et recyclages en 2013/2014, seulement 10 499 ont été formés ou recyclés, soit un taux d'exécution de 46%. Les animateurs des CEBNF et assimilés, les RAENF ainsi que les animateurs et superviseurs des CPAF sont les plus touchés avec respectivement un taux de 15%, 41% et 46%.

Cet important écart négatif entre les prévisions et les réalisations sont dues à l'insuffisance de ressources financières et l'absence d'un cadre approprié de stabilisation des personnels formés dans le sous-système.

La situation de la qualification des acteurs de l'ENF mérite d'être vue avec plus d'attention afin d'éviter les résultats peu performants. Cette situation impose la mise en œuvre d'un plan global de formation de l'ensemble des acteurs intervenants dans le sous-secteur.

II.3.7 Résultat 7 : Les structures d'ENF sont suivies

Activité	Sous – activité	Livrables fournis
Encadrement pédagogique dans l'ENF		
	Suivi-conseil andragogique au niveau des centres	2 sorties par niveau de formation pour les CPAF et assimilés
		2 Sorties pour les CEBNF et assimilés

Le suivi des centres est une activité relevant du rôle régalien de l'Etat (structures centrales, DRENA, DPENA et CEB) qui associe les partenaires dans la conception et la gestion des dispositifs de suivi, d'évaluation et de certification des apprentissages. Au niveau des différents centres, les deux sorties prévues par centre ont été réalisées.

Tableau II-27 : Evolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF

Année académique	2013/2014		
Année civile	2014		
	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de niveaux de formation de l'ENF des adultes suivis	10 347	10 347	0
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis	10 347	9 059	-1288
Nombre de CEBNF suivis	114	84	-30
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis	154	84	-70

Source: DGESS/MENA -Annuaire statistique du non formel 2014. DGENF/ Rapport de suivis-supervision des CPAF (Juin 2014). Rapport général de l'atelier de capitalisation des missions de suivi-appui conseil des CEBNF 2013-2014 (juin 2014); ES/CEBNF ; FONAENF/Rapport technique et financier, 1er trimestre 2014 (janvier-Juin 2014)

Au niveau des CPAF et assimilées, on dénombre 10 347 centres ou niveaux de formation qui ont été tous suivis par les services centraux et déconcentrés du MENA (DGENF, DRINA, DRENA, DPENA, CEB) et les partenaires en l'occurrence le FONAENF. Le monitoring des centres a concerné 9 059 animateurs contre 10 347 prévus, soit un écart négatif de 1 288 centres qui sont en fait des sessions FTS non intégrées dans le dispositif opérationnel de contrôle des centres, faute de moyens.

Sur 114 CEBNF prévus, 84 ont été suivis, soit un taux d'exécution de 73,7%. Par rapport à l'effectif des animateurs suivis, le taux d'exécution est de 54,5%. Même si les taux d'exécution sont relativement satisfaisants, il n'en demeure pas moins que les CEBNF rencontrent des difficultés nécessitant des

mesures d'ajustement. En effet, environ 30 CEBNF ne sont pas fonctionnels pour les raisons citées plus haut.

Au terme des suivis effectués par ces deux structures, on relève beaucoup de dysfonctionnements, notamment : (i) les insuffisances liées à la formation des acteurs pédagogiques (ii) la non délivrance d'attestations aux animateurs/trices, (iii) la prolifération des sites aurifères qui entraîne un abandon massif des cours dispensés (iv) la présence des enfants de 9-14 ans dans des centres pour adultes, (v) le phénomène de carriérisme[70] en alphabétisation, (vi) l'emploi d'animateurs/trices n'ayant pas le profil de compétences exigé pour appliquer les approches d'enseignement-apprentissage inhérentes à la formule enchaînée et aux innovations éducatives, (vii) la désertion d'animateurs et animatrices des centres, (viii) le mauvais fonctionnement des COGES; (ix) l'absence d'actions post-formation et de FTS, (x) le faible niveau de développement de l'environnement lettré, (xi) la rareté des haltes-garderies, (xii) l'absence de carte de l'ENF au niveau communal.

Au terme de la campagne 2013/2014, on note que l'encadrement pédagogique à travers le suivi des centres au niveau des CEB et des DPENA est effectif. Malgré ces avancées encourageantes, il convient de conjuguer davantage les efforts pour combler les déficits constatés.

II.3.8 Résultat 8 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés

Activité	Sous - activité	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'ENF		
	Rénovation de programmes	Référentiel et curriculum de la Culture scientifique et technique de base (CSTB) finalisés
		Référentiel et curriculum de la Culture scientifique et technique de spécialisation (CSTS) écrits
		Référentiel et curriculum des formations techniques spécifiques(FTS) finalisés
		Formule enchaînée étendue à 6 nouvelles langues
		Référentiels des formations à la carte des 9-15 ans et des CEBNF à passerelle finalisé
		Approche, curriculum, manuel de niveau 1 du 2A3F produit

L'ensemble des programmes prévus pour être rénovés l'ont tous été. Les référentiels, les curricula et les programmes de la CSTB et des FTS ont été révisés. Ceux des CEBNF à passerelles et des formations à la carte des 9-15 ans sont finalisés et demandent une relecture pour leur validation. Les guides et manuels de la formule enchaînée ont été édités dans six langues et adaptés dans six autres langues nationales d'alphabétisation. Au niveau de l'apprentissage du français fondamental et fonctionnel (2A3F), l'écriture du curriculum, du manuel de lecture niveau 1, du cahier des situations d'intégration et de l'approche se poursuit. Le référentiel et le curriculum de la CSTS sont également en cours d'élaboration.

Tableau II-28 : Evolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de curricula vulgarisés	1	1	1	1	0
Nombre de curricula révisés	0	1	3	3	0
Nombre de programmes révisés	0	0	3	3	0
Nombre de programmes vulgarisés	0	1	0	0	0
Nombre de nouvelles approches et nouveaux programmes développés et validés	0	1	1	0	-1

Source: DGIREF/DRINA

Depuis 2011/2012, les curricula de la formule enchaînée sont en vulgarisation. En effet, cette formule a été utilisée pour la campagne spéciale(CSA) et la campagne ordinaire en 2012, en 2013 et en 2014.

[70] Apprenants qui reviennent s'inscrire chaque année dans les mêmes centres.

Dans la même période, les approches "Alphabétisation par les couleurs", (Silent Way) et l'alphabétisation par les tableaux numériques inter actifs (TNI) sont en marche.

Au titre des nouvelles approches et nouveaux programmes développés, le processus de mise en œuvre du programme cubain d'alphabétisation « yo, si puedo » a été entamé en 2012 avec l'adaptation des manuels des apprenants et guides de formateur, l'adaptation de la vidéo didactique au contexte burkinabé.

Cependant, ces nouvelles approches : silent way et yo si puedo sont toujours en développement, elles ne sont pas validées par manque de ressources financières.

La rénovation des programmes s'est traduite par une accélération de l'alphabétisation avec la formule enchaînée et une amélioration de la qualité des apprentissages, grâce à l'engagement de plus en plus affirmé des partenaires et à l'utilisation de l'approche éclectique qui combine les principes de la Pédagogie du texte, la pédagogie par objectif et l'approche par les compétences. Les nouveaux programmes intègrent les thèmes émergents et se positionnent dans un processus itératif de construction continue de manière à s'adapter aux nouveaux besoins éducatifs et de formation. Cela a permis d'améliorer les indicateurs de qualité avec un taux de succès qui est passé de 60% en 2002/2003 à 92,9% en 2013/2014 et un taux de déperdition qui est passé de 40% à 10,6% sur la même période. Le plus grand défi à relever reste la couverture du plus grand nombre de langues d'alphabétisation avec la formule enchaînée, et le développement de l'environnement lettré. De même, la nécessité d'achever les programmes en cours et d'entreprendre d'autres approches d'accélération de l'alphabétisation afin de pouvoir juguler l'analphabétisme à moyen terme s'impose.

II.3.9 Résultat 9 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique

Activité	Sous-activité	Livrables fournis
Acquisition du matériel didactique		
	Acquisition de matériel didactiques complémentaires (cahiers-règles-craie-équerres, compas…) au profit des centres de la CSA	Aucune acquisition enregistrée

Au terme de l'année 2014, aucune acquisition de matériel didactique n'a été enregistrée par les structures en charge de l'ENF au profit des centres. Il convient de noter que ce type de matériel fait généralement l'objet d'acquisition par les opérateurs en ENF. Spécifiquement pour la CSA des acquisitions avaient été faites en 2013. Pour insuffisance de ressources financières, l'opération ne s'est pas répétée en 2014. Un reste du matériel acquis en 2013 a donc été remis aux opérateurs ce qui du reste était très insuffisant.

Activité	Sous-activité	Livrables fournis
Acquisition des manuels et guides		
	Acquisition de manuels et guides	- 36 manuels et guides conçus et élaborés - 01 manuel de lecture et 1 guide conçus et édités pour les formations à la carte des CEBNF - 02 référentiels pour l'expérimentation et la validation des innovations éducatives ont été produits (cadre de référence et manuel de procédure). - 985 555 manuels, guides et documents de post alpha reproduits.

Au terme de l'année 2014, la DRINA a conçu et élaboré 36 manuels et guides pour l'ENF en 06 nouvelles langues nationales. Un titre par langue soit 06 manuels de lecture ont été produits en PAO, c'est-à-dire sous forme de livres prêts à être imprimés. Elle a également produit deux (2) référentiels de gestion des innovations qui sont disponibles.

On enregistre 985 555 manuels, guides et documents de post-alphabétisation reproduits par le FONAENF. Ce chiffre est en baisse de 39% par rapport à celui de 2013. Une baisse consécutive à celle enregistrée au niveau des ressources financières.

Activité	Sous -activité	Livrables fournis
Mettre à la disposition des acteurs de l'ENF des manuels, guides et matériel didactique		
	Mise à disposition de manuels et guides	Manuels et guides pour animateurs et apprenants mise à disposition.

Pour la campagne 2014, le FONAENF s'est employé à mettre à la disposition des animateurs et apprenants, des manuels et des guides et des documents de post-alphabétisation en fonction des formules présentes sur le terrain.

Tableau II-29 : Evolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux	927 789	1 460 991	-	985 555	-
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides	13 636	13148	10600	9328	-1272
Ratio livre/apprenants en lecture	0,9	1,1	1	1,2	0,2
Ratio livre/apprenants en calcul	0,9	1,0	1	1,1	0,1
Proportion de centres dotés en matériel didactique	94,8%	91,8%		88%	-12%

Source: DGESS/MENA

Pour cette campagne, 985 555 documents composés de syllabaires, livrets de calcul, guides pour animateurs, et livrets de post alpha ont été reproduits contre 1 460 991 en 2013 et 927 789 en 2012, soit au total 3 010 695 avec une contribution de 88,8% du FONAENF.

On observe un ratio livre/apprenant de 1,2 en lecture et 1,1 en calcul en 2014. Cela indique que tous les apprenants ont chacun au moins deux livres d'apprentissage (1 de lecture et 1 de calcul). Cependant, 12% des centres n'ont pas été dotés en matériels didactiques par défaut de distribution. Il est donc important que des dispositions opérationnelles soient trouvées pour que la dotation arrive à tous les centres dès lors que le matériel est disponible en quantité suffisante.

II.3.10 Résultat 10 : Les apprenants sont évalués

Activité	Sous-activité	Livrables fournis
Evaluation des apprenants		
	Evaluation des apprenants de l'ENF des adultes et des adolescents	Situation des apprenants évalués en 2014 disponible
	Finalisation du guide d'application de l'arrêté portant normes d'évaluation et de certification des acteurs du non formel	Guide d'application de l'arrêté portant normes d'évaluation et de certification des acteurs du non formel finalisé.
	Attribution des attestations aux alphabétisés	Attestations attribuées

Les déclarés alphabétisés reçoivent en principe des attestations. La réalité est qu'un nombre important de déclarés alphabétisés sont encore sans attestation. Des dispositions sont prises au niveau déconcentré pour accélérer le remplissage des attestations et permettre aux bénéficiaires d'en disposer à temps.

On note pour 2013/2014 un total de 193 600 attestations livrés au niveau des DPENA pour les alphabétisés.

Tableau II-30 : Evolution des indicateurs sur l'évaluation et la certification des apprenants

Année académique	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2011	2012	2013	2014		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants de l'ENF des jeunes et adultes évalués	298 803	436 566	477 208	310410	293 752	-16 658
Nombre d'apprenants de l'ENF des adolescents évalués (CEBNF et assimilés)	7 111	7 125	6 465	15 210	8 576	-6 634

Nombre d'apprenants déclarés alphabétisés	41 599	171 176	332 543	214 155[71]	189 581	-24 574

Source: DGESS/MENA-Annuaire statistique du non formelle

L'évaluation des apprenants dans les centres s'effectue de façon régulière. Le nombre d'évalués au niveau des adultes lors de la campagne ordinaire 2013/2014 est de 293 752, ce qui représente 94,6% de l'effectif prévu. Cette baisse apparente [72]de 38,4% par rapport à 2012/2013 interpelle sur la nécessité d'un travail à faire pour le maintien des apprenants de cette composante dans les centres.

Au niveau des adolescents on enregistre 8576 évalués pour 2013/2014 soit 54,6% de l'effectif prévu. Le taux d'abandon s'améliore au niveau de l'ENF des adolescents au regard de la hausse de 32,6% du nombre des évalués par rapport à l'année précédente.

L'évolution satisfaisante du nombre de déclarés alphabétisés au cours des trois dernières années est en partie le résultat de l'adoption de la campagne spéciale d'alphabétisation comme stratégies d'accélération de l'alphabétisation.

II.3.11 Résultat 11 : Un acte régissant les passerelles est pris et permet la transition entre les deux sous systèmes

Sous-activité	Livrables fournis
Opérationnalisation des passerelles	Existence de textes relatifs aux passerelles
Création d'un cadre de référence sur les passerelles	Absence de mode opératoire pour la mise en œuvre des passerelles
Création de centres spécialisés pour la formation complémentaire des apprenants	Inexistence de centres spécialisés

Les passerelles sont essentielles pour consolider l'intégration des sous-systèmes de l'éducation de base. Deux décrets ont été pris dans ce sens : le décret 2008-235/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MATDS du 8 mai 2008 portant organisation du CEP et le décret 2009-644/PRES /PM/MEBA/MAHRH/MASSN /MESSRS/MATD/MJE du 08 septembre 2009 portant organisation de l'éducation non formelle.

Ces deux décrets manifestent la volonté des autorités éducatives de mettre en place des cadres appropriés qui organisent et facilitent le passage des apprenants des formules alternatives d'éducation de base non formelle à l'enseignement formel. L'article 40 du décret afférant à l'éducation non formelle précise qu'à l'issue de leur formation, les apprenants peuvent prendre part à l'examen du certificat d'études primaires et sous réserve de la condition d'âge, le concours d'entrée en 6ème leur est ouvert.

S'il est vrai qu'il existe des textes instituant les passerelles, il n'y a visiblement aucun mode opératoire permettant de les rendre effectives. L'absence d'un tel dispositif fait que des chefs d'établissements refusent de recevoir les apprenants venant des structures du non formel. Ce déficit justifie la situation des apprenants qui passent d'un système à l'autre à titre privé, ou avec le plus souvent le concours des promoteurs des innovations et le soutien des responsables des centres concernés.

Pour remédier à toutes ces insuffisances, l'Etat procédera, au moyen de la Politique sectorielle de l'éducation du Burkina Faso (PSE-BF) 2014-2023 : au développement d'un cadre de référence sur les passerelles et à la normalisation des pratiques par la création de centres spécialisés.

Tableau II-31 : Evolution des indicateurs sur la situation des passerelles

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants passés d'un système à l'autre Filles	Nd	Nd	Nd	36 19	-
Nombre de structures à passerelles	Nd	Nd	Nd	253	-

Source: DGESS/Annuaire statistique du non formel, SP-PDSEB/Rapport d'enquêtes pour l'élaboration du rapport annuel 2014.

[71] Source: Projections du PRONAA

[72] Il faut rappeler que ces données n'intègrent pas celles de la campagne spéciale qui ne sont pas encore disponibles.

Le nombre de structures à passerelles est estimé à 253[73]. A titre d'exemple, l'association de solidarité internationale pour le Bazèga (ASIBA) a noué un partenariat dynamique avec les institutions scolaires de son environnement, qui s'est soldé par l'inscription aux cours moyens de 36 jeunes dont 19 filles issus des foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescents (FEIPA) pour poursuivre leur éducation en 2014. Les CEBNF publics, les CEBNF privés (écoles du berger et de la bergère), les écoles communautaires, les centres banma nuara pour jeunes ou les centres AFI-D en font autant et fournissent chaque année un bassin important de jeunes qui rejoignent l'enseignement post-primaire. Cependant, il n'existe aucune enquête nationale ayant permis de recenser l'ensemble des apprenants passés d'un sous système à l'autre.

Au regard du tableau ci-dessus, les structures promotrices des centres à passerelle peinent à mettre en place un mécanisme fluide de collecte, d'analyse et de diffusion des données. Il est donc impératif que l'on prenne des mesures pour opérationnaliser les passerelles et incorporer une base de données efficace dans le système d'information et de gestion statistique de l'éducation de base afin de suivre les apprenants et de capitaliser les expériences.

II.3.12 Résultat 12 : Les innovations éducatives en ENF sont promues

Activités	Sous -activités	Livrables fournis
Développement de la recherche/action et de la recherche-développement en ENF		
	Extension des curricula de la formule enchaînée	Adaptation de deux manuels du cycle d'Alphabétisation/Formation de Base (AFB) dans six nouvelles langues nationales Deux guides, des textes de base du cycle d'Alpha/Formation de base adaptés
	Finalisation du curriculum de la FTS	Curriculum et référentiels des FTS finalisés.
	Description scientifique de la langue Sicité[74].	Langue Sicité non décrite, documents de base non élaborés
	Vulgarisation des résultats de la recherche	Passage à l'échelle (vulgarisation) de la formule enchaînée
	Capitalisation des expériences en ENF	Expériences capitalisées lors des rencontres de bilan annuel
	Promotion de la recherche et des innovations en ENF	Référentiel de gestion des innovations en Education non Formelle au Burkina Faso adopté. Outils de gestion des innovations (Cadre de référence, Manuel de procédure pour l'expérimentation, guide d'analyse, canevas d'élaboration des projets éducatifs, outils de pilotage des sessions de validation des innovations.) réalisés.

La mise en œuvre de la recherche action et la recherche-développement en éducation non formelle est effective avec l'adaptation de documents, la relecture et la finalisation de référentiels et curriculum, l'adoption de textes sur les innovations notamment l'arrêté 2014-0030/MENA/SG/DGIREF portant adoption du référentiel de gestion des innovations en Education non Formelle au Burkina Faso.

Tableau II-32 : Evolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	*Réalisé*	*Ecart*
Nombre de méthodes mises au point et diffusés[75]	3	1	0	0	0
Nombre de programmes évalués	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes	2	1	0	0	0
Nombre de résultats de recherche diffusés et vulgarisés	1	1	0	0	0

[73] FEIPA, EdB, AFI-D,ECOM, CEBNF, CBN2Jeunes
[74] Le Sicité est la langue nationale des Senoufo
[75] Méthode clairement définie, avec programme, documents d'accompagnement

Au titre des méthodes mises au point et diffusés, on note celle utilisée depuis 2011/2012 par la formule enchaînée. La formule Silent Way et l'alphabétisation par les numériques (TNI) sont également utilisées depuis la même période. Aucune prévision n'est faite en 2013/2014.

Pour des raisons de priorisation des programmes, le processus de mise en œuvre du programme cubain d'alphabétisation « yo, si puedo » entamé en 2012 a été suspendu en juillet 2013. La reprise de ce programme prévue pour 2014 n'a pas été effective pour les mêmes motifs.

Aucune nouvelle innovation n'a été enregistrée en 2013/2014. Les nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages depuis 2011 restent la formule enchaînée, la formule Silent Way et le programme cubain d'alphabétisation « yo, si puedo ».

II.3.13 Résultat 13 : Les sortants des structures d'ENF sont installés

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Appui aux sortants des structures d'ENF		
	Production de documents de post alphabétisation	- 156 numéros de synthèse hebdomadaire traduits et publiés en mooré, dioula et fulfulde produits - 9 titres de documents de post-alphabétisation en langues nationale produits par la DRINA. - 3 nouveaux titres de documents de post-alphabétisation en langues nationales édités par Promolangue - Synthèse du rapport ITIE (Initiative transparente des industries extractives) traduite - 227 000 documents de post alphabétisation distribués - Divers documents des ministères partenaires traduits et diffusés
	Appui aux sortants des structures d'ENF	- Insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF et assimilés - Appui financier apporté aux sortants du CFPNF de Koutoura et de Dori (juin 2014) pour leur installation.
	Développement des programmes de renforcement des capacités des néo-alphabètes	- Programme de formation technique et spécifique - Formules d'apprentissage de la langue française (A3F) - Le Centres de formation aux métiers(CFPNF) - Le cycle des métiers intégré aux CEBNF et assimilés

Le développement de l'environnement lettré reste très important pour les sortants des structures de l'ENF. A ce titre, des documents de post alphabétisation sont reproduits et distribués aux néo-alphabètes et aux animateurs des centres avec le concours financiers du FONAENF. D'autres documents provenant des partenaires tels que les ministères en charge de l'agriculture, des droits humains, de l'environnement ont été traduits par la DRINA au profit des collectivités territoriales. On note par ailleurs des initiatives prises pour produire des affiches et des panneaux bilingues et en langues nationales.

L'appui aux sortants des structures d'ENF est un axe prioritaire de la formation préprofessionnelle et professionnelle. Au titre des centres de formation professionnelle non formelle, le projet ES-CEBNF a apporté 37 346 613 F CFA aux sortants du CFPNF de Koutoura soit 12 867 038 F CFA pour la médecine traditionnelle et 24 479 575 F CFA pour l'agriculture; 58 sortants de la deuxième promotion de ce CFPNF en fin de cycle attendent toujours leur subvention d'installation. Au niveau du CFPNF de Dori, le Projet a soutenu à hauteur de 24 765 524 F CFA l'installation des sortants qui attendent toujours 70% de la subvention estimé à 34 139 036 F CFA. Ces chiffres indiquent un déficit financier important qui pourrait hypothéquer les objectifs de formation aux métiers et entraîner à moyen terme une remise en cause du principe d'acceptabilité sociale des CEBNF et des CFPNF. Par conséquent, des mesures urgentes doivent être échafaudées pour assurer l'intégralité des moyens d'appui à l'installation des sortants des structures d'ENF.

Tableau II-33 : Evolution des indicateurs sur la situation des sortants des CEBNF et assimilés

Année académique	2011/2012	2012/2013	2013/2014		
Année civile	2012	2013	2014		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelle et professionnelle	366	338	489	415	-74

Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelles installés	123	145	nd	nd	nd
Proportion des installés	**34%**	**43%**			
Nombre de documents post alpha distribués	148 910	239 200	227 000	227 000	0

Source: Projet ES/CEBNF; FONAENF/Rapport du premier semestre 2014, rapport techniques et financiers annuels 2011/2012 et 2012-2013

Le nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelles (CEBNF) connaît une évolution de 34,2%, en 2012/2013 pour ensuite enregistrer une baisse de 15,5% en 2013/2014 avec 415 sortants. Cette baisse tient essentiellement aux abandons et aux échecs. Elle constitue un indice d'interpellation sur la nécessité d'améliorer l'équipement des centres, de doter les CEBNF de kits de formation adaptés, de renforcer les moyens d'installation des sortants et de mener davantage de suivis prospectifs pour identifier les points de dysfonctionnement en vue de solutions communautaires aux problèmes de fréquentation des centres.

En 2012/2013, le nombre des sortants installés enregistre une augmentation significative de 17,8%. Si cette avancée traduit l'engagement des acteurs à coopérer pour l'émergence d'une offre de formation qualifiante et adaptée au besoin du marché de l'emploi, elle ne devrait pas cacher le fait que seulement 38% des sortants sont installés au cours de la période 2011/2012 à 2012/2013.

Au titre de la post-alphabétisation, un accent particulier a été mis sur la reproduction des documents. Au total, 615 110 livrets de post-alphabétisation, soit 23% du stock global des documents (manuels, livrets et guides) reproduits et mis à la disposition des opérateurs par le FONAENF pour les campagnes 2011/2012 à 2013/2014. Ce nombre a évolué passant de 148 910 à 239 200 pour la même période, puis à 227 000 2013/ 2014, soit un taux d'accroissement moyen de 27,8%. En sus, les sortants des structures d'ENF (adultes et adolescents) disposent de numéros de synthèse hebdomadaire du quotidien Sidwaya traduits en mooré, dioula et fulfulde. A cela s'ajoute une gamme variée de documents de post-alpha édités et de journaux publiés en langues nationales à l'initiative des organisations de la société civile comme Promolangue ou l'association des éditeurs et publicateurs de journaux en langues nationales (AEPJLN).

En dépit des progrès enregistrés, on note une faible dynamique d'impulsion des initiatives de production de documents de post-alphabétisation. Il en résulte la reproduction rabâchée des mêmes titres, avec pour corollaire un désintérêt progressif pour la lecture et l'émoussement de la motivation des auteurs d'ouvrage en langues nationales. Pour y remédier, il importe d'accélérer la mise en œuvre de la politique éditoriale qui devrait se traduire par la mise à disposition de document de qualité, la valorisation de la chaîne éditoriale, la création au FONAENF d'un guichet d'appui à l'édition. En outre, il convient de consolider les mécanismes de coordination entre les structures de l'ENF..

Pour renforcer l'environnement lettré en langues nationales, des actions pourraient être entreprises pour :

- assurer la traduction et la diffusion des grands actes de l'Etat (budget, rapport de la journée du paysan, synthèse du rapport de la journée du 08 mars, synthèse du rapport de la journée internationale de l'alphabétisation, etc.) :
- Organiser la collecte des textes de littérature orale et la traduction des textes sur des thèmes de développement ou ayant un caractère juridique, politique et normatif d'utilité publique ;
- accélérer la formation des cadres de l'Administration publique et des agents de Presse en transcription des langues nationales ;
- Promouvoir l'inscription bilingue des actes administratifs d'intérêt communautaire : pièces d'état civil, panneau de signalisation, panneau d'indication, affiches, etc.

II.3.14 Difficultés/enseignements tirés/recommandations

	Difficultés	Leçons apprises	Recommandations	Responsables
1	La faiblesse du système d'information et de gestion statistique de l'ENF présente des faiblesses	L'absence de certaines données statistiques (sur les passerelles, les CFPNF et assimilés, les CEBNF et	Renforcer les outils de collecte des données existants pour prendre en compte tous les indicateurs de l'ENF	**DGESS/MENA**

	Difficultés	Leçons apprises	Recommandations	Responsables
		assimilés) entrave l'analyse des problèmes et les propositions de leur résolutions. Difficultés d'analyse et de propositions de solutions		
2	Il n'existe pas de mode opératoire pour les passerelles.	Les actes administratifs et juridiques ne suffisent pas à rendre effective les passerelles	Accélérer le processus de création d'un cadre de référence sur les passerelles et de centres spécialisés pour la formation complémentaire des apprenants prévu dans la Politique sectorielle de l'éducation du Burkina Faso(PSE/BF) 2014-2023.	**DGIREF /DRINA**
3	Le mode et les items d'évaluation des apprenants ne sont pas uniformes au niveau national.	Les évaluations de l'évaluation manque de crédibilité	Accélérer le processus d'adoption et de diffusion des normes d'évaluation et de certification en ENF	**DCEB** **Cabinet/MENA**
4	La vétusté du matériel de formation professionnelle, la faiblesse de l'appui à l'installation et l'insuffisance de formateurs qualifiés limitent la qualité des formations professionnelles et l'insertion socioprofessionnelle des sortants des CEBNF et des CFPNF.	Certains CEBNF ont des difficultés de fonctionnement, d'autres se ferment, des sortants des CFPNF attentent toujours d'être installés.	Renforcer les capacités des CEBNF et des CFPNF par le renouvèlement des équipements, la formation des formateurs, l'installation et le suivi de tous les sortants	**DGENF** **ES /CEBNF**
5	Les titres de capacité en ENF ne sont pas homologués	Les acquis des apprenants dans les structures de l'ENF ne sont pas valorisés	Valoriser les acquis de l'ENF par l'homologation de ses titres de capacité	**DGENF** **DCEB** **Cabinet/MENA**
6	L'insuffisance de personnel qualifié et de moyens appropriés ne permet pas de s'assurer une gestion efficace des programmes d'ENF.	L'efficacité des programmes de formation en ENF dépend du niveau de qualification professionnelle et de l'adéquation des moyens.	Mettre en œuvre le plan de formation des acteurs de l'ENF et assurer une dotation conséquente des structures en ressources financières et matérielle	**DGENF**
7	L'environnement lettré est peu développé	Il manque des documents de post alphabétisation et l'on constate un analphabétisme de retour	Accélérer le processus de mise en œuvre de la politique éditoriale par : - la mise à disposition de documents de qualité ; - la valorisation de la chaîne éditoriale : - la création au FONAENF d'un guichet d'appui à l'édition.	**DGENF** **DGIREF**
8	Le carriérisme en alphabétisation est récurent.	Le carriérisme est entretenu par la non délivrance des certificats aux apprenants, le non appui aux AGR, le manque de formation technique et le non respect du cahier des charges des intervenants en AENF	Développer la post alphabétisation par : - La mise à disposition des attestations - l'appui des AGR - Les formations à la carte - Le suivi de l'application des normes définies dans le cahier des charges Créer une base de données au niveau déconcentré	**DGENF** **DGESS**

II.4 Programme 04 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base formelle

Le pilotage du secteur de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle est assuré à travers la mise en œuvre de quatre (04) sous-programmes visant l'atteinte d'un certain nombre de résultats. Les actions devant contribuer à l'atteinte progressive desdits résultats au cours de la première phase (2012-2015) du PDSEB sont déclinées en sous-activités régulièrement définies dans les plans d'action annuels du MENA.

Dans le domaine de la « **Coordination/gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs publics, privés et OSC** », trois résultats sont attendus : La coordination des activités du sous-secteur de l'éducation de base est assurée ; Les outils de programmation et de d'évaluation sont disponibles ; La gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs est assurée.

Le sous-programme 2 : « **Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l''éducation de base** »contient un seul résultat, à savoir : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée par les collectivités.

Un seul résultat est également attendu dans le cadre de la mise en œuvre du sous-programme 3 **« Mobilisation des ressources et financement du sous-secteur de l'éducation de base** » : Le financement du sous-secteur de l'éducation de base est assuré.

Au niveau sous-programme 4 « **Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge du sous-secteur de l'éducation de base** », on compte cinq résultats : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées ; Les personnels de l'éducation de base sont gérés efficacement ; Les structures disposent de moyens de travail ; Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux ; et L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée.

II.4.1 Résultat 4.1 : La coordination des activités du sous-secteur de l'éducation de base est assurée

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Organisation de sessions		
	Rencontres nationales (cadre partenarial, séminaires, ateliers, conférences, etc.) **;**	**Cadre partenarial :** - Les Compte rendus des (05) rencontres ordinaires et deux (02) extraordinaires tenues au cours de 2014 dans le cadre du suivi conjoint MENA-PTF de la mise en œuvre du PDSEB sont disponibles ; **Séminaires, ateliers :** - Le Plan d'action 2014 du MENA est adopté en CASEM extraordinaire conjointement avec les PTF le 20/12/2013 à Bobo-Dioulasso ; - Le Programme d'activités 2014 du MENA est adopté en CASEM ordinaire tenu en janvier 2014 ; - La 2ème mission conjointe de suivi (MCS-2) de la mise en œuvre 2013 du PDSEB a été tenue en avril 2014 et l'aide-mémoire a été signé par le Gouvernement et les PTF soutenant le PDSEB ; - Une session budgétaire sur le plan d'action 2015 du MENA a été organisée ; - La session de validation du rapport à mi-parcours de la SCADD a été tenue en juillet 2014 et le rapport à mi-parcours est disponible ; **Réunions et concertations** : - Des conseils de direction au niveau déconcentré (DPENA, DRENA) ont été tenus.

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Organisation de sessions		
		- Des sessions de concertations (ateliers d'élaboration de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget 2014) ont été organisées et des réajustements budgétaires ont été opérés ; - La journée internationale de l'enseignant a été commémorée le 7 octobre 2014 et a connu la distinction honorifique de cinquante (50) agents;
	Autres (coordination des DRENA) ;	- Un Conseil de Cabinet du MENA a été organisé avec la participation des responsables des structures déconcentrées ; - Les concours d'excellence des écoles primaires et autres structures éducatives ont été organisés au profit de cinq directions régionales (DRENA/Plateau central, DRENA-Centre Est, DRENA-Est, DRENA-Centre Nord, et DRENA-Nord). - La session 2014 du mouvement national des personnels du MENA a été tenue et 1 022 agents ont été mutés pour convenance et 600 pour nécessité de service.
	Session du Conseil national de l'éducation (CNE) ;	- Non réalisée ; - La session ne s'est pas tenue. Les ressources allouées n'ont pas pu être débloquées pour des raisons de procédures.
	Assemblé générale du Conseil national de prévention de la violence à l'école (CNPVE) ;	- Non réalisée ; - La session de l'assemblée générale annuelle du CNPVE ne s'est pas tenue. Les ressources allouées n'ont pas pu être débloquées pour des raisons de procédures.
	Session de la Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller (CAADES);	- **CAADES enseignement général** : les deux (02) sessions statutaires de la CAADES ont été tenues. Mille cent quarante-quatre (1 144) dossiers ont été traités (833 dossiers à la première session tenue les 24 et 25 juillet 2014, et 311 dossiers lors de la deuxième session tenue le 23 décembre 2014. - **CAADES-ETP** : deux sessions de la commission d'attribution des autorisations de diriger d'enseigner et de surveiller (CAADES) se sont tenues au cours de laquelle 24 autorisations de diriger, 559 autorisation d'enseigner et 03 autorisation de surveiller dans les établissements privés d'ESTP ont été délivrées.
	Session de la Commission permanente pour l'enseignement privé (CPEP);	- **CPEP Enseignement général post-primaire :** Les deux (02) sessions statutaires de la CPEP-enseignement général ont été tenues (la première session, les 24 et 25 juillet 2014 et la deuxième session, le 23 décembre 2014). - 170 autorisations d'ouverture d'établissements privés ont été délivrées ; - 214 autorisations de création d'établissements privés ont été délivrées ; - 22 autorisations d'extension de CEG privés en lycées ont été délivrées. - **CPEP-ETP :** deux sessions de la commission permanente de l'enseignement privé (CPEP/ETP) se sont tenues au cours desquelles 10 autorisations de création et d'ouverture d''établissements d'ESTP privées et 10 autorisations d'ouverture ont été délivrées.

En 2014, le sous-secteur de l'éducation de base a été coordonné avec satisfaction. Les rencontres nationales et les différentes sessions périodiques et statutaires se sont régulièrement tenues. En effet, la bonne coordination de ces rencontres et sessions par le ministère a permis un meilleur pilotage du sous-secteur de l'éducation de base. Toutefois, il importe de préciser que les sessions du Conseil National de l'Education (CNE) et du Conseil National de la Prévention de la Violence à l'Ecole (CNPVE) ne se sont pas

tenues. Les fonds alloués pour leur tenue n'ont pas été débloqués[76]. Des actions devront être prises pour assurer l'allocation des ressources nécessaires à la tenue effective de ces sessions.

Aussi, au regard de contraintes diverse, on observe toujours la non effectivité de la tenue des six sessions ordinaires du cadre partenarial prévues annuellement et la tenue de certaines sessions extraordinaires. L'expérience a montré que les mois de juillet et août ne sont généralement pas favorables à la tenue des rencontres du cadre partenarial en raison de congés annuels. A ce titre, il est suggéré l'organisation dans l'année, de cinq (5) rencontres ordinaires (janvier, mars, juin, octobre, novembre) au lieu des six (06) rencontres prévues annuellement (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre) quitte à tenir une session extraordinaire en plus pendant l'année.

Par ailleurs, concernant l'organisation des concours d'excellence, le rapport relève l'organisation de ce concours au profit de cinq régions sur treize que compte le pays. Vu l'irrégularité et la faible couverture géographique de la tenue de l'organisation de ce concours, il est recommandé la relecture de l'arrêté portant organisation des concours d'excellence pour prendre en compte le continuum et la gestion de la décentralisation de l'éducation de base. Des actions devraient également être prises pour permettre le déblocage effectif des ressources au profit des régions qui ont connu des difficultés à ce niveau.

II.4.2 Résultat 4.2 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Planification, programmation et budgétisation		
	Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques (annuaire statistique) ;	L'annuaire statistique est élaboré et disponible ;
	Elaboration et mise à jour de la carte éducative ;	La carte éducative et la monographie des 352 communes communales ont été élaborées et disponibles ;
	Elaboration du CDMT sectoriel 2015-2017 ;	Le CDMT sectoriel 2015-2017 est élaboré et disponible ;
	Elaboration du budget programme 2015-2017;	Le budget programme 2015-2017 a été élaboré et transmis au MEF le 6 juin 2014 ;
	Elaboration de l'avant-projet de budget 2015;	L'avant-projet de budget 2015 est élaboré et transmis au MEF. Le budget 2015 a été approuvé à hauteur de 236 448 622 000 FCFA (*202 395 029 000 FCFA pour le budget Etat et 34 053 593 000 FCFA pour le Budget CAST*).
	Elaboration plan d'action 2015 ;	Le projet de plan d'action 2015 a été élaboré et est disponible.
	Coordination efficace des ressources et des activités allouées à l'éducation (*il s'agit de l'appui aux activités de suivi-conseil et de contrôle du fonctionnement des services*);	Des rapports de sortie et de contrôle sont disponibles ; Quatre (04) missions de contrôle/audit ; Douze (12) investigations relatives aux plaintes et dénonciations ; Deux (02) cartographie des risques de deux entités du MENA.
	Elaboration du plan de déblocage de fonds 2015 du budget Etat du MENA ;	Le plan de déblocage de fonds 2015 du budget Etat du MENA a été élaboré et est disponible.
	Elaboration du plan de passation des marchés 2015 ;	Le plan de passation des marchés 2015 a été élaboré et est disponible.

[76] *Conformément aux procédures de gestion en vigueur, tout nouveau déblocage de ressources allouées à une activité est subordonnée à la justification du déblocage précédent.*

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Planification, programmation et budgétisation		
	Autres (élaboration de la stratégie de construction et actualisation de l'outil de programmation pluriannuel en vue de prendre en compte les nouvelles compétences transférées) ;	La stratégie nationale de construction des infrastructures n'est pas encore élaborée. L'outil de programmation pluriannuel prenant en compte les nouvelles compétences transférées (…..) a été actualisé et est disponible.
	Elaboration des cartes scolaires du post-primaire et du secondaire • *renforcement des capacités des chargés de carte scolaire régionaux en EXCEL et en Cubes OLAP;* • *élaboration de 12 cartes scolaires régionales du post-primaire et du secondaire*	 Les chargés de carte scolaire régionaux (13 cadres) et les agents du service central ont bénéficié de renforcement de capacité en EXCEL, en Cubes OLAP et en Arcview à Koudougou en janvier 2014. Sept[77] (07) cartes régionales ont été élaborées sur 12 attendues, soit 58,33% de taux de réalisation.
	Production et diffusion des données statistiques • *Organiser la campagne statistique du MESS* • *Elaborer le tableau de bord de l'Enseignement secondaire général et technique professionnel*	 La campagne statistique 2013/2014 du MESS a été organisée et l'annuaire est disponible. Le Tableau de bord de l'enseignement secondaire a été élaboré et est disponible.
	Elaboration du plan de développement des Enseignements technique et professionnel et secondaire général.	Un nouveau Plan de développement des enseignements Technique, professionnel et Secondaire général 2014-2023 (PDETPSG) a été élaboré et validé le jeudi 22 mai 2014 à Loumbila.

L'ensemble des outils de programmation ont été élaborés à bonne date. Ces outils ont permis de prendre en compte les besoins et de parer aux éventualités en cas d'insuffisance de ressources (mise en œuvre des actions prioritaires).

L'appui aux activités de suivi-conseil et de contrôle du fonctionnement des services a été effectif à travers les missions de l'Inspection Technique des Services (ITS).

Les missions de contrôle/audit ont permis de : (i) faire le point du déficit en personnel enseignants dans les 38 CEB de la région du Centre Nord, et de procéder à un redéploiement de 83 enseignants ; (ii) de contrôler la gestion administrative et pédagogique de 32 écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) ; et (ii) l'exécution des acquisitions de fournitures scolaires par les 351 communes dans le cadre du transfert des ressources aux communes.

Les investigations relatives aux plaintes et dénonciations ont abouti à : (i) une proposition d'enrôlement de sept (07) agents dans les prochaines assises du conseil de discipline pour mauvaise gestion des vivres des cantines scolaires dans des écoles relevant des CEB de Pissila I et de Zimtenga ; (ii) au règlement de conflits entre les responsables APE et les directeurs d'écoles dans la commune de Banfora.

En prévention de risques éventuels, l'ITS a élaboré la cartographie des risques de deux structures (DAMSSE, DRENA des Hauts-Bassins). Cette cartographie a permis de disposer d'un registre des risques majeurs qui pourraient compromettre la pleine réalisation de leurs missions. Une stratégie de gestion et un plan de maîtrise des risques ont été mis à la disposition des deux structures, et dont la mise en œuvre devrait aplanir les écueils identifiés.

D'une manière générale, la bonne exécution des activités de l'ITS connait des difficultés de déblocage de ressources financières qui lui sont allouées. L'atelier bilan de mise en œuvre des recommandations issues

[77] Il s'agit des régions suivantes : Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Sud, Centre -Est, Est et Sahel.

des missions de contrôle de 2013 n'a pas pu se tenir en 2014 pour des raisons de déblocage de fonds. L'atelier bilan de 2015 devrait faire le point de la mise en œuvre des recommandations issues des audits/contrôles de 2013 et 2014.

Dans le cadre de l'élaboration des outils de programmation, le processus devant conduire à l'adoption d'une stratégie nationale de construction des infrastructures éducatives n'est pas encore achevé. On est toujours au stade de sélection du consultant qui devra être connu avant la tenue de la prochaine MCS du PDSEB prévue le 7 avril 2015.

Au-delà de cette mesure (la nécessité de disposer d'une stratégie nationale de construction des infrastructures), des dispositions exceptionnelles devraient être prises pour juguler les difficultés récurrentes constatées dans la mise à disposition à temps des infrastructures éducatives (dérogation aux procédures actuelles de passation des marchés pour la réalisation des infrastructures éducatives pour un temps nécessaire à la construction du maximum d'infrastructures indispensables à l'atteinte des objectifs définis).

Au post-primaire, la mise à disposition des cartes scolaires régionales a été retardée à cause de l'implication des chargés de statistiques et de cartes scolaires dans l'organisation des examens scolaires. En revanche, l'élaboration du tableau de bord de l'enseignement secondaire général et technique professionnel a connu des difficultés d'exécution faute de déblocage des crédits.

Comme solutions envisagées, il s'agira en 2015 de prioriser la finalisation des 7 cartes sur 12 prévues avec les ressources qui seront mises à disposition et prendre des mesures pour lever les contraintes de déblocage des fonds connus en 2014. L'activité se poursuivra toujours en 2015 par l'élaboration des cinq autres cartes régionales.

Conformément aux procédures de gestion en vigueur, tout nouveau déblocage de ressources allouées à une activité est subordonnée à la justification du déblocage précédent.

II.4.3 Résultat 4.3 : La gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base est assurée

Sous-activités	Livrables fournis
Mise en place effective des changements institutionnels relatifs au continuum éducatif (*il s'agit de l'appui aux activités de mise en œuvre de la tranche 2014 du PAT du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA*);	- adoption d'un nouvel organigramme du MENA; - 259 CEG de villages sont transférés au MENA par le MESS ; - mise à disposition 934 enseignants et personnel administratif des CEG transférés ;
Renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs • *Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur le changement institutionnel ;* • *Mettre en œuvre le plan de communication du MENA sur le transfert*	- un plan de communication sur le transfert est disponible - 28 couvertures télévisuelles et radiophoniques et 36 couvertures de presse écrite des activités du ministère sont réalisées ; - Cinq (05) conférences publiques dans les chefs-lieux de région (Bobo, Ouahigouya, Fada, Koudougou, Dédougou) sur le continuum ont été tenues en 2014 ;

Le Comité interministériel de suivi du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA a tenu deux rencontres en 2014. Les activités réalisées au titre de la tranche 2014 du PAT du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA sont présentées à l'annexe 4.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la grille de responsabilité sur les politiques structurantes[78] (continuum, qualité, disparités et déconcentration/décentralisation) a permis d'impliquer les différents acteurs dans

[78] Voir l'état de mise en œuvre en annexe.

le processus de transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA. Au-delà des extrants, des mesures sont encore à prendre pour consacrer définitivement la prise en compte par le MENA de l'effort budgétaire que le transfert induit. Il s'agit notamment de : (i) la prise en compte sur le SIGASPE de l'acte de mise à disposition afin de consacrer définitivement la prise en compte de la masse salariale des agents mis à la disposition du MENA sur le budget du MENA ; (ii) l'établissement de la situation des établissements dans les 45 départements choisis dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif ; (iii) la transmission au MESS de la demande de mise à disposition des encadreurs du post-primaire ; (iv) la prise d'un arrêté interministériel consacrant le partenariat MENA/MESS relatif à la prise en charge de l'encadrement dans le post-primaire.

A l'évidence, on est ici en présence d'une juxtaposition de grilles : (i) une grille de responsabilité définie dans le cadre du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA généralement appelé PAT 2014-2016 du transfert et (ii) les grilles de responsabilités des politiques structurantes (continuum, qualité, disparités, déconcentration/décentralisation) définies dans le PAT 2014-2016 adressé au PME.

Action à prendre : Mettre à jour la grille de responsabilités du continuum en cohérence avec les grilles de responsabilités des quatre politiques structurantes définies dans le cadre du programme PME.

II.4.4 Résultat 4.4 : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée

Sous-activités	Livrables fournis
Généralisation des COGES	
• *Élaborer des outils [79] pour la gestion[80] et le suivi évaluation[81] de la mise en œuvre des plans d'action des COGES*	- 5 000 exemplaires du guide pour la mise en place, la gestion et le suivi-évaluation des COGES ont été élaborés et sont disponibles ; - environ 12 000 supports photo langages de cinq types ont été produits et mis à la disposition des directeurs d'école lors des formations;
• *Former des COGES, des CCEB, le personnel de la commune sur les outils*	- appui de 3 583 COGES sur 4 000 prévus, dans l'élaboration de leurs plans d'action ; - 17 915 membres[82] de bureau COGES formés à raison de quatre membres par COGES ; - 498 points focaux des régions, provinces, des CEB et des communes des quatre régions (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest) ; - immersion des autorités régionales[83] de quatre[84] régions, exceptées les régions couvertes par la première phase du PACOGES (Centre ; Centre-Est ; Plateau central et Centre Nord);
Décentralisation de la gestion des cantines scolaires ;	264 directeurs d'école et 608 membres de bureau COGES ont été formés sur la gestion des ressources allouées au fonctionnement des cantines scolaires
Décentralisation intégrale de la gestion de l'éducation de base [*il s'agit de mettre en œuvre le mécanisme de suivi conjoint MENA / Communes de l'ensemble des compétences transférées en le complétant avec des outils opérationnels*];	Les rapports de suivi trimestriel de l'exécution des compétences et ressources transférées aux communes ont été élaborés et sont disponibles. L'arrêté portant adoption du mécanisme conjoint de suivi de la mise en œuvre des

[79] Il s'agit des manuel et guides.

[80]Il s'agit des modalités de décaissements, suivi *reporting* des dépenses,

[81]Suivi de la mise en œuvre des activités et des résultats enregistrés et évaluation des modalités de suivi

[82] Il s'agit de : Président COGES et son Secrétaire Général, le Président APE et la Présidente AME.

[83] Il s'agit des autorités suivantes : Gouverneurs, Hauts Commissaires, Maires, DRENA, DPENA, Points focaux, CCEB et CPI) ;

[84] Il s'agit des régions suivantes : Hauts-Bassins ; Boucle du Mouhoun ; Cascades ; Sud-Ouest.

	compétences transférées aux communes n'est pas encore pris.
Renforcement des capacités des collectivités territoriales : *il s'agit de :*	
• *renforcer les capacités des communes en élaboration et mise en œuvre de la carte éducative ;*	95 communes ont bénéficié d'une formation à l'élaboration et au calcul des indicateurs au titre de l'année 2014 sur 95 communes prévues[85].
• *préparer un plan d'actions par commune pour les 43 communes prioritaires;*	Plan d'actions de 10 communes prioritaires élaborés en octobre 2014 sur 10 prévus.
• *mener des activités de sensibilisation, de production de supports et de formation sur leur utilisation, pour assurer une meilleure appropriation des rôles par les parties prenantes (MENA/Collectivités territoriales) : développement d'outils, formation et activités de sensibilisation. Un guide précisant les rôles et missions de chaque acteur décentralisé sera élaboré en collaboration entre le MENA, le MEF et le Ministère de la décentralisation ;*	Le guide précisant les rôles et missions de chaque acteur décentralisé **n'a pas été élaboré**.
• *élaborer une stratégie de généralisation progressive de la mise en place de la carte communale en ENF à l'échelle nationale ;*	Un projet de document de stratégie est disponible.
• *mettre en œuvre le Plan d'actions pluriannuel (PAP) de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation ;*	Tranche 2014 du Plan d'actions pluriannuel 2013-2016 de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation **pas mise en œuvre**.
Poursuite du transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités	L'arrêté portant transfert des ressources aux communes au titre de 2014 **n'est pas encore pris.**

Sur une prévision de 4 000 COGES à appuyer dans l'élaboration de leur plan d'actions, 3 583 COGES ont effectivement été renforcés, soit un taux de réalisation de 89,6%. L'écart de 417 COGES s'explique par le fait que dans la mise en œuvre, plusieurs écoles ont été regroupées en un seul COGES et certaines provinces (Houet et Comoé) ont accusé un retard dans la mise en place de leur COGES.

Dans le cadre de la gestion de la décentralisation de l'éducation, l'appui financier de l'Etat au profit des COGES la gestion des cantines scolaires n'a pas été effectif. Les procédures budgétaires d'utilisation des fonds publics n'ont pas permis la réalisation de la mesure à titre d'expérimentation. Les échanges se poursuivent avec le MEF dans le but de simplifier la procédure d'acquisition des vivres afin d'opérationnaliser cette phase pilote. Les capacités de deux cent soixante-quatre (264) directeurs d'écoles et de six cent huit (608) membres COGES ont été renforcées en matière de « gestion des cantines scolaires » pour garantir une gestion efficace et efficiente des ressources qui viendraient à être allouées au COGES pour la gestion des cantines scolaires.

En revanche, le mécanisme de suivi conjoint MENA / Communes de l'ensemble des compétences transférées est mis en œuvre et est opérationnel dans la mesure où les rapports de suivi trimestriel de l'exécution des compétences et ressources transférées aux communes ont été élaborés grâce à la collecte de données sur la base des outils opérationnels qui ont été mis à la disposition des acteurs. Toutefois, il faut relever que le cadre juridique qui devrait accompagner l'opérationnalisation dudit mécanisme n'a pas encore été mis en place par la prise d'un texte, à savoir l'arrêté portant adoption du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes. Il est urgent que ledit arrêté soit pris pour que chaque acteur décentralisé puisse être responsabilisé vis-à-vis de leurs rôles et missions tels que précisés dans le document du mécanisme conjoint MENA/Communes.

En dehors du guide d'exercice des compétences transférées aux communes qui est un document national, un guide spécifique MENA/Collectivités territoriales précisant les rôles et missions de chaque acteur décentralisé pour assurer leur meilleure appropriation par les parties prenantes n'a pas été élaboré en collaboration avec le MEF et le Ministère de la décentralisation. Il reste entendu que le mécanisme de

[85]Il s'agit des communes des régions du Centre Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central

suivi conjoint MENA/Communes, dans la description du dispositif de suivi des compétences transférées, comprend à la fois les structures impliquées, les ressources, le système de rapportage et la dynamique de communication entre les structures du MENA et les communes. A moins que le descriptif des rôles et missions des structures et des acteurs tel que présenté dans le document du mécanisme demeure insuffisant, la nécessité de disposer d'un guide spécifique n'est plus pertinente.

Au niveau de la mise en œuvre du Plan d'actions pluriannuel (PAP) de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation, le constat est amer. Le suivi de la mise en œuvre du programme d'activités pluriannuel de renforcement des capacités des acteurs issu de l'atelier de réflexion sur la gestion déconcentrée et décentralisée de l'éducation tenu en juillet 2013 à l'ENEP de Loumbila n'a pas été assuré depuis lors. Cela est dû en partie à la mobilité du personnel et à la multiplicité des référentiels (PSRC, PAP-PSRC, Programme d'activités pluriannuel 2013-2016 de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation) sur le renforcement des capacités au MENA. Une mise en cohérence des outils de programmation en matière de renforcement des capacités est donc nécessaire.

L'arrêté portant transfert des ressources aux communes au titre de 2014 n'est pas encore pris dans le cadre de la poursuite du transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités. Cette situation a été engendrée par deux faits majeurs. Le premier fait majeur est qu'une première régulation budgétaire d'environ 4 milliards de FCFA sur les infrastructures est intervenue au premier semestre de 2014, obligeant une reprise de l'arrêté de transfert des ressources aux communes au titre de 2014. Une seconde régulation, suivie des évènements des 30 et 31 octobre 2014 a fait que la dernière mouture de l'arrêté de transfert des ressources aux communes n'a pu être bouclée qu'au mois de janvier 2015 et est en cours de signature au Ministère de l'économie et des finances.

En vue d'assurer la gestion de la décentralisation de l'éducation de base les défis à relever par le MENA demeurent : (i) la généralisation des COGES et la poursuite des discussions avec le MEF pour l'adoption d'un mécanisme de mise à disposition de fonds publics aux COGES pour la gestion des cantines scolaires (ii) la prise de l'arrêté conjoint 2014 de transfert des ressources aux communes ; (iii) la mise en place du cadre juridique (l'arrêté d'adoption de ce mécanisme devrait être signé) permettant la mise en œuvre du mécanisme conjoint de suivi MENA/Communes et ses outils, et (iv) la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités des acteurs y compris les collectivités territoriales.

Années scolaires	**2011/2012**	**2012/2013**	**2013/2014**		
Années civiles	**2012**	**2013**	**2014**		
			Prévu	**Réalisé**	**Observation**
Taux d'absorption des crédits transférés aux communes					

II.4.5 Résultat 4.5: Le financement du sous-secteur de l'éducation de base est assuré

Sous-activités	**Livrables fournis**
Développement d'une stratégie efficace de mobilisation des ressources (*il s'agit de la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources intérieures concrétisée par l'élaboration d'un document de mobilisation des ressources*).	- Document de mobilisation des ressources non encore élaboré.

La stratégie de mobilisation des ressources au niveau du budget de l'Etat se met en œuvre à travers l'utilisation des documents de programmation financière tels que le CDMT, le budget programme. La mobilisation de ressources a consisté pour le MENA en un plaidoyer pour que l'effort budgétaire que le transfert du préscolaire et du post-primaire a engendré soit constaté et effectivement pris en compte dans son allocation budgétaire 2014. Les initiatives entreprises pour la ventilation de certaines lignes de dépenses[86] au prorata des besoins engendrés par le transfert sont restées vaines en 2014. Pour 2015, il est impérieux que la préoccupation soit renouvelée et qu'elle soit portée à la revue annuelle de la SCADD.

[86] Il s'agit des crédits de l'article 24, paragraphe 244, rubrique 111 (acquisition de tables bancs), mais de sérieuses difficultés ont été rencontrées dans la détermination d'une clé de répartition des crédits entre le MENA et le MESS.

La mobilisation des ressources extérieures pour le plan d'action 2014 a été caractérisée par la signature des conventions de financement avec le PME pour la période 2014-2016 et la coopération Luxembourgeoise pour la période 2014-2015. Ces deux conventions ont permis d'augmenter les ressources du CAST de près de 23 milliards de FCFA en 2014. En dehors de ces opportunités de financement extérieur que le MENA saisit, la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources reste du ressort du Ministère de l'économie et des finances, d'où la nécessité de revoir l'activité telle que formulée.

II.4.6 Résultat 4.6 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Gestion des ressources financières		
	Suivi de l'exécution budgétaire du Plan (*Programme d'investissement prioritaire*);	- Le suivi du PIP 2014 du noyau sûr et des projets nationaux a été réalisé. Deux sessions de suivi ont été organisées par la DGESS/MENA.
	Diffusion des textes sur la réglementation financière ;	- Des outils de gestion comptable (livres journaux de caisse et de banque), et les textes sur la réglementation financière ont été mis à la disposition des gestionnaires ;
	Production et diffusion des guides de gestion et manuels de procédures ;	- La production et la diffusion des guides de gestion et manuels de procédures ne sont pas encore effective au premier semestre 2014 ;
	Plan d'amélioration des services financiers (PASF)	
	1. *Former les gestionnaires et des responsables des structures de gestion*	- Les gestionnaires des directions centrales et des structures déconcentrées ont été formés sur les procédures en passation des marchés, - Les régisseurs ont bénéficié d'une formation sur les procédures comptables ;
	2. Etablir un plan d'archivage des pièces, un guide pratique pour les utilisateurs, les modules de formation	- Certaines actions liées au classement et à l'archivage, à la réglementation des marchés publics et à l'appropriation des outils de gestion et au Dispositif National d'Evaluation (DNE) ont fait l'objet d'observations par l'auditeur (lesquelles ?) et attendent d'être prises en compte par le MENA pour atténuer les insuffisances de gestion constatées.
	3. Acquérir du matériel spécifique de rangement des pièces	- Cette action s'inscrit dans la suite logique de la première ci-dessus. En effet, il revient à l'audit de déterminer le matériel spécifique de rangement à acquérir. Elle a été reportée sur la Feuille de Route 2015.
	4. Former les gestionnaires sur le plan d'archivage et l'utilisation du matériel de rangement	- Cette dernière action découle des deux premières et met fin à l'ensemble du processus. Elle a été reportée sur la Feuille de Route 2015.
	5. Réaliser le contrôle externe sur les opérations du CAST	- L'audit comptable, financier, budgétaire et de passation des marchés du CAST-FSDEB a été réalisé par le cabinet externe indépendant WORLDAUDIT. Le rapport provisoire a été restitué le 15 janvier 2015.

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Gestion des ressources financières		
	6. Expérimenter l'organisation-type sur un échantillon de structures	- Un guide de gestion des opérations du CAST-FSDEB qui décrit son processus opérationnel a été élaboré. L'ensemble du processus d'exécution de la dépense relative au cartable minimum, le fonds école, réhabilitation et construction qui y était décrit (préparation, exécution, contrôle et rendu de compte) nécessitait la mise en place d'une organisation type et son expérimentation sur un échantillon de structures. Cependant avec le transfert des compétences aux communes et l'arrimage des opérations du CAST à celles du budget de l'Etat, cette activité a été rendu caduque.
	7. Former les formateurs internes	- Cette action est caduque pour les motifs ci-dessus (cf. bilan trimestriel)
	8. Former les DPENA et les DRENA à l'organisation-type expérimentée	- Caduque pour les motifs ci-dessus
	9. Déployer l'organisation-type dans toutes les structures	- Caduque pour les motifs ci-dessus
	10. Former les formateurs	- Caduque pour les motifs ci-dessus
	11. Former les CCEB et des gestionnaires des CEB aux outils usuels de gestion au niveau de la CEB	- Caduque parce que les GAP se sont transformés en conférence et se déroule au minimum au chef-lieu de département.
	12. Former les gestionnaires des 45 DPENA et les DPENA en passation de marché public	- Les 45 gestionnaires DPENA et les 13 DRENA ont été formés en passation des marchés (cf rapport de formation).
	13. Mettre à jour les outils de rapportage au MENA et au sein des structures partenaires	- Cette action a été reportée sur la Feuille de Route 2015. Elle sera axée sur le rapportage orienté –Résultats
	14. Former les agents à l'élaboration des rendus de compte	- Reporté en 2015, pour les motifs ci-dessus.
	Elaboration et suivi du plan annuel de passation des marchés du ministère ;	- Le plan annuel de passation des marchés est élaboré et suivi par la DMP du MENA ;
	Tenue des commissions d'attribution des marchés du ministère ;	- 640 commissions d'attribution des marchés se sont tenues en 2014 (210 réalisées sur 340 prévues au premier semestre 2014; 430 réalisées sur
	Exécution du budget 2014	- Le budget 2014 est en cours d'exécution avec un taux de 56,11% base liquidation pour le budget Etat et 38,95 % base liquidation pour le CAST/FSDEB au 31 juillet 2014.
	Formation du personnel de la DAF et des acteurs de la chaine de dépense dans les domaines financiers et budgétaires ;	- Les formations du personnel de la DAF et des acteurs de la chaine d'exécution de la dépense dans les domaines financiers et budgétaires sont programmées.
	Elaboration de l'avant-projet de budget 2015 et mise en place des instruments du budget 2015 du département (plan de déblocage et plan de passation).	- l'avant-projet de budget 2015 est élaboré. les instruments du budget 2015 du département (plan de déblocage et plan de passation) sont programmés pour octobre 2014 conformément aux textes en vigueur.

En ce qui concerne les recommandations liées à la feuille de route, elles étaient au nombre de 71. A la date du 27 décembre 2014, 49 recommandations ont été mises en œuvre, 12 sont en cours et 18 ne sont pas mises en œuvre ; le blocage des ressources après la crise socio politique vécue au Burkina Faso a retardé ou bloqué plusieurs activités de terrain qui devaient se mener au cours du dernier trimestre pour améliorer la mise en œuvre des recommandations. Les rapports du 3ème et 4ème trimestres transmis aux PTF ont requis leurs appréciations. Elles seront prises en compte dans lesdits documents à finaliser y compris le rapport général annuel.

La déconcentration de la gestion budgétaire (conférence, stages de recyclages, formation des enseignants) on a créé des régies et nommer des régisseurs.

Les dotations sont insuffisantes. Faire contribuer le CAST. Mais avec le risque de justifications des dépenses dans les audits.

Feuille de route : instruments mis en place. Un suivi est réalisé pour (gestions financières) s'assurer de l'effectivité. L'autre grand chantier c'est le classement/conservation des documents de gestion.

Tableau II-34 : Situation d'exécution financière des projets du noyau sûr (en milliers FCFA)

Intitulé du projet	Coût total du projet	Durée du Projet	Cumul des montants reçu au 31/12/2013	Programmation loi de finances initiale 2014		
				Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
ES-CEBNF	35 407 458	2011-2015	3 392 741	960 463	2 089 340	3 049 803
PACOGES	2 212 097	2014-2017	0	0	0	0
Construction d'écoles primaires phase 5	7 373 498	2012-2014	980 935	37 500	2 911 819	2 949 319
Programme de Pays du PAM	6 594 607	2011-2015	844 227	74 155	1 564 791	1 638 946
Projet une Lampe pour l'Afrique	2 967 798	2011-2014	1 138 572	167 110	136 836	303 946
Cantines scolaires/Cathwel	7 655 813	2011-2015	2301138	189 280	1 953 846	2 143 126
BID IV	6 290 000	2011-2015	868 668	197 280	2 022 201	2 219 481
SMASE	1 841 690	2012-2015	172 598	136 396	206 637	343 033
TOTAL	**70 342 961**		**9 698 879**	**1 762 184**	**10 885 470**	**12 647 654**

Tableau II-35 : Situation d'exécution financière des projets du noyau sûr (suite)

Intitulé du projet	Reprogrammation Révisée 2014			ECART (Total révisé - Total LFI)	Dépenses au 30/06/2014 (liquidées)		
	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
ES-CEBNF	1 077 545	3 305 908	4 383 453	1 333 650	421 982	1 487 927	1 909 909
PACOGES	523 746	259 670	783 416	783 416	500 976	83 272	584 248
Construction d'écoles primaires phase 5	37 500	2 754 204	2 791 704	-157 615	19 753	2 754 204	2 773 957
Programme de Pays du PAM	74 155	802 805	876 960	-761 986	74 155	802 805	876 960
Projet une Lampe pour l'Afrique	167 110	996 409	1 163 519	859 573	64 489	503 159	567 648
Cantines scolaires/Cathwel	189 280	1 953 846	2 143 126	0	124 675	1 953 846	2 078 521
BID IV	60 498	2 022 201	2 082 699	-136 782	0	158 629	158 629
SMASE	136 396	354 912	491 308	148 275	15 694	570 609	586 303
TOTAL	**2 266 230**	**12 449 955**	**14 716 185**	**2 068 531**	**1 221 724**	**8 314 451**	**9 536 175**

La situation d'exécution financière des projets montre que le montant total décaissé au 30 juin 2013 est de 8,713 milliards FCFA sur les ressources prévisionnelles de 15, 521 milliards FCFA soit un taux d'exécution 56,14%.

Tableau II-36 : Exécution Financière selon la nomenclature budgétaire (milliers FCFA)

Titres	Ligne Budgétaire	Dotation	Montant		Taux	
			Engagé Visé	Liquidé	Engagé	Liquidé
					Dot. Réf.	Dot. Réf.
2	Dépenses de personnel	108 589 633	105 923 440	125 621 442	97,54%	115,68%
3	Dépenses de fonctionnement	8 335 580	7 418 874	7 268 727	89,00%	87,20%
4	Dépenses de transferts courants	29 147 995	24 619 886	20 029 504	84,47%	68,72%
5	Investissements	33 962 002	14 296 101	13 342 945	42,09%	39,29%
Total budget Etat		180 035 210	152 258 301	166 262 618	84,57%	92,35%

Source : CID au 31 décembre 2014

Note technique :
- LFI 2014 hors : DCIM, transferts aux communes, financements extérieurs du titre 5.

Au 31 décembre 2014, le taux d'exécution (base liquidation) du budget/Etat du MENA (hors financement extérieur, ressources transférées aux communes et DCIM) est de 92,35%. Ce taux est inférieur à celui de la gestion précédente qui était de 94,84%. Néanmoins, on peut noter qu'il est supérieur au taux repère de 90% imposé dans le cadre de la SCADD.

Ce niveau d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2014 se caractérise par un très fort taux d'exécution des dépenses de personnel (115,68% soit un dépassement de 15,68% des prévisions initiales) et par un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement (39,29%).

Le bond enregistré au niveau des dépenses de personnel s'explique principalement par la prise en charge des mesures sociales du Gouvernement (augmentations des indemnités intervenues en 2014). Pour ce qui concerne le titre 5 qui enregistre un taux d'exécution de 39,29% contre 89,93% en 2013, cette contreperformance est imputable au niveau de paiement des décomptes au profit des MOD dans le cadre de la de la réalisation des infrastructures scolaires et administratives. En effet, au 31/12/2014, seules les avances de démarrage ont été payées au profit des agences de MOD. Cette insuffisance s'explique notamment par le retard accusé dans la sélection des agences de MOD et l'approbation tardive des conventions de MOD 2014.

Le titre 4 connait également un niveau d'exécution relativement faible avec 68,72% contre 93,52% en 2013. Cette faiblesse du taux d'exécution s'explique essentiellement par les différentes contraintes et restrictions budgétaires intervenues au cours de l'exercice budgétaire 2014. Ces mêmes contraintes ont également affecté le titre 3.

Tableau II-37 : Situation d'exécution du plan de passation des marchés (PPM) 2014

Source de financement	Marchés prévus		Marchés exécutés		*Taux d'exécution*	
	Nombre	***Montant***	***Nombre***	***Montant***	***Nombre (%)***	***Montant (%)***
BUDGET ETAT						
Titre 2	***96***	***2 068 785 620***	***90***	***1 389 557 734***	93,75	67,17
Titre 3	127	1 930 717 912	118	1 206 518 768	92,91	62,49
Titre 4	15	18 681 751 400	14	18 224 888 675	93,33	97,55
Titre 5	96	17 319 674 306	91	16 237 653 439	94,79	93,75
Total Budget ETAT	**334**	**40 000 929 238**	**313**	**37 058 618 616**	**93,71**	**92,64**
CAST/FSDEB						
Titre 3	258	9 833 037 866	249	6 642 333 567	96,51	67,55
Titre4	5	2 056 402 515	5	2 050 577 730	100	99,72
Titre 5	10	4 988 249 200	7	1 214 248 912	70,00	24,34
Total Budget CAST/ FSDEB	**273**	**16 877 689 581**	**261**	**9 907 160 209**	95,60	**58,70**
PROJETS						
Titre 5	33	1 168 350 550	30	456 943 050	90,91	39,11
Total PROJETS	**33**	**1 168 350 550**	**30**	**456 943 050**	90,91	39,11
TOTAL GENERAL	**640**	**58 046 969 369**	**604**	**47 422 721 875**	**94,38**	**81,70**

Le Plan de passation des marchés 2013 fait ressortir les prévisions pour (i) l'acquisition de matériels et mobilier, (ii) l'achat de biens et services, (iii) la réalisation de prestations de services et (iv) les investissements pour les infrastructures et les équipements réalisés en MOD.

Les principales sources de financement du plan de passation des marchés sont le budget de l'Etat et le CAST-FSDEB.

Au 31 décembre 2014, sur 640 dossiers prévus dans le PPM, 604 ont été attribués, ce qui représente un taux d'exécution en nombre de 94,38 %, contre un taux d'exécution financière de 81,70%. Ce taux s'explique par les actions d'anticipation de certains dossiers par les acteurs de la chaîne de passation des marchés mais aurait pu être meilleur si la crise que le Burkina Faso a traversé n'avait pas impacté négativement sur le traitement des dossiers.

Au titre des projets, la situation d'exécution des marchés est d'un taux de 39,11 %. Ce taux faible d'exécution s'explique par l'annulation de dossiers tel l'acquisition des kits solaires au profit d'une lampe pour l'Afrique sur financement CHINE TAIWAN .

Le niveau d'exécution des marchés sur le budget Etat (92,64%) est influencé par les marchés attribués par appel d'offres restreint (100,91%) pour l'acquisition des vivres pour les cantines scolaires et par l'entente directe pour l'acquisition du carburant (98,17%).

Pour le budget CAST (58,70%), le niveau d'exécution est dominé par les marchés d'appel d'offre ouvert directs (97,28%) pour l'acquisition des vivres et les demandes de proposition (61,50%) pour le suivi-contrôle des constructions avec les maîtres d'œuvres délégués et des cabinets d'études.

Notons qu'en ce qui concerne les constructions suivant la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), toutes les agences ont été recrutées et ces dernières ont déjà recrutés les entreprises pour les travaux.

Les conventions MOD sur financement CAST/FSDEB avec les trois (03) ONG (AIDE ET ACTION, PLAN BURKINA et SOLIDAR SUISSE) n'ont pas abouti.

Quant aux constructions directes par le Ministère, il faut souligner que sur les 109 CEG réduits prévus, les entreprises ont été recrutées et installées pour ce qui concerne 48 CEG réduits.

Par contre, le recrutement des entreprises pour la réalisation des autres 61 CEG réduits sur financement du CAST a été annulé pour vice de procédure.

Tableau II-38 : Exécution financière selon la nomenclature PDSEB

C.	S.	A.	Libellé	Budget Etat	Montant		Taux	
					Engagé visé	Liquidé	Engagé	Liquidé
							Dot. Réf.	Dot. Réf.
01	**ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE**			**135 300 652**	**122 835 047**	**135 054 299**	**90,79%**	**99,82%**
	1	**Developpement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux**		**21 398 579**	**11 635 268**	**10 773 864**	**54,37%**	**50,35%**
		010101	Construction infrastructures éducatives	17 553 028	10 217 631	9 356 227	58,21%	53,30%
		010102	Réhabilitations des infrastructures éducatives	880 687	9 139	9 139	1,04%	1,04%
		010105	Equipement des salles de classe	2 964 864	1 408 497	1 408 497	47,51%	47,51%
	2	**Recrutement et déploiment du personnel**		**92 640 291**	**93 556 429**	**111 227 468**	**100,99%**	**120,06%**
		010201	Mise à disposition d'enseignants qualifiés	92 640 291	93 556 429	111 227 468	100,99%	120,06%
	4	**Action de maintien dans l'éducation de base**		**19 904 703**	**16 289 521**	**11 699 138**	**81,84%**	**58,78%**
		010401	Infrastructures et approvisonnement en vivres	19 904 703	16 289 521	11 699 138	81,84%	58,78%
	5	**Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous**		**404 579**	**404 579**	**404 579**	**100,00%**	**100,00%**
		010502	Maintien des filles dans le système éducatif	404 579	404 579	404 579	100,00%	100,00%
	6	**Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur**		**6 500**	**3 250**	**3 250**	**50,00%**	**50,00%**
		010602	Dynamisation de la participation des APE/AME/COGES	6 500	3 250	3 250	50,00%	50,00%
	7	**Education pour enfants à besoins spécifiques**		**1 000**	**1 000**	**1 000**	**100,00%**	**100,00%**
		010701	Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	1 000	1 000	1 000	100,00%	100,00%
	8	**Appui à l'enseignement privé**		**945 000**	**945 000**	**945 000**	**100,00%**	**100,00%**
		010801	Soutien technique et financier	945 000	945 000	945 000	100,00%	100,00%
02	**QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE**			**9 707 643**	**8 201 739**	**8 592 849**	**84,49%**	**88,52%**
	1	**Formation initiale et continue du personnel enseignant**		**6 912 109**	**5 414 049**	**5 805 159**	**78,33%**	**83,99%**
		020102	Réhabilitation des infrastructures de formation	260 400			0,00%	0,00%
		020104	Subventions aux établissements de formation	4 297 213	3 454 286	3 454 286	80,38%	80,38%
		020105	Formation continue	2 354 496	1 959 763	2 350 873	83,23%	99,85%
	9	**Evaluation des connaissances apprises**		**2 795 534**	**2 787 690**	**2 787 690**	99,72%	99,72%
		020901	Organisation des examens et concours scolaires	2 795 534	2 787 690	2 787 690	99,72%	99,72%
03	**DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE**			**4 650 000**	**4 106 404**	**4 106 404**	**88,31%**	**88,31%**
	1	**Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle**		**4 650 000**	**4 106 404**	**4 106 404**	**88,31%**	**88,31%**
		030105	Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	2 000 000	1 456 404	1 456 404	72,82%	72,82%
		030106	Sensibilisation à l'éducation non formelle	2 650 000	2 650 000	2 650 000	100,00%	100,00%
04	**PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE**			**30 376 915**	**17 115 112**	**18 509 067**	**56,34%**	**60,93%**
	1	**Pilotage et coordination du sous secteur de l'éducation de base**		**3 393 605**	**2 546 674**	**2 454 922**	**75,04%**	**72,34%**
		040101	Organisations de sessions	475 341	349 544	349 544	73,54%	73,54%
		040103	Planification, programmation et budgétisation	187 580	94 200	94 200	50,22%	50,22%
		040107	Etudes et recherches	22 000	22 000	22 000	100,00%	100,00%
		040108	Contribution aux organisations supra nationales	46 500	46 500	46 500	100,00%	100,00%
		040109	Autres transferts courants	2 662 184	2 034 430	1 942 678	76,42%	72,97%
	2	**Gestion des ressources humaines**		**22 000**	**21 365**	**21 365**	**97,11%**	**97,11%**
		040201	Gestion du personnel	22 000	21 365	21 365	97,11%	97,11%
	3	**Gestion des ressources financières et matérielles**		**584 531**	**432 619**	**422 405**	**74,01%**	**72,26%**
		040301	Gestion des ressources financières	12 660	10 864	10 864	85,81%	85,81%
		040302	Gestion des ressources matérielles	571 871	421 756	411 542	73,75%	71,96%
	4	**Renforcement des capacités institutionnelles**		**26 376 779**	**14 114 453**	**15 610 375**	**53,51%**	**59,18%**
		040401	Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives	392 552	334 803	334 803	85,29%	85,29%
		040402	Equipement en matériels et mobiliers	662 917	615 758	594 905	92,89%	89,74%
		040403	Equipement en matériels de transport	127 321	40 004	40 004	31,42%	31,42%
		040404	Appui au fonctionnement courant des services	3 436 137	2 738 005	2 618 926	79,68%	76,22%
		040405	Dépenses de personnel	21 757 852	10 385 883	12 021 736	47,73%	55,25%
Total				**180 035 210**	**152 258 301**	**166 262 618**	**84,57%**	**92,35%**

Source : CID au 31/12/ 2014

Note technique :
- LFI 2014 hors : DCIM, titre 2, transferts aux communes, financements extérieurs du titre 5.

Le taux d'exécution du budget base liquidation est de 92,35. Par programme, il se présente comme suit : 99,82%pour le programme Accès, 88,52%pour le programme Qualité ; 88,31 % pour le programme ENF et 60,93%pour le programme pilotage et gestion.

Le fort taux d'exécution de 99,82% enregistré au niveau du programme Accès à l'éducation de base formelle est lié aux dépenses de personnel (confère « recrutement et déploiement de personnel » : 120%).

Le taux d'exécution de 60,93% du pilotage et soutien aux services de l'éducation de base s'explique par le non aboutissement des dossiers de déblocage de fonds du fait du contexte sociopolitique du pays au dernier trimestre de l'année 2014.

Tableau II-39 : Exécution financière du CAST-FSDEB selon la nomenclature budgétaire

T.	A.	P.	Ligne Budgétaire	Dotation	Montant		Taux	
					Engagé Visé	Liquidé	Engagé	Liquidé
							Dot. Réf.	Dot. Réf.
3			**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**	**8 256 857**	**6 177 975**	**6 081 724**	**74,82%**	**73,66%**
	24		**MATERIEL ET MOBILIER**	**358 847**	**213 910**	**213 910**	59,61%	59,61%
		241	Matériel, mobilier de logement et de bureau	175 000	34 963	34 963	19,98%	19,98%
		242	Matériel informatique de bureau	183 847	178 947	178 947	97,33%	97,33%
	62		**ACHAT DE BIENS ET SERVICES**	**7 898 010**	**5 964 064**	**5 867 814**	75,51%	74,29%
		621	Fournitures	1 858 250	792 931	752 681	42,67%	40,50%
		623	Prestations de service	468 983	340 634	284 633	72,63%	60,69%
		629	Autres achats de biens et services	5 570 777	4 830 500	4 830 500	86,71%	86,71%
4			**TRANSFERTS COURANTS**	**7 171 450**	**5 046 563**	**4 519 969**	**70,37%**	**63,03%**
	63		**SUBVENTION EXPLOITATION**	**3 876 000**	**2 576 000**	**2 576 000**	66,46%	66,46%
		639	Subvention catégories bénéficiaires	3 876 000	2 576 000	2 576 000	66,46%	66,46%
	64		**AUTRES TRANSFERTS COURANTS**	**3 295 450**	**2 470 563**	**1 943 969**	74,97%	58,99%
		643	Transferts courants ménages	3 295 450	2 470 563	1 943 969	74,97%	58,99%
5			**INVESTISSEMENTS**	**10 285 258**	**4 230 427**	**3 909 331**	**41,13%**	**38,01%**
	23		**IMMEUBLES**	**8 006 104**	**2 991 504**	**2 960 888**	37,37%	36,98%
		233	Bâtiments administratifs à usage technique	7 506 104	2 991 504	2 960 888	39,85%	39,45%
		234	Ouvrages et infrastructures	500 000	-	-	0,00%	0,00%
	24		**MATERIEL ET MOBILIER**	**1 519 154**	**1 238 923**	**948 443**	**81,55%**	**62,43%**
		244	Matériel et outillage techniques	1 454 104	1 238 923	948 443	85,20%	65,23%
		245	Matériels de transport	65 050	-	-	0,00%	0,00%
	62		**ACHAT DE BIENS ET SERVICES**	**760 000**	**-**	**-**	0,00%	0,00%
		629	Autres achats de biens et services	760 000	-	-	0,00%	0,00%
Total				**25 713 565**	**15 454 964**	**14 511 025**	**60,10%**	**56,43%**

Source : CID au 31/12/ 2014

A la date du 31 décembre 2014, le taux d'exécution base liquidation est de 56,43%. Il est en deçà de celui de la gestion 2013 qui était de 81,38%.

Ce faible taux d'exécution est surtout imputable au niveau d'exécution du titre 5 (38,01%). En effet sur une dotation de 10,285 milliards de Francs CFA, seuls 3,909 milliards Francs CFA ont été liquidés au 31 décembre 2014. Cet état de fait est lié au retard accusé dans le paiement des décomptes des agences MOD dans le cadre de la construction et équipements des infrastructures scolaires à cause de la crise sociopolitique survenue en octobre 2014.

Pour ce qui concerne les titres 3 et 4, les niveaux d'exécution s'expliquent respectivement par le non aboutissement des déblocages de fonds pour la réalisation des activités du second semestre de 2014 et le non-paiement des contrats d'acquisition et d'expertise des vivres.

Tableau II-40 : Exécution financière du CAST-FSDEB selon la nomenclature du PDSEB

P.	S-P	A.	Libellé	TOTAL CAST	Montant		Taux	
					Engagé visé	Liquidé	Engagé	Liquidé
							Dot. Réf.	Dot. Réf.
01	**ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE**			**13 433 778**	**7 019 041**	**6 155 542**	**52,25%**	**45,82%**
	1	**Developpement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux**		**9 962 753**	**4 163 124**	**3 897 670**	**41,79%**	**39,12%**
		010101	Construction infrastructures éducatives	8 006 104	2 924 202	2 924 202	36,52%	36,52%
		010103	Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CETet CFP	503 048	250 253	25 025	49,75%	4,97%
		010105	Equipement des salles de classe	1 453 601	988 670	948 443	68,02%	65,25%
	2	**Recrutement et déploiment du personnel**		**301 360**	**289 710**	**289 710**	**96,13%**	**96,13%**
		010201	Mise à disposition d'enseignants qualifiés	301 360	289 710	289 710	96,13%	96,13%
	3	**Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire**		**228 025**	**95 643**	**24 193**	**41,94%**	**10,61%**
		010301	Amélioration de l'état hygiène, santé et nutrition des élèves	200 000	71 450		35,73%	0,00%
		010302	Lutte contre le VIH/SIDA	28 025	24 193	24 193	86,33%	86,33%
	4	**Action de maintien dans l'éducation de base**		**2 585 744**	**2 329 113**	**1 802 519**	**90,08%**	**69,71%**

P.	S-P	A.	Libellé	TOTAL CAST	Montant		Taux	
					Engagé visé	Liquidé	Engagé	Liquidé
							Dot. Réf.	Dot. Réf.
		010401	Infrastructures et approvisonnement en vivres	2 585 744	2 329 113	1 802 519	90,08%	69,71%
	5	**Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous**		**245 896**	**141 450**	**141 450**	**57,52%**	**57,52%**
		010502	Maintien des filles dans le système éducatif	245 896	141 450	141 450	57,52%	57,52%
	6	**Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur**		**110 000**	**0**	**0**	**0,00%**	**0,00%**
		010601	Développement de l'éducation parentale	110 000			0,00%	0,00%
02	**QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE**			**4 191 820**	**2 637 344**	**2 683 544**	**62,92%**	**64,02%**
	0201	**Formation initiale et continue du personnel enseignant**		**504 702**	**314 499**	**400 949**	**62,31%**	**79,44%**
		020101	Construction et équipement des infrastructures de formation	11 800			0,00%	0,00%
		020103	Amélioration du contenu des formations initiales	211 102	208 499	208 499	98,77%	98,77%
		020105	Formation continue	281 800	106 000	192 450	37,62%	68,29%
	0202	**Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement /formation**		**184 000**	**106 300**	**106 300**	**57,77%**	**57,77%**
		020202	Renovation des programmes d'éducation primaire	182 000	106 300	106 300	58,41%	58,41%
		020203	Renovation des programmes d'éducation post primaire	2 000			0,00%	0,00%
	0203	**Production et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques**		**2 620 168**	**1 358 278**	**1 318 028**	**51,84%**	**50,30%**
		020301	Manuels scolaires	1 100 000	205 150	164 900	18,65%	14,99%
		020302	Matériel didactiques	887 608	527 608	527 608	59,44%	59,44%
		020303	Fournitures et consommables scolaires	550 000	542 960	542 960	98,72%	98,72%
		020304	Distribution des manuels et matériel didactique	82 560	82 560	82 560	100,00%	100,00%
	0204	**Gestion du redoublement et de la réussite scolaire**		**321 450**	**208 499**	**208 499**	**64,86%**	**64,86%**
		020401	Mise en œuvre des projets écoles de qualité	101 450			0,00%	0,00%
		020402	Mesures d'accompagnement	220 000	208 499	208 499	94,77%	94,77%
	0205	**Amélioration du temps d'apprentissage**		**201 500**	**201 000**	**201 000**	**99,75%**	**99,75%**
		020501	Mise en place d'un système harmonisée d'évaluation	201 500	201 000	201 000	99,75%	99,75%
	0206	**Introduction progressive des langues nationales comme langues d'enseignement**		**50 000**	**32 984**	**32 984**	**65,97%**	**65,97%**
		020601	Utilisation des langues dans l'enseignement	50 000	32 984	32 984	65,97%	65,97%
	0207	**Mise en œuvre des passerelles entre les différents niveaux éducatifs et entre le système formel et le système non formel**		**170 000**	**377 785**	**377 785**	**222,23%**	**222,23%**
		020701	Opérationnalisation des passerelles	170 000	377 785	377 785	222,23%	222,23%
	0208	**Developpement d'un système de recherche – action et recherche développement**		**140 000**	**38 000**	**38 000**	**27,14%**	**27,14%**
		020801	Recherche-actions	70 000	38 000	38 000	54,29%	54,29%
		020801	Recherche-développement	70 000			0,00%	0,00%
03	**DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE**			**3 846 240**	**2 807 162**	**2 807 162**	**72,98%**	**72,98%**
	0301	**Accroissement de l'offre et de la demande d'éducation non formelle**		**3 846 240**	**2 807 162**	**2 807 162**	**72,98%**	**72,98%**
		030101	Construction infrastructures d'éducation du non formelle	415 500	67 302	67 302	16,20%	16,20%
		030104	Equipement des centres de formation	93 860	93 860	93 860	100,00%	100,00%
		030105	Appui les activités des programmes d'éducation non formelle	70 000	70 000	70 000	100,00%	100,00%
		030106	Sensibilisation à l'éducation non formelle	3 216 880	2 576 000	2 576 000	80,08%	80,08%
		030109	Lutte contre le VIH/SIDA	50 000			0,00%	0,00%
04	**PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE**			**4 241 727**	**2 991 417**	**2 864 776**	**70,52%**	**67,54%**
	0401	**Pilotage et coordination du sous secteur de l'éducation de base**		**2 801 271**	**2 052 219**	**1 967 791**	**73,26%**	**70,25%**
		040101	Organisations de sessions	326 549	320 308	278 094	98,09%	85,16%
		040102	Mobilisation des ressources et financement du sous-secteur de l'éducation de base	50 000			0,00%	0,00%
		040103	Planification, programmation et budgétisation	595 000	207 580	207 580	34,89%	34,89%
		040104	Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base entre les différents acteurs	213 763	202 473	160 258	94,72%	74,97%
		040105	Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base	797 976	731 000	731 000	91,61%	91,61%
		040106	Suivi et évaluation des activités	464 000	372 077	372 077	80,19%	80,19%
		040107	Etudes et recherches	353 983	218 781	218 781	61,81%	61,81%
	0402	**Gestion des ressources humaines**		**420 160**	**343 464**	**343 464**	**81,75%**	**81,75%**
		040201	Gestion du personnel	420 160	343 464	343 464	81,75%	81,75%
	0403	**Gestion des ressources financières et matérielles**		**501 640**	**500 976**	**458 762**	**99,87%**	**91,45%**
		040301	Gestion des ressources financières	501 640	500 976	458 762	99,87%	91,45%
	0404	**Renforcement des capacités institutionnelles**		**518 656**	**94 759**	**94 759**	**18,27%**	**18,27%**
		040402	Equipement en matériels et mobiliers	358 847			0,00%	0,00%
		040403	Equipement en matériels de transport	65 050			0,00%	0,00%
		040404	Appui au fonctionnement courant des services	94 759	94 759	94 759	100,00%	100,00%
Total				**25 713 565**	**15 454 964**	**14 511 025**	**60,10%**	**56,43%**

Source : CID au 31/12/ 2014

A la date du 31 décembre 2014 le taux global d'exécution du compte CAST/FSDEB base liquidation est de 56,43%. Par programme, il se présente comme suit : 45,82% pour le programme Accès, 64,02% pour le programme Qualité, 72,98% pour le programme ENF et 67,54% pour le programme pilotage et soutien aux services de l'éducation de base.

Le taux d'exécution de 45,82% du programme Accès est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution des activités de la réalisation d'infrastructures éducatives (36,52%) et les approvisionnements en vivres (69,71%).

Le programme Qualité à un taux d'exécution de 64,02% ; il est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution des manuels scolaires pour une prévision de 1 100 000 000 FCFA le montant liquidé est de 164 900 000 FCFA.

Le programme ENF à un taux d'exécution de 72,98%. Il est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution de la réalisation des infrastructures d'éducation du non formel.

Le programme Pilotage à un taux d'exécution de 67,54% ; il est inférieur à la moyenne souhaitées pour le MENA qui est de 90%. Il s'explique par le faible niveau d'exécution des sous programmes pilotage et coordination du sous-secteur de l'éduction de base (70,25%) et renforcement des capacités institutionnelles (18, 27%).

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Gestion des ressources matérielles		
	Maintenance préventive et curative du mobilier et matériel ; Autres.	- 421 755 969 FCFA a été engagé visé sur un montant de 525 598 000 FCFA pour la gestion de ressources matérielles au profit des Directions centrales et déconcentrées; sur le montant engagé visé, 411 541 680 FCFA ont été liquidés soit un taux de 71,96%

On note un taux d'exécution acceptable pour la maintenance préventive et curative du matériel et autres ; L'incidence des dispositions post crise socio-politique de gestion de la trésorerie nationale a réduit la liquation des montants engagés.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Contribution aux organisations supra nationales		
	Dotations de l'année (CREA, ADEA, CONFEMEN, Fondation KARANTA,).	- 1 166 090 710 FCFA liquidés sur 1 762 184 000 FCFA

La contribution aux organisations supra nationales découle d'engagements internationaux pris par l'Etat Burkinabè et leur respect est obligatoire sous peine de sanctions. Le montant de 596 093 290 FCFA non encore liquidé le sera avec un retard mais pour le compte de l'année 2014. Ce retard est également imputable à l'incidence de la crise socio-politique.

II.4.7 Résultat 4.7 : Les personnels de l'éducation de base sont gérés efficacement

Activité	Sous-activités	Livrables fournis
Gestion du personnel		
	Gestion et suivi des carrières	
	1. *Situation des reclassements en décembre 2014*	3 395 agents reclassés (3136 CAP, 250 CSAP, 30 CAF/CPI, 60 CA/IEPD)
	2. Situation des avancements en décembre 2014	Tous les avancements de 2012 soit 23 375 actes ont été traités.
	3. Situation des demandes de reversement dans les emplois spécifiques	Deux cent quatre-vingt-dix (290) dossiers de demande reçus, mais non traités.
	4. Situation des demandes de reconversion dans les emplois d'enseignants du post-primaire en décembre 2014	Trois cent quatre-vingt-dix-huit (398) enseignants du primaire reconvertis en enseignants du post-primaire suite à un concours ;
	5. Situation des sorties assistées en décembre 2014	Disponibilité : 22 ; Stage : 2 ; Détachement : 19 ; Suspension de contrat : 38 ; Mise à disposition : 42.

	6. *Situation des mandatements des nouveaux IAC en décembre 2014*	ND
	Gestion des emplois et des effectifs (*670 agents à recruter par voie de concours professionnels 9 040 agents à recruter par voie de concours directs)*;	- 620 agents dont 84 femmes recrutés par voie de concours professionnel ; - 6 618 agents recrutés en concours directs ;
	Mise en œuvre du plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC)	- Mise en œuvre par les structures centrales et déconcentrées du MENA
	Autres	
	1. *Formation à l'élaboration du cadre de dépenses à Moyen Terme(CDMT) ;*	- Un rapport de formation de 26 agents issus du MENA, MASSN, MESS, MEF, sur l'élaboration du CDMT a été élaboré et est disponible ;
	2. Formation à l'élaboration du budget programme, Assistance technique itérative (3 ans : 2014 = 120jp ; 2015 =130 ; 2016 = 100) Total = 350	- Un rapport de formation de 15 agents du MENA sur l'élaboration du budget programme a été élaboré et est disponible ;
	3. Transférer aux communes les plus performantes l'intégralité de leur dotation pour les constructions scolaires en contrepartie d'une plus grande implication dans la gestion des écoles ;	- En 2014, le transfert des fournitures scolaires et du fonctionnement courant des écoles est intégralement réalisé pour l'ensemble des 351 communes. - Le transfert des constructions nouvelles et des réhabilitations se fait progressivement et concerne respectivement 291 communes et 150 communes ;
	4. Elaboration d'une stratégie de motivation des personnels des ministères en charge de l'éducation de base (étude)	- L'étude n'a pas été menée.

La gestion et le suivi des carrières au cours de l'année 2014 se particularisent par la reconversion d'enseignants du primaire titulaires de diplômes universitaires (DEUG, Licence) en enseignants du post-primaire. Sur 1000 postes ouverts par voie de concours, seuls 398 (39,8%), ont été pourvus. Ce faible taux de succès s'explique par l'insuffisance de vivier surtout en ce qui concerne les disciplines scientifiques et par les critères de notes. A titre illustratif, en mathématiques /SVT, maths/PC pour le niveau DEUG, aucun admis n'a été enregistré pour un total de 160 postes ouverts. Pour le niveau Licence, exception des 02 admis contre 93 postes ouverts en maths, il est affiché zéros admis contre 177 postes ouverts pour SVT et PC. En français niveau Licence, tous les 121 postes ouverts ont été effectivement pourvus.

Au titre des concours professionnels pour le recrutement de 670 encadreurs pédagogiques, seulement 620 postes ont été pourvus, faute de viviers en ce concerne l'option Education Non Formelle et l'option Arabe.

La mise en œuvre du PSRC se fait à travers les structures du MENA grâce aux appuis de la Coopération Luxembourgeoise, de la Société d'Accompagnement en Renforcement des Capacités**,** de la Coopération japonaise, de L'Agence Française de Développement.

Un Plan d'Action Pluriannuels (PAP) 2015-2017 et un Plan de Travail Annuel (PTA) 2015 ont été élaborés selon la méthode ARCIE-B (*Action de Renforcement des Capacités Identifiées et Évaluées- Bobo Dioulasso*) grâce à l'appui de la coopération luxembourgeoise qui a bien voulu mettre à la disposition du MENA un facilitateur pour une assistance technique perlée de 22 mois à exécuter en 4 missions en 2014 et 3 en 2015 et accompagner le comité chargé de la mise en œuvre du PSRC et de son PAP.

Les deux documents ont été validés par deux instances. La première instance est un atelier qui a regroupé du 28 au 30 janvier 2015 les responsables des structures centrales du ministère ainsi que les représentants des partenaires sociaux. La seconde instance est le comité de suivi de la mise en œuvre du PSRC qui s'est réuni le 18 février 2015 en présence du facilitateur.

En termes de perspectives, la diffusion des documents, qui est une recommandation[87] de la deuxième mission conjointe de suivi du PDSEB, interviendra courant mars 2015. Par ailleurs une feuille de route pour le facilitateur au titre des 03 missions de 2015 a été élaborée.

II.4.8 Résultat 4.8 : Les structures disposent de moyens de travail

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Construction et réhabilitation d'infrastructures administratives		
	Bureaux (DPENA) ;	- Réalisée
	Autres (Dépenses d'entretien et de maintenance bâtiment)	- Non réalisée - Un montant de 334 802 751 FCFA a été engagé pour l'entretien et la maintenance des bâtiments scolaires.

Les bureaux de la DRENA Centre et des DPENA de la Gnagna (Bogandé), du Kourittenga (Koupéla) et de la Sissili sont en cours de construction. En terme de niveau de réalisation physique, on constate que certaines infrastructures sont au stade de fondation et d'autres au chaînage.

Neuf (09) bureaux CEB sont en construction et concernent Pa, Niangoloko n°2, Koudougou n°1, 4 et 6, Kyon, Ouahigouya n°2, Boussé n°2 et Bani n°2. Toutes ces réalisations sont au stade de fondation.

L'entretien et la maintenance des bâtiments administratifs ne sont pas réalisés car les allocations budgétaires sont régulées suite à la situation socio-politique des 30 et 31 octobre 2014. Ces réhabilitations sont reprogrammées en 2015.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Equipement en matériels et mobiliers		
	acquisition de mobiliers de bureau ;	- Non réalisée
	acquisition de matériels et fournitures de bureau ;	- Non réalisée
	acquisition de matériels informatique et péri-informatique ;	- Non réalisée
	acquisition de matériels spécifiques	- Non réalisée

Les acquisitions de mobiliers de bureau (fauteuils, chaises, armoires, bureaux), de matériels et fournitures de bureau (kits de reliures, copieurs, consommables), de matériels informatique et péri-informatique (ordinateurs, imprimantes, logiciels), de matériels spécifiques (sanitaires, kits d'hygiène) ne sont pas faites. Toutes les ressources prévues ont été régulées suite à la situation socio-politique d'octobre 2014 ; tous les marchés lancés ont été annulés.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Equipement en matériels de transport		
	Acquisitions de 100 véhicules à 2 roues ;	- Réalisée
	Acquisition de pièces de rechange ;	- Non réalisée

Sur une prévision de 100 motos, quatre-vingt (80) sont acquises par les structures déconcentrées. L'écart des 20 motos s'explique par la fluctuation des prix sur le marché. Par ailleurs,

L'acquisition des pièces de rechange et des huiles pour moteurs est annulée à cause de la régulation financière intervenue en fin d'année.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Appui au fonctionnement courant des services		
	fournitures courantes ;	- Réalisée

[87] Diffuser le PSRC et le PAP actualisé qui prend en compte le continuum de l'éducation de base

	frais de transport ;	- Réalisée
	frais de mission ;	- Réalisée
	dépenses d'eau, d'électricité et gaz ;	- Réalisée
	dépenses de communication ;	- Réalisée
	formation du personnel [*Formation sur la budgétisation sensible au genre*];	- Réalisée
	autres achats de biens et services [*Appuis aux activités de protection de l'environnement, …*].	- Réalisée

Les fournitures courantes (de bureau) ont été acquises et ont coûté 680 762 709FCFA. Sur une dotation de 3 436 137 000 FCFA prévue, un montant de 2 738 004 801 FCFA a été engagé et sur ce montant 2 618 926 290 FCFA a été liquidé pour le fonctionnement des services. Ces acquisitions ont permis de doter les structures centrales en rames de papier et autres consommables de bureau. Les frais de transport à l'extérieur du pays ont coûté 100 000 000FCFA et ont permis d'acquérir les tickets de transport des cadres ayant participé aux rencontres internationales. Les frais de mission à l'extérieur ont coûté 70 000 000FCFA et constituent des prises en charge des missionnaires. Les frais de mission à l'intérieur ont coûté 77 774 000FCFA et concernent les prises en charge des agents en mission à l'intérieur du pays. Les consommations d'électricité ont coûté 306 989 903FCFA. Les consommations téléphoniques ont coûté 29 507 661FCFA.

La formation sur la budgétisation sensible au genre a été organisée et contribue à une meilleure budgétisation du plan d'action avec une prise en compte du genre. En outre, les appuis aux activités de protection de l'environnement se sont faits. Les membres de la cellule environnementale du MENA ont été formés en techniques de plaidoyer centré sur l'écocitoyenneté.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Dépenses de personnel		
	Salaires (Directions centrales, DRENA) ;	- Réalisée
	Formations [*Conférences des encadreurs pédagogiques et des PA*G]. Cf formation continue.	- Les conférences des CPI/IEPD et IP sont réalisées pour un montant de 621 588 100 FCFA ; - La conférence des PAG est programmée pour le mois de septembre 2014 pour un montant débloqué de 350 000 000 FCFA.

Sur une dotation de 108 589 633 000FCFA destinée à payer les salaires, un montant de 125 621 442 000FCFA a été payés à ……..agents du MENA.

La conférence annuelle des IEPD et CPI s'est tenue du 20 au 24 juillet 2014 et celle des IP du 30 juillet au 2 août 2014 dans les 13 régions éducatives du pays. Ces deux conférences ont mobilisé 4015 encadreurs pédagogiques dont 1628 IEPD/CPI et 2387 IP. La conférence des personnels d'administration et de gestion (PAG) s'est déroulée du 29 septembre au 3 octobre 2014 et a regroupé 1800 participants dont 903 nommés et 50 issus des CEG transférés. Le thème des trois conférences a porté sur le transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA : rôle et responsabilités des acteurs/actrices de l'éducation de base.

Au regard du nombre sans cesse croissant des participants et de leurs attentes plurielles, il est nécessaire de repenser la forme et le contenu de ces cadres de formation continue pour les unifiés et les rendre plus pertinents et adaptés aux besoins des acteurs.

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Autres transferts courants		
	▪ transferts courants pour charges récurrentes ;	- Réalisée
	▪ contrepartie nationale aux projets inscrits dans la Loi de Finances ;	- Réalisée
	▪ subventions et prêts des projets inscrits dans la loi de Finances ;	- Non réalisée
	▪ autres (*subvention au monde éducatif*).	- Non réalisée

Au titre des transferts courants pour charges récurrentes, sur une allocation budgétaire de 860 000 000 FCFA, un montant de 545 542 500 FCFA a été liquidé. Pour la contrepartie nationale aux projets inscrits dans la Loi de Finances, un montant de 635 790 987FCFA a été liquidé sur une dotation initiale de 1 762 184 000 FCFA. Les subventions et prêts des projets inscrits dans la loi de Finances d'un montant de 40 000 000 FCFA n'ont pas été liquidés à cause des régulations financières constatées. Il en est de même de la subvention au monde éducatif.

II.4.9 Résultat 4.9 : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Suivi et évaluation des activités		
	Suivi semestriel du Plan [*Consolidation des programmes et rapports d'activités et Rapport à mi-parcours et annuels de la SCAAD*] ;	- Les rapports trimestriels et le rapport annuel du MENA ont été élaborés et sont disponibles ; - Le rapport à mi-parcours de la SCADD a été élaboré et est disponible ; - Le rapport annuel de la SCADD sera élaborée du 5 au 12 février 2015 ;
	Suivi évaluation des activités du formel [*il s'agit de l'élaboration du bilan de l'EPT*] ;	- Le rapport d'évaluation national de l'EPT est disponible ;
	Audits [*il s'agit de l'audit annuel du CAST*] ;	- Le rapport provisoire de l'audit annuel 2014 du CAST/FSDEB est disponible.
	Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de *reporting;*	
	1. *Elaborer un document faisant le bilan de la réalisation des infrastructures scolaires y compris celles transférées aux communes*	- Le rapport bilan de la réalisation des infrastructures scolaires a été élaboré et est disponible ;
	2. *Suivre la mise en œuvre des recommandations des études*	- Les autorités du MENA ont tenu une rencontre autour des résultats nationaux et PASEC ; - Une étude sur la mise en œuvre des recommandations des études nationales sur les acquis scolaires et du PASEC a été réalisée.
	Autres	
	1. *Appui aux activités d'archivages ;*	- appui de la Direction des archives et de la documentation en matériel informatique (trois ordinateurs, une photocopieuse et un scanner) ; - processus de recrutement d'un archiviste en cours ; - formation des agents des structures centrales et déconcentrées ; - implémentation du logiciel d'archivage dans ces structures
	2. *Appui aux activités de Coordination des projets et programmes ;*	- quatre bilans physiques et financiers des projets et programmes ont été élaborés et sont disponibles ;
	3. *Recrutement d'ingénieurs et de techniciens chargés de la planification, coordination et supervision du programme de construction ;*	-
	4. *Renforcement du suivi contrôle au niveau local en y associant les communes, les structures déconcentrées du MENA et le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ;*	-

	5. *Précision et approfondissement des modalités de participation des entreprises membres de la MEBF au programme de construction 2013-2015 ;*	-
	6. *Appui aux activités du dispositif national d'Evaluation (DNE)*	Une étude sur l'impact de l'orpaillage sur la scolarisation des enfants a été réalisée et publiée.
	Organisation de missions de contrôle/audit programmées des structures du MESS;	L'IGSEE a effectué deux (2) missions de contrôle/audit des services du MESS dans les régions sur huit (8) programmées ;
	Suivi-conseil de l'organisation des examens scolaires de la session 2014;	Une (1) mission sur deux (2) prévues, a été effectuée sur le suivi-conseil de l'organisation des examens scolaires de la session de 2014 ;
	Elaboration des rapports trimestriels d'activités et du rapport d'activités synthèse 2014	Les rapports trimestriels d'activités de trois trimestres et le rapport d'activités synthèse ont été élaborés et transmis au Premier Ministère.

Nous pouvons noter un effort d'élaboration des outils de suivi évaluation (rapports d'activités trimestriels, rapports semestriels). Cependant pour l'année 2014 on constate un léger retard sur l'élaboration des outils de suivi annuels qui s'élaborent pour la plupart en février.

Au niveau du suivi de la gestion des ressources transférées aux communes, le non remonté des données pour le bilan de la gestion des aspects autres que la réalisation des infrastructures reste préoccupante.

Le cabinet d'audit (World Audit) le finalisera après que le MENA ait pris en compte les commentaires des PTF/FC et les observations de l'auditeur.

Le décret n° 2013-786/PRES/PM/MENA du 24 septembre 2013 portant organisation du MENA a consacré la création de la Direction des Archives et de la documentation (DAD) qui améliorera le travail d'archivage assuré depuis 2010 par le service des archives du Secrétariat général.

Au cours de 2013, l'on a procédé à l'archivage informatique des documents issus de l'ensemble des structures centrales par l'intermédiaire du cabinet BECOTAD. Ce cabinet a achevé le travail de rangement de l'ensemble desdits documents. Une série de formation a été réalisée au profit des agents de la nouvelle direction qui sont donc outillés pour la mise en œuvre du système l'archivage. Des agents d'autres structures centrales ont bénéficié d'imprégnation sur le travail d'archivage.

La perspective est la formation des agents des structures centrales et déconcentrées ainsi que l'implémentation du logiciel d'archivage dans ces structures avec un suivi par le cabinet. Le matériel informatique acquis au profit de la DAD composé de trois ordinateurs, une photocopieuse et un scanner reste non réceptionné et la DAF poursuit le règlement de la question avec Faso Baara.

Par ailleurs, pour l'archivage des pièces comptables qui est une recommandation de la feuille de route du CAST/FSDEB, une inscription a été faite dans le plan d'action 2014 pour le déploiement ladite feuille de route au niveau région.

II.4.10 Résultat 4.10 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée

Activités	Sous-activités	Livrables fournis
Etudes et recherches		
	Etudes et recherche au niveau du formel (*évaluation des acquis scolaires*);	- rapport non encore disponible.
	Etudes et recherches pour le renforcement des capacités institutionnelles :	

	1. *Faire la cartographie des ONG qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives et leurs zones d'intervention jusqu'au niveau village ou quartier ; et la communiquer aux communes prioritaires ;*	TDR pour la cartographie des ONG disponibles ; outils de collecte disponibles ;
	2. *Elaborer conjointement avec les collectivités, la DGAT/AD, les structures déconcentrées du MEF et du MHU,* ***des projets de convention de MOD*** *sur les ressources transférées aux communes ;*	NON réalisé.
	3. *Elaborer un nouveau RESEN ;*	Nouveau RESEN non disponible.
	4. *Former en diagnostic des Systèmes Educatifs (PSGSE) ;*	13 cadres ont été formés ;
	Mise en œuvre des outils de programmation pluriannuelle pour la réalisation et la réfection des infrastructures éducatives par les communes.	La tranche 2014 de la programmation pluriannuelle au titre des transferts aux communes, évaluée à hauteur de 14 612 482 725 FCFA n'a pas été mise en œuvre.
	Autres (*Etude PASEC/CONFEMEN)*	L'évaluation des acquis suivant la méthodologie du PASEC a été réalisée et est disponible ;

Sur huit étapes[88] que compte le processus d'élaboration du RESEN, trois ont été franchies, soit un taux de réalisation de 37,5%.

La tranche 2014 de la programmation pluriannuelle 2014-2016de transferts aux communes n'est pas mise en œuvre par la prise de l'arrêté portant transfert des ressources et des compétences transférées aux communes.

II.4.11 Difficultés/enseignements tirés/recommandations

Difficultés	Leçons apprises	Recommandations
La mise à disposition tardive des infrastructures éducatives demeure une problématique récurrente par manque de stratégie efficace	Toutes les tentatives entreprises jusque-là pour rendre effective l'élaboration d'une stratégie de construction des infrastructures éducatives sont restées vaines	Accélérer le processus de recrutement du consultant
On note une confusion entre la grille de responsabilités du continuum et les grilles de responsabilités des politiques structurantes (continuum, qualité, disparités, déconcentration/décentralisation) définies dans le PAT 2014-2016 adressé au PME	A la source de cette confusion, l'insuffisance de la communication entre les structures du MENA	Mettre à jour la grille de responsabilités du continuum en cohérence avec les grilles de responsabilités des quatre politiques structurantes définies dans le cadre du programme PME

[88]Le lancement du processus ; La formation de l'équipe technique ; La collecte des données (selon les 5 chapitres que compte le document RESEN) ; L'analyse des données ; La finalisation et la rédaction du document ; La publication du rapport, adoption et diffusion ; La construction du modèle de simulation ; L'organisation du séminaire sur le dialogue social.

III. ANNEXES

Annexe 1 : Suivi des recommandations de la MCS-2

N°	Recommandations	Structures responsables	Situation d'exécution /Observations
1	**Développement de l'accès à l'éducation de base formelle**		
	1.1 Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/ réfection.	DGESS	• Le processus de recrutement du consultant est en cours. • La publication de l'appel d'offre international est lancée et les offres pour la manifestation d'intérêt sont attendues pour le 29 septembre 2014. • Par ailleurs, les échéances des différentes étapes présentées par la DMP s'étendent jusqu'au 15 mai 2015 pour la signature du contrat avec le consultant. • Comme dispositions prises au regard de ce long processus, une rencontre entre les représentants du GT accès et le DCMEF a permis de proposer un échéancier resserré.
	1.2 Engager des concertations avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour obtenir une dérogation des procédures de passation des marchés publics pour la réalisation des infrastructures éducatives pour une période de cinq ans.	DGESS	• Une note de cadrage produite, décrit le contenu de la dérogation. Elle consiste en une nouvelle modalité de réalisation qui implique les communautés à la base avec pour principe de valoriser les tâcherons locaux. • Comme dispositions prises, un projet de décret portant dérogation et contrat type a été finalisé et est soumis à la hiérarchie pour décision et signature.
	1.3 Assurer la diffusion et l'utilisation des outils du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes par tous les acteurs concernés aux niveaux déconcentré et décentralisé.	DGESS	• Le projet d'arrêté devant opérationnaliser la diffusion du mécanisme conjoint est en cours de signature. Auparavant, le document du mécanisme conjoint a déjà fait l'objet de communication avec les DPENA, les CCEB et les Maires lors de la journée de validation des sites les 22 et 26 août 2014 dans toutes les 45 provinces. • Un agent de la DGESS a été désigné pour suivre le dossier.
	1.4. Elaborer un mécanisme pour l'institutionnalisation d'une journée annuelle de programmation et de validation des sites au niveau provincial en collaboration avec les maires et les chefs de circonscription d'éducation de base.	DGESS	• La journée de validation a eu lieu les 22 et 26 août 2014. • Les sites de 2015 sont donc disponibles. • Le rapport de l'activité est disponible • Cette journée sera instituée et intégrée dans le document de la carte éducative comme partie intégrante du processus.

2	**Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle**		
	2.1. Valider et diffuser la feuille route de la matrice de performance de la qualité de l'éducation de base pour une utilisation effective par les acteurs.	DGIREF	• Du 28 octobre au 8 novembre 2014 : atelier de finalisation de la matrice élaborée à partir d'un seul déterminant « enseignants engagés et motivés » ; • Mise en place d'une stratégie de Suivi Evaluation ; Il reste la diffusion.
	2.2. Elaborer le document cadre d'orientation général du curriculum de l'éducation de base.	DGIREF	Document élaboré et validé les 23 et 24 septembre 2014 Réintroduire le document
	2.3. Mener une étude sur les conditions (institutionnelles, techniques, pédagogiques, financières, etc.) de mise en place des INAFEEB.	DGEB	• Projet de TDR élaboré, amendé et finalisé avec l'appui de l'IMC ; • Appui technique de consultants nationaux et internationaux accordé par la SARC ; • Une rencontre préparatoire de l'étude prévue en début décembre avec tous les acteurs clés
	2.4. Elaborer le document d'orientation de la réforme du système d'évaluation et de certification en prenant en compte le continuum de l'éducation de base, les langues nationales et les spécificités des écoles franco-arabes.	DECEB	• Langues nationales prises en compte dans le CEP 2013 à travers l'épreuve de rédaction • Intégration des spécificités des écoles franco-arabes par l'harmonisation des pratiques d'évaluation en collaboration avec DEB privée • Prise en compte de la langue arabe en rédaction et en lecture au CEP • Elaboration d'un plan d'orientation qui trace les grandes étapes ; Un sondage réalisé.
	2.5. Valider la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique.	DGIREF	• La stratégie, ses outils de mise en œuvre et le plan d'action triennal sont élaborés et actualisés (prise en compte du continuum éducatif de base) • Les modules de formation des acteurs de l'édition sont élaborés et finalisés Les textes portant création, attributions et fonctionnement des différents organes sont soumis à l'avis technique des juristes en négociation
	2.6. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DAMSSE	• Correspondance du MENA au MEF • Concertation entre techniciens pour la mise en œuvre de la vision du MENA • Proposition du MEF de signer un contrat avec l'Union nationale des Producteurs du Burkina Faso Nouvelle proposition du MENA proposant l'expérimentation des deux visions

	2.7. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DECEB	• Plan d'opérationnalisation et feuille de route, élaborés précisant les grandes étapes de l'évaluation et de la certification en lien avec le continuum éducatif de base • Atelier d'exploitation des données du sondage sur la prise en compte d'une seconde discipline en langue nationale pour le CEP 2014 • Conception des outils pour la mise en œuvre des évaluations certificatives
3	**Développement de l'éducation non formelle**		
	3.1 Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESS	• Formulation d'un projet détaillé et négociation d'un appui complémentaire aux PTF Organisation d'une séance d'échanges avec DGESS sur la question du chronogramme.
	3.2 Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DECEB	L'Arrêté, le guide et les outils d'évaluation et de certification sont finalisés
	3.3 Prendre les textes d'application des décrets portant transfert des compétences et des ressources aux communes et aux régions.	CAB/MENA	L'élaboration du draft est entreprise en s'inspirant des textes du formel
	3.4 Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes	CAB/MENA	Voir DGENF
4	**Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle**		
	4.1 Diffuser le PSRC et le PAP actualisés qui prennent en compte le continuum de l'éducation de base.	DRH	L'élaboration de la matrice des risques au cours du mois de novembre et décembre 2014. Les éléments suivants du PAP sont élaborés et disponibles : • la matrice des extrants • la matrice des risques • le cadre de mesure du rendement • la partie narrative • le budget par volet Le PTA sera élaboré lors de la prochaine mission du consultant à partir du 22 novembre 2014 pour un mois. A l'issue de cette mission le PAP actualisé sera prêt et sera annexé au PSRC pour diffusion.
	4.2 Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB et développer les outils de collecte des données.	DGESS	Projet de matrice élaboré et disponible. Il reste la validation et la finalisation de ladite matrice avant sa large diffusion. Les outils de collecte à développer seront identifiés au cours du processus de validation de la matrice.
	4.3 Elaborer et opérationnaliser un canevas de rapportage de la performance de mise en œuvre du PDSEB axé sur les résultats.	SP/PDSEB	Un projet de canevas est élaboré et disponible. Il a été partagé aux acteurs et partenaires pour amendements jusqu'au 31 octobre 2014.

			Le rapport de suivi semestriel a été élaboré sur la base de ce canevas. Ledit canevas sera également utilisé pour le rapport de suivi semestriel.
5	**Gestion financière et allocation des ressources**		
	5.1 Réaliser le bilan du PASF, le solder en vue de reverser les actions pertinentes dans la feuille de route des recommandations des audits du CAST/FSDEB.	DAF	Un atelier bilan du PASF a été tenu le 13 octobre 2014
	5.2 Elaborer un manuel de procédures de la gestion des fournitures scolaires assorti d'un outil de rendu de compte.	DAF	Après une prise en compte des observations des PTF sur les TDR d'élaboration du manuel, un atelier tenu du 16 au 17 novembre 2014 a permis d'élaborer l'avant-projet de manuel de procédures de gestion du cartable minimum de l'élève et du matériel de fonctionnement des écoles primaires publiques. Un projet de manuel de procédures de gestion du cartable minimum de l'élève et du matériel de fonctionnement des écoles primaires publiques est disponible.
	5.3. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille.	DAF	Au titre de 2014, les conventions MOD des agences sont signées, excepté celles des ONG qui attendent le renouvellement de leurs agréments. Pour les conventions de 2015, les sites identifiés ont été validés et sont officiellement disponibles. Les agences MOD notifiées, sont au stade de sélection des entreprises.

Annexe 2: Annexes du Programme Accès

Annexe 2.1: Etat de réalisation des infrastructures au niveau des communes sur ressources transférées

Infrastructures	Non démarré	%	Niveau fondation	%	Niveau chaînage	%	Achevé	%	Non déter-miné[89]	%	Total infras-tructures
Complexes	156	58	16	6	22	8	16	6	58	22	268
Salles de classe	71	54	9	7	3	2	6	5	43	33	132
Latrines	170	54	24	8	17	5	8	3	94	30	313
Forages	61	35	3	2	2	1	1	1	105	61	172

Sources : DGESS/MENA, collecte réalisée dans le cadre du bilan

Annexe 2.2 : Recrutements d'élèves-professeurs formés à l'ENS/UK

Année académique	Niveaux	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	
Année civile		2011	2012	2013	2014	
					Prévu	Réalisé
Nombre d'élèves-professeurs formés à l'ENS/UK	Bac	42			50	50
	DUT/BTS	17			65	65
	CAET	21	65	21		
Total		**80**	**65**	**21**	**115**	**115**
Taux d'accroissement annuel du nombre de nouveaux enseignants recrutés dans l'ETP post-primaire			-18,75	-67,6923	447,619	

Source : DGESTP/MESS

Annexe 2.3 : Statistiques des stagiaires en Afrique du nord

PAYS	ANNEE			TOTAL
	2012	2013	2014	
AGERIE	15	13	19	47
MAROC	00	00	00	00
TUNISIE	27	13	15	55
TOTAL	42	26	34	102

Source : DGFP/MJFPE

Annexe 2.4 : Synthèse de l'état d'exécution physique des constructions des années 2012, 2013 et 2014 par la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

Nature de l'infrastructure	2012			2013			2014			Total attribué 2012+2013+2014	Total Livrables fournis 2012+2013+2014	Ecart 2012+2013+2014
	Quantité attribuée	Livrables fournis	Ecart	Quantité attribuée	Livrables fournis	Ecart	Quantité attribuée	Livrables fournis	Ecart			
Complexes Scolaires	156	149	7	143	82	61	263	6	257	562	237	325
Salles de classes	192	190	2	250	147	103	958	36	922	1400	373	1027
Construction de CEEPE	7	6	1	3	3	0	7	0	7	17	9	8
Construction de CEG équipé	25	24	1	5	5	0	109	0	109	139	29	110
Latrines	224	219	5	250	120	130	221	9	212	695	348	347
Construction d'ateliers	0	0	0	7	7	0	0	0	0	7	7	0
Logement	208	203	5	70	31	39	46	2	44	324	236	88
Forages	171	165	6	148	92	56	182	0	182	501	257	244
Bureau CEB	27	27	0	6	2	4	9	0	9	42	29	13
Cyber classe	5	4	1	4	0	4	4	0	4	13	4	9
Construction DPENA	1	0	1	2	0	2	1	0	1	4	0	4

[89] Il s'agit des autres niveaux atteints autres que ceux cités dans le tableau

Construction mur de clôture DPENA	3	2	1	1	0	1	0	0	0	4	2	2
Construction maison communautaire	0	0	0	1	0	1	2	0	2	3	0	3
Construction de Bisongo	0	0	0	7	7	0	0	0	0	7	7	0
Construction CEBNF	3	3	0	7	7	0	2	0	2	12	10	2
Construction CPAF	14	14	0	6	6	0	4	0	4	24	20	4
Construction de CEG réduits	0	0	0	31	29	2	0	0	0	31	29	2
ENEP Dédougou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Construction Magasins de vivres.	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	2
Extension bureau SP-PDDEB	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
CETIS	8	8	0	0	0	0	0	0	0	8	8	0
Réhabilitation	1	0	1	0	0	0	3	1	2	4	1	3
Equipement de salles de classes	648	648	0	686	29	657	1747	162	1585	3081	839	2242

Source : DSRIE et DAF MENA

Annexe 2.5 : Transferts de ressources financières et mesures d'accompagnement aux communes

Nature des dépenses	Nombre initial de communes bénéficiaires	Nombre final de communes bénéficiaires	Dotation initiale	Montant régulé	Dotation définitive
Fonctionnement courant des écoles	351	351	959 640	0	959 640
Cartable minimum (fournitures scolaires)	351	351	7 451 042	350 721	7 100 321
Construction et équipement de nouvelles infrastructures scolaires	291	198	10 522 911	4 448 913	6 073 998
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	150	150	478 524	0	478 524
Total			**19 412 117**	**4 799 634**	**14 612 483**

Source : DAF/MENA 10/11/2014

Annexe 2.6 : Situation quantitative des vivres pillés

No	Magasins	Riz sacs de 50 kg	Huile en bidons de 20 L	Haricot sacs de 50 KG	Tonnage	Observations
01	Gampèla	140 333	20 054	51 301	9 982,78	Reliquat gestion 2013/2014 + acquisition 2014
02	Magasins jumelés de la ZAD	32 265	0	0	1 613,25	Reliquat gestion 2013/2014 + acquisition 2014
Total		**172 598**	**20 054**	**51 301**	**11 596,03**	Reliquat gestion 2013/2014 + acquisition 2014

Source : rapport DAMSSE sur le pillage des vivres

Annexe 2.7 : Répartition en prévision et en dotation des quantités de vivres et du nombre d'écoles par donateur[90]

Donateurs	Quantités totales (en tonnes)	Nombre d'écoles			Bénéficiaires

[90] Les principaux donateurs sont l'Etat, CRS et PAM

	Prévues	*Dotées*	*Prévues*	*Dotées*	Taux de couverture des écoles [91] (%)	Taux de réalisation[92] (%)	
Etat	49 019,33	48 307	11 518	11 506	99,90	98,54	2 567 988
CRS	4 405	4 405	1 082	1 082*	100	100	222 409*
PAM	5 000	2 332,59	809	805	99,50	46,65	109 154
TOTAL	**58 424,33**	**55 044,59**	**12 327**	**12 311**	**99,87**	**94,21**	**2 677 142**

Source : DAMSSE/MENA

**Il faut noter que les écoles servies par CRS sont déjà dotées par l'Etat. (Etat 4 mois et CRS 2 mois) 3977/4990 Zone Etat.*

Annexe 2.7 : Liste des 43 communes prioritaires

N°	REGION	PROVINCE	COMMUNE
Communes à problèmes de demande			
1	CENTRE-EST	KOULPELOGO	LALGAYE
2	EST	GNAGNA	LIPTOUGOU
3	EST	GNAGNA	COALLA
4	EST	GNAGNA	THION
5	EST	GOURMA	MATIACOALI
6	EST	GOURMA	TIBGA
7	EST	KOMANDJARI	GAYERI
8	EST	KOMANDJARI	FOUTOURI
9	EST	KOMANDJARI	BARTIEBOUGOU
10	NORD	YATENGA	KAIN
11	SAHEL	OUDALAN	OURSY
12	SAHEL	OUDALAN	DEOU
13	SAHEL	OUDALAN	TIN AKOFF
14	SAHEL	OUDALAN	MARKOYE
15	SAHEL	SOUM	KOUTOUGOU
16	SAHEL	SOUM	DIGUEL
17	SAHEL	YAGHA	MANSILA
18	SAHEL	YAGHA	SEBBA
19	SAHEL	YAGHA	TITABE
20	SAHEL	YAGHA	TANKOUGOUNADIE
21	SAHEL	YAGHA	BOUNDORE
22	SAHEL	YAGHA	SOLHAN
23	SUD-OUEST	PONI	PERIGBAN
24	SUD-OUEST	PONI	MALBA
Communes à problèmes d'offre			
1	BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	KONA
2	CASCADES	COMOE	OUO
3	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	BOALA
4	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	ZEGUEDEGUIN
5	EST	GNAGNA	MANI
6	EST	GNAGNA	BILANGA
7	EST	GNAGNA	BOGANDE

[91] Le taux de couverture est le rapport entre le nombre d'écoles dotées et le nombre d'écoles prévues

[92] Le taux de réalisation est le rapport entre les quantités de vivres dotées et les quantités de vivres prévues

8	EST	GOURMA	DIAPANGOU
9	EST	KOMPIENGA	MADJOARI
10	EST	TAPOA	DIAPAGA
11	HAUTS-BASSINS	KENEDOUGOU	SINDO
12	NORD	PASSORE	YAKO
13	SAHEL	SENO	GORGADJI
14	SAHEL	SENO	SAMPELGA
15	SAHEL	SENO	BANI
16	SAHEL	SOUM	NASSOUMBOU
17	SAHEL	SOUM	TONGOMAYEL
18	SUD-OUEST	PONI	BOUSSERA
19	SUD-OUEST	PONI	NAKO

Annexe 3: Annexes du Programme Qualité

Annexe 3.1 : Évolutions du taux de réussite au BEPC des trois dernières années

Sessions	Présents			Admis			Pourcentage		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2012	74958	64356	139314	42483	30381	72864	56,7	47,2	52,3
2013	72428	66592	139020	19747	11621	31368	27,3	17,5	22,6
2014	93300	87193	179493	30293	21283	51576	32,8	24,4	28,3

Annexe 3.2: Évolutions du taux de réussite au BEP des trois dernières années

Sessions	Présents			Admis			Pourcentage		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2012	4370	4445	8815	2073	1447	3520	47,4	32,5	39,9
2013	4329	4723	9052	2056	1707	3763	47,5	36,1	41,6
2014	4671	4422	9093	1592	1183	2775	34,08	26.75	30,52

Annexe 3.3 : Évolutions du taux de réussite au CAP des trois dernières années

Sessions	Présents			Admis			Pourcentage		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2012	2342	1874	4216	900	511	1411	38,4	27,3	33,5
2013	2393	1928	4321	1141	761	1902	47,7	39,5	44,0
2014	2523	2085	4608	1158	817	1975	45,9	39,18	42,86

Annexe 3.4 : Évolutions du taux de réussite au CQP des trois dernières années

Sessions	Présents			Admis			Pourcentage		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
2012	1362	906	2354	1075	743	1818	78,9	82,0	77,2
2013	1689	1408	3097	1291	1009	2300	76,4	71,7	74,3
2014	1956	1597	3553	1511	1106	2617	77,2	69,3	73,7

Annexe 3.5 : Tableau comparatif des scores des élèves de CP1 et de CE2 aux enquêtes sur les acquis scolaires

Niveau évalué	Année	Proportions des élèves ayant réussi la lecture	Résultats moyens globaux		
			Français	Mathématiques	Sciences
CP1	2005	----	40,8	34,2	-
	2008	6,0	41,4	35,0	-
	2014	14,2	42,2	50,8	-
CE2	2005	----	39,8	38,0	---
	2008	44,6	39,9	38,1	46,4
	2014	46,8	49,7	37,5	47,3

Annexe 3.6 : Situation de la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelles

Période	Activités
2006	Démarrage de l'expérimentation de la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée/passerelle (SSA-P) par certaines ONG nationales
Décembre 2009	Production des programmes officiels d'enseignement pour les centres à passerelles : - un guide de l'animateur portant sur les compétences de vie ; - un guide de l'animateur portant sur l'expression en français ; - un guide de l'animateur sur les mathématiques.
	Elaboration du livre unique d'expression de français et le livre de mathématique
2012	produit en 2012 des manuels pour les centres à passerelle (mathématiques, compétences de vie et français)
2013	la validation et l'édition PAO des manuels de mathématiques et de français pour les apprenants, l'élaboration d'un référentiel de compétence des pratiquants de la stratégie, la contribution active du Burkina Faso à la mise en place d'un comité de suivi sous régional de l'évaluation de la SSAP, la participation des acteurs nationaux à l'élaboration d'un manuel de gestion des centres à passerelle
2014	la conception du manuel de l'apprenant des centres à passerelle en compétences de vie est reprogrammée pour l'année 2014 sur financement du secrétariat permanent de la Stratégie de scolarisation accélérée (SP/SSA). [non réalisé et pas de perspectives pour 2015]

Annexe 3.7 : Situation des manuels du bilingue dans le magasin n° 1

	Lecture 1re A	Calcul 1re A	Lecture 2ème A	Calcul 2ème A	GLL 2ème A	Histoire	Géo-graphie	Science	Grammaire Française 3ème A	Conju-gaison 3ème A	Calcul 3ème A	Total
Bissa barka	328	279	291	00	00	00	414	00	00	00		1 312
Bissa Lébiri	948	1 194	00	82	573	642	316	230	226	2004		6 215
dagara	01	60	233	110	219	258	212	213	241	202		1 749
dioula	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fulfuldé	130	265	246	209	236	142	185	223	134	142		1 912
Gulimancéma	281	286	292	279	300	304	138	250	243	373		2 746
Kassem	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		00
Lyélé	67	09	332	165	45	200	227	214	450	364		2 073
Mooré	00	03	00	202	00	171	685	528	235	3 559		5 383
Nuni	00	00	15	00	00	00	143	00	330	180		668
Total	**1 759**	**2 098**	**1 409**	**1 047**	**1 373**	**1 717**	**2 320**	**1 658**	**1 859**	**6 824**	**2 442**	**24 508**

Annexe 3 : Grilles de responsabilités des politiques structurantes (Continuum, qualité, disparités, déconcentration/décentralisation)

Annexe 3.1: Grille de responsabilités des actions du Continuum éducatif

Actions	Modalités de mise en œuvre[93]	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 1 : Mise en place effective des changements institutionnels	1	SG	1	*Relire l'organigramme du MENA*	x	réalisé; organigramme disponible
		DCPM	2	*Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication*	x	réalisé; Plan de communication disponible
		DGESS/MENA	3	*Transférer les infrastructures du préscolaire et du post primaire au MENA*	x	Décembre 2013: Passation officielle de 326 CEG de village transférés au MENA ; Janvier-février 2014: passation officielle des CEG transférés au niveau régional ; 92 CEEP transférés ; Mars 2014: passation officielle des CEEP au MENA,
		DRH	4	*Mettre les enseignants du préscolaire et du post primaire à la disposition du MENA*	x	934 agents de CEG mis à disposition ; 362 agents des CEEP mis à disposition.
Action 2 : Constructions scolaires en éducation de base pour 2014-2016	1	DGESS/DMP	5	*Faire une programmation concertée des constructions scolaires*	x	En cours de réalisation
		DGESS/DMP	6	*Mettre en œuvre la stratégie de construction des infrastructures éducatives*	x	Le mécanisme de suivi conjoint MENA/commune est disponible
		DGESS/DMP	7	*Renforcer le suivi contrôle des infrastructures*	x	
		DMP	8	*Renforcer les capacités des communes en matière de passation des marchés et de contrôle des constructions*	x	En cours de réalisation
Action 3 : Recrutement des enseignants (Cf. qualité pour la formation)	1	DRH	9	*Elaborer un outil de gestion prévisionnel des effectifs et des compétences pour les trois niveaux (préscolaire, primaire, post primaire)*	x	En cours de réalisation
		DRH	11	*Assurer une affectation concertée au niveau régional, des personnels recrutés dans les établissements du préscolaire, du primaire et du post primaire*	x	En cours de réalisation

[93] La légende est la suivante :
- 1= Consolidation des actions déjà mises en œuvre, à poursuivre sur la période 2013 – 2015.
- 2= Expérimentation de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement en cours de période ou après 2015.
- 3= Approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus avant de les mettre en œuvre.

Actions	Modalités de mise en œuvre[93]	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 5 : Elargissement et rationalisation du vivier des entreprises de construction scolaire	3	DGESS/MENA	13	*Préciser et approfondir les modalités de la participation des entreprises*	x	En cours de réalisation
		DGESS/MENA	14	*Poursuivre la réflexion avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso*	x	En cours de réalisation
		DGESS/MENA	15	*Poursuivre les réflexions en cours sur les modalités à étudier*	x	En cours de réalisation
		DMP	16	*Poursuivre les réflexions en cours sur la faisabilité de la mise en place d'une « cartographie » des zones d'intervention*	x	En cours de réalisation
Action 6 : Augmentation de l'efficacité de la MOD	3	DMP	17	*Elaborer dès le mois de juin des avant-projets de marché afin de pouvoir lancer les appels d'offre sous réserve de l'adoption du budget*	x	Réalisée
	3	DGESS/MENA	18	*Travailler avec le MEF sur la possibilité d'élaborer et de signer des conventions pluriannuelles avec les MOD avec des tranches de financement annuel*	x	En cours de réalisation
	3	DAF/MENA	19	*Opérer les premiers versements des conventions signées avec les MOD au plus tard à la fin du premier trimestre*	x	Réalisée
Action 7 : Préparation des conditions de mise en œuvre du continuum éducatif.	3	DGIREF	20	*Définir les modalités de fonctionnement des passerelles entre filières générale et professionnelle, systèmes formel et non formel, et notamment les structures et mécanismes d'orientation (Programme Accès)*	x	En cours de réalisation

Annexe 3.2: Grille de responsabilités des actions sur la Qualité

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 1 - Formation initiale des enseignants	1	DRH/MENA	*1*	*Poursuivre la formation des enseignants du préscolaire au niveau de l'institut national de formation en travail social (INFTS)*	x	Réalisée Cf. point IV.1.1 ci-dessous
		DGIREF/MENA	*2*	*Intégrer des thématiques nouvelles dans le curriculum de formation des écoles*	x	En cours de réalisation
		SG/MENA	*3*	*Appliquer la mesure relative à l'augmentation de la durée de la formation initiale de 1 à 2 ans à partir de la rentrée scolaire 2012-2013*	x	Réalisée
		DRH/MENA	*4*	*Proposer aux maîtres du primaire titulaires d'un diplôme une formation ouverte à distance de trois ans sanctionnée par une licence professionnelle permettant d'enseigner dans les CEG. Ce système va permettre de former environ 1500 enseignants qualifiés de 2013 à 2015*	x	En cours de réalisation
Action 2 - Formation continue des enseignants	1	DGEB/MENA	*5*	*Poursuivre l'organisation de la conférence pédagogique des encadreurs et moniteurs de la petite enfance*	x	Réalisée: 5 conférences publiques tenues
		DGEB/MENA	*6*	*Poursuivre la tenue régulière des GAP, des conférences pédagogiques et des stages de recyclage*	x	En cours de réalisation
		DGEB/MENA	*7*	*Enrichir les contenus de la formation continue avec de nouveaux thèmes portant sur la pratique classe, l'interaction entre l'élève et l'enseignant, les évaluations formatives et le développement personnel*	x	En cours de réalisation
		DGEB/MENA	*8*	*Doter les écoles de moyens adéquats pour faciliter la mise en place effective des recommandations sur les Plans d'Amélioration Individuels de l'enseignant et les Plans d'Amélioration Collectif de l'école par un encadrement en vue d'une meilleure utilisation de ces outils*	x	Réalisée
		DAF/MENA	*9*	*Allouer des ressources aux CEB pour l'organisation annuelle de 3 jours de conférences pédagogiques au niveau CEB, et pour les stages de recyclages de 5 jours*	x	En cours de réalisation
	1	DGIREF/MENA	*10*	*Mettre en œuvre la politique nationale d'édition des manuels scolaires*		Non réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 3 - Acquisition et distribution des manuels et fournitures scolaires		DAMSSE/MENA	*11*	*Mettre à la disposition de chaque classe, du matériel didactique et du mobilier adéquats en tenant compte des spécificités des écoles et des classes*	x	Non réalisée
		DAMSSE/MENA	*12*	*Acquérir entre 2013 et 2015, 431 642 matériels pédagogiques et ludiques dont 788 matériels ludiques, 429 254 manuels et 1 600 guides*	x	Non réalisée
		DAMSSE/MENA	*13*	*Acquérir au primaire, 5 442 295 manuels scolaires, 7 828 056 cartables minimum, 211 062 guides pédagogiques et 19 398 matériels didactiques dont 2 542 compendiums, 2 542 globes terrestres, 2542 cartes murales, 2542 planches scientifiques, 7625 dictionnaires*	x	Non réalisée
		DAMSSE/MENA	*14*	*Distribuer 1 605 kits pédagogiques VIH/SIDA*	x	Réalisé
		DAF/MENA	*15*	*Poursuivre le transfert des ressources financières aux communes pour l'acquisition des fournitures scolaires au profit des élèves*	x	Réalisée
		DAF/MENA	*16*	*Prévoir au post primaire général et technique, un budget pour assurer les dépenses pédagogiques et l'élaboration des programmes d'enseignement*	x	
		DAMSSE/MENA	*17*	*Acquérir plus de manuels pour les élèves du post primaire tout en maintenant le dispositif de location desdits manuels aux élèves*	x	Non réalisé
Action 4 - Promotion de l'éducation bilingue	1	DGEB/MENA	*18*	*Doter les écoles bilingues en matériels didactiques spécifiques*	x	
		DGEB/MENA	*19*	*Accroître le nombre des écoles bilingues par la transformation de certaines écoles classiques à la demande des communautés, et la programmation de construction de nouvelles écoles bilingues dans les plans d'action*	x	
		DGEB/MENA	*20*	*Intensifier la formation des enseignants qui exercent dans les écoles bilingues*	x	Réalisée
Action 5 - Evaluation des acquis d'apprentissages	1	DGESS/MENA	*22*	*Diffuser largement (affichage dans les écoles, etc.) les résultats des compositions trimestrielles harmonisées, des évaluations des acquis des apprentissages, des résultats aux examens scolaires y compris les examens blancs au CM2*	x	
		DGESS/MENA	*23*	*Faire exploiter les résultats par les CEB et par les équipes pédagogiques des écoles scolaires pour mettre en œuvre les*	x	

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
				mesures d'amélioration nécessaires selon un plan de remédiations par école		
		DGESS/MENA	*24*	*Faire assurer la correction des copies des compositions harmonisées par des enseignants ne relevant pas de la même école*[94]	x	
Action 6 - Amélioration du temps d'apprentissage	1	DGRIEF/MENA	*25*	*Réserver les mercredis et samedis aux séances de renforcement des capacités des enseignants*	x	Non réalisée
			26	*Anticiper la préparation de la rentrée scolaire, le recrutement et l'affectation des enseignants*	x	Réalisée
			27	*Electrifier des écoles avec l'appui du projet « une lampe pour l'Afrique » pour faciliter l'organisation des cours de rattrapage et d'appui au profit des élèves*	x	
			28	*Prendre avec célérité les actes administratifs concernant les enseignants*	x	
			29	*Faire en sorte que le cartable minimum soit distribué aux élèves dès le 1er octobre*	x	
			30	*Assurer la distribution des manuels dans les écoles au moins une semaine avant la rentrée scolaire*	x	
			31	*Organiser les séances de formations continues en dehors des heures de classes*	x	
			32	*Accompagner les communes pour l'affectation à temps des enseignants et la distribution des intrants pédagogiques-listes,- expression des besoins*	x	
			33	*Assurer un suivi rapproché de la gestion du temps d'apprentissage*	x	
			34	*Produire les rapports périodiques, y compris les mesures palliatives et les mesures disciplinaires prises le cas échéant*	x	
			35	*Assurer le suivi in-situ des présences et absences aussi bien des enseignants que des élèves*	x	
			36	*Stimuler et d'impliquer les parents dans ce suivi*	x	

[94] Les enseignants relevant d'une même CEB pourraient s'organiser pour corriger les copies des élèves en faisant en sorte que les enseignants d'une école ne corrigent pas les copies de leurs élèves ; toute chose qui apporterait plus d'objectivité aux résultats des compositions harmonisées

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
			37	*Prendre les mesures palliatives locales – cours de rattrapage, cours d'appui, sanctions, contrôle des avancements des programmes, des cahiers d'élèves*	x	

Annexe 3.3: Grille de responsabilités des actions de résorption des disparités

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	*N°*	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 1 : Prise en compte d'un critère de disparité géographique dans la programmation des constructions scolaires	1	DGESS	*1*	*Prendre en compte la question de la résorption des disparités géographiques*	x	Réalisée
Action 2 : Promotion de l'éducation des filles	1	DGESS/DGIREF/DAMSSE/DGEB	*2*	*Faire la mobilisation sociale de manière concertée, entre tous les niveaux de l'éducation*	x	
		DGENF/MENA	*3*	*Intégrer dans le plaidoyer des actions en faveur de l'alphabétisation des mères, et plus largement des familles, afin de faire progresser la scolarisation des filles*	x	
		DGIREF/MENA	*4*	*Former les acteurs aux différents niveaux sur un certain nombre de thématiques (VIH/SIDA, santé scolaire, pédagogie appliquée, micro-planification sensible au genre, création d'AGR)*	x	
		DGEB/MENA	*5*	*Appuyer la mise en place d'AME, APE et COGES pour contribuer à l'émergence de ces acteurs*	x	En cours de réalisation
		DGESS/MENA	*6*	*Assurer en lien avec la programmation des infrastructures, la prise en compte systématique dans l'exécution des programmations, des normes devant permettre de bonnes conditions d'apprentissage par les élèves (existence de points d'eau, respect des normes sanitaires et des règles de l'art pour les constructions et équipements, bloc de latrines séparé pour les filles, rampes d'accès, etc.)*	x	Réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
		DGESS/MENA	*7*	*Sensibiliser les communes à l'importance de l'inclusion de ces équipements dans les constructions exécutées par des partenaires hors procédures budgétaire*	x	Non réalisée
		DPEFG/MENA	*8*	*Poursuivre la subvention à la scolarisation des filles (c'est-à-dire la prise en charge au primaire de la cotisation APE des parents de filles entrant au CP1). Cette mesure, effective au niveau national depuis plusieurs années sera maintenue*	x	Réalisée
		DPEFG/MENA	*9*	*Poursuivre la distribution de la ration sèche à emporter (RAE) en faveur des filles pour le primaire. **J**usque-là cantonnée principalement aux régions du Sahel, de l'Est et partiellement du Nord, cette mesure sera étendue progressivement aux communes retenues comme prioritaires*	x	Réalisée
		DGESS/MENA	*10*	*Construire des maisons communautaires de jeunes filles au post primaire (2 structures d'ici 2015)*		Réalisée
		DGIREF/MENA	*11*	*Rechercher les modalités et moyens d'étendre la pédagogie sensible au genre auprès des enseignants*		Réalisée
		DGIREF/MENA	*12*	*Inclure un module « pédagogie sensible au genre » dans le cursus de formation initiale des enseignants*		Non réalisée
		DGEB/MENA	*13*	*Rechercher les voies et moyens d'appliquer les mesures sur l'exclusion et le redoublement en impliquant les acteurs locaux de l'éducation, et notamment les municipalités*		Non réalisée
		DPEFG/MENA	*14*	*Etendre l'attribution de récompenses aux filles méritantes et issues de milieux défavorisés*	x	Réalisée
Action 3 : Promotion de l'éducation inclusive	1	DGEB/MENA	*15*	*Poursuivre les actions déjà engagées telles que l'inclusion des rampes d'accès dans les constructions d'écoles primaires, la distribution de rations sèches ou de pécules incitant à la scolarisation, et les actions de sensibilisation*	x	Réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
				auprès des différents acteurs de la communauté éducative		
		DGESS/MENA	*16*	*Construire 2 structures d'éducation spéciale pour enfants à handicap profond (éducation préscolaire)*		Non réalisée
		DGIREF/MENA	*17*	*Intégrer un module « éducation inclusive » dans les programmes devant être remaniés pendant l'année 2012-2013*		Réalisée
Action 4 : Réduction des disparités dans les acquis scolaires	1	DGESS/MENA	*18*	*Poursuivre la production des résultats des acquis scolaires par province : il s'agit de faire l'analyse de la situation des apprentissages scolaires dans chacune de ces entités administratives, pour retenir les faits saillants et proposer des pistes de réflexion*	x	Réalisée
		DGESS/MENA	*19*	*Mettre à la disposition des structures déconcentrées, décentralisées et de la société civile les données régionales et provinciales des acquis scolaires*	x	Réalisée
		DGESS/MENA	*20*	*Poursuivre la présentation des résultats des acquis scolaires au niveau régional et provincial*	x	Réalisée
		DGEB/MENA	*21*	*Organiser des cours d'appuis spécifiques aux filles*	x	Non réalisée
Action 5 : Protection des filles dans le système éducatif	2	DGEB/MENA	*22*	*Apporter un appui spécifique (prise en charge psychosociale, prise en charge financière et matérielle, dotation en fournitures scolaires, kits de dignité) aux filles vulnérables*	x	Non réalisée
		DPEFG/MENA	*23*	*Créer un répertoire au niveau local, des filles issues de milieux défavorisés,.*		Réalisée
		DPEFG/MENA	*24*	*Tester un dispositif simple et fonctionnel de dénonciation des cas de violence et de remédiation, y compris par des mesures administratives*		Réalisée
		DGEB/MENA	*25*	*Adapter les règlements intérieurs des écoles et des CEG aux situations réelles*		Non réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
		DPEFG/MENA	*26*	*Impliquer les enseignants titulaires des classes à la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes en milieu scolaire*		Réalisée
Action 6 : Résorption des disparités de genre	3	DGEB/MENA	*27*	*Réaliser une étude en vue de mettre en place une stratégie de promotion de l'éducation inclusive assorti d'un plan d'action*		
		DGEB/MENA	*28*	*Mener une étude sur les stéréotypes sexistes en milieu scolaire, assortie d'un plan d'action*		Non réalisée
		DGEB/MENA	*29*	*Examiner les possibilités d'allègement des charges domestiques des filles*		Non réalisée
		DGEB/MENA	*30*	*Examiner les possibilités d'exploitation des résultats des enquêtes sur les acquis scolaires*		Non réalisée

Annexe 3.4: Grille de responsabilités des actions sur la déconcentration/décentralisation

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 1 : Poursuite du transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités	1	DGESS/MENA	*1*	Suivre sur la période 2014-2016 l'exécution du calendrier du Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (CSMOD) pour ce qui concerne les actes de délégation de pouvoir non encore transférés conformément au Code général des collectivités.	x	non réalisée.
			2	Dès 2014, élaborer un outil de programmation pluriannuel (2015-2016) des communes bénéficiaires des transferts de ressources pour la réalisation et la réfection d'infrastructures éducatives	x	Réalisée
			3	Poursuivre le transfert des crédits selon la programmation pluriannuelle prenant en compte l'ensemble des compétences transférées aux communes	x	Réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
Action 2 : Mise en place d'un mécanisme de pilotage de la gestion de la décentralisation de l'éducation qui prend en compte tous les aspects stratégiques et opérationnels de la décentralisation au niveau sectoriel	1	SG/MENA	*4*	Dès 2014, élaborer et partager une note de cadrage décrivant le mécanisme de gestion de la décentralisation de l'éducation au Burkina Faso	x	non réalisée
Action 3 : Renforcement de la communication et la concertation entre acteurs du système éducatif au niveau communal	1	DGESS/MENA	*7*	Organiser dès 2014 des sessions de concertations entre les structures déconcentrées du MENA (DPEBA) et leurs partenaires (Communes, COGES, MHU, MATDS, etc.)	x	réalisée
		DAF/MENA	*8*	Diffuser (affichage dans les communes, et publication dans la presse) des actes portant transferts des ressources au profit des communes et des COGES ;	x	non réalisée
Action 4 : Intensification de la généralisation des COGES sur la base de l'expérience conduite par le Projet d'Appui aux Comités de Gestion d'Ecoles (PACOGES)	1	SG/MENA	*9*	Relire en 2014, le décret portant organisation de l'enseignement primaire, notamment en son article 31, pour le rendre conforme à l'expérience menée sur le terrain par le PACOGES qui prévoit des membres de droit et des membres élus	x	Non réalisée
			10	Prendre en 2014, en ce qui concerne les COGES, les textes d'application (en cours d'élaboration) du décret portant organisation de l'enseignement primaire	x	réalisée
			11	Mettre en place dès 2014, la cellule nationale d'appui à la généralisation des COGES d'écoles et de structures d'ENF[1]	x	réalisée
		DGEB	*12*	Partager dès 2014 la stratégie de généralisation des COGES validée en mai 2011, et qui décrit le processus de leur mise en place et le rôle des partenaires, assortie de formations en cascade jusqu'au niveau école	x	réalisée
		SG/MENA	*13*	Élaborer dès 2014 un plan d'action pour l'opérationnalisation du document cadre de mobilisation sociale dans le secteur de l'éducation de base	x	non réalisée
Action 5 : Appuis techniques à la maîtrise d'ouvrage pour les communes rurales prioritaires	2	DAF/MENA	*14*	Dès 2014, faire la cartographie des ONG qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives et leurs zones d'intervention jusqu'au niveau village ou quartier	x	en cours de réalisation

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
			15	En 2014, communiquer aux communes prioritaires de la zone d'expérimentation, la cartographie des ONG ou Associations qualifiées dans la réalisation d'infrastructures éducatives avec la possibilité du recours par les communes rurales excentrées aux mécanismes de la maitrise d'ouvrage délégué à des ONG[2] intervenant dans leur zone ;	x	non réalisée
		DGESS/MENA	*17*	Élaborer un outil (canevas type) de collecte de données sur la mise en œuvre physique et financière des transferts avec l'implication du MATD et de la DGAT/AD	x	réalisée
Action 6 : Mise en place d'un mécanisme d'incitation	2	DAF/MENA	*18*	Encourager les communes les plus performantes à travers le transfert de l'intégralité de leur dotation pour les constructions scolaires en contrepartie d'une plus grande implication dans la gestion des écoles	x	non réalisée
Action 7 : Renforcement des capacités des communes prioritaires	2	SG/MENA	*19*	Réaliser dès 2014, des audits organisationnels des administrations des communes prioritaires	x	non réalisée
			20	Élaborer en 2015, en collaboration avec le MEF et le MATDS, des guides, manuels et modules de formation		
			21	Élaborer un plan de transfert des compétences en fonction des capacités acquises par les communes prioritaires	x	non réalisée
Action 8 : L'expérimentation de la décentralisation de la gestion des cantines scolaires.	2	DGEBMENA	*22*	Élaborer dès 2014, une grille de classification des COGES existants du plus fonctionnels au moins fonctionnels	x	réalisée
		DAMSSE/MENA	*23*	En 2014, faire une monographie des capacités des COGES fonctionnels en matière de gestion de cantines scolaires	x	non réalisée
			24	Dès 2014, en contrepartie, mettre à la disposition des COGES fonctionnels les ressources destinées aux cantines	x	non réalisée
Action 9: Subventions directes aux écoles à travers les COGES	3	DAF/MENA	*25*	Dès 2014, appuyer les COGES pour l'ouverture de comptes dans les institutions financières pour recevoir les montants transférés pour le fonctionnement des écoles et la gestion des cantines	x	non réalisée
			26	Dès 2014 identifier les sources et modalités de financement des activités subventionnées (communes,	x	non réalisée

Actions	Modalités de mise en œuvre	Structure responsable	N°	Sous actions	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre
				COGES et MENA) dans une convention cadre consensuelle		
			27	Dès 2014, signer des conventions de subvention aux écoles par province	x	non réalisée
			28	Dès 2014, mettre à disposition les financements (transfert de fonds) des COGES et des écoles	x	non réalisée
			29	Élaborer des outils (manuel et guides) pour la gestion (modalités de décaissements, suivi *reporting* des dépenses) et le suivi évaluation (activités mises en œuvre, résultats enregistrés et modalités de suivi) des subventions et formation des COGES, des CCEB, du personnel de la commune sur les outils	x	non réalisée
		DGEB/MENA	*30*	Évaluer annuellement l'expérience et disséminer les bonnes pratiques	x	non réalisée

Annexe 4 : Plan d'action triennal 2014-2016 de la mise en œuvre du transfert du préscolaire et du post-primaire (tranche 2014)

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
Programme 1:Développement des infrastructures et des équipements pour le continuum éducatif					
Objectif spécifique 1: Construire 4028 salles de classes en vue de la libération des salles pour le secondaire et la résorption des effectifs pléthoriques					
Les sites à même d'accueillir les nouvelles salles sont identifiés	Identification des sites à même d'accueillir les nouvelles salles	Nombre de sites identifiés	DGESS	X	920 sites ont été identifiées pour les classes de 6ème
une stratégie de construction urgente des 4028 SDC est élaborée	Elaboration d'une stratégie de construction urgente des 4028 SDC	existence d'un document de stratégie de construction	DGESS	X	Stratégie non disponible
Objectif spécifique 2: Construire 21 salles de classes en vue de la libération des infrastructures du MASSN					
les sites de constructions sont identifiés	Identification des sites de constructions	Nombre de sites identifiés	DGESS	X	les sites ont été identifiés
Programme 2: Amélioration de la qualité des enseignements dans l'éducation de base					
Objectif spécifique 2.1: Assurer la disponibilité des nouveaux curricula des sortants de l'éducation de base et ceux de l'enseignant de l'éducation de base					
les curricula de l'éducation de base sont disponibles	Poursuite de l'élaboration des curricula de l'éducation de base	disponibilité des curricula	DGIREF	X	les curricula de premières années du préscolaire, du primaire, du post - primaire et de l'ENF sont pré validés mais non encore expérimentés. Disponibilité du Cadre d'Orientation du Curriculum. Des guides sont élaborés pour la formation des enseignants expérimentateurs et des fiches pédagogiques pour les maîtres chargés de l'expérimentation.
des curricula de l'enseignant de l'éducation de base sont disponibles	Poursuite de l'élaboration des curricula de l'enseignant de l'éducation de base	disponibilité des curricula	DGIREF	X	Une étude est en cours pour proposer plusieurs scénarii de transformation des ENEP en INAFEEB. C'est à l'issu de cette étude que sera élaboré le curricula de l'enseignant.
Objectif spécifique 2.2: adapter l'organisation des examens scolaires au continuum l'éducation de base					

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
la réalisation à la fin de chaque cycle des mesures des acquis scolaires de façon harmonisée est effective	poursuite de la réalisation à la fin de chaque cycle des mesures des acquis scolaires de façon harmonisée	Rapport de l'atelier de réflexion	DECEB	X	
l'évaluation des apprentissages des élèves du primaire est effective	poursuite de l'évaluation des apprentissages des élèves du primaire (sous cycles)	Rapport de l'atelier de réflexion	DECEB	X	
Programme 3: Allocation de ressources humaines compétentes au profit des structures d'éducation de base					
Objectif spécifique 3.1: organiser la mise à disposition des ressources humaines au MENA					
La situation administrative des agents mis à disposition du MENA est mise à jour avec incidence financière	Mise à jour de la situation administrative des agents transférés avec traitement des incidences financières	nombre d'agents dont la situation est mise à jour; Certificat de prise de service; Données SIGASPE	DRH MENA	X	
Le nombre d'agents à mettre à la disposition du MENA parmi les sortant des écoles de formation sont évalués et les besoins supplémentaires sont déduits	Evaluation du nombre d'agents à mettre à la disposition du MENA parmi les sortant des écoles de formation et déduire les besoins supplémentaires	Nombre d'agents mis à disposition du MENA. Décision de mise à disposition	DRH MENA	X	
Un cadre de concertation des chefs d'établissement du post primaire et du préscolaire est créé.	Création d'un cadre de concertation des chefs d'établissement du post primaire et du préscolaire	Décision portant création du cadre de concertation,	DRH MENA	X	
Objectifs spécifique3.2 : organiser des recrutements en personnel au profit du MENA et des sessions de formation					
les déficits en personnel enseignants; administratifs et d'encadrement sont estimés	Estimation des déficits en personnel enseignants; administratifs et d'encadrement	Nombre d'enseignants et de personnel administratifs et d'encadrement	DRH MENA	X	

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
les frais de vacation sont évalués et pris en charge	Evaluation et prise en charge t des frais de vacation	Montant de ressources disponibles	DAF/MENA	X	
Objectifs spécifique 3.3: Redéployer le personnel du MENA de manière à réduire le déficit					
Les personnels au bureau sont affectés à des tâches administratives dans les CIEB en fonction des nécessités	Affectation du personnel au bureau à des tâches administratives dans les CIEB	Le nombre d'agents au bureau redéployés.	DRH MENA	X	
Du personnel du MESS et du MASSN sont mis à la disposition du MENA à leur demande	Mise à disposition du personnel du MESS et du MASSN à leur demande	Le nombre de personnel mis à disposition, la décision de mise à disposition	DRH MENA	X	
Objectif spécifique 3.4: promouvoir une gestion managériale au sein des CIEB par la nomination de Chef CIEB compétents					
Les postes de travail dans les CIEB sont décrits	Description des postes de travail dans les CIEB	Fiche de description des postes de travail	DRH MENA	X	
Les attributions, les tâches et les profils dans les CIEB sont décrits	Description des attributions, des tâches et des profils dans les CIEB	Répertoire des attributions, des tâches et profils	DRH MENA	X	
Les emplois susceptibles de diriger les CIEB sont identifiés	Identification des emplois susceptibles de diriger les CIEB	Nombre d'emplois identifiés	DRH MENA	X	
Les responsables des CIEB sont nommés	Nomination des responsables des CIEB	Nombre de responsables de CIEB nommés; Décision de nomination disponible	SG MENA	X	
Objectif spécifique 3.5: promouvoir un encadrement de qualité du personnel					
Les besoins en encadrement du Post primaire sont identifiés	Identification des besoins en encadrement du post primaire	Etat des besoins	DGEB	X	
Les besoins en encadrement du préscolaire sont identifiés	Identification des besoins en encadrement du préscolaire	Etat des besoins	DGEB	X	

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
Le personnel d'encadrement sont affectés dans les structures du MENA	Affectation du personnel d'encadrement dans les structures du MENA	Nombre d'encadreurs affectés; Décision d'affectation	DRH MENA	X	
Un partenariat pour l'encadrement est institué	Institution d'un partenariat pour l'encadrement au niveau du post primaire	Arrêté interministériel	SG MENA	X	
Objectif spécifique 3.6: Renforcer la collaboration avec les écoles de formations professionnelles du personnel du MENA					
des rencontres d'échanges avec l'ENS/UK et l'IDS sont organisées	organiser des rencontres d'échanges avec l'ENS/UK et l'IDS	Rapport de l'atelier de réflexion	DGEB	X	
des ressources sont transférées pour soutenir les activités de formation à l'INFTS	transférer des ressources pour soutenir les activités de formation à l'INFTS	Effectivité du transfert	DGEB	X	
Programme 4: Financement des actions du transfert du post-primaire et du préscolaire au MENA					
Objectif spécifique 4.1: Inscrire dans le budget 2015 les lignes budgétaires nécessaires à la prise en charge des compétences transférées au MENA					
Le dialogue avec les ministères concernés est établi	Organisation du dialogue avec les ministères concernés	Nombre de rencontres tenues	DAF et DRH	X	
Les lignes du MESS et du MASSN sont réaménagées au profit du MENA	Organisation de séances de travail avec les ministères concernés	Montant transféré	DAF, DGESS et DRH	X	
Objectif spécifique 4.1.2: Assurer une bonne budgétisation des besoins supplémentaires induits par le transfert					
Les besoins supplémentaires induits par le transfert au MENA sont évalués	Evaluation des besoins supplémentaires induits par le transfert au MENA	Montant des nouveaux besoins	DAF, DGESS et DRH	X	
Les dépenses de fonctionnement sont budgétisées au profit du MENA	Budgétisation des dépenses de fonctionnement au profit du MENA	Montant des besoins évalués	DAF	X	

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
les frais de fonctionnement des CIEB sont financés	Financement des frais de fonctionnement des CIEB	Montant des besoins évalués	DAF	X	
les dépenses de personnel sont budgétisées au profit du MENA	Budgétisation des dépenses de personnel au profit du MENA	Montant des besoins évalués	DAF et DRH	X	
les dépenses de transfert courant sont budgétisées au profit du MENA	Budgétisation des dépenses de transfert courant au profit du MENA	Montant des besoins évalués	DAF	X	
les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sont budgétisées au profit du MENA	Budgétisation des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat au profit du MENA	Montant des besoins évalués	DAF et DGESS	X	
Programme 5 : Pilotage du processus et gouvernance de l'éducation de base dans le contexte du transfert du préscolaire et du post-primaire au MENA					
Objectif spécifique 5.1: Rendre fonctionnels les comités de mise en œuvre du transfert					
Les activités du comité interministériel de mise en œuvre du transfert sont financées	Tenue des sessions du comité interministériel	Nombre de sessions tenues	SG/MENA	X	
Les activités du comité ministériel de mise en œuvre du transfert sont financées	Tenue des sessions et activités du comité ministériel de coordination de mise en œuvre du transfert	Nombre de sessions tenues	SG/MENA	X	
Les activités des comités sont suivies	Suivi- évaluation des activités du transfert	Nombre de rapports produits	DGESS	X	
Objectif spécifique 5.3: accélérer l'opérationnalisation des passerelles entre l'éducation non formelle et l'éducation de base formelle					
Un guide d'opérationnalisation des passerelles au sein des CIEB est élaboré	Elaboration d'un guide d'opérationnalisation des passerelles au sein des CIEB	DGIREF	DGIREF	X	
Institution d'une évaluation périodique d'expériences réussies de mise en œuvre des passerelles	Institution d'une évaluation périodique d'expériences réussies de mise en œuvre des passerelles	DGIREF	DGIREF	X	

Objectifs/Résultats	Activités	Indicateurs de résultats	Structure responsable	Programmation physique 2014	Etat de mise en œuvre des activités
Objectif spécifique 5.4: mettre à contributionles promoteurs privés conventionnés dans leurs efforts d'accroissement de l'offre éducative dans le contexte de la mise en œuvre du transfert					
L'affectation des élèves du public dans les établissements privés conventionnés est effective	Poursuite de l'affectation des élèves du public dans les établissements privés conventionnés	Nombre d'élèves affectés au privé conventionné	DECEB	X	
Objectif spécifique 5.5: Adapter la collecte des données statistiques au processus de transfert					
Un guide de production des statistiques de l'éducation de base est élaboré	Elaboration d'un guide de production des statistiques de l'éducation de base	Guide disponible	DGESS	X	
La collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques dans le contexte de la cogestion des composantes de l'éducation de base sont organisés par les ministères concernés	Organisation de la collecte, du traitement et de la diffusion des données statistiques dans le contexte de la cogestion des composantes de l'éducation de base par les ministères concernés	Données disponibles	DGESS	X	
objectif spécifique 5.6: Améliorer la communication sur le transfert					
des modules d'information sur le transfert sont disponibles	Elaboration de modules d'information des personnels du MENA	Nombre de modules élaborés	Comité technique	X	
Le plan de communication du MENA sur le transfert est mis en œuvre	Mise en œuvre du plan de communication du MENA sur le transfert	Taux de réalisation des activités	DCPM	X	